Manuscrits musulmans. Tome I, Les manuscrits du Coran / Bibliothèque nationale, Département des manuscrits ; [rédigé] [...]

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
DÉPARTEMENT DES MANUSCRITS

CATALOGUE DES MANUSCRITS ARABES

Deuxième partie

MANUSCRITS MUSULMANS

Tome I, 2

LES MANUSCRITS DU CORAN

Du Maghreb à l'Insulinde

par François DÉROCHE

PARIS
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
1985

Catalogue des manuscrits arabes. 1re partie : Manuscrits chrétiens, par Gérard Troupeau. 1972-1975. 2 vol.
Catalogue des manuscrits arabes. 2e partie : Manuscrits musulmans.
Tome I, fascicule 1 par François Déroche. 1983.
Tome II, nos 590-1120 par Georges Vajda et Yvette Sauvan. 1978.
Tome III, nos 1121-1464 par Georges Vajda et Yvette Sauvan. 1985.
Tome IV, Index des tomes II et III par Yvette Sauvan (sous presse).

Le fascicule 1 du tome I des manuscrits musulmans décrit les manuscrits arabes nos 324-383 et des manuscrits coraniques dispersés.

ISBN 2-7177-1395-6 (Édition complète)
ISBN 2-7177-1396-4 (2e partie, édition complète)
ISBN 2-7177-1654-8 (Tome I, édition complète)
ISBN 2-7177-1704-8 (Tome I, fasc. 2)

Prix de vente : 260 F

CATALOGUE
DES MANUSCRITS ARABES

PRÉFACE

Voici donc le second fascicule de la présentation des manuscrits coraniques conservés à la Bibliothèque Nationale. L'entreprise valait d'être poursuivie, et l'on saura gré à l'enthousiasme et à l'érudition de François Déroche de nous présenter la suite de son travail si peu de temps après son inauguration.

Comment contester l'importance du texte qui nous est présenté ici ? De tous les livres que nous a donnés le monde musulman, le premier, chronologiquement et statutairement, est bien celui-là même qui fonde ce monde en tant que tel et l'inscrit, dans l'histoire des hommes, comme l'espace du Coran : destinée nouvelle pour des pans entiers de notre planète, et dont nous n'avons pas fini de mesurer les effets.

De cette aventure qui aura bientôt quatorze siècles, nous sommes d'abord appelés à mesurer, précisément, la durée : les manuscrits décrits ici couvrent presque huit cents ans, des années 1110 à 1860 de notre ère. Mais encore faut-il, derrière ces dates, restituer la terre, faire aller de pair le temps et les lieux. Que nous disent donc ces manuscrits ? Ils nous rappellent que, dans cette longue période de l'Islam trop souvent taxée de décadente — et particulièrement en ces XVe-XVIIIe siècles qui fournissent la majorité des manuscrits du recueil — ce même Islam a continué de s'étendre. Prodigieusement. Vers l'Inde et au-delà, jusqu'à l'Asie du Sud-Est et à l'Extrême-Orient. Vers l'Afrique Noire. Et sur le sol même de notre Europe, porté par l'Empire ottoman. Voilà pourquoi l'Afrique sub-saharienne, l'Indonésie ou l'Asie centrale trouvent leur place dans ce livre, côte à côte avec les pays arabes, iraniens ou turcs.

Ce monde rassemblé, ce monde de l'écrit, nous le quittons juste au moment où, par le biais de l'imprimerie, la modernité l'invite à de nouveaux destins. Mais jusque-là, entre les débuts du XIIe siècle et le XIXe finissant, comment se voit-il, se vit-il ? Aucun doute : il se rassemble autour de son texte fondateur. Là, par là, mieux qu'ailleurs, il se définit. Pour l'éternité. Au-delà des péripéties de l'histoire, qui lui rappelle que son extension même ne l'empêche pas de se voir contesté, jusque sur son territoire, par la puissance d'une autre expansion : celle de l'Europe, de ses marins, marchands et soldats. Mais qu'importe. Le Coran continue d'inspirer, au monde qu'il a fondé, la croyance, indéracinable, en son identité et en sa survie.

Il est l'axe, le pivot de tout un être collectif et individuel. Entre ses lignes, ou en marge, d'autres textes s'ébauchent, qui guident la prière ou précèdent les exercices de lecture : jalons pour toute une vie quotidienne, pratique, que l'Islam en effet ne sépare pas de la foi, mais qu'il unit avec elle, au contraire, dans une offrande absolue et totale. Le message religieux, au sens strict, n'est pas le seul ciment d'une communauté : tout ce qu'il englobe dans sa pâte participe, au même titre, de l'engagement de la personne ou du citoyen, du riche ou du pauvre. Du croyant, en un mot.

Les variations ne mettent jamais cette unité en cause. Il peut bien exister, à l'ombre de l'Islam, une infinité d'écoles, et même deux familles, la sunnite et la chiite, on revient toujours, en dernière analyse, à ces lignes d'où tout est parti. Comme ici : le persan et le turc rappellent sans doute, dans les parages du Coran, que l'Islam a vocation à l'universalité, il reste que, d'un bout à l'autre de ce recueil comme du monde de l'Islam, c'est le même texte, écrit en arabe, qui fait loi et foi.

De cette participation résolue à une communauté de destin, sous l'invocation du Dieu unique et dans la lecture d'un unique message, les manuscrits étudiés par François Déroche offrent plusieurs signes. Discrets, et pourtant limpides. Imaginez par exemple un Coran copié dans la Salonique ottomane, en écriture maghrébine, et accompagné d'une traduction juxtalinéaire en espagnol : vous percevrez cet étonnant accord entre les diversités et l'unité communautaires. Et ceci encore : la décoration. Elle peut souligner, distinguer des versets, des sourates, mais, en pleine page, elle signe, au début et à la fin, le livre comme un tout. Elle l'enferme pour le début et la fin des temps, ainsi que Dieu le voulut de toujours, Il n'est pas jusqu'à la reliure, étudiée minutieusement par François Déroche, qui ne témoigne, en ses recherches passionnées autour de quelques thèses simples, d'un agrément unanime à la Parole.

André MIQUEL
Professeur au Collège de France.
Administrateur général
de la Bibliothèque Nationale.

AVANT-PROPOS

Le lecteur ne trouvera pas dans ce second fascicule du catalogue des manuscrits du Coran de la Bibliothèque Nationale un ensemble aussi homogène que celui que nous avons présenté antérieurement [1]. La diversité s'y manifeste surtout en raison des origines très variées des manuscrits, dans le temps aussi bien que dans l'espace, même si les écritures représentées sont en définitive beaucoup plus homogènes, toutes proportions gardées, que cela n'était le cas pour la première partie de la collection. En revanche, d'autres éléments comme les enluminures ou les reliures étaient mieux représentés ou demandaient une approche plus attentive.

A la partie ancienne du fonds, comprise entre les cotes Arabe 384 et Arabe 589 (sauf Arabe 399), s'ajoutent des acquisitions ultérieures, les manuscrits 4527, 4528, 4712, 4854, 4955, 5035, 5102, 5177, 5388, 5416, 5816, 5839 à 5841, 5844 à 5846, 5848, 5850, 5935, 5949, 6004, 6041, 6073, 6082, 6088, 6089, 6098, 6140 j et k, 6174, 6175, 6309 à 6312, 6579, 6611, 6667 à 6669, 6716, 6770, 6772, 6775, 6807, 6848 à 6850, 6854, 6900, 6923 à 6928, 6934, 6984, 6986, 6989, 6991, 6997, 7119, 7129, 7165 à 7167 ; nous y avons ajouté les manuscrits Smith-Lesouëf 194, 202, 206, 209, 213, 215, 217 à 220 et 223. Il convient de remarquer que, lors du classement des fonds arabe et turc de la Bibliothèque Nationale, les recueils d'extraits du Coran ont posé un problème de classification en raison de la présence, dans certains cas, de textes religieux — essentiellement des prières — d'une longueur variable. Aussi doit-on garder en mémoire que ce type d'ouvrage est également représenté dans le fonds turc ainsi que dans la partie ancienne du fonds arabe où sont regroupés les ouvrages de piété.

On trouverait au présent catalogue de plus graves défauts si nous n'avions bénéficié des avis compétents de divers spécialistes du Département des Manuscrits de la Bibliothèque Nationale. Mmes A. Berthier et Y. Sauvan nous ont aidé, la première en identifiant les textes en langue turque, la seconde en débrouillant pour nous certains passages peu lisibles de documents en écriture *maġribī* ; qu'elles trouvent ici l'expression de notre reconnaissance de même que MM. C. Astruc et F. Avril sans qui nous n'aurions pas pu identifier certains possesseurs occidentaux. Nous remercions également M. L. Kalus dont la connaissance des cachets nous a été précieuse. Nous avons une dette particulière vis-à-vis de M. F. Richard qui a bien voulu nous faire profiter de son expérience aussi bien dans le domaine du persan que dans celui de la codicologie orientale, et qui, alors que nous n'étions plus à la Bibliothèque Nationale, a assumé la tâche ingrate de la liaison. Nous redirons enfin à Angela notre gratitude pour la patience et le dévouement avec lequel elle a veillé à ce que la préparation de ces deux fascicules aille pour le mieux.

Istanbul, mars 1984.

1. F. Déroche, *Catalogue des manuscrits arabes, Deuxième partie, Manuscrits musulmans*, tome I, 1, *Les manuscrits du Coran, Aux origines de la calligraphie coranique*, Paris, BN, 1983.

INTRODUCTION

Les manuscrits présentés dans ce volume se distinguent de l'ensemble catalogué dans le premier fascicule [1] sur plusieurs points importants qui ont imposé des modifications dans l'ordre suivi tant à l'intérieur des notices que dans leur groupement. En premier lieu, alors que la provenance de la majorité des fragments étudiés dans le fascicule précédent est, semble-t-il, limitée à un secteur géographique restreint, l'Égypte et la Syrie [2], les manuscrits qui figurent dans cette seconde partie du catalogue des Corans ont été copiés à l'intérieur d'un espace qui s'étend du Maroc à l'Indonésie et de l'Asie Centrale à l'Afrique Noire. Cet éparpillement dans l'espace est doublé d'une dispersion dans le temps sur près de huit siècles, tandis que la plupart des copies en écritures anciennes est attribuable à une période de trois ou quatre siècles [3]. Cependant, les Corans catalogués dans ce volume présentent des caractéristiques mieux connues : écritures, décors, ou reliures trouvent des parallèles dans d'autres collections déjà publiées, ce qui atteste que l'état des recherches est beaucoup plus avancé que cela n'était le cas pour les manuscrits coraniques plus anciens. Enfin, l'histoire du fonds des manuscrits arabes de la Bibliothèque Nationale apparaît beaucoup mieux que dans le précédent fascicule, consacré en quelque sorte à la collection d'une seule personne [4]. La partie ancienne — manuscrits Arabe 384 à 589 — reflète en effet le développement de l'orientalisme en France ; bon nombre des volumes portent la marque de pionniers en ce domaine comme E. Hubert, E. Renaudot, A. Galland ou encore W. de Slane. Ces diverses raisons nous ont donc conduit à nous écarter quelque peu du plan suivi antérieurement et à adopter un ordre qui paraissait mieux adapté à la spécificité de la collection que nous devions étudier.

CLASSEMENT D'ENSEMBLE

Les manuscrits ont été répartis en fonction de leur appartenance stylistique à l'un ou à l'autre des groupes géographiques suivants : l'Occident musulman — avec un sous-groupe pour les Corans d'origine soudanaise, Égypte et Syrie, Turquie, Iraq et Iran, Inde et Indonésie (les deux provenances sont isolées). Dans plus d'un cas, notre attribution est donnée avec des réserves ; certaines copies ne présentent pas de caractéristiques qui pourraient autoriser un classement incontestable. Par ailleurs, nous nous sommes heurté au problème que posent des manuscrits copiés à l'intérieur d'une des zones que nous avons indiquées mais qui présentent des traits qui justifieraient leur rattachement à un autre groupe. C'est le cas, mais il est simple, du manuscrit Arabe 447 copié à Salonique en écriture *maǧribī* ; il apparaît dans le chapitre consacré à l'Occident musulman. Ce problème se présente surtout pour certains des manuscrits copiés en Inde et J. Losty a attiré récemment l'attention sur la difficulté qu'il peut y avoir à décider si leur origine est indienne ou iranienne [5].

Dans chacun des groupes géographiques, les copies du Coran ont été rangées par ordre chronologique. En tête de chaque tranche, correspondant le plus souvent à un siècle, figurent le ou les manuscrits datés ; ceux qui sont dépourvus d'un colophon ou de tout autre indice de datation viennent à leur suite et sont classés en trois groupes : copies du Coran en un seul volume, parties de Coran (quarts, septièmes, *ǧuz'*, etc...) ou extraits du Coran, les fragments dépareillés étant rangés avec ces derniers. Ainsi que d'ordinaire, la date selon l'ère hégirienne pré-

1. F. Déroche, *Catalogue des manuscrits arabes, Deuxième partie, Manuscrits musulmans*, tome I, 1, *Les manuscrits du Coran, Aux origines de la calligraphie coranique*, Paris, BN, 1983.
2. *Op. cit.*, p. 13 et 15-16.
3. Pour la chronologie de l'emploi des écritures anciennes, cf. par ex. : B. Moritz, s.v. Arabia, *EI*[1], p. 393-395 ; Lings et Safadi, *Qur'ān*, p. 17-19 ; F. Déroche, *op. cit.*, p. 50-51.
4. Seuls les mss. Ar. 378 et ceux épars entre les cotes Arabe 399 à 7203, ainsi que Smith-Lesouëf 193 et 214 (on se reportera à la liste donnée dans le fasc. 1, p. 162-163) n'appartiennent pas à la collection formée par J. L. Asselin de Cherville.
5. J. P. Losty, *The art of the book in India* [exposition, British Library, Londres, 1982], Londres, 1982, p. 37-38.

cède son équivalence selon l'ère chrétienne (par ex. : 703/1303-1304 ou *IXe s./XVe s.*) ; toutefois, quand nous proposons une date approximative (par ex. : *vers 1000*), nous donnons une date arrondie correspondante en ère chrétienne pour éviter de donner l'impression qu'il s'agit d'une datation précise (on rencontrera : *vers 1000/vers 1590* et non *vers 1000/1591-1592*).

ÉCRITURES

Pour classifier les différentes graphies en usage dans le monde islamique au cours des âges, le paléographe se trouve paradoxalement disposer d'appellations en surnombre ; pourtant, il peut difficilement les employer avec précision, faute de critères stables. Il existe un écart considérable entre les nécessités d'une approche rigoureuse et l'emploi actuellement répandu d'une terminologie complexe héritée d'une longue tradition calligraphique mais dont la définition précise reste à faire. On peut trouver plusieurs raisons à cette situation ; tout d'abord, les noms eux-mêmes sont équivoques, tant par leur signifié — dans le meilleur des cas vaguement « descriptif » [6] — que du fait de leur utilisation continue durant parfois plus d'un millénaire [7], sans qu'il soit toujours possible de déterminer si le même nom a toujours été appliqué à la même graphie. Et même si cela était ainsi, il resterait à élucider de quelle écriture précise il s'agissait. Cette continuité d'emploi n'est sans doute pas étrangère aux difficultés que rencontrent les historiens de la calligraphie islamique quand ils tentent de définir les apports de tel ou tel maître. D'un autre côté, le répertoire auquel puisent les diverses graphies — à l'exception de celles qui, comme le *maġribī*, s'en écartent radicalement — est remarquablement homogène et ne donne pas lieu à des variations considérables ; la recherche des différences significatives n'en est que plus ardue [8]. Enfin, la calligraphie est un art, ainsi que le rappelait déjà N. Abbott [9], et, comme tel, ne se plie pas rigoureusement aux règles édictées.

Dans le cas précis des écritures représentées dans la collection de manuscrits coraniques de la Bibliothèque Nationale, nous avons repris pour délimiter *a priori* le champ de notre enquête une division classique que l'on trouvera par exemple exposée par E. Kühnel : « *runder Duktus* (Naskhi), *westlicher Duktus* (Maghribi), *schräger Duktus* (Taliq) » [10]. D'emblée se trouvent ainsi écartées les écritures les plus typées, ce qui isole nettement dans ce catalogue l'Occident musulman (notices 296 à 343) ; à l'intérieur de cet ensemble, nous avons toutefois signalé les manuscrits anciens qui présentent une variante de petit module : le *maġribī* « andalou » [11] — la hauteur de la ligne d'écriture y est en moyenne de 5 mm environ, oscillant entre les valeurs extrêmes de 4,1 mm et 6,19 mm [12], alors que pour la même époque, la hauteur de la ligne dans les copies où apparaît la graphie de plus grande taille est en moyenne de 14 mm environ pour des surfaces d'écriture équivalentes. Les manuscrits soudanais, ainsi que nous l'avons signalé, ont été rangés à la fin de cette section [13].

La graphie « oblique » (*schräger Duktus*), pour reprendre l'expression d'E. Kühnel, n'est pas représentée pour la copie du Coran dans la collection que nous présentons. En revanche, le « ductus rond » (*runder Duktus*) apparaît avec la plus grande fréquence et cette abondance même appelle un effort de clarification et de classement. A la lecture des études consacrées à ce ductus, une constatation s'impose : parmi les noms appliqués aux diverses formes, nombreux sont ceux qui font référence à la dimension de l'écriture, soit directement -*qalam al-ǧalīl, niṣf al-ṯaqīl* [14], soit indirectement quand le nom est celui du support — qu'on pense au *ṭūmār* ou au *riqāʿ*. Ainsi que le remarque N. Abbott, « religious works and high governmental documents demanded dignity and grandeur, which from the start found their expression in *size* » [15]. La taille de l'écriture a une incidence immédiate sur sa forme, sur son apparence : on pourrait même soutenir que la taille détermine assez largement les possibilités graphiques du copiste. Le rôle des dimensions en tant que facteur de différenciation des écritures, déjà souligné dans le passé [16], amène tout naturellement à opposer deux modules fondamentaux, l'un petit et l'autre grand [17]. Il n'en faudrait

6. Par ex. : *niṣf al-ṯaqīl, muḫtaṣar al-ṭūmār*...
7. ABBOTT, *The rise*, p. 37, propose de reconnaître la mention la plus ancienne du *nasḫ* dans un texte du IIe s.H. (*Fihrist*, éd. Flügel, Leipzig, 1871-1872, p. 9).
8. Les écritures cursives contrastent en cela avec les ductus regroupés traditionnellement sous le nom de « coufique » qui présentent une variété beaucoup plus considérable — surtout si on inclut les graphies qui, dans le fasc. 1 du présent catalogue, sont présentées dans le chapitre « Non classées » et sont peut-être des témoins de familles d'écritures moins bien représentées que les autres (*op. cit.*, p. 143-149). On remarquera également que, pour la période ancienne (IIIe et IVe s. H.), le nombre des noms de styles graphiques est élevé (cf. N. ABBOTT, Arabic Paleography (*sic*), in *Ars Islamica*, VIII, 1941, pl. I).
9. *Op. cit.*, p. 33.
10. In *Islamiche Schriftkunst*, Graz, 1972.
11. Cette appellation n'implique pas de notre part une attribution géographique précise.
12. Mss. Arabe 395 et 385.
13. Notices 334 à 343.
14. *Fihrist*, p. 7-8.
15. *Op. cit.*, p. 32.
16. *Ibid.*
17. JAMES, *Qur'ans*, p. 32.

point conclure que jamais on ne rencontre de variante de petite taille d'une graphie de module plus important, ou inversement ; toutefois, un cas semblable ne constituera qu'une exception [18].

Ce premier point reconnu, nous reprendrons un élément que fait ressortir l'analyse par N. Abbott du texte de Qalqašandī [19] : l'écriture, selon sa taille, tendra vers des formes anguleuses ou, inversement, arrondies. Parmi les six écritures qui constituent le répertoire fondamental des calligraphes de l'Orient musulman [20], la cursive de petit module, le *nasẖ*, s'est précisément développée autour du second de ces deux pôles ; les *nūn*, *sīn/šīn* et *ṣād/ḍād* présentent une courbure continue qui peut être plus ou moins largement ouverte [21]. Un autre ductus caractéristique est celui de l'*alif* qui affecte la forme d'un bâton. Le *nasẖ* est l'écriture la plus communément et la plus durablement utilisée ; aussi convient-il de rappeler qu'à travers les âges et l'espace son apparence a connu des variations mineures.

L'écriture de grand module reçoit les noms de *rayḥānī* et de *muḥaqqaq*. Il semble que souvent les caractéristiques de l'une et de l'autre sont assez proches et qu'il serait possible d'inverser les appellations sans se heurter à un inconvénient majeur ; si l'on considère par exemple les figures 58 et 67 ou 60 et 72 du livre de Y. H. Safadi intitulé *Islamic calligraphy*, on observera la présence des mêmes *alif* à crochet supérieur à droite (*tarwīs*), du même ductus pour le *nūn* avec sa cassure caractéristique suivie d'un tracé rectiligne avant de remonter vers le haut. Ainsi que le constate M. Lings, « Rayḥānī is considerably closer to Muḥaqqaq, but somewhat more delicate » [22]. En raison de cette affinité, il nous a paru plus prudent d'adopter pour la définition des écritures rencontrées dans la collection une position analogue à celle d'E. Kühnel [23] ; en attendant qu'une meilleure connaissance de la paléographie islamique permette d'identifier aisément les ductus dont les noms nous sont transmis par la tradition, nous retenons pour cette graphie de grande taille le nom de *muḥaqqaq*.

Il faut également mettre à part une écriture que ses caractéristiques rendent assez aisément reconnaissable : le *ṯuluṯ*. Reprenant les modèles publiés par Cl. Huart et constatant un relatif accord entre les différents auteurs [24], il nous semble possible d'appliquer cette appellation à un style dans lequel les *alif* adoptent une silhouette presque triangulaire tant est accusé le contraste entre le crochet inférieur, effilé et orienté vers la gauche, et l'épaisseur de l'extrémité sommitale ; celle-ci est taillée en biseau incurvé ou munie d'un crochet dirigé vers la droite. Le *nūn* et les lettres qui présentent la même boucle en position finale ou isolée (*sīn/šīn* et *ṣād/ḍād*) suivent un tracé dont le dessin est plus arrondi que cela n'est le cas dans le *muḥaqqaq*. On remarquera enfin une préférence pour une forme de *hā'* final ouvert vers le bas [25] ; d'autre part, la terminaison en crochet du *rā'-zayn* et du *mīm* final semble apparaître avec une fréquence beaucoup plus forte que dans le *muḥaqqaq*.

Des six écritures classiques -*al-aqlām al-sitta*, il nous reste maintenant à aborder deux graphies qui sont le plus souvent évoquées en relation l'une avec l'autre : *tawqī'* et *riqā'*. En se fondant sur les indications fournies par Qalqašandī, N. Abbott a mis en évidence le lien qui existe entre *ṯuluṯ* et *tawqī'* [26]. Ce lien, également souligné par Y. H. Safadi [27], nous a incité à faire preuve de réserve dans l'emploi de cette appellation que nous avons retenue pour l'écriture du seul manuscrit Arabe 6041, incontestablement apparentée sur bien des points au *ṯuluṯ* ou du moins proche de la définition que nous en avons proposé ; les courbes sont cependant davantage cassées, les formes plus fines et certaines ligatures (par ex. : entre l'*alif* et le *lām* dans *qāla*) tout à fait peu communes. Signalons pour finir un cas particulier ; l'écriture du manuscrit Arabe 472 nous semble pouvoir être définie comme *bihārī* : on y reconnaît en effet les traits que J. Losty considère comme typiques de cette graphie [28]. Ces ébauches de description ne doivent pas faire oublier que c'est le calligraphe qui, le *qalam* à la main, définit les proportions des lettres entre elles et détermine leur tracé ; M. Lings remarquait : « in general practice, however, it must be admitted that there are not a few borderline cases where one script verges on another » [29].

18. Ainsi D. James, qui oppose « the small cursive scripts, *Naskh* and *Rayḥān* », aux « larger *Muḥaqqaq* and *Thulth* » (*loc. cit.*), est amené à parler de « fine small *Thulth* script » (p. 36, à propos du ms. 21 = CBL 1435) et de « *Rayḥān* script in large and medium size » (p. 51, à propos du ms. 35 = CBL 1494).
19. Qalqašandī, *Subḥ al-A'šā*, Le Caire, 1913-1919, III, 52.
20. *Al-aqlām al-sitta* : *nasẖ, ṯuluṯ, muḥaqqaq, rayḥānī, tawqī'* et *riqā'*.
21. Huart, *Calligraphes*, fig. 9 et 10 ; la fig. 11 présente un ductus différent.
22. *Quranic art*, p. 100, n. 57 ; voir également Habib, *Hatt ve hattātan*, Istanbul, 1905, p. 21.
23. *Op. cit.*, p. 29.
24. Huart, *Calligraphes*, p. 28 et suiv., fig. 33 à 56 ; E. Kühnel, *op. cit.*, *passim* ; Safadi, *Call. isl.*, p. 52-61.
25. Lings, *loc. cit.*
26. *Op. cit.*, p. 32 et 37.
27. Safadi, *Call. isl.*, p. 76.
28. *Op. cit.*, p. 38-40.
29. *Loc. cit.*

TEXTE ET DÉCOR

Après les indications initiales relatives au contenu du manuscrit, à son appartenance à l'un des groupes géographiques, à sa datation et à l'écriture qui y apparaît, le premier paragraphe de chaque notice contient une description de la présentation du texte ; on y trouvera donc toutes les indications relatives aux diverses divisions ainsi qu'aux différents décors qui figurent sur le manuscrit, depuis ceux employés pour les séparations entre les versets jusqu'à ceux qui occupent une page entière, généralement en tête ou en fin du volume.

HISTOIRE DU MANUSCRIT

Un second paragraphe fait éventuellement suite, où ont été regroupées les diverses données relatives à l'histoire du manuscrit. Outre la date et le nom de l'auteur de la copie, quand ils s'y trouvent, la présence d'un acte de waqf ou encore des noms des possesseurs du volume jusqu'à la date de son entrée à la Bibliothèque Nationale est signalée à cet endroit. Étant donné l'importance de la connaissance de l'histoire de chaque Coran pour en cerner plus précisément la chronologie et la provenance, l'examen des manuscrits a été plus poussé que cela n'avait été fait dans les catalogues antérieurs et il a été possible d'utiliser des documents inédits qui avaient échappé à l'attention de nos prédécesseurs [30] ou leur étaient restés inaccessibles pour des raisons techniques [31].

CODICOLOGIE

Comme dans le premier fascicule, les données relatives à la codicologie ont été rassemblées dans le dernier paragraphe de chaque notice. Elles sont, et nous en sommes bien conscient, déficientes sur plus d'un point. Ainsi l'identification des papiers orientaux est-elle peu développée, ce qui est regrettable pour la période récente où apparaissent des « imitations » de produits occidentaux. De même, les travaux actuellement disponibles pour l'étude des encres utilisées dans le monde islamique sont encore très limités et permettent de reconnaître deux grands ensembles d'après la couleur ; sans préjuger de leur composition, les encres brunes semblent particulièrement fréquentes dans l'Occident musulman à l'époque ancienne, les encres noires l'emportant largement quand on considère l'ensemble de la collection [32]. Nous avons accordé une attention particulière à la composition des cahiers qui semble autoriser des observations intéressantes. Dans l'Occident musulman, on remarque une préférence assez sensible pour les ternions, à une époque où le parchemin est encore en usage [33]. En Iran, et ce à la différence du reste de l'Orient musulman, les quaternions constituent, semble-t-il, la formule la plus largement employée. Une petite série de Corans ottomans des XVIIIe et XIXe siècles permet de noter une tendance vers l'uniformisation de la composition : les volumes comptent un peu plus de trois cents feuillets (trente *ǧuz'* de dix feuillets chacun), à raison de 15 lignes à la page [34]... On en retire l'impression d'une production très largement stéréotypée.

RELIURES

Les reliures sont décrites à la fin du paragraphe réservé à la codicologie ; cependant, en raison du traitement particulier que demandent souvent leurs décors, nous avons dû introduire dans notre description certains éléments qui exigent quelques éclaircissements. D'une manière générale, en ce qui concerne le matériau employé pour la réalisation d'une reliure donnée, nous ne donnons de précision que dans le cas où il ne s'agit pas d'un cuir préparé à partir d'une peau de mouton ou de chèvre.

Dans la collection de manuscrits coraniques de la Bibliothèque Nationale, quelques reliures médiévales méritent de retenir l'attention dans la mesure où elles nous sont parvenues accompagnées de volumes pour lesquels nous disposons d'indices qui permettent peut-être de les localiser plus précisément dans le temps et, par voie de conséquence, de dater des spécimens qui présentent des décors analogues ou qui ont pu, dans le cas de *ǧuz'*,

30. Par ex. Arabe 407 (n. 531), 515 (n. 409)...
31. Voir les mss. Arabe 391 et suiv. (n. 307 et suiv.), 423 (n. 297)...
32. On se reportera à ZERDOUN BAT-YEHOUDA (Monique), *Les encres noires au Moyen-Age (jusqu'en 1600)*, Paris, 1983, p. 123-141.
33. Cf. les mss. Arabe 386, 388, 395, 423, 5935, Smith-Lesouëf 194 et 202 ; Arabe 385 fait exception à la règle.
34. Cf. les mss. Arabe 6807 (n. 511), 6923 (n. 510), 6924 (n. 507), 6926 (n. 520), 6927 (n. 519), 6928 (n. 509), 6986 (n. 521), 6997 (n. 508) et SL 206 (n. 518).

faire partie originellement de la même série. Pour cette époque, le travail fondamental de M. Weisweiler a constitué notre point de référence dans la présentation des divers exemplaires.

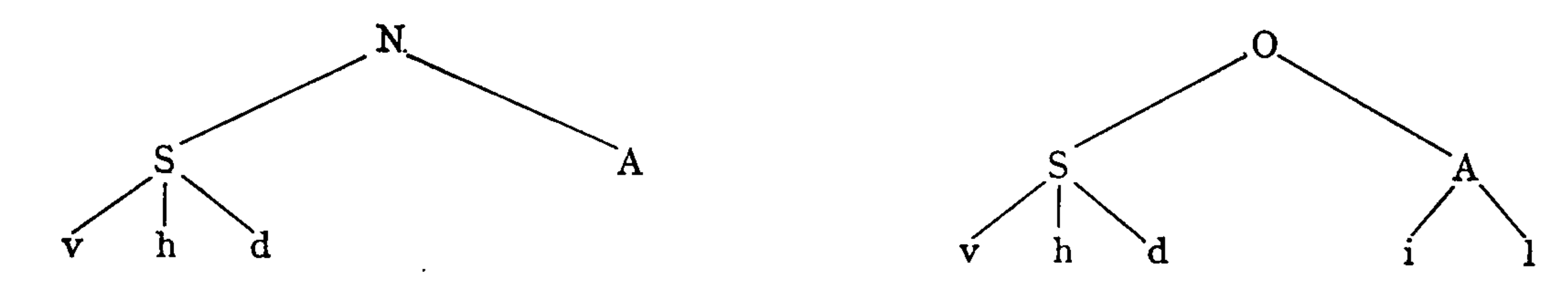
Les époques plus récentes sont en revanche moins bien servies du point de vue typologique. Les reproductions de reliures ne manquent pas, mais il s'agit souvent d'œuvres de caractère exceptionnel qui ne peuvent être invoquées pour l'étude d'exemplaires de facture plus modeste. Il aurait été regrettable de ne pas tenter de faire connaître de manière plus précise des reliures dont la finition est souvent excellente, mais une description détaillée de chaque motif risquait d'être fastidieuse pour le lecteur et lui aurait masqué la continuité d'inspiration que l'on peut très vite percevoir. Aussi avons-nous choisi d'esquisser un classement sommaire des plaques centrales en forme de mandorle polylobée qui reviennent le plus fréquemment. Volontairement, nous nous sommes arrêté à la structure des compositions et avons laissé de côté la diversité que manifestent les formes végétales — fleurs ou feuilles — qui ont été employées [35]. En dessinant le tracé des tiges porteuses, dans le cas des décors de « bouquets », nous avons éliminé les bifurcations terminales quand elles ne constituaient qu'une enjolivure. Faute d'être suffisamment représentées dans l'échantillon dont nous disposions, deux séries n'ont pas été intégrées à cette esquisse ; il s'agit d'une part des fers à décor de *bouquet naturaliste*, qui semblent avoir rencontré un certain succès en Inde notamment, et des reliures du siècle dernier originaires des confins irano-indiens et qui présentent des traits distinctifs particulièrement marqués [36].

Pour que cette ébauche de classement soit plus complète, il aurait fallu y adjoindre une étude parallèle des plaques employées pour les pendentifs, les écoinçons et le recouvrement ; cela n'a pas été possible car nous n'avons pas eu à notre disposition un nombre suffisant de reliures présentant un jeu complet et homogène des divers fers, soit qu'une partie de la reliure — rabat et recouvrement — ait disparu, soit que, dès le début, seule une partie des décors possibles ait été employée par l'artisan — pour des raisons de format par exemple. Malgré l'insuffisance des données dont nous avons pu disposer, nous pensons que certaines plaques ont pu servir dans deux fonctions, apparaissant tantôt sur les plats comme plaque centrale, tantôt sur le recouvrement, en tant que fleuron axial. Quand ces décors revenaient relativement souvent sur les plats, nous avons considéré que cela autorisait leur intégration à notre esquisse de classement, en signalant la dualité de leur emploi. Pour achever le catalogue des lacunes des paragraphes qui suivent, il manque également une chronologie des décors, mais les données dont nous disposons actuellement sont par trop restreintes pour qu'il soit possible de proposer mieux qu'une datation manuscrit par manuscrit ; les types que nous présenterons appartiennent tous à une période qui s'étend du début du XVI^e^ s. jusqu'au XIX^e^ s., à l'exception probable d'un type [37]. Nous soulignerons ici l'importance des collections occidentales qui, comme celle de la Bibliothèque Nationale, ont été constituées à date ancienne ; connaissant en effet la date d'achèvement de la copie d'un manuscrit et possédant, grâce à l'étude des fonds, la date d'entrée de ce même manuscrit dans la collection, le chercheur dispose très souvent d'une localisation chronologique assez précise de la reliure.

Notre échantillon initial, constitué par l'ensemble des manuscrits du Coran, a été enrichi par la recherche d'autres spécimens à l'intérieur du fonds des manuscrits orientaux ; nous avons ainsi ajouté de nouveaux types ou trouvé des exemples plus lisibles. Occasionnellement, nous avons puisé à des publications antérieures.

Pour simplifier les renvois, nous avons adopté la classification et les abréviations suivantes : les plaques ont été divisées en deux groupes, selon la présence (**N**) ou l'absence (**O**) du motif de *nuages*. A l'intérieur de ces deux ensembles, nous avons introduit une seconde division selon que la plaque s'organise de manière symétrique (**S**) ou asymétrique (**A**) ; dans le premier cas, il convient de distinguer les dessins qui sont symétriques selon un seul axe, vertical (**v**) ou horizontal (**h**), et ceux qui le sont par rapport aux deux (**d**). Dans le second cas, la liberté que laisse à l'artiste l'absence de symétrie a été abondamment mise à profit ; aussi la situation est-elle plus complexe et ne permet finalement de distinguer que deux groupes d'après l'emplacement du point de départ du bouquet, à la base (**i**) ou sur le côté de la mandorle (**l**). Pour le reste, il faudra décrire individuellement chacun des cas. Notons sans plus tarder que l'une des causes principales de confusion tient au fait que ces motifs asymétriques sont utilisés dans deux présentations, ce qui est peut-être dû à la reproduction de fers à partir de frottis retournés. Sur plus d'une reliure, des plaques centrales à décor asymétrique ont été estampées la tête en bas (par rapport au volume), ce qui introduit une difficulté supplémentaire, quoique moins difficile à surmonter. Pour résumer schématiquement notre propos, les plaques seront donc présentées selon l'ordre suivant :

35. Pour l'étude de ces motifs floraux, voir par ex. : AKAR (A.) et KESKINER (C.), *Türk süsleme sanatlarinda desen ve motif*, Istanbul, 1978.
36. Cf. AFŠĀR, pl. 7 B, 14 B et 31.
37. OSd n° 1, fig. 1 à 3 et 7 à 9.



I) Plaques à motif de « nuages » (**N**).

A) *Symétriques* (**NS**).

a) Symétriques par rapport à l'axe vertical (**NSv**).

Nous retiendrons deux groupes principaux :

1. — Plusieurs décors rencontrés (fig. 1 à 6 et 10 [38]) reposent sur l'emploi d'une boucle fermée, tantôt isolée, tantôt combinée avec une seconde ou avec des « nuages » en écharpe. On remarquera que revient avec une relative fréquence une composition trilobée (cf. fig. 1, 2, 3, 5 et 6). Il existe, nous semble-t-il, une certaine parenté d'inspiration entre NSd, fig. 1 et NSv, fig. 10 ainsi qu'avec NSv, fig. 4 — mais dans une moindre mesure dans ce dernier cas.

2. — Dans le second groupe (fig. 7 à 9 [39]), le motif principal est schématiquement en forme de X ; certaines plaques pourraient presque être rangées à l'intérieur de la famille NSd en raison de leur disposition : c'est le cas de notre premier exemple (fig. 7). Dans le dernier, le motif en X est répété sur deux niveaux (fig. 9).

b) Symétriques par rapport à l'axe horizontal (**NSh**).

Les compositions de cette famille font usage du motif des « nuages en écharpe » qui, selon les cas, passent ou non par le centre de la mandorle. Le décor du fond est également symétrique, ce qui, on le verra, n'est pas le cas des types NA, fig. 1 et 2, par exemple. Mais tout comme ces derniers, les plaques NSh semblent employer des motifs de tige florale qui ne sont pas sans évoquer des décors rencontrés isolément (cf. l'ensemble OS).

1. — Sous sa forme la plus simple (fig. 3), le décor consiste en un « nuage » en S passant par le centre de la figure ; les boucles sont plus ou moins fermées (fig. 4 et 5) [40].

2. — L'introduction de deux petits « nuages » annexes (fig. 2, 6 et 7 [41]) permet une meilleure utilisation de l'espace de la mandorle ; l'organisation ne diffère cependant pas beaucoup de ce qui avait été observé pour le type précédent (cf. fig. 2 et 7).

3. — Dans le dernier cas (fig. 1), il s'agit de deux « nuages » indépendants l'un de l'autre ; le centre de la mandorle continue toutefois à être indiqué par une rosette [42].

c) Symétriques par rapport aux deux axes (**NSd**).

Trois grands groupes peuvent être distingués selon que les « nuages » sont disposés en quadrilatère, en motif cruciforme ou encore en quatre boucles/éléments indépendants.

1. — Le premier type (fig. 7 et 8, 10 et 11 [43]) est assurément l'un des motifs de plaque qui ont connu le plus de succès ; les « nuages » s'y organisent de manière à dessiner une forme de *table de violon*, avec deux profondes échancrures latérales. Les terminaisons inférieure, supérieure et latérales connaissent d'innombrables et légères variations dont nous donnons ici trois exemples à titre indicatif (cf. fig. 8, 10 et 11). Le fond, faut-il le préciser, est également doublement symétrique.

2. — Le motif dominant de notre second type (fig. 1 [44]) est un « nuage » qui dessine un rectangle ; il est

38. Fig. 1 d'après Arabe 449 ; on comparera avec un motif analogue sur un plat en céramique d'Iznik (Çinili Köşk 41/9) daté de la dernière décennie du xvᵉ s. (*Anat. Civ.*, n° E 32, p. 124) et avec une lampe provenant du Dôme du Rocher, datée de 956/1549 et conservée au British Museum (87-5-16-1), cf. A. Lane, The ottoman pottery of Iznik, dans *Ars Orientalis* II, 1957, p. 268-269, fig. 42 et J. Carswell, Ceramics, p. 93 et pl. 87, in Y. Petsoupoulos, *Tulips, arabesques and turbans*, Londres, 1982. Fig. 2, d'après Arabe 934. Fig. 3 : à comparer avec un motif qui apparaît sur un plat en céramique d'Iznik (coll. Tevfik Kuyas, n° 64) daté de la seconde moitié du xviᵉ s. (*Anat. Civ.*, n° E 159, p. 202). Fig. 4 : d'après Arabe 714. Fig. 5 : d'après Arabe 463 ; on comparera avec Haldane, pl. 161 où cette plaque est employée comme fleuron axial. Fig. 6 : d'après Arabe 516. Fig. 10 : d'après Arabe 863. On comparera avec d'autres motifs de céramique dans A. Lane, *op. cit.*, fig. 24 et 29.

39. Fig. 7 : d'après Persan 344. Fig. 8 : d'après Arabe 3024 ; à comparer avec Haldane, pl. 87. Fig. 9 : d'après Arabe 474.

40. Fig. 3 : d'après Arabe 679 ; fig. 4 : d'après Arabe 724 ; leur disposition n'est pas sans rappeler des motifs « au dragon », par ex. Haldane, pl. 101. Fig. 5 : d'après Arabe 894.

41. Fig. 2 : d'après Suppl. Turc 1063 ; à comparer avec Haldane, pl. 162. Fig. 6 : d'après Arabe 515. Fig. 7 : d'après Arabe 769.

42. Fig. 1 : d'après Arabe 770.

43. Fig. 7 : d'après plusieurs reliures ; à titre d'indication, on pourra comparer avec Çığ, pl. XIX et XXIII ; James, *Qur'ans*, n° 109 ; Bosch *et alii*, IBB, n° 83 et 85 ; Haldane, pl. 132, 134 et 166. Fig. 8 : d'après Arabe 1507 ; une variante analogue se trouve dans Bosch *et alii*, *IBB*, n° 90. Fig. 10 : d'après Arabe 2432. Fig. 11 : d'après Arabe 1161 ; à rapprocher de Çığ, pl. XX.

44. Fig. 1 : d'après Persan 265.

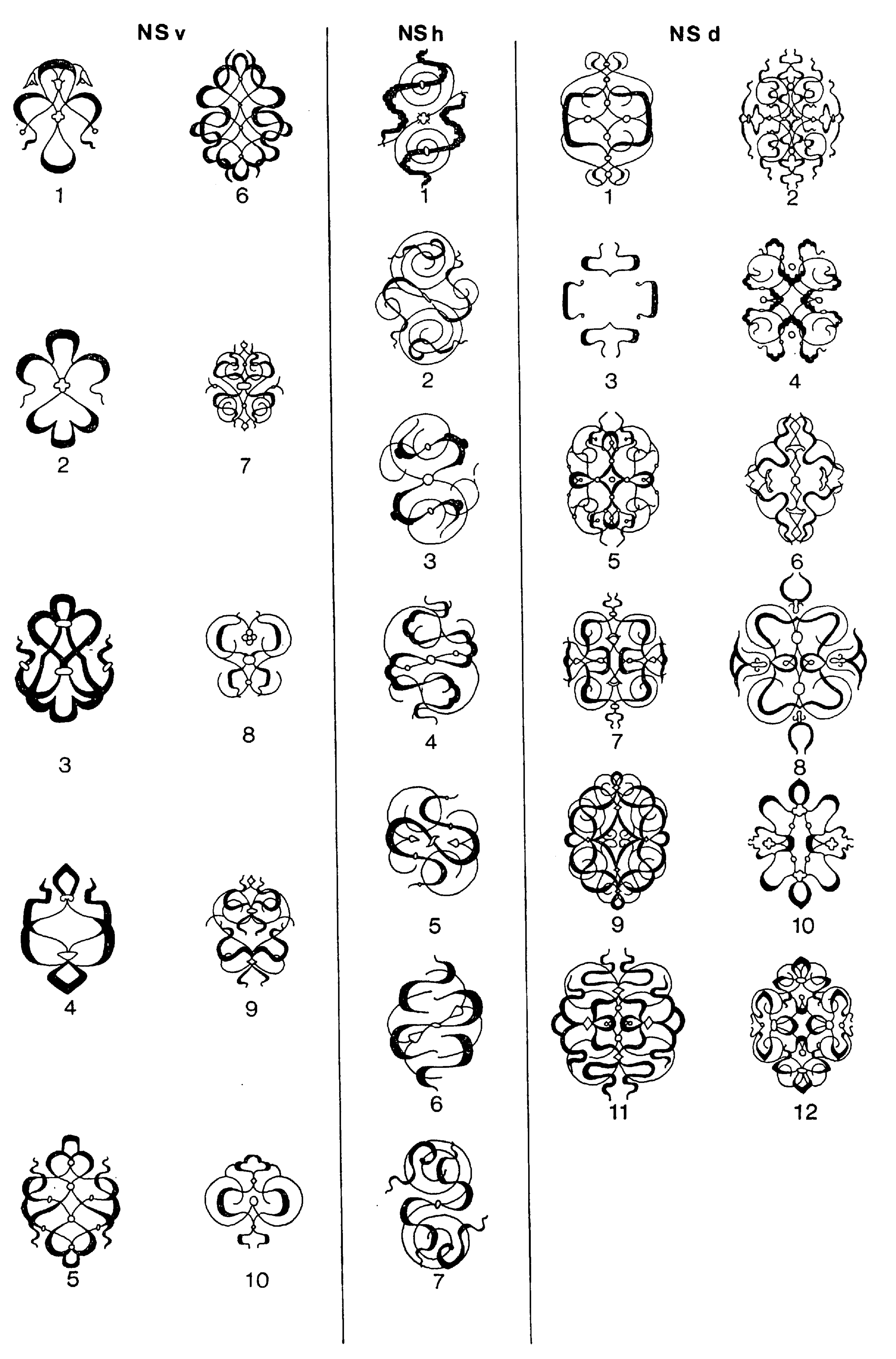


Fig. NSv, nº 1 à 10 ; fig. NSh, nº 1 à 7 ; fig. NSd, nº 1 à 12.

possible de l'invoquer soit comme une variante, soit comme un archétype de la composition précédente. Ainsi que nous l'avons indiqué plus haut, il peut également être rapproché de NSv, fig. 10 et, à un moindre degré, de NSv, fig. 4.

3. — La disposition cruciforme (fig. 2, 5 et 9 [45]) s'achève par des boucles flanquées de fins « nuages » ; dans une variante (fig. 9), le motif initial est rendu plus complexe par l'adjonction de figures qui tracent approximativement deux quadrilatères intersécants.

4. — Le troisième groupe est formé par des compositions qui reposent sur l'emploi de quatre « nuages » indépendants. Dans un premier exemple (fig. 4 [46]), chacun d'eux est placé à cheval sur les axes de la mandorle ; dans le second en revanche, chaque élément occupe un quart de la figure (fig. 6 [47]).

5. — Il nous reste à évoquer un dernier cas qui est apparenté à celui de NSd, fig. 4, décrit dans le paragraphe précédent ; la différence tient au fait que les « nuages », au lieu de flotter en écharpe forment chaque fois une boucle fermée (fig. 12 [48]).

B) *Asymétriques* (**NA**).

Dans l'ensemble qui est présenté maintenant, les formes de « nuages » rencontrées appartiennent toutes au type *en écharpe*. Elles peuvent être symétriques ou asymétriques, de même que le décor qui constitue le fond. A partir des trois combinaisons possibles (seules trois d'entre elles s'inscrivent dans l'ensemble NA), on rencontre diverses variations dont nous avons relevé quelques exemples.

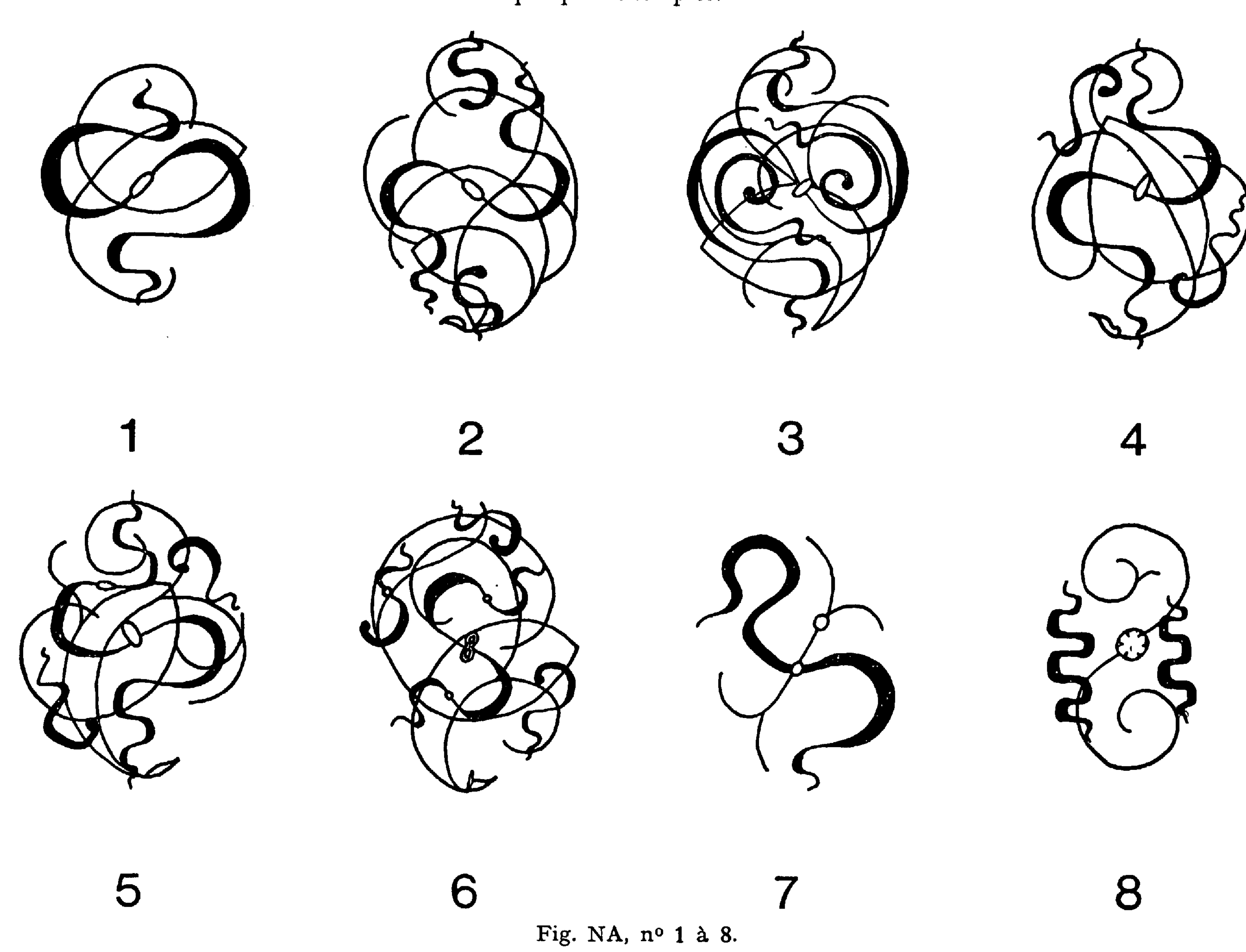


Fig. NA, nº 1 à 8.

45. Fig. 2 : d'après la reproduction de TIEM 2191, dans Çığ, pl. VII ; comparer avec Çığ, pl. XII et XV et Haldane, pl. 100. Fig. 5 : d'après Arabe 454 ; à comparer avec Haldane, pl. 160. Fig. 9 : d'après Persan 277.
46. Fig. 4 : d'après Arabe 2967.
47. Fig. 6 : d'après Arabe 1454.
48. Fig. 12 : d'après Arabe 3013.

1. — Le cas le plus fréquent semble-t-il, est celui d'un « nuage » en S, symétrique par rapport au centre, disposé sur un fond asymétrique qui, dans notre exemple (fig. 1), appartient au type *à la tige brisée* [49].

2. — Comme dans NSh 2 (cf. NSh, fig. 2, 6 et 7), deux petits « nuages » annexes sont ajoutés au type simple ; dans ce groupe, ils restent symétriques (fig. 2 [50]). On remarquera une composition particulière (fig. 3 [51]) dans laquelle ces « nuages » viennent s'inscrire à l'intérieur des profondes sinuosités du S principal.

3. — Les « nuages » annexes peuvent, à la différence de ceux du groupe précédent, adopter un tracé asymétrique ; le fond continue à être formé par un bouquet asymétrique (fig. 4 et 5 [52] ; dans l'un et l'autre cas, on reconnaît une composition *à la tige brisée*). Par un développement naturel, on rencontre une plaque où figurent trois petits « nuages » (fig. 6 [53]).

4. — On trouve également des cas où le « nuage » suit un tracé asymétrique et se détache sur un fond qui, lui, est cette fois symétrique (fig. 7 [54]).

5. — Également sur un fond symétrique, on trouve enfin deux « nuages » asymétriques (fig. 8 [55]).

II) Plaques dont le décor est dépourvu du motif de « nuages » (**O**).

A) *Symétriques* (**OS**).

a) *Symétriques par rapport à l'axe vertical* (**OSv**).

1. — Le premier groupe comprend les plaques qui présentent un motif qui n'est pas sans évoquer une tête de chardon (fig. 1 [56]) ; souvent, une guirlande enserre ce décor.

2. — Nous rapprochons de l'exemple précédent un groupe de compositions où nous croyons reconnaître, superposées, plusieurs têtes de chardon (fig. 2 [57]).

3. — Dans le dernier groupe, on retrouve le motif des feuilles bifurquées que l'on rencontre dans plusieurs des types classiques OSd (fig. 3 et 4 [58]).

b) *Symétriques par rapport à l'axe horizontal* (**OSh**).

Dans cette famille de plaques, les compositions s'organisent autour d'un S — une tige passant par le centre de la mandorle et décrivant de part et d'autre deux sinuosités d'importance variable. Ce motif fondamental peut être inversé ; on rencontrera donc tantôt S, tantôt S.

1. — Une première série de types rassemble des plaques sur lesquelles l'élément fondamental, le S, est pourvu de terminaisons d'une complexité croissante : à coté d'un exemple de bifurcation terminale élémentaire (fig. 2), on remarquera des plaques où l'une des tiges issues de la bifurcation (fig. 3), voire les deux (fig. 4), donne à son tour naissance à deux rameaux [59]. Dans un cas, l'un de ceux-ci décrit lui aussi une boucle qui vient presque fermer le cercle (fig. 5 [60]).

2. — Un second groupe est constitué par des plaques sur lesquelles, indépendamment des éventuelles bifurcations finales, une seconde tige fait son apparition. Elle peut prendre naissance à mi-chemin entre le centre de la mandorle et l'extrémité de la tige principale en S (fig. 1 [61]). Le plus souvent, son origine est le centre même de la figure ; son tracé semble suivre une courbure inverse de celle du S principal (fig. 7 à 9 [62]). Dans un cas, elle décrit à son tour un S (cf. fig. 9).

3. — Une composition relativement fréquente associe la *tige brisée* et le S. Ce dernier forme comme précédemment la base du décor ; peu avant l'endroit où il atteint le point de son tracé le plus éloigné du centre, une tige se détache, se « brise » — pratiquement dans la pointe de la mandorle — et revient vers le centre pour se divi-

49. Fig. 1 : d'après Arabe 1854.
50. Fig. 2 : d'après Arabe 1132.
51. Fig. 3 : d'après un ms. d'une collection privée.
52. Fig. 4 : d'après Arabe 538 ; on se reportera à Çığ, pl. XXIX et à James, *Qur'ans*, n° 111, qui présente une autre variante. Fig. 5 : d'après Arabe 1124.
53. Fig. 6 : d'après Arabe 1045 ; on trouve dans Haldane, pl. 80, 131 et 148 un groupe de plaques avec cinq « nuages » asymétriques.
54. Fig. 7 : d'après Arabe 938.
55. Fig. 8 : d'après Arabe 839.
56. Fig. 1 : d'après Arabe 448, cf. pl. XIII B.
57. Fig. 2 : d'après Arabe 3006.
58. Fig. 3 : d'après Arabe 471. Fig. 4 : d'après Arabe 957.
59. Fig. 2 : d'après Arabe 1458. Fig. 3 : d'après Arabe 1005. Fig. 4 : d'après Arabe 2854.
60. Fig. 5 : d'après Arabe 2771.
61. Fig. 1 : d'après Arabe 643.
62. Fig. 7 : d'après Arabe 740 ; à comparer avec Haldane, pl. 78. Fig. 8 : d'après Arabe 2711. Fig. 9 : d'après Arabe 1497.

OSv

1

2

3

4

OS h

1 7

2 8

3 9

4

5 11

6

OS d

1 7

2 8

3 9

4 10

5 11

6 12

13

Fig. OSv, nº 1 à 4 ; fig. OSh, nº 1 à 11 ; fig. OSd. nº 1 à 13.

ser en deux rameaux. L'un d'eux se poursuit jusqu'à la hauteur du centre et produit à son tour deux nouvelles tiges (fig. 6 [63]).

4. — Signalons pour finir un exemple curieux dans lequel les extrémités des branches du S fondamental, commun à toutes ces compositions, se développent en direction de l'autre moitié de la mandorle au point que l'on pourrait décrire la figure en disant qu'elle est composée de deux S, en contact l'un avec l'autre au moyen de leurs extrémités au centre de la mandorle (fig. 11 [64]).

c) *Symétriques par rapport aux deux axes* (**OSd**).

Cette famille de plaques, qui a joui, semble-t-il, d'une faveur constante, compte en son sein l'un des types les plus populaires, à l'égal de la composition de « nuages » *en table de violon* (cf. NSd, fig. 7) : il s'agit de la figure formée par quatre feuilles bifurquées placées, pour parler de manière schématique, aux extrémités des branches d'un X. Nous avons présenté parallèlement des motifs floraux qui comptent peut-être parmi les développements postérieurs de ce type.

1. — Celui-ci et ses variantes (fig. 1 à 3 et 7 à 9) sont très largement diffusés, tant dans le domaine de la reliure que dans d'autres arts [65] ; le motif des quatre feuilles bifurquées, quelle que soit leur orientation — vers l'extérieur ou affrontées par paires, se retrouve sous des formes très diverses et accompagné d'un décor plus ou moins important selon la dimension de la plaque et le talent du graveur. Certains exemples sont d'une richesse et d'un raffinement extrêmes — c'est le cas du manuscrit BN Persan 67 ; d'autres en revanche sont assez frustes, le souvenir du motif initial étant le plus souvent limité à une reproduction schématisée des quatre feuilles bifurquées [66]. Ce type compte parmi les plus anciens de ceux qui apparaissent à l'intérieur de plaques en forme de mandorle ; sa persistance n'en est que plus remarquable quand on constate que certaines de ses variantes sont encore utilisées de nos jours en Turquie pour le décor de reliures.

2. — Certains des fers de ce groupe (fig. 5 et 6, 11 et 12, en particulier ces deux derniers [67]) pourraient être rapprochés de ceux de la série précédente, n'était le décor floral souvent naturaliste qui semble constituer leur répertoire propre. On remarquera en effet la similitude de la composition, les feuilles bifurquées et les motifs intermédiaires — généralement trilobés dans le type initial — étant remplacés par une fleur plus ou moins stylisée. La fig. 6 fait apparaître une variante où sont introduites, aux deux extrémités de l'espace de la mandorle, deux fleurs supplémentaires : peut-être s'agit-il d'une transition vers le type suivant.

3. — Cette plaque (fig. 10 [68]) présente un décor constitué de huit fleurs disposées sur un cercle périphérique autour d'une fleur centrale ; les divers éléments sont reliés entre eux par un réseau de tiges.

4. — La dernière composition conserve la disposition des fleurs sur les axes ; chacune d'elles est encadrée par deux palmes allongées (fig. 13 [69]).

B) *Asymétriques* (**OA**).

Les compositions qui ont été rangées dans cet ensemble peuvent être grossièrement définies comme des *bouquets* [70] ; en effet, lorsque deux tiges — ou davantage — apparaissent, leur point de départ est identique, souvent souligné par la présence d'une feuille qui joue le rôle d'un lien. Ainsi que nous l'avons signalé, une série manque dans notre présentation : les *bouquets naturalistes*, qui semblent avoir connu une certaine vogue en Iran et en Inde [71], n'ont pas pu être intégrés au classement faute d'un nombre suffisant d'exemples de plaques qui aurait pu permettre de juger de l'existence de types récurrents. Par ailleurs, le tracé des tiges que nous avons retenu exclut les éventuelles bifurcations terminales constituées par deux feuilles partant de la tige proprement dite.

63. Fig. 6 : d'après Arabe 1655 ; à comparer avec HALDANE, pl. 138.

64. Fig. 11 : d'après AFŠĀR, pl. 10 B ; on trouve dans HALDANE, pl. 164, une plaque qui rappelle ce tracé mais comporte une « brisure » très particulière de la tige.

65. Fig. 1 : d'après Arabe 992 ; ce type de décor (*rūmī*) apparaît dans d'autres domaines de l'art : E. GRATZL (*in SPA*, p. 1987) et E. KÜHNEL (*Islamische Kleinkunst*, Bibliothek für Kunst- und Antiquitätenfreunde, t. XXV, Berlin, 1963, p. 83) ont attiré l'attention sur la reprise de ce motif sur les tapis à médaillon et on le retrouvera sur la céramique (cf. par ex. J. CARSWELL, *op. cit.*, fig. 61 a et pl. 85). Fig. 2 : d'après la partie centrale de la plaque d'Arabe 620 ; à comparer avec des exemples légèrement différents dans HALDANE, pl. 82, 109 et 113, fig. 21 et 27. Fig. 3 : d'après la partie centrale de la plaque d'Arabe 1638. Fig. 7 : d'après la partie centrale de la plaque d'Arabe 433. Fig. 8 : d'après Arabe 956 ; à rapprocher de TIEM 402, cf. ÇIĞ, pl. IV et *Anat. Civ.*, nº E 12, p. 113. Fig. 9 : d'après la partie centrale de la plaque d'Arabe 1460.

66. Un excellent exemple est fourni par BOSCH *et alii*, *IBB*, p. 70, fig. 11 : on y voit des simplifications (2e rangée du milieu, 1er fer en partant de la gauche) et des motifs beaucoup plus schématisés (rangée inférieure, 2e, 3e, 4e et 7e fers en partant de la gauche).

67. Fig. 5 : d'après Arabe 1490. Fig. 6 : d'après AFŠĀR, pl. 14 A. Fig. 11 : d'après Arabe 837 ; outre des parallèles dans le domaine de la céramique, on trouve des plaques similaires, à décor de fleurs généralement naturaliste, où chacune des fleurs figure à l'intérieur d'un compartiment, comme cloisonnée : cf. ÇIĞ, pl. V (il s'agit d'un contreplat) et HALDANE, pl. 102, 107 et fig. 23. Fig. 12 : d'après Arabe 890 ; cf. pl. XIII D.

68. Fig. 10 : d'après la reproduction du ms. Chicago Or. Inst. A 12048 dans BOSCH *et alii*, *IBB*, nº 84.

69. Fig. 13 : d'après AFŠĀR, pl. 18 B.

70. Motifs *saz*.

71. Cf. *supra*, note 36.

a) Bouquets à départ inférieur (**OAi** et **OAi²**).

Deux compositions l'emportent par le nombre ; la première, que nous avons appelée *bouquets à la tige brisée* (OAi) semble être originaire surtout d'ateliers ottomans. On lui trouve des parallèles dans le domaine du dessin [72] ou de la céramique [73]. En raison de la complexité des plaques et de la possibilité de rencontrer deux formes pour un même dessin — départ des tiges en direction de la gauche ou de la droite, elles sont représentées avec leurs deux orientations.

1. — Il est impropre de parler de bouquet à propos de notre premier type (fig. 1 [74]) qui ne présente qu'un unique rameau décrivant une boucle complexe ; on reconnaît cependant, sous sa forme la plus caractéristique, l'élément propre à la série des bouquets à la *tige brisée*.

2. — Dans notre second exemple de ce groupe, la *tige brisée* est accompagnée par une crosse (fig. 2 [75]).

3. — Une variante relativement fréquente du type précédent présente une crosse d'où se détache une tige annexe plus ou moins développée (fig. 3 et 4 [76]).

4. — La dernière étape de l'exploitation des possibilités de cette combinaison d'une *tige brisée* et d'une crosse consiste à pourvoir chacun des deux rameaux principaux d'une bifurcation (fig. 5 et 6 [77]).

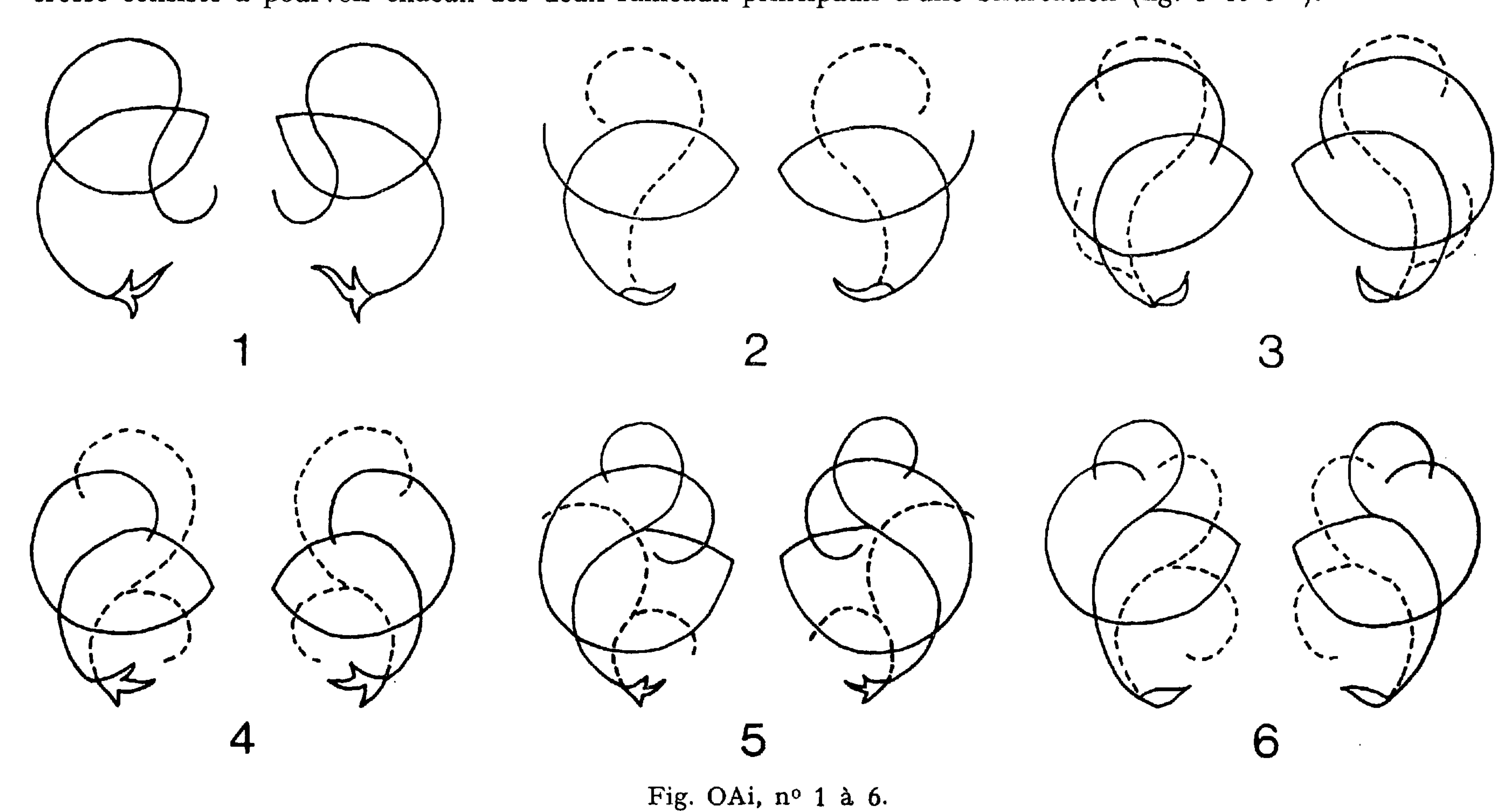


Fig. OAi, n° 1 à 6.

A l'intérieur de la série des plaques *à la tige brisée*, un deuxième ensemble réunit des exemplaires où a été introduite une tige supplémentaire. Comme dans les cas précédents, on retrouve le même développement des divers éléments constitutifs à partir de la composition la plus simple.

5. — Celle-ci consiste en un motif où les trois tiges ne présentent aucune bifurcation (fig. 7 [78]) ; deux d'entre elles ont la même direction de départ et contrastent avec la troisième.

72. Cf. une composition de Valī Ǧān (Topkapi Sarayi Muzesi Kütüphane, H 2168, f° 15 r°) dans *Anat. Civ.*, n° E 178, p. 217 ; de même, deux dessins datés de 1550-1570 par D. Duda (provenance : Tabrīz ou Istanbul) dans *Die illuminierten Handschriften und Inkunabeln der österreichischen Nationalbibliothek*, *Islamische Handschriften I*, *Persische Handschriften*, Cod. Mixt. 313, f° 11 v° (p. 118-119, Abb. 360) et 46 r° (p. 150-151, Abb. 388). F. Richard nous signale un dessin à la plume qui figure dans l'album safavide BN Supp. Persan 1171, f° 40 r°, constitué à Tabrīz ou Ispahan vers 1580-1600 ; on y retrouve le thème de la brisure.

73. Cf. A. Lane, *op. cit.*, fig. 36 ; J. Carswell, *op. cit.*, pl. 89, 100 et 104 ; *Anat. Civ.*, n° 46, p. 135 (Çinili Kösk 41/480, coll. Tevfik Kuyas, n° 11) et peut-être E 161, p. 202 (coll. Tevfik Kuyas, n° 66).

74. Fig. 1 : d'après Arabe 1989 ; à comparer avec Haldane, fig. 17.

75. Fig. 2 : d'après Arabe 854.

76. Fig. 3 : d'après Arabe 1372. Fig. 4 : d'après Arabe 1971 ; à rapprocher de Haldane, pl. 93 et 137.

77. Fig. 5 : d'après Arabe 990 ; à comparer avec Haldane, pl. 152. Fig. 6 : d'après Arabe 2540 ; à rapprocher de Çığ, pl. IX (variante) et XVIII ; et Haldane, pl. 141 et 147 ; voir pl. XIII A.

78. Fig. 7 : d'après Arabe 1902.

6. — Dans notre exemple suivant, deux bifurcations interviennent : la première se place sur la *tige brisée*, la seconde sur l'un des deux autres rameaux (fig. 8 et 9 [79]) ; dans l'un des cas présentés (fig. 8), la *tige brisée* donne naissance à deux rameaux annexes.

7. — Une troisième étape dans l'exploitation des possibilités du motif consiste à introduire une bifurcation sur la troisième tige (fig. 10 [80]).

Avant de considérer une nouvelle série où le départ du bouquet se situe dans la pointe inférieure de la mandorle, nous examinerons un cas particulier ; il s'agit de plaques où le dessin ne présente d'abord qu'un unique rameau, le ou les autres faisant leur apparition au point d'intersection de la tige principale avec son retour. Le départ est donc en quelque sorte « retardé ».

8. — Dans le premier exemple, de même que dans le suivant, la *tige brisée* recoupe son tracé initial, comme c'est la règle pour ce motif ; le point d'intersection, souligné par la présence d'un motif végétal, sert de point d'origine au second rameau. La plaque fait apparaître, outre la *tige brisée*, un rameau qui se divise en deux (fig. 11 [81]).

9. — La différence entre ce type et le précédent tient à la présence d'une bifurcation sur les deux tiges (fig. 12 [82]).

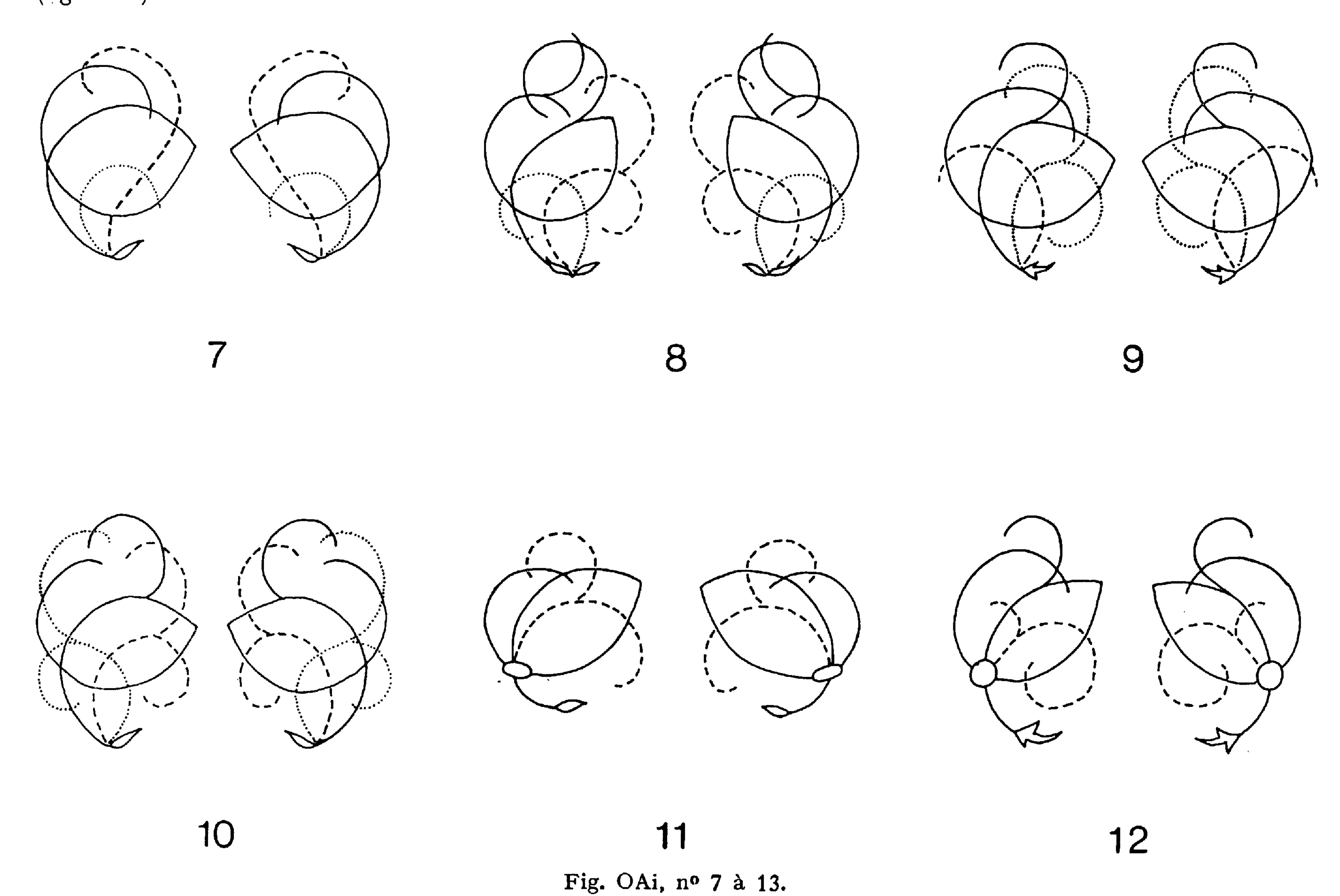


Fig. OAi, n° 7 à 13.

Dans la composition des plaques, la *tige brisée* s'est jusqu'à présent toujours trouvée placée contre le bord de la mandorle. Dans la série que nous présentons maintenant, cette place est prise par une autre tige qui vient s'insérer dans cet espace.

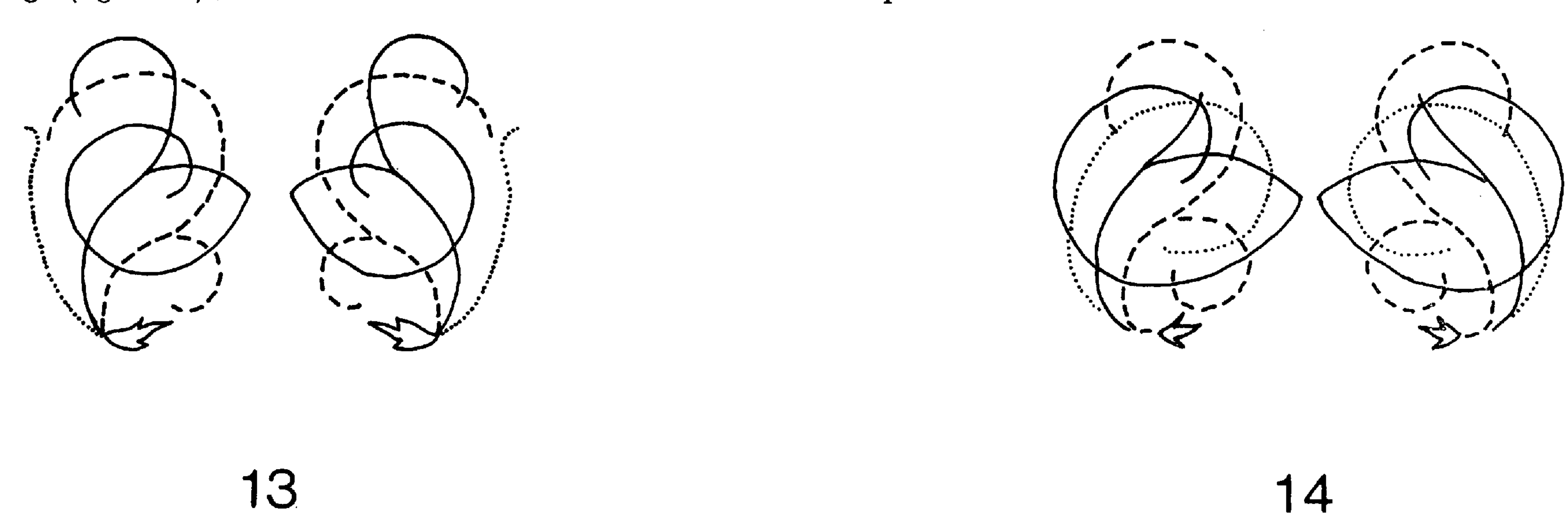
10. — Notre premier type évoque le dessin de OAi n° 4 (fig. 5 par ex.) ; cependant, une troisième tige longe le bord de la mandorle et vient à la rencontre de l'une des extrémités de la crosse (fig. 13 [83]).

79. Fig. 8 : d'après Arabe 636 ; à comparer avec ÇIĞ, pl. XIII. Fig. 9 : d'après Arabe 1646.
80. Fig. 10 : d'après Arabe 1913.
81. Fig. 11 : d'après Arabe 2831.
82. Fig. 12 : d'après Arabe 2732.
83. Fig. 13 : d'après Arabe 1168.

11. — La composition précédente est développée par prolongation du tracé de la troisième tige (fig. 14 [84]) ; sur l'exemple que nous présentons, le départ de celle-ci est malaisément discernable.

12. — Inversant le rapport entre les trois rameaux, certaines plaques en viennent à compter deux *tiges brisées* ; la seconde se ferme complètement sur elle-même, tandis que le troisième élément est réduit à des proportions infimes (fig. 15 [85]).

13. — Le dernier type présente également deux brisures, mais elles apparaissent toutes deux sur la même tige (fig. 16 [86]) ; les deux autres rameaux suivent un tracé simple.



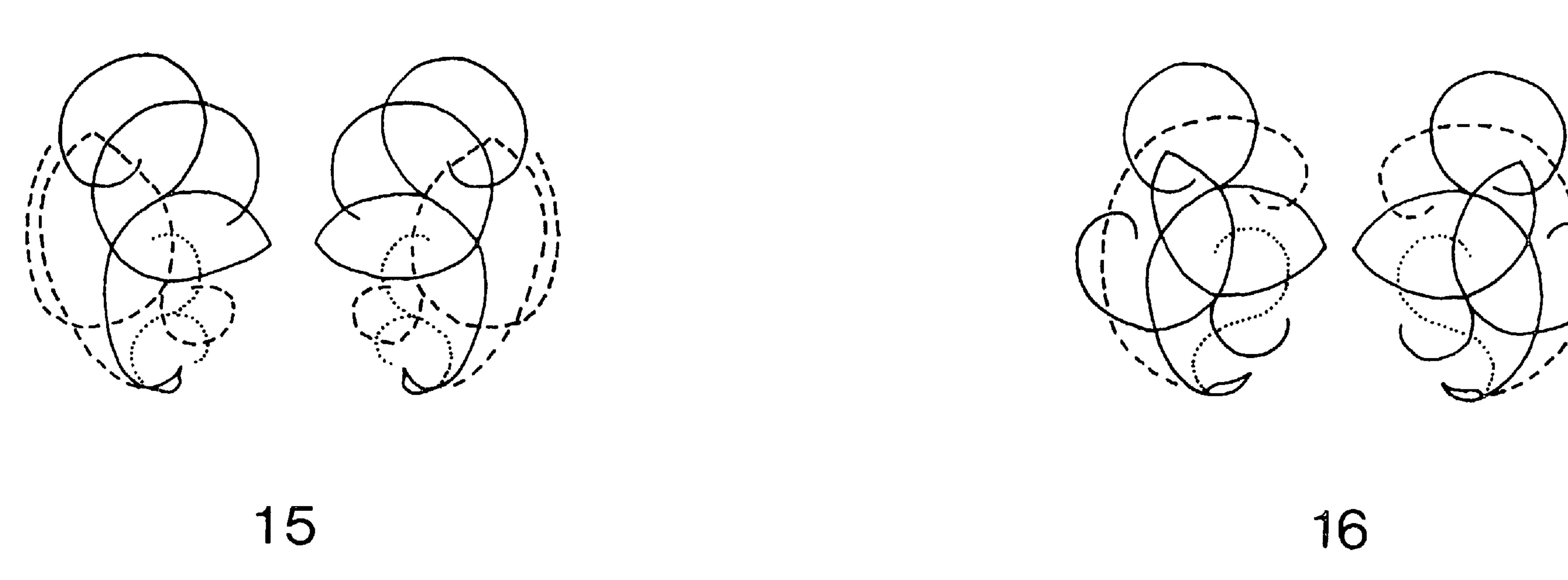


Fig. OAi, n° 13 à 16.

La seconde série de compositions de bouquets à départ inférieur fait intervenir des tiges ployées *en crosse* (OAi²) selon des procédés analogues à ceux que nous avons antérieurement rencontrés.

1. — La forme simple, relativement fréquente, est composée de deux rameaux courbés en sens inverse (fig. 1 [87]).

2. — Dans un second type, celle des deux tiges qui s'élève en passant par la partie centrale de la mandorle présente une bifurcation à cet endroit (fig. 2 [88]).

3. — La composition précédente est augmentée d'une troisième tige dont le tracé est analogue à celui du rameau qui se divise en deux, mais reste d'une taille inférieure (fig. 3 [89]).

84. Fig. 14 : d'après Arabe 849.
85. Fig. 15 : d'après Arabe 2847.
86. Fig. 16 : d'après Arabe 442.
87. Fig. 1 : d'après Arabe 1501 ; voir pl. XIII C, une variante apparaît dans HALDANE, fig. 28.
88. Fig. 2 : d'après Arabe 428.
89. Fig. 3 : d'après Arabe 929.

4. — Une autre variation à partir du type OAi^2 présenté sur la fig. 2 consiste à placer un rameau annexe sur la partie inférieure de l'autre crosse au lieu d'introduire une troisième tige (fig. 4 [90]).

5. — Sur cette plaque, à trois tiges comme OAi^2, fig. 3, deux rameaux de tracé analogue mais inverse sont associés dans la composition ; tous deux présentent une bifurcation, à la différence du troisième dont la crosse est moins accentuée que dans les exemples précédents (fig. 5 [91]).

6. — Revenant à notre motif initial, il nous reste à envisager les variations possibles à partir de la tige qui n'a pas porté de rameau annexe, sauf pour la plaque OAi^2, fig. 4. Mais, à la différence — essentielle — de cette dernière, la bifurcation se trouve cette fois au point le plus haut atteint par la crosse à l'intérieur de la mandorle (fig. 6 [92]).

7. — Aux deux tiges du type précédent vient s'ajouter une troisième qui présente une bifurcation dans la partie inférieure de la composition (fig. 7 [93]).

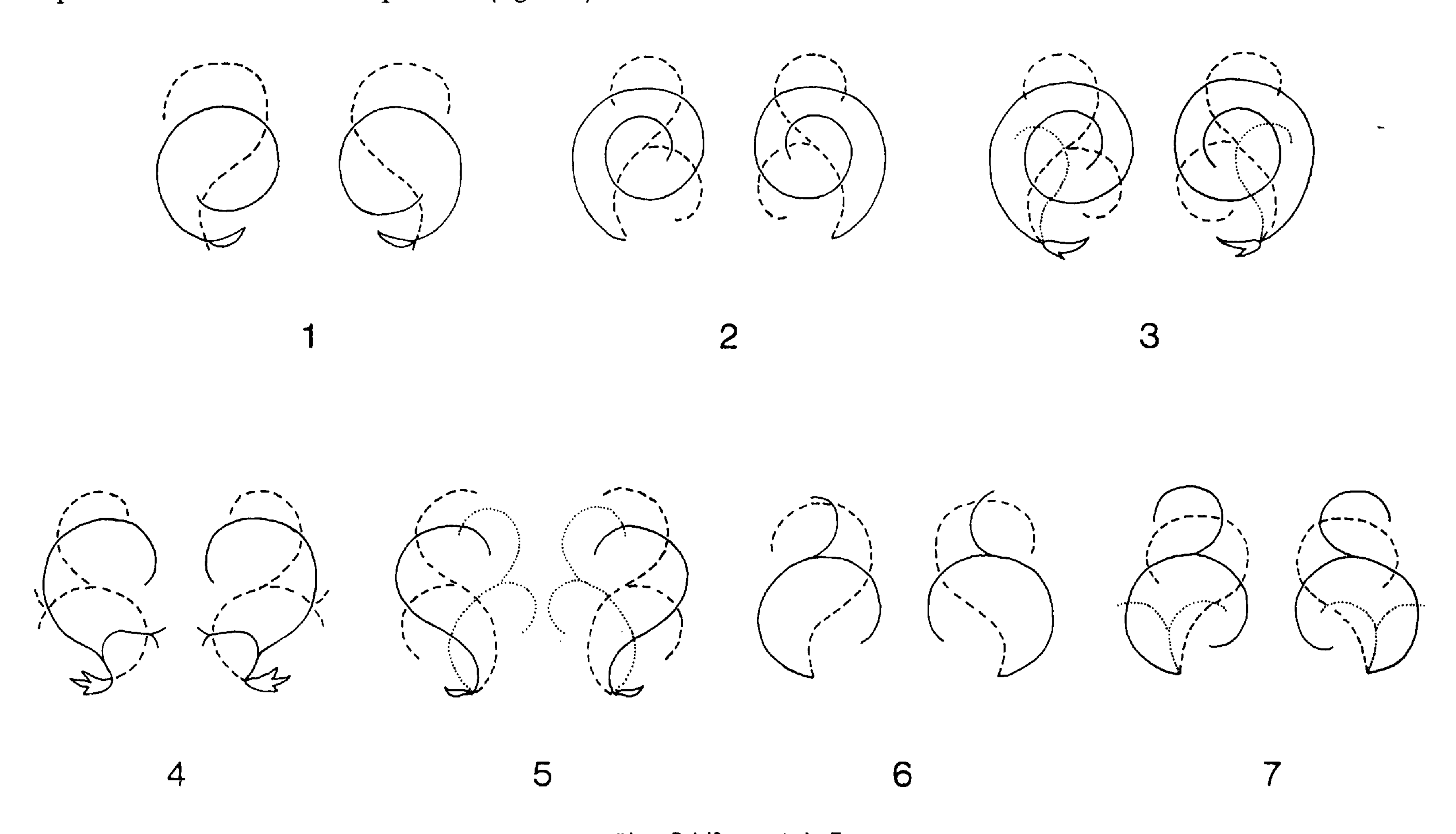


Fig. OAi^2, n° 1 à 7.

b) *Bouquets à départ latéral* (**OAl**).

Ces fers, bien qu'utilisés dans le sens habituel (c'est-à-dire avec leur grand axe vertical), se distinguent du reste des plaques *à bouquet* par l'emplacement du point de départ des tiges, situé approximativement à mi-hauteur et sur le bord. On retrouve néanmoins les mêmes procédés que dans les types décrits précédemment.

1. — Un décor rencontré relativement fréquemment est formé par trois tiges (dans une variante, celle du milieu est dédoublée dès le départ et l'on compte donc quatre tiges) ; l'une d'entre elles est brisée, le plus souvent dans la pointe de la mandorle. Sauf dans la variante déjà signalée, elle se détache de l'amorce d'une crosse qui occupe la partie centrale de la plaque. Une seconde crosse, de direction opposée, décrit presque un cercle et s'achève dans la partie de la mandorle opposée à celle où intervient la brisure. La troisième tige, symétrique à cette grande boucle, suit un tracé assez court et s'achève souvent par une bifurcation (fig. 1 [94]).

2. — Un autre type, également à trois tiges, compte une brisure sur chacun des deux rameaux issus de

90. Fig. 4 : d'après Arabe 1183.
91. Fig. 5 : d'après Arabe 2931.
92. Fig. 6 : d'après Arabe 1803.
93. Fig. 7 : d'après Arabe 1356.
94. Fig. 1 : d'après Arabe 406 ; à comparer avec ÇIĞ, pl. X et peut-être pl. XXI, et HALDANE, pl. 130.

la même tige centrale et qui décrivent des parcours approximativement symétriques mais d'ampleur différente. Les deux autres éléments constitutifs sont deux crosses opposées (fig. 2 [95]).

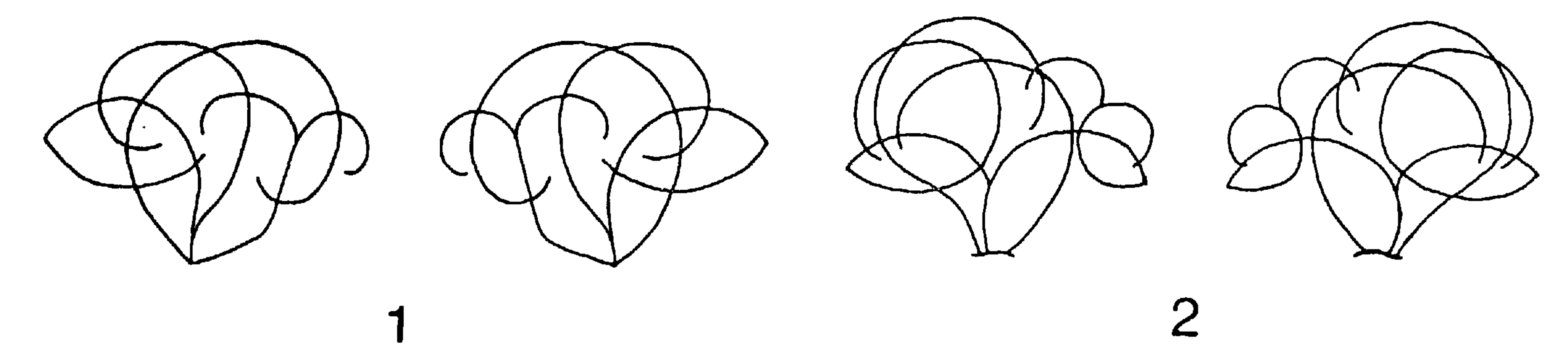


Fig. OA1, n° 1 et 2.

Pour achever ce tableau, il faudrait évoquer le cas de certaines plaques dont l'apparence évoque les compositions de bouquets mais sont en fait constituées par un réseau de tiges désorganisées. Dans les notices, nous parlons de décors « atypiques ». Un autre type nous a également posé un problème : il s'agit de décors où les rameaux se dégagent d'une tige principale et s'élèvent « en espalier » (cf. par ex. le ms. BN Arabe 1503).

95. Fig. 2 : d'après Arabe 600.

ABRÉVIATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

Abbott, *The Rise*	N. Abbott, *The rise of the North arabic script and its ḳur'ānic development, with a full description of the Ḳur'ān manuscripts in the Oriental Institute*, Oriental Institute Publications, t. L, Chicago, 1938.
Afšār	Afšār (Īraǧ), éd., *Ṣaḥḥāfī-ye sonnatī*, Téhéran, 1357/1978.
Anat. Civ.	*Anatolian civilisations*, III, *Seljuk/Ottoman* [exposition, Topkapi Sarayi Müzesi, Istanbul, 1983], Istanbul, 1983.
AW	Mošin (V.), *Anchor Watermarks*, Amsterdam, 1973 (*Monumenta Chartae Papyraceae Historiam illustrantia*, XIII).
B	Briquet (C. M.), *Les filigranes (...) A Facsimile of the 1907 edition (...) ed. by A. Stevenson*, Amsterdam, 1968, 4 vol.
BAH	Bibliothèque archéologique et historique.
Bosch *et alii*, *IBB*	Bosch (Gulnar), Carswell (John) et Petherbridge (Guy), *Islamic bindings and bookmaking*, [exposition, Oriental Institute, Chicago, 1981], Chicago, 1981.
Çiğ	Çiğ (Kemal), *Türk kitap kaplari*, Ankara Üniversitesi Ilāhiyāt Fakültesı, Türk ve Islām San'atlari Tarihi Enstitüsü Yayinlari, t. 4, Ankara, 1953.
Delisle, *Le cabinet des manuscrits*	Delisle (Léopold), *Le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque impériale (nationale), étude sur la formation de ce dépôt...*, Paris, 1868-1881, 4 vol.
EI	*Encyclopédie de l'Islam* (l'indice précise l'édition).
GAL	Brockelmann (C.), *Geschichte der arabischen Literatur*.
Haldane	Haldane (Duncan), *Islamic bookbindings* [exposition, Victoria and Albert Museum, Londres, 1983], Londres, 1983.
Huart, *Calligraphes*	Huart (Cl.), *Les calligraphes et les miniaturistes de l'Orient musulman*, Paris, 1908.
HW	Heawood (Edward), *Watermarks mainly of the 17th and 18th Centuries*, Hilversum, 1950 (*Monumenta Chartae Papyraceae Historiam illustrantia*, I).
James, *Qur'ans*	James (David), *Qur'ans and bindings from the Chester Beatty Library, A facsimile exhibition*, Londres, 1980.
Les arts de l'Iran	*Les arts de l'Iran, l'ancienne Perse et Bagdad*, [exposition, Bibliothèque Nationale, Paris, 1938], Paris, 1938.
Lings, *Quranic art*	Lings (Martin), *The quranic art of calligraphy and illumination*, Londres, 1976.
Lings et Safadi, *Qur'ān*	Lings (Martin) et Safadi (Yasin Hamid), *The Qur'ān* [exposition, British Library, Londres, 1976], Londres, 1976.
Omont, *Missions*	Omont (Henri), *Missions archéologiques françaises en Orient aux XVII*e *et XVIII*e *siècles...*, Paris, 1902, 2 volumes.
Safadi, *Call. Isl.*	Safadi (Yasin Hamid), *Calligraphie islamique*, Paris, 1978.
SPA	Pope (Arthur Upham) et Ackerman (Phyllis), *A survey of persian art*, Londres, 1938-1939.
Trésors d'Orient	*Trésors d'Orient* [exposition, Bibliothèque Nationale, Paris, 1972], Paris, 1972.

Vajda, *Album* — Vajda (Georges), *Album de paléographie arabe*, Paris, 1958.
Vers l'Orient — *Vers l'Orient* [exposition, Bibliothèque Nationale, Paris, 1983], Paris, 1983.
Weisweiler, *IB* — Weisweiler (Max), *Der islamische Bucheinband des Mittelalters*, Beiträge zum Buch- und Bibliothekswesen, t. 10, Wiesbaden, 1962.

AUTRES ABRÉVIATIONS UTILISÉES

BL	British Library.
BN	Bibliothèque Nationale.
CBL	Chester Beatty Library.
Or. Inst.	Oriental Institute, Chicago.
TIEM	Türk ve Islam Eserleri Müzesi, Istanbul.

DESCRIPTION DES MANUSCRITS



OCCIDENT MUSULMAN

296. **Arabe 385.** Pl. XIV B

Coran

Espagne ? 703/1304

Maġribī « andalou »

Texte avec vocalisation en rouge et signes orthoépiques, de forme moderne, en bleu — à l'exception du *hamza* marqué par un point jaune. Des groupes de trois points dorés disposés en triangle séparent les versets ; des *hā'* « coufiques » dorés stylisés marquent les groupes de cinq versets, des cercles dorés avec le mot *'ašr* signalent ceux de dix. En tête de chaque sourate figurent son titre et le nombre de ses versets, en caractères « coufiques » dorés, accompagnés d'une vignette ; pour les S. I et II, ces indications figurent à l'intérieur d'un bandeau, en caractères *ṯuluṯ* dorés sur fond bleu et rouge (fº 2 vº). Chaque *ǧuz'* est signalé par un cartouche ogival placé en marge ; les indications de *saǧda* et de la division en *ḥizb* se trouvent au centre de cercles dorés. Sur chacune des doubles pages initiale et finale (ffº 1 vº et 2 rº ; ffº 129 vº et 130 rº) figure un décor géométrique formé de superposition d'un motif de marelle assise simple et d'un losange, et organisé autour d'une étoile à huit branches centrale. Ces décors sont dessinés par des filets réservés sur un fond d'arabesques dorées. Sur la première page apparaît, au milieu de chacun des côtés une petite étoile à huit branches qui constitue le centre d'une demi-étoile plus importante soulignée par un filet. Le fº 129 vº n'est pas identique à son vis-à-vis, le fº 130 rº, qui reste lui plus proche de la composition initiale (ffº 1 vº et 2 rº), à ceci près que l'étoile centrale est doublée par une seconde étoile plus grande dessinée par une torsade et que chaque angle — et non plus chaque côté — est occupé par une fraction de cette figure. Le fº 129 vº ajoute au schéma initial une croix dans chacun des quatre quarts : l'effet ainsi obtenu évoque un treillis de filets blancs. Les quatre dernières sourates sont disposées à l'intérieur d'un cadre doré (ffº 128 vº et 129 rº) de même que le colophon, écrit en caractères « coufiques » dorés dans la partie centrale d'un cadre formé par une arabesque dorée (ffº 130 vº et 131 rº) ; une vignette médiane accompagne ce décor, à la différence des doubles pages où deux vignettes à motif d'arabesque dorée occupent la marge.

Copie achevée en *ǧumādā* II 703/janvier 1304 (fº 131 rº). Marque de possession de *Faḍl b. 'Abdallāh b. Muḥammad* (?) (fº 132 vº). Provient de la collection Ducaurroy. Anciennes cotes : Ducaurroy ar. 1 ; Suppl. Arabe 143.

Parchemin. 132 fol. 176 × 167 mm. 25 lignes à la page (sauf aux ffº 128 vº et 129 rº : 7 l.). Encre noire. Traces de réglure à la pointe sèche. Surface d'écriture : 124 × 118 mm. Quaternions. Reliure maghrébine à rabat. Aux deux plats, motif de tressage dont les éléments ont été estampés de manière à brûler le cuir ; des rosettes et des points dorés sont insérés dans le tressage. L'encadrement est formé de deux bandes : la plus épaisse, à l'extérieur, emprunte le décor du champ, tandis que la seconde, plus étroite, présente un décor de torsade également rehaussé de rosettes. Chacun de ces éléments du décor est séparé de l'autre par une bande laissée brute où l'on distingue encore le tracé des traits préparatoires à l'exécution du décor. Le tressage de l'encadrement réapparaît sur le rabat ; le recouvrement reprend le décor des plats. Les contreplats sont doublés de cuir.

Bibl. : E. Blochet, *Les enluminures des manuscrits orientaux de la Bibliothèque Nationale*, Paris, 1926, p. 62-64 ; *Les arts de l'Iran*, p. 172-173, nº 109 ; G. Vajda, *Album*, pl. 46 ; *Trésors d'Orient*, p. 64, nº 172 ; M. Lings

et Y. H. Safadi, *Qur'ān*, p. 40, nº 48 et pl. VI ; M. Lings, *Quranic art*, p. 205 et pl. 104 et 105 ; *L'islam dans les collections nationales*, [exposition, Paris, 1977] Paris, 1977, p. 118, nº 212 (fig.).

297. Arabe 423. Pl. II A

Septième tome d'un Coran en huit volumes (XXXVIII, 1-LII, 49).

Maghreb Entre 749/1348 et 759/1358

Maġribī

Texte avec vocalisation en rouge et signes orthoépiques en bleu — à l'exception du *hamza*, marqué par un point orange, et du *waṣla* indiqué par un point vert. Des cercles dorés rehaussés de points bleus et rouges séparent les versets. Un *hā'* « coufique » doré stylisé renvoie à un décor de même forme mais plus développé, placé en marge, à l'intérieur duquel le mot *ḫams* précise qu'il s'agit d'un groupe de cinq versets. Ceux de dix sont signalés par un décor du même type que celui des versets : il est généralement placé en marge, plus rarement dans le texte, et porte en son centre le mot *'ašr* en lettres dorées sur fond rouge. En tête de chaque sourate figurent son titre et le nombre de ses versets en caractères « coufiques » dorés accompagnés par une vignette or et bleu. Au fº 2 vº, cette indication est placée à l'intérieur d'un bandeau — que l'on retrouve pour occuper l'espace laissé par la fin du texte (fº 113 rº). Sur la double page initiale figurent deux décors géométriques (ffº 1 vº et 2 rº) dont le pourtour est tracé par une tresse dorée à éléments courts, soulignée à l'extérieur par un filet bleu ; dans la partie centrale, carrée, est inscrit un cercle occupé par une étoile à huit branches formée par la superposition d'une étoile à quatre branches et de deux motifs cruciformes dessinés par des filets blancs. Les écoinçons et les interstices laissés par la figure centrale sont remplis de décors sur fond bleu ou rouge. Une vignette médiane à décor d'arabesque, cernée par un filet bleu, occupe la marge. A la fin du volume, le même cadre a reçu un cercle dessiné par un filet blanc, une tresse dorée à éléments longs puis deux filets — blanc et doré ; au centre sont inscrites, en caractères *ṯuluṯ* dorés sur fond vert, l'indication de la division que constitue ce volume (fº 113 vº) et une formule pieuse (fº 114 rº) ; en marge, une vignette médiane à décor d'arabesque accompagne ce décor.

Acte de waqf (fº 1 rº) du sultan mérinide *Fāris abū 'Inān* (r. 749-759/1348-1358). Une main plus récente a ajouté les titres des sourates en cursive. Marque d'un inventaire, cf. les mss. BN Arabe 1258, 2378, 2720, etc... Provient de la bibliothèque de M. Thévenot. Notice en latin de Renaudot. Anciennes cotes : Regius 562 ²; A.F. 202.

Parchemin. 114 fol. 197 × 181 mm. 9 lignes à la page. Réglure à la mine de plomb au recto et au verso des feuillets ; traces de piqûres au bas des verticales. Surface d'écriture : 115 × 108 mm. Encre brun foncé. Ternions. Reliure en veau moucheté, dos maroquin rouge, aux armes et chiffre de Napoléon Ier.

298. Arabe 395.

Deuxième quart du Coran (VII, 1-XVIII, 110). Lacune entre les ffº 60 (XIII, 34) et 61 (XIV, 13) ; les feuillets 19 à 24 sont dans le désordre (ordre réel : 19, 21, 20, 23, 22 et 24).

Espagne Avant 844/1440-1441 [1]

Maġribī « andalou »

Texte avec vocalisation en rouge et signes orthoépiques en bleu ; un point jaune indique le *hamza*. Des décors trilobés dorés surmontés d'un point bleu séparent les versets ; des *ha'* « coufiques » dorés stylisés indiquent les groupes de cinq versets, des cercles dorés ceux de dix. Les sourates sont précédées de leur titre et du nombre de leurs versets en caractères « coufiques » dorés. Les indications de *saǧda* figurent dans la marge, à l'intérieur d'un cercle doré sur fond rouge, celles de *ḥizb* à l'intérieur d'un décor identique, mais sur fond bleu. Au fº 1 vº, le titre de la S. VII est inscrit dans un bandeau accompagné d'une vignette.

1. Des raisons stylistiques nous amènent à ranger ce manuscrit parmi ceux des XIIIe/XIVe siècles plutôt qu'au début du XVe s. comme le suggèrerait la date du waqf.

Un acte signale que ce volume et les trois autres de la série, placés dans un étui de bois, avaient été constitués waqf dans la grande mosquée de Malaga en 844/1440-1441 (fº 1 rº). Provient de la bibliothèque de Colbert (après un premier passage au XVIe s. dans la bibliothèque royale d'où il était sorti avant que Rigault n'en fît l'inventaire). Signature des cahiers (une lettre suivie d'un chiffre pour chaque feuillet) placée lors de la réalisation de la reliure actuelle sous le règne de Henri II (cf. les mss. BN Arabe 408, notice 451, 414, notice 460, 419, notice 354, 1053 et 1077). Notice en latin de Renaudot. Notice de J. Ascari, de 1735. Anciennes cotes : Colbert 6481 ; Regius 562/33 A ; A.F. 219.

Parchemin. 89 fol. 143 × 119 mm. 16 lignes à la page. Réglure à l'encre, partiellement visible. Surface d'écriture : 92 × 75 mm. Encre brune. Ternions et binions. Reliure française d'inspiration italienne, avec un rabat, aux armes et chiffre de Henri II, avec le monogramme de Diane de Poitiers ; maroquin brun avec médaillon rapporté en maroquin rouge, filets dorés [1].

299. Arabe 386

Fragments d'un Coran (ffº 1 à 32 : II, 148-XII, 17 ; fº 33 — sur papier et d'une main européenne : XII, 1-6 puis S. I ; ffº 34-71 : XII, 17-XLIII, 63 ; ffº 72 à 79 : LVIII, 16-LXXXIII, 3).

Maghreb — VIIe-VIIIe s./XIIIe-XIVe s.

Maġribī « andalou ».

Texte avec vocalisation en rouge, *hamza* indiqués par des points jaunes, *šadda* et *sukūn* par des signes modernes en bleu. Les versets ne sont pas séparés ; des *hā'* « coufiques » dorés indiquent les groupes de cinq versets, des cercles de type I.B.I ceux de dix. En tête de chaque sourate figurent son titre et le nombre de ses versets, en caractères « coufiques » dorés. Les indications de *ḥizb* et de *saǧda* sont placées à l'intérieur de cercles dorés rehaussés de bleu et de rouge.

Provient de la bibliothèque des Jacobins de la rue Saint-Honoré. Fragment d'une notice anonyme en latin, à l'encre rouge (fº 79 vº), de la même (?) main que l'ajout en cursive des titres, des numéros et du nombre des versets des sourates. Notes relatives aux signes orthoépiques, d'une main plus récente (ffº 4 vº et 79 vº). Anciennes cotes : Jacobins Tab. 1a, nº 11 ; Suppl. Arabe 135.

Parchemin, sauf le fº 33. 79 fol. 177 × 160 mm. 29 lignes à la page. Encre brun pâle, repassée par endroits. Traces de réglure à l'encre ; piqûres en haut et en bas des verticales. Surface d'écriture : 115 × 111 mm. Ternions. Demi-reliure occidentale, dos veau au chiffre de Louis-Philippe.

300. Smith-Lesouëf 202

Coran acéphale, dont le début et la fin ont été restaurés.

Maghreb — VIIe-VIIIe s./XIIIe-XIVe s.

Maġribī « andalou »

Texte avec diacritiques à l'encre ; la vocalisation est en rouge, les signes orthoépiques en bleu, à l'exception du *waṣla*, en vert, et du *hamza* signalé par un point jaune. Trois points à l'encre disposés en triangle séparent les versets. Un *hā'* « coufique » doré marque les groupes de cinq versets, une rosette également dorée et rehaussée de points rouges et bleus signale les groupes de dix. En tête de chaque sourate figurent son titre et le nombre de ses versets en caractères « coufiques » dorés dont le tracé a été réalisé à l'encre ; une vignette accompagne cette indication. Dans la partie restaurée à la fin du volume, les titres sont en écriture cursive, alternativement en rouge et en vert (ffº 110 et 111). L'indication de la division en *ḥizb* figure en marge à l'intérieur de cercles dorés ; les subdivisions en quart ont été ajoutées.

Provient de la collection Smith-Lesouëf. Ancienne cote : Smith-Lesouëf 10.

Parchemin, sauf les ffº 1 à 5 et 110 et 111, en papier teinté. 111 fol. 168 × 144 mm. 26 lignes à la page. Réglure à la pointe sèche. Surface d'écriture : 112 × 95 mm. Encre brune (partie ancienne) et noire

1. On se reportera à l'article de E. Quentin-Bauchard, cf. BN Arabe 414, notice 460.

(ajouts). Ternions. Reliure orientale à rabat du XIXe s. ; maroquin rouge. Plaque centrale (42 × 34 mm ; motif dérivé de NSd, fig. 7) et pendentifs estampés à froid sur des pièces de papier brun rapportées dont le champ a été doré. Bordure de S hachurés inversés, estampés puis dorés ; ce décor est pris entre deux filets dorés. Une palme stylisée estampée puis dorée occupe l'angle du champ. Le décor de bordure et le pendentif sont repris sur le recouvrement. Le rabat est orné du motif de palme décrit ci-dessus et de rosettes estampées puis dorées.

301. Arabe 388

Sourates III et IV

Maghreb — VIIIe s./XIVe s.

Maġribī

Texte avec vocalisation en rouge, *hamza* indiqués par des points jaunes, *šadda* et *sukūn* par les signes modernes en bleu et les *waṣla* en vert. Les versets sont séparés par des décors trilobés dorés surmontés par un point bleu. Un *hā'* « coufique » doré stylisé marque les groupes de cinq versets, des cercles avec le mot *'ašr* signalent ceux de dix. La S. IV est précédée de son titre et du nombre de ses versets en caractères « coufiques » dorés, accompagnés d'une vignette (fo 42 ro). Pour la S. III, ces indications sont placées à l'intérieur d'un bandeau, en caractères « coufiques » blancs sur fond bleu (fo 1 vo). La division en *ḥizb* est signalée par des cercles dorés placés en marge. Un décor géométrique occupe le fo 1 ro ; à l'intérieur d'un cadre formé par une tresse complexe dorée, des filets blancs décrivent des cercles ou des arcs de cercle qui s'entrecroisent pour dessiner un motif dominant cruciforme autour d'une étoile centrale à quatre branches. Les interstices laissés par le passage des filets sont occupés par des torsades dorées et des étoiles à quatre branches alternativement bleues ou rouges disposées sur la périphérie. La fin du texte est inscrite à l'intérieur d'un cadre formé par une torsade complexe qui fait alterner éléments courts et longs ; deux bandeaux dans lesquels un entrelacs de filets blancs délimite un cartouche bleu sont placés de part et d'autre de l'espace qui a reçu le texte.

Un acte partiellement effacé signale que le volume a été constitué waqf à la mosquée *Zaytūna* de Tunis (fo 1 ro). Provient de la bibliothèque d'E. Renaudot, léguée en 1720 à l'abbaye de Saint-Germain des Prés. Anciennes cotes : 8Z (?, cf. Ar. 389, notice 305) ; Saint-Germain 289 ; Suppl. Arabe 157.

Parchemin. 87 fol. 197 × 174 mm. 9 lignes à la page (sauf au fo 87 ro : 3 l.). Encre brune. Traces de réglure (verticales) à la pointe sèche. Surface d'écriture : 123 × 111 mm. Ternions. Reliure en veau marbré, dos maroquin rouge, aux armes et chiffre de Napoléon Ier.

Bibl. : *Trésors d'Orient*, p. 65, no 173.

302. Arabe 5935 — Pl. XIV A

Ǧuz' XXV et XXVI, mutilé au début (XLI, 47 à LI, 30)

Maghreb — VIIe-VIIIe s./XIIIe-XIVe s.

Maġribī

Texte avec diacritiques à l'encre, vocalisation en rouge, signes orthoépiques en vert à l'exception du *hamza* marqué par un point jaune. Des décors trilobés dorés rehaussés de points bleus et rouges séparent les versets. Un motif doré en forme de larme marque les groupes de cinq versets et un rond doré cerclé d'une zone blanche avec des points rouges et bleus signale ceux de dix. En tête de chaque sourate figurent son titre et le nombre de ses versets en caractères « coufiques » dorés accompagnés d'une vignette. Les indications de *ḥizb* sont écrites dans le même caractère au centre de cercles concentriques rouge, or et blanc. Sur chacune des deux pages finales, la fin du texte est placée dans un cadre formé d'une torsade dorée prise entre deux bandes blanches ; une vignette médiane prolonge ce décor dans la marge (ffo 85 vo et 86 ro).

Provient de la collection Schefer.

Parchemin. 86 fol. 164 × 150 mm. 7 lignes à la page. Réglure à la pointe sèche au recto des feuillets. Surface d'écriture : 98 × 91 mm. Encre brune. Ternions. Reliure française de la fin du XV^e s. : motifs animaliers (singes, aigles, etc... ; cf. D. Miner, *The history of bookbinding*, 525-1950 *A.D.* [exposition, Baltimore, 1957], Baltimore, 1957, n° 126, pl. XXXI) et marque IA POULLE ; fermoirs avec l'inscription AVE.

303. Smith-Lesouëf 194 Pl. XV A

Sixième volume d'un Coran en huit parties (XXVII, 1-XXXVII, 182).

Maghreb VII^e-VIII^e s./XIII^e-XIV^e s.

Maġribī

Texte avec diacritiques à l'encre et vocalisation en rouge ; les signes orthoépiques sont en bleu, à l'exception du *waṣla*, vert, et du *hamza*, marqué par un point jaune. Des décors trilobés dorés, rehaussés de points rouges et bleus, séparent les versets. Un *hā'* « coufique » doré marque les groupes de cinq versets ; ceux de dix sont signalés par un cercle dont la partie centrale, dorée, est entourée d'une bande avec des points rouges et bleus. En tête des sourates figurent leur titre et le nombre de leurs versets en caractères proches du « coufique », dont le contour a été tracé à l'encre et l'intérieur doré ; une vignette accompagne cette indication. Au début du volume, le titre de la S. XXVII est placé dans un bandeau en regard duquel se trouve une vignette ; le caractère est cette fois *ṯuluṯ*, noir (?) sur fond doré (f° 2 v°). La double page initiale est occupée par un décor délimité par une épaisse tresse dorée à éléments courts (ff° 1 v° et 2 r°) ; sur chacune des deux pages, le carré central est occupé par des figures alternativement polygonales et circulaires dessinées par des filets blancs. Ceux qui dessinent les polygones rayonnent à partir d'une étoile centrale à huit branches et aboutissent au carré extérieur ; les deux cercles sont constitués par des boucles indépendantes. Une vignette médiane circulaire accompagne ce décor. La fin du texte est disposée dans deux cadres formés eux aussi par une épaisse tresse dorée et accompagnés par une vignette médiane (ff° 84 v° et 85 r°). Les *ḥizb* sont signalés par des cercles dorés placés en marge.

Copie attribuée à l'*imām Riḍā* (f° 84 v°) ; cette indication est reprise dans une notice anonyme en français. Note en persan signalant que le volume, sorti du « trésor royal », est entré dans une bibliothèque (non précisée) en 1077/1666-1667 (f° 1 r°). Cachets iraniens illisibles. Indication d'un prix d'achat (500 Frs.). Provient de la collection Smith-Lesouëf. Anciennes cotes : 33 (?) ; Smith-Lesouëf 2.

Parchemin. 85 fol. 161 × 156 mm. 11 lignes à la page (sauf aux ff° 84 v° et 85 r° : 4 l.). Réglure à la pointe sèche et à l'encre, avec trace de piqûres aux extrémités des deux verticales. Surface d'écriture : 105 × 100 mm. Encre brune. Ternions. Reliure orientale (de 1077/1666-1667 ?) dont le rabat a disparu ; plaque centrale (motif de bouquet à départ inférieur, cf. OAi², fig. 5) et bordure de filets estampées à froid aux deux plats.

304. Smith-Lesouëf 217 Pl. III A

Ff° 1 à 6 : XVI, 121-XVII, 29 ; ff° 7 à 12 : XVII, 99-XVIII, 25.

Maghreb VII^e-VIII^e s./XIII^e-XIV^e s.

Maġribī

Texte avec diacritiques dorés ; la vocalisation est en rouge, les signes orthoépiques en bleu sauf le *hamza*, marqué par un point jaune. Des cercles formés d'une couronne dorée autour d'un rond bleu où est écrit le mot *aya* réservé sur le fond, séparent les versets. Les groupes de cinq versets sont signalés par un *hā'* « coufique » stylisé, or et bleu, placé dans le texte et renvoyant à un décor identique plus développé dans la marge ; les groupes de dix sont marqués par un motif circulaire formé d'une couronne tressée dorée : un décor analogue, en marge, comporte en son centre le mot *'ašr* réservé sur fond bleu. En tête des sourates figurent leur titre et le nombre de leurs versets en caractères « coufiques » bleus cernés d'or ; une vignette accompagne cette indication.

Note manuscrite en français : « manuscrit vers l'an 2 de l'hégire » (*sic*, page de garde). Provient de la collection Smith-Lesouëf. Ancienne cote : Smith-Lesouëf 34.

Parchemin. 12 fol. 262 × 220 mm. 9 lignes à la page. Réglure à la pointe sèche ; traces de piqûres en face de chaque ligne. Surface d'écriture : 177 × 150 mm. Encre dorée (le contour de chaque lettre est tracé à l'encre). Reliure orientale sans rabat ; plaque centrale (motif de bouquet naturaliste à départ inférieur) et écoinçons estampés à froid sur des pièces de papier vert rapportées puis dorées. Bordure de S enchaînés hachurés, estampés puis dorés, pris entre des filets dorés.

Bibl. : M. Lings, *Quranic art*, p. 205 et pl. 95 ; D. James, *Qur'ans*, p. 113, nº 91 (*bibl.*) ; A. Welch et S. C. Welch, *Arts of the Islamic Book* [Exposition, New York, 1982-1983], Ithaca et Londres, 1982, p. 22-24, nº 2 (*bibl.*).

305. Arabe 389

Premier tome d'un Coran en cinq volumes, I, 1-V, 81 ; lacune entre les ffº 80 et 81 : IV, 132-V, 20 manque). Ffº 1 et 2 : avertissement faisant connaître les sigles des variantes des sept lectures et celles qui interviennent dans la division des versets.

Maghreb — Vers 807/1405

Maġribī

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques dans la même encre que le texte ; les variantes sont en couleur. Des décors trilobés dorés séparent les versets. Un *hā'* « coufique » doré, stylisé, signale les groupes de cinq versets ; ceux de dix sont marqués par une rosette placée au centre d'un cercle — tous deux dorés. A la fin de chaque sourate figurent son titre et le nombre de ses versets, à l'encre dorée (formule : *ǧumlatu sūrati allatī yuḏkaru fīhā...*), accompagnés d'une vignette. Les indications de division en *ḥizb* sont écrites en blanc à l'intérieur de cercles dorés placés dans les marges.

Acte (répété deux fois) rappelant que ce volume avait été constitué waqf sous le règne du souverain hafside *Abū Fāris ʿAbd al-ʿAzīz al-Mutawakkil b. Aḥmad II* (r. 796-837/1394-1434), durant le mois de *ramaḍān* 807/mars 1405, en faveur de la mosquée des Almohades (ou mosquée de la *Qaṣba*) à Tunis (fº 3 bis). Devise : *Adversante fortuna* (cf. les mss. Arabe 438, 439 et 440, notices 309 à 311). Provient de la bibliothèque Séguier-Coislin, léguée en 1732 à l'abbaye de Saint-Germain des Prés. Notice anonyme en français, portée en 1672 lors de la prisée de la collection du Chancelier Séguier. Anciennes cotes : 8 Z (? ; cf. Ar. 388, notice 301) ; Séguier 139 (1672) ; Saint-Germain 68 ; Suppl. Arabe 152ª.

Papier oriental, teint en couleurs variant du brun clair à la pourpre. 92 fol. (90, plus les ffº 3 bis et 72 bis). 242 × 158 mm. 13 lignes à la page. Encre argentée. Réglure au *misṭara*. Surface d'écriture : 175 × 111 mm. Quinions. Reliure maghrébine à rabat ; le dos a été restauré. Sur le plat supérieur, un motif de tressage estampé à froid occupe le champ et forme l'encadrement, séparé de la partie centrale par une épaisse bande laissée brute. Un point a été estampé dans chacun des coins. La disposition et le décor de l'encadrement du plat inférieur sont identiques à ceux du plat supérieur ; au centre du champ se trouve une étoile à huit branches remplie du même motif de tressage (cf. G. Marçais et L. Poinssot, *Objets kairouanais*, pl. 46 ; M. Weisweiler, *IB*, Deckletyp 99, fig. 64). Le rabat reprend le même motif de tressage que les plats ; dans un cartouche central réservé sur ce fond a été estampé *al-awwal* — le numéro d'ordre du volume à l'intérieur de la série. Le décor du plat supérieur est réutilisé pour le recouvrement. Les contreplats sont doublés de cuir.

Bibl. : *Les Arts de l'Iran*, p. 172, nº 107 ; *Trésors d'Orient*, p. 65, nº 176.

306. Arabe 390

Tome II de la même série (V, 82-XII, 50 ; lacune entre les ffº 77 et 78 : XI, 45-XII, 5), défectueux de la fin.

Maghreb — Vers 807/1405

Description, cf. Ar. 389, notice 305.

Marque de possession de *Muḥammad al-Ḥusaynī* (fº 1 rº). Devise : *Adversante fortuna* (cf. Ar. 389, notice 305). Notice anonyme en français, portée en 1672 lors de la prisée de la collection du Chancelier Séguier.

Provient de la bibliothèque Séguier-Coislin, léguée en 1732 à l'abbaye de Saint-Germain des Prés. Anciennes cotes : Séguier 139 (1672) ; Saint-Germain 70 ; Suppl. Arabe 152c.

82 fol. Même papier, mêmes dimensions et même reliure qu'Ar. 389 (notice 305), à l'exception du numéro d'ordre sur le rabat.

307. **Arabe 391** Pl. IX A

Tome III de la même série (XII, 53-XXV, 30 ; lacunes entre les ffo 19 et 20 : XV, 32-XVII, 58, et les ffo 29 et 30 : XVIII, 46-XX, 55).

Maghreb Vers 807/1405

Description, cf. Ar. 389, notice 305.

Marque de possession de *Muḥammad al-Ḥusaynī* (fo 68 vo). Devise : *Adversante fortuna* (cf. Ar. 389, notice 305). Provient de la bibliothèque Séguier-Coislin, léguée en 1732 à l'abbaye de Saint-Germain des Prés. Notice anonyme en français, portée en 1672 lors de la prisée de la collection du Chancelier Séguier. Anciennes cotes : Séguier 139 (1672) ; Saint-Germain 71 ; Suppl. Arabe 152d.

68 fol. Même papier, mêmes dimensions et même reliure qu'Ar. 389 (notice 305), à l'exception du numéro d'ordre sur le rabat.

308. **Arabe 392** Pl. III B

Tome V de la même série (XLII, 1-CXIV, 6 ; lacunes entre les ffo 17 et 18 : L, 45-LV, 41, les ffo 48 et 49 : LXIX, 7-LXXIV, 56, et entre les ffo 57 et 73 : LXXXII, 2-XCVIII, 4) ; les ffo 58 à 72 (XLII, 8-XLV, 28) sont déplacés et devraient figurer entre les ffo 1 bis et 2.
Fo 1 vo : avertissement de même teneur que celui des ffo 1 et 2 du tome I (Ar. 389, notice 305).

Maghreb Vers 807/1405

Description, cf. Ar. 389, notice 305.

Fragment d'un acte de waqf identique à celui du tome I, cf. Ar. 389, notice 305 (fo 1 bis ro). Devise : *Adversante fortuna* (cf. Ar. 389, notice 305). Provient de la bibliothèque Séguier-Coislin, léguée en 1732 à l'abbaye de Saint-Germain des Prés. Notice anonyme en français, portée en 1672 lors de la prisée de la collection du Chancelier Séguier. Anciennes cotes : Séguier 139 (1672) ; Saint-Germain 69 ; Suppl. Ar. 152b.

79 fol. (77, plus les ffo 1 bis et 6 bis). Même papier, mêmes dimensions et même reliure qu'Ar. 389 (notice 305), à l'exception du numéro d'ordre sur le rabat.

309. **Arabe 438**

Premier tome d'un Coran en huit volumes (I, 1-III, 200).

Maghreb Fin du IXe s./XVe s.

Maġribī

Texte avec vocalisation en rouge ; le *hamza* est marqué par un point jaune, le *šadda* et le *sukūn* par les signes modernes, bleus, et le *waṣla* est vert. Des décors trilobés dorés rehaussés de rouge et de bleu séparent les versets. Un *hā'* « coufique » doré, stylisé, marque les groupes de cinq versets ; ceux de dix sont signalés par une rosette dorée, rehaussée de rouge et de bleu. En tête de chaque sourate figurent son titre et le nombre de ses versets en caractères « coufiques » dorés, accompagnés d'une vignette. En tête du volume, pour les

S. I et II, cette indication est placée à l'intérieur d'un bandeau. Les *ḥizb* sont signalés par des cercles dorés placés en marge.

Volume pris à Tunis (?) au cours de l'expédition de Charles Quint (1535), cf. Ar. 439, notice 310. Devise : *Adversante fortuna* (cf. les mss. 389 à 392, notices 305 à 308). Le ms. a appartenu au Cardinal de Granvelle. Provient de la bibliothèque Séguier-Coislin, léguée en 1732 à l'abbaye de Saint-Germain des Prés. Notice anonyme en français, portée en 1672 lors de la prisée de la collection du Chancelier Séguier. Anciennes cotes : 34 (?) ; Séguier BB (1672) ; Saint-Germain 60 ; Suppl. Arabe 170[a].

Papier occidental, avec des filigranes en forme de croissant surmonté d'une croix, cf. *B*, nº 5236. 114 fol. 385 × 272 mm. 9 lignes à la page. Encre noire. Réglure au *misṭara*. Surface d'écriture : 258 × 172 mm. Quinions. Reliure maghrébine à rabat. Aux deux plats, plaque centrale en forme de mandorle polylobée (116 × 67 mm) à motif d'arabesque (cf. M. Weisweiler, *IB*, Deckeltyp 96) et pendentifs estampés puis dorés. Du pourtour de la mandorle partent des épis, également dorés. Les écoinçons sont formés d'un carré dont les côtés regardant le plat ont été découpés par deux cercles (pour un type comparable, cf. M. Weisweiler, *IB*, fig. 34) ; l'intérieur est rempli d'un motif de tressage et doré, le centre de chaque découpe est orné d'une rosette estampée. Un filet suit le contour intérieur du champ et forme, au centre de chacun des côtés, un motif tressé. L'encadrement répète le décor de tressage des écoinçons en y insérant des rosettes. Sur le rabat réapparaît ce décor, de part et d'autre d'un cartouche. L'encadrement du recouvrement est identique à celui des plats et le champ est occupé par un motif d'écailles doré et par un fleuron axial en forme de mandorle polylobée remplie de tressage, de même que les écoinçons triangulaires.

Bibl. : *Trésors d'Orient*, p. 65, nº 177.

310. **Arabe 439** Pl. IX B

Tome II de la même série (IV, 1-VI, 165).

Maghreb — Fin du IXe s./XVe s.

Description, cf. Ar. 438, notice 309.

Note en français : « c'est l'alchoran que Charles le Quint, Empereur des Romains et Roy des Espagnes, aporta de ses expéditions de Tunis et Alger et que le cardinal de Granvelle avait tiré de l'Escurial pour le mettre en sa bibliothèque »[1]. Devise : *Adversante fortuna* (cf. Ar. 438, notice 309). Provient de la bibliothèque Séguier-Coislin, léguée en 1732 à l'abbaye de Saint-Germain des Prés. Notice anonyme en français, portée en 1672 lors de la prisée de la collection du Chancelier Séguier. Anciennes cotes : 34 (?) ; Séguier BB (1672) ; Saint-Germain 61 ; Suppl. Arabe 170[b].

118 fol. Même papier, mêmes dimensions et même reliure qu'Ar. 438 (notice 309).

311. **Arabe 440** Pl. XV B

Tome VI de la même série (XXVII, 1-XXXVII, 182).

Maghreb — Fin du IXe s./XVe s.

Description, cf. Ar. 438, notice 309.

Volume pris au cours de l'expédition de Charles Quint en Afrique du Nord (1535), cf. Ar. 439, notice 310. Devise : *Adversante fortuna* (cf. Ar. 438, notice 309). Le ms. a appartenu au Cardinal de Granvelle. Provient de la bibliothèque Séguier-Coislin, léguée en 1732 à l'abbaye de Saint-Germain des Prés. Notice anonyme en français, portée en 1672 lors de la prisée de la collection du Chancelier Séguier. Anciennes cotes : 34 (?) ; Saint-Germain 62 ; Séguier BB (1672) ; Suppl. Arabe 170[c].

121 fol. Même papier, mêmes dimensions et même reliure qu'Ar. 438 (notice 309).

1. Dans le catalogue de la bibliothèque de Philippe II (*Entrega de la libreria real de Felipe II (1576)*, in *Documentos para la historia del Monasterio de San Lorenzo el Real de el Escorial*, ed. G. de Andres) figurent deux mss. coraniques (nº 3540 et 3541, p. 204) qui ne figurent pas dans le catalogue de H. Dérembourg (*Les manuscrits arabes de l'Escorial*, t. III) et dont G. de Andres ne donne pas de cote postérieure ; il est toutefois difficile d'établir un rapport avec les volumes présentés ci-dessus.

312. **Arabe 447** [1]

A) Ff° 1 à 104 : extraits du Coran (S. I ; fragments des S. II, III ; S. XXXVI, LXVII, LXXXVII à CV ; CVII à CXIV) avec traduction juxtalinéaire en espagnol ;
B) Ff° 104 v° et 105 : *La testimuniacion* ;
C) Ff° 106 et 107 r° : Prière.

Salonique 976/1569

Écriture de type maghrébin

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques ajoutés. Les versets ne sont pas séparés. Un espace distingue les sourates les unes des autres. Le texte arabe est accompagné d'une traduction juxtalinéaire en espagnol ; toutefois, certains mots ne sont pas traduits mais transcrits (*açala, el ataure, almalaques,* etc...) et le mot *Allah* est toujours écrit en caractères arabes.

Copie achevée à Salonique par Ybrahim Isquierdo le 17 *šawwal* 976/4 avril 1569 : « fue escrito el p⟨rese⟩nte alquiteb por my Ybrahim isquierdo pobre à *Allah,* habit⟨ante⟩ en la ciudad de Saloniq, a 17 dias de la luna de Xaguel de 976 años del alhigera del anau[...] la salvacion de *Allah,* sea sobre el perdone *Allah,* a my y a quien lo leyere y a quien se parare sobre el, amin » (f° 107 r°). Provient de la bibliothèque de Galland. Notice en latin de Galland. Notice en latin de J. Ascari relative à un autre manuscrit. Anciennes cotes : Galland 2 ; A.F. 201.

Papier occidental. 107 fol. 206 × 142 mm. 10 lignes à la page (5 de texte arabe et 5 de traduction). Encre noire. Réglure au *misṭara.* Surface d'écriture : 153 × 83 mm. Senions et septenions. Demi-reliure occidentale, dos cuir.

313. **Arabe 420**

A) Coran (ff° 1 à 342).
B) Poésie (f° 343 r°).
C) Dissertation.

Maghreb xe s./xvie s.

Maġribī

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques en rouge ; le *hamza* est marqué par un point jaune. Les versets ne sont pas séparés ; un décor formé de deux triangles jaunes superposés (dérivé du *hā'* coufique ?) marque les groupes de cinq versets. En tête de chaque sourate figurent son titre et le nombre de ses versets en caractères « coufiques » jaunes dont le contour a été tracé à l'encre. Le titre de la S. I est placé à l'intérieur d'un bandeau (f° 1 v°). Les indications de *saǧda* sont réservées sur fond rouge au centre d'un losange jaune, celles de la division en *ḥizb* dans des cercles de même couleur.

Marque de possession de *Muḥammad b. ʿAlī b. Bu-ʿAyād al-Kāmilī* (f° 1 r°). Note enregistrant l'achat par *al-Ḥāǧǧ Muḥammad* (f° 1 r°). Provient de la bibliothèque de Mazarin. Notice en latin de d'Herbelot. Anciennes cotes : 256 (1675) ; Regius 556 ; A.F. 188.

Papier occidental ; filigrane en forme de main. 344 fol. (343, plus le f° 200 bis). 207 × 153 mm. 15 lignes à la page. Surface d'écriture : 135 × 110 mm. Encre noire. Quinions. Reliure orientale à rabat, dos refait en Europe. La mandorle polylobée des deux plats (41 × 75 mm ; décor floral asymétrique atypique), le fleuron du recouvrement et le cartouche du rabat — avec *Coran* LVI, 79 — ont été estampés à froid sur des pièces de cuir rouge rapportées, puis rehaussés par un filet doré. Une bande de fleurons accolés deux à deux pris entre deux filets compose l'encadrement.

1. Voir aussi Ar. 425, notice 316.

314. **Arabe 410**

A) Ffo 1 à 125 : première moitié du Coran, défectueuse en son commencement (II, 7-XVIII, 110) ;
B) fo 19 : alphabet arabe et exercice d'écriture ;
C) fo 126 ro : charme contre la fièvre ;
D) fo 129 vo : fragment coranique et exercice de plume ;
E) fo 132 : page d'un traité de jurisprudence relatif aux héritages ;
F) fo 133 ro : amulette.

Maghreb — Première moitié du xe s./xvie s.

Maġribī

Texte avec diacritiques et vocalisation — cette dernière en rouge, de même que les signes orthoépiques. Des groupes de trois traits séparent les versets. Un espace distingue les sourates les unes des autres. Des cercles, à l'intérieur desquels est inscrit le mot *ḥizb*, indiquent les divisions du texte.

Provient de la bibliothèque d'Alexandre de Bournonville ; Thimotée (*sic*) Charnucchio, archevêque de Mardin en Mésopotamie, a rédigé une notice en espagnol, le 4 novembre 1680, alors que le duc de Bournonville était vice-roi et capitaine général de Catalogne (fo 127 vo). Acquis à Paris lors de la succession du fils du duc, en 1706 (fo 131, avec traduction de la notice de T. Charnucchio). Copie de la notice en espagnol. Notice en latin de J. Ascari. Ancienne cote : A.F. 182.

Papier occidental ; filigrane en forme de main tenant une fleur, avec le monogramme MU, cf. *B*, no 10758
133 fol. (le fo 128 est resté blanc). 288 × 197 mm. 17 lignes à la page. Surface d'écriture : 191 × 130 mm.
Reliure en veau moucheté, dos maroquin rouge, aux armes et chiffres de Napoléon Ier.

315. **Arabe 412**

A) Ffo 1 à 10 : Fragment d'un *fāl-nāme* en turc
B) Ffo 11 vo à 68 : *ǧuz'* XIV (XV, 1-XVI, 128).

Maghreb — xe s./xvie s.

Maġribī

Texte avec diacritiques ; la vocalisation est en rouge, les signes orthoépiques en bleu — sauf le *hamza* et le *waṣla* signalés le premier par un point jaune, le second par un point vert. Un décor trilobé doré, rehaussé de points bleus et rouges, sépare les versets. Un *hā'* « coufique » stylisé indique les groupes de cinq versets ; ceux de dix sont signalés par des cercles concentriques, rehaussés de points bleus et rouges. Au fo 11 vo, le titre et le nombre des versets de la S. XV sont placés dans un bandeau doré. Au fo 26 vo, cette indication est simplement écrite en caractères « coufiques » dorés.

Provient de la bibliothèque de la maison professe des Jésuites de Naples (*Gesù Nuovo*), cf. G. Consoli Fiego, *Itinera litteraria*, Naples, 1939, p. 127 (fo 11 vo). Notice anonyme en italien (cf. les mss. BN Arabe 829, 830 et Suppl. Persan 2 ; cf. F. Richard, Les manuscrits persans rapportés par les frères Vecchietti et conservés aujourd'hui à la Bibliothèque Nationale, in *Studia Iranica*, 9, 1980, p. 293 et n. 10). Anciennes cotes : Siriacus 6 (?) ; Suppl. Arabe 165.

Papier occidental ; filigrane en forme d'oiseau inscrit dans un cercle, avec les initiales BP, cf. *B*, nos 12202-12232. 68 fol. Ffo 1 à 10 : 212 × 154 mm ; ffo 11 à 68 : 332 × 232 mm. 5 lignes à la page. Surface d'écriture (ffo 11 à 68) : 192 × 147 mm. Encre noire. Reliure orientale à rabat ; plein maroquin rouge.

316. **Arabe 425** [1]

A) Ff° 1 et 2 : amulette;
B) Ff° 3 à 29 et 40 à 119 : extraits du Coran avec paraphrase en espagnol transcrit en caractères arabes (ff° 3 à 18 : XXXVI, 26-83 ; ff° 18 à 21 : LIX, 18-24 ; ff° 21 à 30 : LXVII, 1-30 ; ff° 40 à 119 : LXXVIII, 1-CXIII, 5 — avec une lacune entre les ff° 74 et 75 : LXXXVII, 1-7).
C) Ff° 30 à 40 : prière, *al-morchida para cada mañana*, en espagnol mêlé d'arabe.

Espagne xe s./xvie s. ?

Maġribī

Texte du Coran avec vocalisation en rouge ; pour la paraphrase espagnole, ces signes sont à l'encre. Les versets ne sont pas séparés. Seul un espace distingue les sourates les unes des autres.
Deux notices en latin, l'une de Renaudot, l'autre de J. Ascari. Provient de la bibliothèque de Colbert. Anciennes cotes : Colbert 3652 ; Regius 563 ; A.F. 208.

Papier occidental. 119 fol. 191 × 135 mm. 12 lignes à la page. Réglure. Surface d'écriture : 153 × 90 mm. Encre brune. Demi-reliure occidentale, dos veau au chiffre de Louis-Philippe.

Bibl. : A. Silvestre de Sacy, Notice de deux manuscrits arabico-espagnols, *Notices et extraits*, IV, pp. 626-632.

317. **Arabe 396**

Fragment de Coran (VII, 10 à 28).

Maghreb xe s. /xvie s. ?

Maġribī [2]

Texte avec vocalisation et diacritiques. Des cercles dorés avec un point central bleu séparent les versets ; un *hā'* « coufique » doré stylisé signale les groupes de cinq versets, un cercle — du même type que celui de séparation des versets mais rehaussé d'un filet bleu — marque ceux de dix.
Au recto, deux notes d'une main européenne : « langue arabe koufic » (barré) et « feuille d'un Alcoran en caractère africain » ; au verso : « feuille d'un Alcoran — caractère arabe-africain ». Ancienne cote : Suppl. Ar. 2250.

Papier oriental. 1 feuillet. 418 × 270 mm. 17 lignes à la page. Surface d'écriture : 369 × 235 mm. Encre argentée (?). Demi-reliure occidentale, dos toile.

318. **Arabe 409**

Fragment de Coran (XXVII, 1 à 3).

Maghreb xe s./xvie s. ?

Maġribī

Texte avec vocalisation et diacritiques ; le *hamza* est indiqué par un point vert. Un décor trilobé, avec une étoile à six branches inscrite à l'intérieur de chacun des éléments, sépare les versets. Le titre et le nombre des versets sont écrits en caractères « coufiques » à l'intérieur d'un bandeau.
Ancienne cote. : Suppl. Arabe 2251.

Papier occidental. 1 fol. 322 × 228 mm. 5 lignes à la page. Surface d'écriture : 152 × 170 mm. Encre brune. Demi-reliure moderne, dos toile.

1. Voir également BN Arabe 447, notice 312.
2. Le contour des lettres a été dessiné à l'encre et l'intérieur rempli d'encre argentée.

319. Arabe 466

A) Ff° 1 à 6 r° : prières en prose et en vers ;
B) ff° 6 v° à 171 : seconde moitié du Coran (XIX, 1-CXIV), 6 ;
C) ff° 171 v° à 174 : prières en prose et en vers.

Maghreb 1069/1659

Maġribī

Texte avec vocalisation en rouge de même que les signes orthoépiques, à l'exception du *hamza* qui est marqué en jaune. Des décors en forme de cœurs inversés, jaunes, séparent les versets. En tête de chaque sourate figurent son titre et le nombre de ses versets, en jaune ou en rouge. Les indications de la division en *ḥizb* sont placées à l'intérieur de cercles, dans la marge ; les subdivisions — moitié et quart — figurent sous un décor rubriqué constitué de trois triangles accolés (l'indication des huitièmes a été ajoutée). La fin du texte s'accompagne d'un bandeau grossier jaune, rouge et vert (f° 170 v°).

Copie achevée le 3 *ḏū al-qa'da* 1069/23 juillet 1659, avant le lever du soleil, par *Sa'īd b. 'Alī b. Zakariyya b. Mas'ūd b. 'Umar* du *Dra'*[*Ḥimālā* ?] (f° 171 r°). La prière des ff° 1 à 5 a été copiée par *'Abd al-Karīm b. 'Abd al-Qādir b. Zākūr al-Fāsī* le 1er *ramaḍān* 1071/30 avril 1661 (f° 5 v°). Provient de la bibliothèque d'E. Renaudot, léguée en 1720 à l'abbaye de Saint-Germain des Prés. Anciennes cotes : Saint-Germain 283 ; Suppl. Arabe 154.

Papier occidental. 175 fol. 179 × 144 mm. 15 à 19 lignes à la page (surtout 17 et 18 l.). Encre brun foncé. Surface d'écriture : 130 × 90 mm. Réclames. Cahiers de composition variable. Reliure maghrébine à rabat ; plaque centrale en forme de mandorle polylobée (69 × 44 mm ; cf. OSd, fig. 1), pendentifs et encadrement de cinq doubles filets encadrant un motif tressé estampés à froid aux deux plats. Aux angles, au-dessus des intersections, une rosette a été estampée à froid. Elle réapparaît pour décorer le rabat divisé en quatre rectangles. L'encadrement des plats est repris pour le recouvrement, complété par un fleuron axial.

320. Arabe 490

Seconde moitié du Coran (XIX, 1-CXIV, 6).

Maghreb Première moitié du XIe s./XVIIe s.

Maġribī

Texte avec vocalisation en rouge ; le *hamza* est marqué par un point jaune, le *waṣla* par un point vert, le *šadda* et le *sukūn* par les signes modernes, en rouge. Les versets ne sont pas séparés. En tête de chaque sourate figure son titre à l'encre jaune en caractères « coufiques » aux formes complexes. Le titre des S. XIX et XXXVI, au début des troisième et quatrième quarts, est placé dans un bandeau, sur fond bleu (ff° 1 v° et 85 v°). Les indications de *saǧda* sont placées dans la marge ; au f° 4 v°, elle figure dans un décor en forme de larme. Les divisions en *ḥizb* sont placées en marge, à l'encre jaune ou rouge — certaines à l'intérieur de cercles — et précisées dans le texte par un point jaune ou un décor trilobé de la même couleur.

Provient de la collection de D. Huet, qui légua sa bibliothèque à la maison professe des Jésuites de Paris en 1692. Ancienne cote : Suppl. Arabe 149.

Papier occidental, avec un filigrane en forme de vase surmonté d'une couronne et d'un croissant, avec les initiales IB, cf. *HW*, n° 3581. 193 fol. 199 × 145 mm. 15 à 17 lignes à la page. Encre noire. Réglure au *misṭara*. Surface d'écriture : 140 × 95 mm. Quinions. Reliure orientale à rabat ; aux deux plats, plaque centrale (un fer en fleur de lys avec une rosette à sa pointe répété quatre fois sur les branches d'une croix) et écoinçons estampés à froid. Ce motif cruciforme réapparaît sur le rabat, au centre d'un cadre formé d'un double filet ; sur le recouvrement, le fer des plats sert de fleuron axial.

321. **Arabe 495**

A) F° 2 r° : prière ;
B) ff° 3 à 56 : *ǧuz'* XXIX et XXX du Coran (LXVII, 1-CXIV, 6).

Maghreb — Début du XIe s./XVIIe s.

Maġribī

Texte avec vocalisation en rouge ; le *hamza* est marqué par un point jaune, le *waṣla* par un point vert, le *šadda* et le *sukūn* par les signes modernes, de couleur rouge. Les versets ne sont pas séparés. En tête de chaque sourate figure son titre à l'encre rouge ou jaune. Les indications de division en *ḥizb* et les subdivisions de ceux-ci sont écrites en rouge dans la marge.

Copie exécutée par *Muḥammad b. Mūsā Laġrūdī* (?) (f° 56 v°). Marque de possession de *Sidī Belqāsim b. ʿUmar* (f° 1 r°) [1]. Marque de possession et notice de C. Berault. Provient de la bibliothèque d'E. Renaudot, léguée en 1720 à l'abbaye de Saint-Germain des Prés. Anciennes cotes : Saint-Germain 286 ; Suppl. Arabe 156.

Papier occidental, filigrane en forme de deux écus surmontés d'une couronne, avec la marque MENVRIN, cf. *HW*, n° 660. 58 fol. (le f° 57 est resté blanc). 205 × 155 mm. 11 lignes à la page. Encre noire. Surface d'écriture : 147 × 95 mm. Senions et quinions. Reliure orientale à rabat, plaque centrale en forme de mandorle polylobée (44 × 35 mm ; motif de bouquet atypique, départ inférieur) et encadrement par trois groupes de triples filets et de demi-rosettes estampés à froid aux deux plats ; le fer des rosettes a été utilisé pour le décor des angles. Cet encadrement est repris pour le recouvrement, complété par un fleuron axial, également estampé à froid.

322. **Arabe 491**

Première moitié du Coran (I, 1-XVIII, 74).

Maghreb — Début du XIe s./XVIIe s. ?

Maġribī

Texte avec vocalisation en rouge ; le *hamza* est marqué par un point jaune, le *waṣla* par un point vert (?), le *sukūn* par un point rouge et le *šadda* par un chevron inversé rouge. Les versets ne sont pas séparés. En tête de chaque sourate figure son titre en caractères « coufiques » jaunes. Les indications de division en *ḥizb* et les subdivisions de ces derniers sont portées en rouge dans la marge, et signalées dans le texte par des groupes de trois points jaunes.

Provient de la bibliothèque de D. Huet, léguée en 1692 à la maison professe des Jésuites de Paris. Ancienne cote : Suppl. Arabe 149bis.

Papier occidental. 92 fol. 180 × 135 mm. Encre brune. 19 à 22 lignes à la page. Surface d'écriture : 135 × 90 mm. Demi-reliure orientale à rabat, dos cuir.

323. **Arabe 4528**

A) Ff° 1 à 90 : dernière partie d'un Coran en quatre volumes mutilée à la fin, (XXXVI, 1-XCI, 3).
B) Ff° 90 à 95 : poème de *Muḥammad Ṣāliḥ* sur les perfections de Dieu ;
C) Ff° 96 à 101 : *Aǧurrūmiyya.*

Maghreb — XIe s./XVIIe s.

Maġribī

Texte du Coran avec les diacritiques à l'encre, la vocalisation et les signes orthoépiques en rouge. Les versets ne sont pas séparés ; irrégulièrement, un décor à l'encre rouge marque les groupes de dix versets (?).

1. Ce personnage est-il identique au Sidī Belqāsim auquel il est fait référence dans le ms. Arabe 4348 ? La question reste ouverte.

En tête de chaque sourate figure son titre à l'encre rouge ; le titre de la S. XXXVI est placé dans un bandeau à décor géométrique — entrelacs et torsades — rouge, jaune et vert (fº 1 rº). Les indications de division en *ḥizb* et celles de *saǧda* sont portées en marge à l'encre rouge.

Copie des deux textes placés en fin de volume achevée en *ḏū al-ḥiǧǧa* 1092/décembre 1681-janvier 1682 par *Aḥmad b. Muḥammad ʿAbd al-Qādir* (fº 101 vº).

Provient de la bibliothèque de Saint-Germain des Prés (note datée de 1697). Notice en latin de Renaudot. Anciennes cotes : Saint-Germain 281 ; Suppl. Arabe 1933.

Papier occidental. 101 fol. 203 × 147 mm. 15 lignes à la page. Surface d'écriture : 141 × 98 mm. Encre noire. Réclames en fin de cahier. Quinions. Reliure orientale dont le rabat a disparu, cuir vert.

324. **Arabe 6098**

Ǧuzʾ XXI et XXII, dont quelques ffº (7 et 11 à 14) ont été refaits et dont la fin manque (XXIX, 46-XXXVI, 11).

Maghreb — XIᵉ s./XVIIᵉ s. ?

Maġribī

Texte avec diacritiques à l'encre ; la vocalisation et les signes orthoépiques sont en rouge, à l'exception du *hamza* marqué par un point jaune. Des *hāʾ* « coufiques » jaunes entourés de rouge marquent les groupes de cinq (?) versets. En tête de chaque sourate figurent son titre et le nombre de ses versets, à l'encre jaune, sauf au fº 11 vº — restauré — où cette indication fait défaut. Une division en *ḥizb* est signalée en rouge au centre d'un cercle jaune placé en marge.

Papier occidental. 44 fol. 202 × 138 mm. 9 à 10 lignes à la page. Surface d'écriture : 140 × 92 mm. Encre brun foncé. Reliure maghrébine à rabat ; plaque centrale en forme de mandorle polylobée (55 × 44 mm ; motif dérivé d'OSd, fig. 13), pendentifs (rosettes) et filets de l'encadrement estampés à froid aux deux plats. Sur le recouvrement, décor formé de cinq rosettes estampées.

325. **Arabe 575**

Coran

Maghreb — 1194/1780

Maġribī

Texte avec diacritiques ; la vocalisation et les signes de *šadda* et de *sukūn* sont en rouge, le *hamza* est indiqué par un point jaune, le *waṣla* par un point vert. Des groupes de trois points noirs disposés en triangle séparent les versets. Un décor circulaire indique des groupes de versets. En tête de chaque sourate figurent son titre et le nombre de ses versets en caractères rouges rehaussés de noir. Les indications de *saǧda* et celles de division en *ḥizb* sont écrites en marge à l'encre verte, entre deux séries de traits de couleur disposés en triangle.

Copie achevée au mois de *ramaḍān* 1194/septembre 1780 par le *Šarīf Muḥammad b. Aḥmad Qāsimī* (ffº 202 vº et 203 rº). Ancienne cote : Suppl. Arabe 1967.

Papier oriental. 203 fol. 253 × 179 mm. 20 lignes à la page. Encre noire. Surface d'écriture : 190 × 135 mm. Réclames. Demi-reliure occidentale, dos maroquin.

326. **Arabe 576**

A) Coran

B) Ff° 1 r° à 2 r° et 179 v° à 180 r° : extraits de traditions et notes de théologie.

Maghreb 1195/1781

Texte avec diacritiques ; la vocalisation et les signes de *šadda* et de *sukūn* sont en rouge, le *hamza* est marqué par un point jaune, le *waṣla* par un point vert. Les versets ne sont pas séparés. Les espaces laissés pour le titre des sourates n'ont été que rarement remplis à l'encre rouge ; au f° 48 r°, un espace plus important est occupé par un cadre linéaire rubriqué à l'intérieur duquel le titre est écrit en jaune. Les indications de *saǧda* et celles de divisions en *ḥizb* sont écrites en marge à l'encre rouge.

Copie achevée le 23 *ḏū-l-ḥiǧǧa* 1195/9 décembre 1781 par *Ṭāhir b. ʿAbd al-Qādir b. Muḥammad b. ʿAbd al-Raḥmān b. Muḥammad b. ʿAlī b. Maʿrūf* pour son maître *Muḥammad b. ʿAbd al-Qādir* (f° 179 r°). Une note en français de l' « Abbé Maudit » rappelle que ce volume a été saisi lors de la prise de la Smalah, le 16 mai 1843. Provient de la collection du comte de Salvandy. Entré à la Bibliothèque Nationale en 1846. Ancienne cote : Suppl. Arabe 1968.

Papier occidental. 180 fol. 245 × 178 mm. 19 à 21 lignes à la page. Encre brune. Surface d'écriture : 192 × 134 mm. Réclames ajoutées par une autre main. Quinions. Demi-reliure occidentale, dos maroquin.

327. **Arabe 403**

Coran mutilé (ff° 1 à 281 : II, 53-XCII, 19 ; f° 282 : XCVIII, 1-CIV, 7) ; les ff° 156-157 et 172-173 sont d'une autre main.

Maghreb XIIe s./XVIIIe s. ?

Maġribī

Texte avec diacritiques de la même encre que le texte ; la vocalisation et les signes grammaticaux sont en rouge, le *hamza* est indiqué par un point jaune. Les versets ne sont pas séparés ; des groupes de versets sont irrégulièrement signalés. Les sourates sont précédées de leur titre et du nombre de leurs versets en jaune. Des cercles, placés en marge, indiquent les divisions en *ḥizb* (le mot a été ajouté ultérieurement).

Provient de la collection L. Langlès qui en fit don à la « Bibliothèque du Roi, ce [17 octobre, barré] 14 novembre 1816 ». En haut du f° 1 r°, note illisible avec date (?) de 1769. Ancienne cote : Suppl. Ar. 137.

Papier occidental avec filigrane. 282 fol. 209 × 147 mm. 16 lignes à la page. Surface d'écriture : 157 × 105 mm. Encre brun noir. Reliure orientale ; plaque centrale (mandorle polylobée, 69 × 44 mm ; décor de nuages en S, cf. NSh, fig. 1) et deux triples filets d'encadrement estampés à froid aux deux plats.

328. **Arabe 589**

Coran

Maghreb Vers 1242/1826-1827

Maġribī

Texte avec diacritiques ; la vocalisation est en rouge, les *šadda* et *sukūn* en vert ; le *hamza* est marqué par un point jaune. Le mot *Allah* est écrit à l'encre de couleur (rouge, jaune ou verte). Des décors jaunes indiquent les groupes de versets ; au début du volume, quelques versets sont séparés par des groupes de trois points rouges. Le début du texte est orné d'une rosace qui porte en son centre le titre de la S. I à l'encre rouge ; pour la S. II, cette indication est placée dans deux cercles à l'intérieur d'un bandeau (f° 1 v°). En

tête des autres sourates figurent leur titre et le nombre de leurs versets, à l'encre de couleur (rouge, jaune ou verte). Le texte est inscrit dans un encadrement linéaire rouge et vert.

Ce volume a été constitué waqf par *Amīn Ḫoǧa* en 1242/1826-1827 (ff° 1 r° et 166 v°). Notice anonyme en français : « volume apporté de Constantine et donné à la Bibliothèque du Roi par SAR le Duc de Nemours » en août 1838 (f° 1 r°). Ancienne cote : Suppl. Arabe 125.

Papier oriental. 166 fol. 374 × 259 mm. 17 lignes à la page (sauf aux ff° 1 v° : 9 l., 165 v° : 23 l. et 166 r° : 35 l.). Encre noire. Réglure au *misṭara*. Surface d'écriture : 275 × 181 mm. Réclames (placées à l'intérieur de l'encadrement linéaire). Quinions. Reliure maghrébine à rabat ; aux deux plats, plaque centrale en forme de mandorle polylobée (95 × 70 mm ; décor de bouquet, cf. OAl), pendentifs et encadrement formé de deux séries de doubles filets estampés à froid, de même que des rosettes qui ornent les coins et le milieu de chaque côté. Sur le rabat figure un cadre, tracé par un double filet, dont les extrémités sont décorées par les mêmes rosettes. L'encadrement des plats est repris pour le recouvrement où apparaît également un fleuron axial.

329. **Arabe 6667**

Fragment d'un Coran (I, 1 à XLIV, 8).

Maghreb — XIIe s./XVIIIe s. ?

Maġribī

Texte avec diacritiques à l'encre, signes orthoépiques en rouge — à l'exception du *hamza* marqué par un point jaune. En tête des sourates figurent leur titre et le nombre de leurs versets à l'encre jaune, le contour tracé en rouge. Le texte de la S. I est placé dans un bandeau à décor géométrique (f° 1 r°). Le titre de la S. XIX est de même placé dans un bandeau (f° 99 r° ; il s'agit du début de la seconde moitié du texte). Un décor jaune trilobé placé dans le texte renvoie aux divisions en *ḥizb* signalées en marge à l'encre rouge.

Provient de la collection Decourdemanche.

Papier occidental. 160 fol. 246 × 174 mm. 20 lignes à la page. Surface d'écriture : 180 × 122 mm. Encre brun noir. Quinions. Demi-reliure occidentale, dos chagrin noir.

330. **Smith-Lesouëf 213**

Coran, dont la fin manque (I, 1 à LXVII, 4).

Maghreb — Fin du XIIe-début du XIIIe s./Fin XVIIIe s.

Maġribī

Texte avec diacritiques à l'encre ; la vocalisation et les signes orthoépiques sont en rouge, à l'exception du *hamza*, marqué par un point jaune. Des groupes de trois points à l'encre disposés en triangle séparent les versets. En tête de chaque sourate figurent son titre et le nombre de ses versets à l'encre jaune. Les indications de *ḥizb* et ses subdivisions en quarts sont signalées en marge à l'encre rouge entre deux triangles formés de traits rouges superposés ; dans le texte, un décor trilobé jaune marque l'emplacement de la division.

Acte de waqf de 1228/1813 par *al-Ḥāǧǧ Muḥammad b. Ibrāhīm* en faveur de ses enfants (f° 1 r°). Provient de la collection Smith-Lesouëf. Ancienne cote : Smith-Lesouëf 21.

Papier occidental. 240 fol. 241 × 177 mm. 16 lignes à la page. Surface d'écriture : 190 × 142 mm. Encre noire. Reliure occidentale à rabat, d'imitation orientale.

331. **Arabe 586**

Deuxième quart du Coran (VII, 1 à XVIII, 110).

Maghreb — XIIe s./XVIIIe s.

Maġribī

Texte avec diacritiques ; la vocalisation est en rouge, de même que les signes de *šadda* et de *sukūn* ; le *hamza* est marqué par un point jaune, le *waṣla* par un point vert. Un décor circulaire rehaussé de rouge sépare les versets (ffo 1 vo à 31 ro), puis un autre type en forme de larme, également jaune (reste du volume). En tête de chaque sourate figurent son titre et le nombre de ses versets, à l'encre rouge ; le titre de la S. VII est placé dans un bandeau formé de quatre cercles juxtaposés entourés de petits carrés de couleur portant en leur centre une rosette (fo 1 vo). Le texte est inscrit dans un encadrement linéaire rouge. Les indications de *saǧda* et celles de division en *ḥizb* figurent dans des cercles placés en marge.

Ce volume figurait dans l'oratoire du bey de Constantine [1] où il a été pris le 13 octobre 1837 par un certain Gasselin ; il fut offert par le colonel Baugenil à M. Crétu, qui le donna à la Bibliothèque Nationale en 1868. Ancienne cote : Suppl. Arabe 149[1].

Papier occidental. 131 fol. 252 × 181 mm. 12 lignes à la page. Encre noire. Réglure au *misṭara*. Surface d'écriture : 166 × 112 mm. Quinions. Reliure orientale à rabat ; plaque centrale en forme de mandorle polylobée (58 × 46 mm ; décor de nuages, cf. NS d, 7), pendentifs et écoinçons estampés à froid aux deux plats, de même que l'encadrement formé par trois doubles filets. Les écoinçons et l'encadrement sont repris sur le recouvrement où ils sont accompagnés d'un fleuron axial. Sur le rabat, un cadre est dessiné par un double filet.

332. **Arabe 4527** — Pl. XVI A

Ǧuz' XVIII du Coran (XXII, 1-XXV, 20).

Maghreb — Seconde moitié du XIIe s./XVIIIe s.

Maġribī

Texte avec diacritiques ; la vocalisation est en rouge, ainsi que les signes de *šadda* et de *sukūn* ; le *hamza* est marqué par un point jaune. Une rosette à quatre pétales jaunes rehaussée de points rouges et bleus signale les groupes de cinq et dix versets ; dans le second cas, un décor circulaire bleu et or, entouré d'un filet rouge et prolongé dans la verticale par un trait de la même couleur, précise qu'il s'agit de la dizaine. En tête des sourates XXIII à XXV (ffo 14 vo, 24 vo et 36 vo), le titre et le nombre des versets sont indiqués en caractères jaunes dont le tracé a été réalisé à l'encre et qui se rapprochent du *ṯulut* ; au fo 2 vo, ces indications sont portées à l'encre rouge dans un bandeau bleu et or. Le texte est inscrit dans un encadrement linéaire bleu et rouge.

Acte de waqf de *Sī al-Ḥaǧǧ Aḥmad b. Zaġdūd* en faveur de la mosquée de *Sūq al-Ġazāl* à Constantine, daté de *šawwal* 1201/juillet 1786 (fo 2 ro). Une lettre datée du 3 juillet 1880, de l'interprète Ch. Sabeau, donne traduction de cet acte. Une note en français à la fin du volume signale qu'il s'agit du « livre de prière d'Achmet Bey de Constantine, détrôné en 1837 [2]. Trouvé sur sa table / Extraits du Koran ». Note d'A. Raffet [3] : « donné à Raffet en 1840 par M. G. de Bussy en remerciement d'un dessin du combat d'Oued Alleg ». Don d'A. Raffet. Ancienne cote : Suppl. Arabe 2467.

Papier occidental. 40 fol. 285 × 211 mm. 9 lignes à la page. Réglure au *misṭara*. Surface d'écriture : 157 × 128 mm. Encre noire. Quinions. Reliure orientale à rabat, maroquin rouge ; plaque centrale en forme de mandorle polylobée (62 × 45 mm ; décor de « nuages », cf. NSd, fig. 7) et pendentifs estampés aux deux plats sur des pièces rapportées en papier. L'encadrement est formé d'une torsade entre deux filets. Ce décor est repris sur le recouvrement où il est accompagné d'une mandorle axiale.

1. Il s'agit d'Aḥmad, dernier bey de Constantine ; cf. Arabe 4527, notice 332.
2. Il s'agit d'Aḥmad, dernier bey de Constantine, destitué par le général Clauzel en 1830 et chassé de Constantine en 1837. Cf. Arabe 586, notice 331.
3. A. Raffet (1804-1860), dessinateur célèbre pour ses scènes de bataille.

333. **Arabe 6989** Pl. II B et XVI B

Premier volume d'un Coran en quatre parties (I, 1 à VI, 165).

Maghreb Milieu du XIe s./XVIIIe s. ?

Maġribī

Texte avec diacritiques à l'encre ; la vocalisation est en rouge, les signes orthoépiques en bleu à l'exception du *hamza* marqué par un point jaune. Des décors trilobés dorés rehaussés de points rouges et bleus séparent les versets. Un *hā'* coufique doré marque les groupes de cinq versets ; une rosette signale ceux de dix. En tête de chaque sourate figurent son titre et le nombre de ses versets en caractères « coufiques » dorés ; une vignette circulaire accompagne cette indication. Sur la première double page de texte, la S. I et le début de la S. II sont précédés d'un bandeau auquel correspond, dans la marge, une vignette circulaire (ffº 2 vº et 3 rº). Les décors en pleine page ont été déplacés au cours de la restauration du volume ; face au fº 2 rº se plaçait le feuillet actuellement mis en fin de volume (fº 196 vº) : décor carré composé de croix superposées dessinées par des filets blancs [1] à l'intérieur d'un cadre formé par une bande tressée. L'autre décor — sans doute originellement en fin du volume — offre une disposition en étoile (fº 1 rº) [2]. L'un et l'autre de ces décors était accompagné d'une vignette médiane. Le texte est placé dans un encadrement linéraire bleu et rouge ; plusieurs passages importants ont été écrits en caractères *ṯuluṯ* dorés (par exemple le début du *verset du Trône*, fº 50 vº ; cf. aussi les ffº 28 rº, 33 rº, 60 vº, 115 vº et 186 vº). Les indications de divisions en *ḥizb* sont placées au centre de cercles au décor changeant ; les quarts et moitiés de *ḥizb* sont signalés en marge en caractères « coufiques » dorés.

Marque de possession de *Mūlāy ʿAbdallāh b. Muḥammad b. ʿAbd al-Malik al-Ḥasanī*, en caractères dorés rappelant le *ṯuluṯ* (fº 196 rº). Marques de possession de *Muḥammad al-Hāšimī b. Muḥammad b. ʿAbdallāh b. Muḥammad b. Aḥmad b. ʿAbd al-Mālik al-Ḥasanī*, du 15 *ǧumādā* II 1228/18 juin 1813 et de *Sīdi Aḥmad al-Ḥasanī b. Sīdi Muḥammad b. al-Šayḫ* de *ṣafar* 1253/mai 1837 (fº 196 rº). Don M. Dufour.

Papier occidental. 196 fol. 257 × 199 mm. 9 lignes à la page (sauf aux ffº 2 vº et 3 rº : 6 l.). Surface d'écriture : 170 × 128 mm. Encre brune. Réclames. Quaternions (?). Reliure occidentale d'inspiration orientale, à rabat.

334. **Arabe 402**

Coran composé de plusieurs fragments de manuscrits (ffº 1 à 6 : II, 1-33 ; fº 7 : II, 41-49 ; ffº 8 à 227 : II, 60-LV, 1, avec des lacunes comblées par divers ajouts ; ffº 228 à 253 : LIV, 32-CI, 6 ; fº 254 : CI, 6-CXIV, 6).

Soudan XIe s./XVIIe s. ?

Écriture soudanaise

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques, généralement en rouge. Les versets ne sont pas séparés. Des cercles coloriés indiquent les groupes de dix versets. Chaque sourate est précédée de son titre et du nombre de ses versets, en rouge.

Le fº 254 a été copié en *ramaḍān* 1100/juin 1689. Au dos du plat, marque de possesseur de *Masʿūd b. Yaḥyā b. Masʿūd*, de 112. (de 1708 à 1717). Des gloses dans une langue africaine (?) non identifiée ont été ajoutées entre les lignes (ffº 228 à 253).

Provient de la collection Asselin de Cherville. Anciennes cotes : Asselin 901 ; Suppl. Arabe 124.

Papier oriental. 254 fol. 198 × 146 mm. 17 lignes à la page (sauf aux ffº 1 à 6 : 7 l. ; ffº 228 à 253 : 20 l. ; 254 rº : 21 l.). Encres diverses. Reliure orientale ; plaque centrale en forme de mandorle polylobée (décor très effacé) estampée à froid aux deux plats.

1. Cette disposition évoque étroitement celle d'Arabe 385, notice 296, fº 129 vº.
2. On comparera ce motif avec celui du Coran londonien BL Or. 1405, ffº 370 vº-371 rº, cf. M. Lings, *Quranic art*, pl. 109.

335. **Arabe 509**

Coran mutilé en son début (III, 1-CXIV, 6), de deux mains différentes.

Soudan — Milieu du XIe s./XVIIe s. ?

Écriture soudanaise

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques en rouge, à l'exception du *hamza* indiqué par un point jaune (ces signes font totalement défaut aux ffo 173 vo à 192 ro). Un décor passé parfois en vert sépare les versets. Des cercles parfois coloriés en rouge marquent les groupes de dix versets. Le titre des sourates se distingue à peine du reste du texte par l'ajout de traits rouges. Quelques bandeaux grossiers figurent dans ce volume (ffo 62 vo, 88 vo, 155 ro, 225 vo et 307 vo).
Provient de la collection M. Begon. Notice anonyme en français : « Alcoran escrit par les Marabous-nègres ». Ancienne cote : Suppl. Arabe 161.

Papier occidental. 307 fol. 190 × 145 mm. 13 à 20 lignes à la page. Encre noire. Surface d'écriture : 140 × 105 mm. Reliure occidentale du XVIIIe s.

336. **Arabe 5416**

Coran auquel manque le début de la S. II ; les ffo 191-194, ajoutés, font double emploi avec les ffo 195-199.

Soudan — XIIe s./XVIIIe s.

Écriture soudanaise

Texte avec les diacritiques à l'encre, la vocalisation et les signes orthoépiques en rouge. Des groupes de trois points rouges disposés en triangle séparent les versets. En tête de chaque sourate figurent son titre et le nombre de ses versets à l'encre rouge. Trois bandeaux, aux ffo 56 vo (début de la S. VII ; la S. XXXVIII y est annoncée par erreur), 104 vo (début de la S. XIX) et 150 vo (début de la S. XXXVIII), correspondent à une division du Coran en quatre parties. Le début du texte est disposé dans un cadre avec un décor jaune et rouge, accompagné en marge par trois cercles à motif géométrique (fo 1 vo) ; le symétrique de ce décor a disparu. Les *sağda* sont indiquées en marge à l'encre rouge à l'intérieur d'un cercle jaune ; les *ḥizb* sont signalés par un cercle divisé en quatre secteurs, ses subdivisions par une mention à l'encre rouge portée dans la marge.
Copie exécutée par *Aḥmad b. Sayyid b. Aʿlā b. Būbaker b. Muḥammad b. ʿUmar b. Zaydīn* (fo 199 vo) ; le colophon figure dans un bandeau. Manuscrit pris en 1894 à Ségou (actuellement au Mali) par l'expédition Archinard.

Papier occidental (l'encre a parfois traversé le papier). 199 fol. 309 × 200 mm. 21 à 22 lignes à la page. Surface d'écriture : 238 × 152 mm. Réclames. Ternions. Encre noire. Demi-reliure occidentale, dos parchemin.

337. **Arabe 4854**

Fragments d'un Coran (XXI, 5-CXIV, 6), de plusieurs mains.

Soudan — XIe et XIIIe s. ?/XVIIe et XIXe s. ?

Écriture soudanaise

Texte avec diacritiques à l'encre noire et signes orthoépiques en rouge. Des points rouges — comportant parfois en leur centre des figures à l'encre — séparent les versets. Le titre et, occasionnellement, le

nombre des versets des sourates sont indiqués en caractères plus petits que ceux du texte et disposés entre deux lignes de tiretés noirs rehaussés de rouge ; cette indication est également donnée en caractéres rubriqués sans accompagnement d'un décor. Irrégulièrement apparaissent les indications de *sağda* et celles de divisions en *ḥizb*.

Ce volume appartenait à « Li Mamen, marabout de Yof, près de Dakar » ; pris au Sénégal en 1887 au cours d'une expédition française. Don de V. Schoelcher. Ancienne cote : Suppl. Arabe 2699.

Papier occidental. 165 fol. 233 × 179 mm. 11 à 14 lignes à la page. Réglure apparemment limitée aux seules verticales. Surface d'écriture : 146 à 161 × 100 mm. Encre noire. Réclames irrégulières. Les feuillets ont été remontés sur onglets. Demi-reliure occidentale, dos parchemin.

338. **Arabe 503**

Seconde moitié du Coran (XIX, 1-CXIV, 6).

Soudan Vers 1215/vers 1800

Écriture soudanaise

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques en rouge. Des décors trilobés séparent les versets. Un décor en forme de larme (dérivé du *hā'* « coufique ») marque les groupes de cinq versets, un triangle rubriqué signale ceux de dix. Les titres des sourates ne sont pas toujours indiqués.

Donné à la Bibliothèque Nationale le 12 juillet 1848 par M. Schoelcher. Ancienne cote : Suppl. Arabe 1969.

Papier occidental. 143 fol. 211 × 169 mm. De 10 à 18 lignes à la page. Encre noire ou brune. Surface d'écriture : 166 × 125 mm. Demi-reliure européenne, dos parchemin.

339. **Arabe 588**

Seconde moitié du Coran (XIX, 1 à CXIV, 6).

F° 1 (feuille volante) : note en français à propos de termes arabes et soudanais et de croyances relatives au paradis.

Soudan XIIIe s./XIXe s.

Écriture soudanaise

Texte avec diacritiques ; la vocalisation et les signes du *šadda* et *sukūn* sont en rouge, le *hamza* est marqué par un point jaune. Les versets ne sont pas séparés. En tête de chaque sourate figurent son titre et le nombre de ses versets, à l'encre repassée en jaune. Au f° 64 r°, une croix (motif magique ?) occupe le bas du feuillet.

Copie réalisée par *Al (?) b. Muḥammad* (f° 127 v°). Donné à la Bibliothèque Nationale en 1841 par l'abbé Marcille, Préfet apostolique. Ancienne cote : Suppl. Arabe 160.

Papier occidental. 211 × 150 mm (certains feuillets sont de plus petites dimensions). 14 à 16 lignes à la page. Encre grise. Surface d'écriture : 167 × 125 mm. Réclames. Demi-reliure occidentale, dos parchemin.

340. **Arabe 5035**

Fragment du texte du Coran, avec des lacunes : I, 1 à XXXV, 45 (plusieurs mains).

Sénégal Début du XIIIe s./XIXe s. ?

Écriture soudanaise

Texte avec diacritiques à l'encre ; la vocalisation et les signes orthoépiques sauf le *hamza* — marqué par un point jaune — sont marqués en rouge. Les versets ne sont pas séparés. En tête de chaque sourate figurent

son titre et le nombre de ses versets à l'encre repassée en couleur. La seconde moitié du texte est précédée d'un décor occupant toute la page : au centre d'un décor délimité en haut et en bas par un bandeau formé de motifs géométriques bleus, jaunes et rouges, un hexagone est rempli de petits cercles intersécants qui dessinent des triangles peints en rouge, en bleu et en jaune (f° 137 r°). La seconde moitié du texte débute par un bandeau grossier avec le titre et le nombre des versets de la S. XIX en caractères bleus et jaunes (f° 137 v°). Un décor prévu pour recevoir la S. CXIV n'a pas été utilisé (f° 194 r°). Les indications de division en *ḥizb* et celles de ses huit subdivisions sont portées en marge à l'encre.

A la fin de la première partie, une note en partie rubriquée indique que la copie a été réalisée par *Abū Bakr b. ... b. Mālik* pour son ami *Aḥmad* (f° 136 r°). Ancienne cote : Suppl. Arabe 2880.

Papier occidental. 194 fol. [195 à 210 × 148 à 160 mm]. 12 à 16 lignes à la page. Surface d'écriture : 132 à 162 × 95 mm. Encre noire. Reliure soudanaise à rabat de forme ogivale (il recouvre la totalité du volume) ; décor de croix et d'ellipses, parfois soulignées à l'encre, sur le plat supérieur et le recouvrement.

341. **Arabe 5388**

A) Ff° 1 à 72 r° : Coran.

B) Ff° 72 v° à 74 v° : recueil d'extraits de *ḥadīṯ* (au f° 72 v°, le texte annonce le *taḫmīs* de la Burda).

Soudan — XIIIe s./XIXe s.

Écriture soudanaise

Texte avec diacritiques à l'encre ; la vocalisation et les signes orthoépiques sont en jaune, puis en rouge. Des groupes de trois points jaunes (ff° 1 à 17 r°) ou des cercles avec un point jaune en leur centre (ff° 17 v° à 72 r°) séparent les versets. En tête de chaque sourate figurent son titre et le nombre de ses versets à l'encre sur un fond jaune ou rouge. Aux ff° 1 à 17 r°, les indications de division en *ḥizb* avec ses subdivisions ont été portées en marge à l'encre noire ou rouge ; dans la seconde partie, seuls les *ḥizb* sont signalés. Aux ff° 17 v° et 46 r°, des bandeaux à décor géométrique précèdent les sourates.

Copie (des ff° 17 v° à 72 r° ?) exécutée par *ʿUmar b. ʿAbdallāh Ǧiḫ* (f° 72 r°). Marque de possession de *Aḥmad b. Abū Bakr* et de *ʿAbdallāh b. ʿAbd al-Raḥmān b. ʿUmar Šīḫ* (f° 17 r°). Manuscrit pris en 1894 à Ségou (actuellement au Mali) par l'expédition Archinard.

Papier occidental. 74 fol. 442 × 288 mm. Ff° 1 à 17 r° : 46 à 53 l. à la page ; ff° 17 v° à 72 r° : 25 à 26 l. à la page. Réglure à l'encre. Surface d'écriture : 380 × 206 (ff° 17 v° à 72 r°). Encre grise. Demi-reliure occidentale, dos parchemin.

342. **Arabe 6900**

Première moitié du Coran (II, 4 à XVIII, 110) dont le début manque.

Soudan — XIIIe s./XIXe s.

Écriture soudanaise

Texte avec diacritiques à l'encre ; la vocalisation et les signes orthoépiques sont en rouge — sauf le *hamza*, marqué par un point jaune. Les versets ne sont pas séparés. En tête de chaque sourate figurent son titre et le nombre de ses versets, à l'encre rouge. Un bandeau à décor géométrique et cinq cercles marquent la fin du premier quart du Coran (f° 67 v°). La division du texte en *ḥizb* et en huit sous-parties est signalée en marge par l'indication en lettres rouges prise entre deux triangles formés de la superposition de traits rouges et verts ou rouges et jaunes ; dans le texte, un décor trilobé noir et rouge signale l'emplacement de la fin du verset concerné.

Copie achevée par *Muḥammad b. ...* (?) : ce colophon semble ajouté ; il figure à l'intérieur d'un décor marquant la fin du volume (f° 143 v°).

Papier occidental. 143 fol. 217 × 151 mm. 16 lignes à la page. Surface d'écriture : 148 × 114 mm. Encre brun foncé. Réclames. Quinions. Reliure maghrébine à rabat ; plaque centrale (motif de bouquet à départ

inférieur) et écoinçons estampés à froid aux deux plats ; encadrement de filets. Les écoinçons et les filets se retrouvent sur le recouvrement dont la plaque est cependant différente. Le dos et le rabat ont été restaurés. L'étui semble réutiliser des éléments de reliure antérieurs.

343. **Arabe 6991**

Extraits du Coran, à valeur talismanique (S. XIX, 1-29, XIX, 42-XX, 47 et XX, 59-XXI, 2).

Sénégal — XIIIe s./XIXe s.

Écriture soudanaise

Texte avec diacritiques, mais sans vocalisation. Des cercles séparent les versets. Le titre et le nombre des versets des sourates sont indiqués à l'encre rehaussés d'un trait rouge.

Don de M. Caillet.

Papier occidental. 19 fol. 230 × 163 mm. 9 lignes à la page. Surface d'écriture : 151 × 116 mm. Encre grise. Réclames. Les feuillets, maintenant conservés dans un porte-feuille (Arabe 6991 A), étaient placés dans un étui (90 × 80 mm) destiné à être porté en pendentif (Arabe 6991 B). Le rabat de l'étui et sa face supérieure sont décorés de motifs géométriques dessinés par des poinçons estampés à froid, disposés en lignes et soulignés de filets noirs. Deux amulettes en cuir sont accrochées aux courroies de l'étui. L'une a la forme d'un rectangle avec un décor de croisillons rapporté, l'autre est un triangle dont la face supérieure a été découpée et laisse apparaître un tissu de juge orange.

ÉGYPTE ET SYRIE

344. Arabe 384 Pl. XVII

Coran incomplet (ff° 2 à 139 : I, 1-XXIII, 33 ; ff° 140 à 248 : XXIII, 110-XCIX, 1).

Égypte-Syrie ? VIe s. ou début du VIIe s./XIIe s. ou début du XIIIe s.

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Les versets ne sont pas séparés ; un cercle vert entouré de points rouges marque les groupes de dix versets. Chaque sourate est précédée de son titre et du nombre de ses versets à l'encre verte ou rouge, la vocalisation étant respectivement rouge ou verte. Les indications de *saǧda* sont écrites dans les mêmes couleurs que les titres, celles de la division en *ǧuz'* sont à l'encre.

Mention de la naissance, en *šaʿbān* 648/octobre-novembre 1250, de *Muḥammad b. Ismaʿīl b. Abū al-Ḥasan* (f° 1 r°). Marque de deux possesseurs : seule celle de *al-Ḥasan b. Tammām* est lisible (f° 2 r°). Notes marginales en latin (traduction et polémique), de deux mains méridionales (italiennes ?) de la fin du XIIIe et du XIVe s. ; l'un des annotateurs a folioté le ms. (au verso des ff°) et numéroté les sourates en chiffres romains. Provient de la bibliothèque de Jean Hurault de Boistaillé, envoyé en mission spéciale à Constantinople en 1557-1558 [1] ; indication du prix d'achat (10 couronnes ?) payé à « un Constantinopolitain » (cf. L. Delisle, *Le cabinet des manuscrits*, p. 213). Au même endroit, note signalant la présence d'un Coran dans la bibliothèque de Ph. Hurault, évêque de Chartres, entrée dans la bibliothèque royale en 1622. Note de lecture de *Buṭrus b. Diyab al-Ḥalabī*, de 1670 (f° 2 r°). Notice en latin de d'Herbelot. Anciennes cotes : Hurault 45 ; MMLXX (Rigault, 1622) ; 2284 (Dupuy) ; Regius 451 ; A.F. 209.

Papier oriental. 248 fol. 232 × 272 mm. 17 lignes à la page. Surface d'écriture : 165 × 124 mm. Encre noire. Quinions. Reliure italienne ou de style italien, ais de bois ; maroquin brun, plaque centrale et filets dorés estampés à froid aux deux plats.

NOTICES **345** à **348** : QUATRE *ǧuz'* D'UNE MÊME SÉRIE.

345. Arabe 5844 Pl. X A

Ǧuz' XVII du Coran (XXI, 1 à XXII, 78).

Égypte Entre 784/1382 et 801/1399

Muḥaqqaq

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des rosettes dorées rehaussées de points rouges et bleus séparent les versets. Des décors rouge et or cernés d'un filet bleu, les uns en forme de larme avec, en leur centre, le mot *ḫams* en caractères « coufiques » dorés, les autres circulaires avec le mot *ʿašr* dans le même caractère, marquent respectivement les groupes de cinq et de dix versets. En tête de la S. XXII figurent son titre et le nombre de ses versets en caractères *ṯulṯ* blancs sur le fond or et bleu d'un cartouche inscrit

1. Cf. B. G. SPIRIDONAKIS, *Empire ottoman, Inventaire des mémoires et documents aux archives du Ministère des Affaires Étrangères de France*, Thessalonique, 1973, p. 451.

dans un bandeau qu'accompagne une vignette circulaire. Le début du texte est disposé dans un cadre (ff° 1 v° et 2 r°) délimité sur les trois côtés extérieurs de chacune des deux pages par une bande animée d'un décor d'arabesque dorée sur fond bleu ; une tresse complexe à éléments courts, interrompue par l'insertion de petits carrés rouges, divise cet espace en un rectangle, où le texte est placé à l'intérieur de « nuages » réservés sur un fond de hachures et de motifs végétaux, et, de part et d'autre, en deux bandeaux porteurs d'un cartouche flanqué de deux cercles où sont inscrits des fleurons. On y a écrit le numéro du *ǧuz'* et *Coran* LVI, 77-78 en caractères *ṯuluṯ* blancs sur fond identique à celui du décor de début de sourate. Une vignette médiane circulaire à décor d'arabesque accompagne chaque cadre.

Acte de waqf du sultan mamlouk *Barqūq* (*al-sulṭān al-malik al-ẓāhir Abū Saʿīd Barqūq*, r. 784-801/1382-1399) en faveur du *ḫānaqa* fondé par lui entre les deux châteaux (f° 1 r°), cf. Arabe 5845, 5841 et 5846, notices 345 à 347. Signature du correcteur, *Muḥammad b. ʿAlī b. Imām* (f° 34 r°). Provient de la collection Schefer.

Papier oriental, à trois pontuseaux groupés. 34 fol. 374 × 260 mm. 5 lignes à la page (sauf aux ff° 1 v° et 2 r° : 3 l.). Réglure au *misṭara*. Surface d'écriture : 232 × 171 mm. Encre noire. Reliure égyptienne à rabat, de la fin du XIVe s. ; le dos et le rabat ont été restaurés. Aux deux plats, plaque centrale constituée d'un cercle polylobé prolongé verticalement par deux pendentifs terminés en calice. Le décor, estampé à froid, est composé de six hexagones disposés autour d'un septième et inscrits à l'intérieur d'une étoile à six branches entrelacée avec un motif circulaire à six lobes. Un filet doré trace le contour de ces figures qui sont remplies de points estampés, parfois dorés, à l'exception des branches de l'étoile qui sont restées brutes (cf. M. Weisweiler, *IB*, *Deckeltyp* 72, fig. 45). Les écoinçons, en quart de cercle, présentent un décor de treillis estampé et s'achèvent par un motif trilobé prolongé par une triple boucle (cf. M. Lings et Y. H. Safadi, *Qur'ān*, p. 90 et 93, n° 160 = ms. BL Or. 9671 ; D. James, *Qur'ans*, p. 128, n° 105 = ms. CBL 1495). L'encadrement est composé de deux bandes, prises entre des filets dorés : la première, à l'intérieur, est formée de croix de Saint-André rehaussées de points dorés, l'autre d'une répétition d'un fer à motif végétal. Le recouvrement est orné d'un médaillon axial sur un champ de treillis estampé à froid ; le décor consiste en une étoile à huit branches entrelacée avec un décor circulaire à huit lobes, figures dessinées par des filets dorés, de même que l'octogone central. L'encadrement est identique à celui des plats. Les contreplats sont recouverts de cuir gaufré avec un motif d'arabesque.

Bibl. : *Les Arts de l'Iran*, p. 172, n° 108 ; *Trésors d'Orient*, p. 65, n° 175.

346. **Arabe 5845** Pl. XI A

Ǧuz' XXI du Coran (XXIX, 46 à XXXIII, 30).

Égypte — Entre 784/1382 et 801/1399

Muḥaqqaq

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Mêmes séparations de versets et groupes de versets que pour Ar. 5844, notice 345. En tête de chaque sourate figurent son titre et le nombre de ses versets en caractères *ṯuluṯ* blancs sur le fond or et bleu d'un cartouche inscrit dans un bandeau ; une vignette accompagne cette indication. Sur la double page initiale, le début du texte est disposé à l'intérieur de deux cadres identiques à ceux du ms. Ar. 5844, notice 345 (ff° 1 v° et 2 r°).

Acte de waqf du sultan *Barqūq*, cf. Arabe 5844, notice 345. Marque du correcteur *Muḥammad b. al-Ǧazarī* (f° 42 r°). Provient de la collection Schefer.

Papier oriental, à trois pontuseaux groupés. 42 fol. 373 × 264 mm. 5 lignes à la page (sauf aux ff° 1 v° et 2 r° : 3 l.). Réglure au *misṭara*. Surface d'écriture : 228 × 179 mm. Quinions. Reliure égyptienne de la fin du XIVe s., dont le rabat et le recouvrement ont disparu. Aux deux plats, la plaque centrale et les écoinçons ont été réalisés en cuir découpé sur un fond de soie (?) verte. La plaque, en forme de cercle polylobé, présente, sur un fond d'arabesques autour d'une rosette centrale à huit pétales, une composition rayonnante de deux séries de quatre calices, les uns ouverts — sur les diagonales, les autres fermés en ogive — sur la verticale et l'horizontale. Le cercle est accompagné de pendentifs qui s'achèvent par un calice. Le champ est occupé par un entrelacs estampé à froid, organisé autour de motifs cruciformes. Les contours de la plaque et des pendentifs sont soulignés par un filet doré de même que ceux des écoinçons, où apparaît un décor analogue à celui de la plaque. L'encadrement est formé d'une bande de S enchaînés et d'une seconde, plus large, où un décor d'entrelacs contourne des carrés (cf. E. Kühnel, *Islamische Klein-*

kunst, Braunschweig, 1963, p. 82, fig. 41 ; D. James, *Qur'ans*, p. 127, nº 104 = ms. CBL 1474 ; G. Bosch *et alii*, *IBB*, p. 192-194, nº 71 = ms. Chicago, Oriental Inst. A 12159).

Bibl. : *Les arts de l'Iran*, p. 172, nº 203 ; *Les arts de l'Islam*, [exposition, Paris, 1971] Paris, 1971, p. 218 nº 309 ; *L'islam dans les collections nationales*, [exposition, Paris, 1977] Paris, 1977, p. 118, nº 213.

347. **Arabe 5841** Pl. IV A

Ǧuz' XXIII du Coran (XXXVI, 28 à XXXIX, 31).

Égypte Entre 784/1382 et 801/1399

Muḥaqqaq

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Mêmes séparations de versets et groupes de versets que pour Ar. 5844, notice 345. En tête de chaque sourate figurent son titre et le nombre de ses versets en caractères *ṯulu*ṯ blancs sur fond rouge et or, à l'intérieur d'un cartouche placé dans un bandeau (fº 24 vº) ou, quand le dernier mot de la sourate précédente occupe le centre de l'espace réservé à cette indication, à l'intérieur de deux rectangles or et bleu disposés de part et d'autre de ce mot ; une vignette accompagne ces décors. Sur la double page initiale (ffº 1 vº et 2 rº) le début du texte est disposé dans un cadre délimité, sur les trois côtés extérieurs de chaque page, par une bande à fond bleu sur lequel se déploie une arabesque. Une tresse dorée complexe à éléments courts, interrompue par de petits carrés rouges, définit deux bandeaux de part et d'autre d'un rectangle où le texte est inscrit dans des « nuages » sur un fond de hachures et de feuillages. Dans chaque bandeau figure un cartouche flanqué de deux cercles qu'occupe un fleuron ; dans le cartouche lui-même est inscrit *Coran* LVI, 77-78 en caractères « coufiques » blancs (pour un parallèle paléographique, cf. M. Lings, *Quranic art*, pl. 67 = ms. Caire BN 54, ffº 1 vº et 2 rº) sur un fond bleu animé par une arabesque dorée en spirale. Une vignette médiane dont le pourtour est formé de pétales accompagne ce décor.

Sous une feuille collée sur le recto du fº 1 pour le consolider, traces d'un acte de waqf sans doute identique à celui d'Arabe 5844, notice 345 (fº 1 rº). Provient de la collection Schefer.

Papier oriental à trois pontuseaux groupés. 44 fol. 364 × 257 mm. 5 lignes à la page (sauf aux ffº 1 vº et 2 rº : 3 l.). Réglure au *misṭara*. Surface d'écriture : 230 × 172 mm. Encre noire. Quinions. Reliure ottomane du XIXᵉ s., maroquin rouge, cf. Arabe 5839 (notice 363).

348. **Arabe 5846** Pl. X B

Ǧuz' XXVI du Coran (XLVI, 1 à LI, 30).

Égypte Entre 784/1382 et 801/1399

Muḥaqqaq

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Mêmes séparations de versets et groupes de versets que pour Ar. 5844, notice 345. Mêmes décors en tête des sourates que dans Ar. 5845, notice 346. Sur la double page initiale, le début du texte est disposé dans un cadre analogue à celui d'Ar. 5844, notice 345 (ffº 1 vº et 2 rº) ; il s'en distingue toutefois par le décor des bandeaux, où le cartouche est flanqué de part et d'autre par un cercle et un demi-cercle ; le titre et le nombre des versets de la S. XLVI ainsi que le numéro d'ordre du *ǧuz'* sont écrits en caractères « coufiques » blancs sur un fond bleu animé par un rinceau doré. La vignette médiane est cernée de pétales.

Acte de waqf effacé, identique à celui d'Ar. 5844, notice 345. Provient de la collection Schefer.

Papier oriental, à trois pontuseaux groupés. 42 fol. 374 × 262 mm. 5 lignes à la page (sauf aux ffº 1 vº et 2 rº : 3 l.). Réglure au *misṭara*. Surface d'écriture : 228 × 170 mm. Encre noire. Reliure égyptienne de la fin du XIVᵉ siècle ; le dos et le rabat ont été restaurés. Aux deux plats, le champ est entièrement occupé par un décor géométrique dont le centre est une étoile à dix branches, dont un quart réapparaît à chaque coin. Trois filets parallèles — celui du centre est doré — décrivent, dans chaque huitième du champ, des figures géométriques où dominent pentagones et triangles : ces derniers, ornés d'un unique point doré en leur centre, contrastent avec les premiers, remplis d'un tressage hachuré rehaussé de points dorés.

Le décor s'organise autour de six pentagones qui se développent de manière identique [1]. L'encadrement est composé de trois bandes séparées les unes des autres par un filet doré : allant de l'intérieur vers l'extérieur, on rencontre successivement une torsade rehaussée de points dorés, une succession de petits carrés encadrés de quarts de cercle hachurés, et une série de filets (cf. G. Bosch *et alii*, *IBB*, p. 110-111, nº 17 et pl. M = ms. Chicago Or. Inst. A 12151 ; également p. 108-109, nº 16 = ms. Chicago Or. Inst. A 12153 ; E. Kühnel, *Die Arabeske*, Graz, 1977, pl. 13 = reliure conservée à Cologne, Université, Orientalisches Seminar). Le recouvrement présente le même encadrement que les plats ; le décor est composé d'une arabesque dont les tracés sont indiqués par un filet doré ; l'intérieur des formes végétales, laissé brut à l'exception de filets dorés ou argentés qui les soulignent, ressortent sur le fond où ont été estampées des rosettes. Les contreplats sont recouverts d'un cuir gaufré, actuellement inaccessible.

NOTICES **349** et **350** : DEUX *ǧuz'* D'UNE MÊME SÉRIE.

349. Arabe 5850 — Pl. XVIII

Ǧuz' XXIV du Coran (XXXIX, 32 à XLI, 46).

Égypte — Entre 801/1399 et 815/1412

Muḥaqqaq

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des rosettes dorées rehaussées de points rouges et bleus séparent les versets. Des décors circulaires rouge et or cernés d'un filet bleu, avec en leur centre les mots *ḫams* ou *ʿašr* en caractères blancs, marquent respectivement les groupes de cinq ou dix versets. En tête des sourates figurent leur titre et le nombre de leurs versets en caractères *ṯuluṯ* dorés dont le contour a été préalablement tracé à l'encre ; la vocalisation est partiellement en bleu. Dans le texte, le mot *Allah* est toujours écrit en lettres d'or. Des décors marginaux signalent le *ḥizb*, sa moitié et son quart : il s'agit respectivement d'un cercle bleu et or, d'un ovale dans les mêmes couleurs et d'un cercle sommé d'un apex rouge et or, à l'intérieur desquels la division est précisée en caractères blancs. La *saǧda* est signalée par un décor carré. Sur chacune des deux pages initiales, le début du texte est disposé dans un cadre délimité par une tresse dorée à éléments courts, interrompue par l'insertion de petits carrés rouges (ffº 1 vº et 2 rº) ; dans le rectangle central, le texte est placé à l'intérieur de « nuages » réservés sur un fond de treillis. De part et d'autre, deux bandeaux ont reçu un cartouche aux bords concaves, encadré de deux petits cercles tangents à un demi-cercle, où *Coran* LVI, 77-80 est écrit en caractères blancs sur fond or et bleu — le texte est inhabituellement disposé de manière à ce que le cartouche supérieur du fº 2 rº fasse suite à celui du bas du fº 1 vº. Dans la marge extérieure, une vignette circulaire est placée en regard de chaque bandeau ; la vignette médiane a la forme d'un demi-cercle doré prolongé en pointe, à l'intérieur duquel sont inscrits deux petits demi-cercles. La suite du texte est disposée dans un encadrement linéaire doré. A la fin du *ǧuz'*, *Coran* LXXXIII, 26 figure en caractères *ṯuluṯ* blancs dans un cercle rouge et or (fº 25 rº).

Sous une feuille placée pour consolider le fº 1, on distingue le même acte de waqf que celui qui figure en tête de Ar. 5848, notice 350 (fº 1 rº). Provient de la collection Schefer.

Papier oriental, à trois pontuseaux groupés. 25 fol. 409 × 292 mm. 7 lignes à la page (sauf aux ffº 1 vº et 2 rº : 3 l.). Réglure au *misṭara*. Surface d'écriture : 230 × 191 mm. Encre noire. Reliure ottomane du XIXᵉ s., maroquin rouge, cf. Ar. 5839, notice 363.

Bibl. : *Les Arts de l'Iran*, p. 173, nº 113.

350. Arabe 5848 — Pl. IV B et XI B

Ǧuz' XXIX de la même série (LXVII, 1 à LXXVII, 50).

Égypte — Entre 801/1399 et 815/1412

Muḥaqqaq

Description du texte et des décors de division du texte, cf. Ar. 5850, notice 349. Sur chacune des deux pages initiales (ffº 1 vº et 2 rº), le début du texte est disposé dans un cadre délimité par une tresse dorée

1. On remarquera une certaine similitude avec M. Weisweiler, *IB*, *Deckeltyp* 6, fig. 8 et 9 a, dont les deux décagones intersécants sont placés selon un axe horizontal et non vertical comme c'est le cas pour la reliure du ms. Arabe 5846. Sur celle-ci — ainsi que dans les exemples similaires de Chicago, les filets qui dessineraient les décagones sont interrompus, ce qui déroute la « lecture ». De même, les étoiles à dix branches qui constituent le centre des décagones n'apparaissent pas aussi clairement parce que les pentagones inscrits sont mis en valeur par un filet doré.

complexe à éléments courts interrompue par de petits carrés bleus et qui dessine deux bandeaux de part et d'autre d'un rectangle où le texte est placé dans des « nuages » sur un fond de treillis rouge. Chaque bandeau comporte un cartouche flanqué de deux petits cercles contigus à deux demi-cercles ; sur le fond or et bleu est écrit *Coran* LVI, 77-80, en caractères blancs. En regard de chacun des bandeaux se trouve une vignette circulaire cernée d'un filet bleu ; la vignette médiane est formée d'un demi-cercle prolongé en pointe, à l'intérieur duquel sont inscrits deux petits demi-cercles tangents. A la fin du *ǧuz'*, *Coran* LXXXIII, 26 figure en caractères blancs dans un cercle rouge et or (f° 29 r°).

Acte de waqf du sultan mamlouk *Faraǧ* (*al-malik al-nāṣir Faraǧ b. al-sulṭān al-šahīd Barqūq*, r. 801-815/1399-1412) en faveur de son turbé dans le désert (f° 1 r° ; même texte sur le ms. Chicago Or. Inst. A 12029 a, volume XIX de cette série, cf. N. Abbott, *The Rise*, p. 70-71, pl. XXII). Provient de la collection Schefer.

Papier oriental, à trois pontuseaux groupés. 29 fol. 408 × 293 mm. 7 lignes à la page (sauf aux ff° 1 v° et 2 r° : 3 l.). Réglure au *misṭara*. Surface d'écriture : 232 × 189 mm. Encre noire. Reliure égyptienne du début du XVe s. dont le rabat et le recouvrement ont disparu ; le dos a été restauré. Aux deux plats, plaque centrale constituée d'un cercle polylobé prolongé dans l'axe vertical par deux pendentifs achevés en calice. La partie centrale de la plaque est occupée par un décor complexe d'étoile à six branches : deux d'entre elles — la plus petite et la plus grande — et le cercle sont homocentriques, les autres étoiles se formant sur les branches de la plus grande. A la périphérie, six autres figures identiques à la petite étoile centrale sont tronquées par le tracé du cercle. Les compartiments de cette figure sont dessinés par des filets dorés et remplis de points, parfois dorés, à l'exception des losanges qui entourent l'étoile centrale et de ceux de la périphérie, ornés d'un unique point doré. Les écoinçons sont construits autour du quart d'une rosette à seize pétales ; deux profondes échancrures circulaires accentuent la silhouette fongiforme des saillants remplis d'un décor de treillis estampé à froid. L'encadrement est composé de trois bandes encadrées de filets : la première, à l'intérieur, est une torsade, de même que celle du milieu que rehaussent des points dorés, et la troisième, à l'extérieur, est formée d'un entrelacs (cf. G. Bosch *et alii*, *IBB*, p. 177-178, n° 62 = ms. CBL Moritz Collection 37 ; pour les écoinçons, cf. M. Weisweiler, *IB*, fig. 46 a, ms. n° 276).

Bibl. : *Les Arts de l'Iran*, p. 173, n° 112 ; *Trésors d'Orient*, p. 66, n° 178.

351. **Arabe 537** Pl. XIX A

Ǧuz' XXV du Coran

Égypte Vers 840/1436

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des rosettes dorées rehaussées de points bleus séparent les versets. Dans la marge, des cercles avec les mots *ḫams* ou *ʿašr* en caractères « coufiques » dorés sur fond rouge signalent respectivement les groupes de cinq et dix versets ; ces deux décors sont cernés d'un filet bleu et l'indication de groupes de cinq prend la forme d'une larme. En tête de chaque sourate figurent son titre et le nombre de ses versets en caractères *ṯuluṯ* dorés dont les contours ont été tracés à l'encre ; dans la marge, un décor de groupe de dix versets accompagne (par erreur ?) cette indication. Une division en *ḥizb* est écrite à l'encre bleue. Le début du texte est inscrit dans un encadrement linéaire or et bleu (ff° 1 v° et 2 r°) ; un bandeau, dont le contour est tracé par une tresse dorée à éléments courts où sont insérés de petits carrés bleus, porte l'indication du numéro du *ǧuz'* en caractères dorés sur un fond bleu animé par un rinceau en spirale (f° 1 v°). Une vignette trilobée à décor d'arabesque accompagne ce décor.

Un acte de waqf est dissimulé au f° 1 r° par une feuille de papier collée après coup : on distingue la date (30 (?) *rabīʿ* II 840/11 novembre 1436) ; l'auteur est sans doute un personnage de l'entourage du sultan mamluk *Barsbay* (r. 825-841/1421-1438) portant le titre de *ḥāǧib* [1]. Marques *waqf* parfois effacées (ff° 1 v°, 2 r°, 9 v°, 10 r°, 13 v°, 14 r°, 17 v°, 18 r°, 21 v°, 22 r°, 26 v° et 27 r°). Provient de la collection Asselin de Cherville. Anciennes cotes : Asselin 872 ; Suppl. Arabe 163, 27 bis.

Papier oriental, avec trois pontuseaux groupés. 27 fol. 262 × 187 mm. 7 lignes à la page. Encre noire. Réglure au *misṭara*. Surface d'écriture : 130 × 100 mm. Demi reliure moderne, dos toile.

1. Le nom n'est pas discernable ; nous pensons toutefois qu'il est possible de lire, à la fin de la première ligne : *al-sayfī Aq[b]irdī*.

352. **Smith-Lesouëf 220** Pl. V A et XII A

Coran

Égypte Entre 872/1467 et 901/1496

Muḥaqqaq

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des cercles concentriques rouge et or (avec, en leur centre, le mot *aya* en caractères « coufiques » dorés) séparent les versets. Un décor en forme de larme avec le mot *ḫams* en caractères « coufiques » dorés sur fond vert signale les groupes de cinq versets ; un cercle doré cerné de bleu avec en son centre le nom de la dizaine en toutes lettres dans le même caractère que précédemment mais sur fond bleu signale les groupes de dix. En tête de chaque sourate figurent son titre et le nombre de ses versets en caractères *ṯuluṯ* dorés à l'intérieur d'un bandeau accompagné d'une vignette. Les indications de division du texte (*ǧuz'*, *ḥizb*, etc...) sont écrites en marge en caractères *ṯuluṯ* dorés. Les *saǧda* sont signalées par un décor allongé aux formes concaves et achevé par deux demi-cercles. En tête du volume (f° 613 v° [1]) figurent les restes d'un décor occupant toute la page : sur trois côtés, une bande où se déploie une arabesque dorée sur un fond bleu délimite un espace où des filets blancs dessinent des demi-cercles ou des arcs dont le centre est placé au milieu de chaque hauteur, et qui croisent d'autres cercles organisés en croix (une disposition analogue se retrouve sur le ms. Dublin CBL 1431) ; le champ est orné d'éléments d'arabesque dorés sur fond rouge. Trois vignettes lancéolées — celle du centre plus importante — occupent la marge extérieure verticale ; les restes d'un motif triangulaire (?) se trouvent au centre de la marge supérieure. La fin du texte est disposée dans un cadre (f° 1 r°) délimité par une tresse dorée à éléments courts qui définit deux bandeaux — à décor d'arabesque dorée sur fond bleu — de part et d'autre d'un rectangle où le texte est inscrit à l'intérieur de « nuages » réservés sur un fond d'arabesque rehaussé de motifs végétaux stylisés. En face de chaque bandeau figure une vignette lancéolée ; la vignette médiane, en forme de triangle festonné, est composée d'une arabesque dorée. Le texte est placé à l'intérieur d'un encadrement linéaire bleu et or.

Acte de waqf du sultan *Qāytbāy* (*al sulṭān al-malik al-ašraf Qāytbāy*, r. 872-901/1467-1496 ; ff° 613 v°, 52 v°-52 r°,1 r°). Notice en français relative au sultan *Qalāwūn* (r. 678-689/1279-1290). Provient de la collection Smith-Lesouëf. Ancienne cote : Smith-Lesouëf 28.

Papier oriental. 614 fol. 396 × 306 mm. 7 lignes à la page. Réglure au *misṭara*. Surface d'écriture : 244 × 190 mm. Encre noire. Quinions. Reliure égyptienne du XV^e s. ; le rabat a disparu et le dos a été restauré. Aux deux plats, plaque centrale, pendentifs et écoinçons en cuir découpé sur un fond de textile bleu turquoise. Sur le plat supérieur. la plaque est en forme de mandorle presque circulaire ; le décor s'organise autour de quatre feuilles bifurquées, disposées suivant les diagonales, entre lesquelles s'insère un motif végétal en ogive qui vient en contact avec le bord. La plaque du plat inférieur présente une composition analogue dans la partie centrale d'une mandorle polylobée, l'espace restant étant occupé par une arabesque plus développée. Les pendentifs ont la forme de calices, dont une moitié vient achever chacune des deux extrémités des écoinçons constitués du quart d'un motif cruciforme (pour cette forme, cf. M. Weisweiler, *IB*, *Deckeltyp* 96, fig. 61 et 62 ; également G. Bosch *et alii*, *IBB*, p. 194, n° 72 = ms. CBL 4183).

353. **Arabe 387**

Coran (volume ancien abondamment restauré à deux reprises).

Égypte ou Syrie IX^e s./XV^e s.

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Les versets ne sont pas séparés. En tête de chaque sourate (sauf dans certaines des réfections) figurent son titre et le nombre de ses versets, à l'encre rouge. En marge, nombreuses gloses relatives au texte.

Marques *waqf*.

Ancienne cote : Suppl. Arabe 139.

Papiers oriental (partie ancienne) et occidental (restaurations). 484 fol. 332 × 250 mm. 11 lignes à la page. Réglure au *misṭara*. Surface d'écriture : 242 × 190 mm (partie ancienne), 245 × 195 et 237 × 195 mm

1. La foliotation du volume est inversée : le f° 1 est ainsi devenu le f° 613.

(restaurations). Encre brune et noire. Reliure orientale à rabat ; aux deux plats, plaque centrale (mandorle polylobée ; décor de nuages en S sur fond symétrique, cf. NSh, fig. 3), filets et poinçons de l'encadrement estampés à froid. Sur le rabat et le recouvrement, le même encadrement réapparaît ; dans le premier cas, l'espace central est occupé par quatre cartouches estampés à froid sur des pièces de papier (?) rapportées, chacun portant *Coran* LVI, 79. Sur le recouvrement, décor végétal inscrit dans une forme d'éventail, également estampé à froid sur une pièce rapportée de la même couleur.

354. **Arabe 419**

Coran mutilé à son début (II, 87-CXIV, 6).

Égypte — IXe s./XVe s.

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des décors dorés en forme de virgule inversée séparent les versets. En tête de chaque sourate figurent son titre et le nombre de ses versets en caractères *ṯuluṯ* dorés dont le contour a été tracé à l'encre. Sur la dernière double page, la fin du texte est disposée dans un cadre (ffo 217 vo et 218 ro). Sur chaque page, une tresse complexe dorée où sont insérés des petits rectangles bleus définit deux bandeaux de part et d'autre d'un rectangle où le texte est disposé à l'intérieur de « nuages » sur un fond de hachures rouges. A l'intérieur des bandeaux, un filet blanc délimite les contours d'un cartouche et de deux cercles ornés d'un fleuron qui le flanquent ; le titre et le nombre des versets des S. CXIII et CXIV y sont écrits en caractères *ṯuluṯ* blancs sur fond bleu. Un cercle doré cerné d'un filet bleu est placé dans la marge en face de chaque bandeau ; la vignette médiane est formée d'un motif trilobé où sont inscrits côte à côte deux demi-cercles. Les indications de *ḥizb* sont portées en marge dans le même caractère que le titre des sourates.

Signature des cahiers (une lettre pour chacun d'eux, suivie d'un chiffre pour chaque feuillet) partant du dernier feuillet, portée lors de la réalisation de la reliure sous le règne de Henri II (cf. les mss. Arabe 395, notice 298, 408, notice 451, 414, notice 460, 1053 et 1077). Note de lecture de *Buṭrus b. Diyab al-Ḥalabī*, de 1670 (fo 1 ro). Anciennes cotes : XXVII (?) ; 1864 (Dupuy) ; Regius 450 ; A.F. 180.

Papier oriental. 218 fol. 280 × 202 mm. 13 lignes à la page (sauf aux ffo 217 vo et 218 ro : 5 l.). Surface d'écriture : 178 × 122 mm. Réglure au *misṭara*. Encre noire. Quinions. Reliure française d'inspiration italienne, en maroquin rouge ; aux deux plats, deux médaillons rapportés en maroquin brun, aux armes et chiffre de Henri II avec le monogramme de Diane de Poitiers (cf. les mss. Arabe 395, notice 298, 408, notice 451, 414, notice 460, 1053 et 1077).

Bibl. : E. Quentin-Bauchart, *La bibliothèque de Fontainebleau et les livres des derniers Valois à la Bibliothèque Nationale (*1515-1589*)*, Paris, 1891, p. 89, no 54.

355. **Arabe 421**

Texte du Coran, défectueux de la fin (I, 1-CV, 1) ; les ffo 1-2 et 219-269 ont été refaits par une autre main.

Égypte ? — IXe s. et fin Xe s./XVe et fin XVIe s.

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des décors en forme de trois virgules inversées en triangle, de couleur rouge, séparent les versets. Le mot *ʿašr* rubriqué, en marge, signale les groupes de dix versets. En tête de chaque sourate figurent son titre et le nombre de ses versets, également en rouge ; pour les ffo 219 à 269, le compte des mots des sourates a été ajouté. Les indications de division en *ǧuz'* et en *ḥizb*, toujours en rouge, sont placées en marge.

Marques *waqf* dans la marge de plusieurs feuillets (cf. ffo 64 ro, 118 ro, etc...). Marque d'inventaire de la bibliothèque de Cl. Hardy (F, cf. H. Omont, *Missions*, II, p. 990-993). Provient de la bibliothèque de Colbert.

Notice anonyme en français (f° 1 r°). Notice en latin de J. Ascari, de 1735. Anciennes cotes : T 66 (?, cf. les mss. BN Arabe 448 et 475, notices 463 et 501) ; Colbert 4993 ; Regius 556/4 ; A.F. 190.

Papier oriental, avec trois pontuseaux groupés ; papier occidental aux ff° 219-269. 300 fol. 233 × 153 mm. 13 lignes à la page. Réglure au *misṭara*. Surface d'écriture : 170 × 118 mm. Encre noire. Réclames ajoutées. Quinions. Reliure occidentale, maroquin rouge aux armes et chiffre de Louis XV (au cours de la reliure, les ff° 60 à 69 ont été placés la tête en bas).

356. **Arabe 435**

Coran (les ff° 481 à 486 ont été refaits).

Égypte — IXe s./XVe s. ?

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des points dorés séparent les versets. Des décors en forme de pendentif orné de pétales indiquent les groupes de cinq versets ; des médaillons circulaires marquent ceux de dix. En tête de chaque sourate figurent son titre et le nombre de ses versets, en caractères dorés rappelant le *ṯuluṯ* et dont le contour a été réalisé à l'encre ; ils figurent à l'intérieur d'un bandeau sur un fond de « nuages ». Les indications de *saǧda* et celles de la division en *ǧuz'* sont écrites en marge, en caractères dorés. Sur chacune des deux pages initiales (ff° 1 v° et 2 r°) figure une rosace dont le centre est occupé par un décor de feuilles bifurquées dorées partant d'une étoile à huit branches. De la double page suivante, seul le f° 2 v° a conservé une enluminure lisible — une bande d'arabesque autour d'un motif floral. Le début du texte est disposé à l'intérieur d'un cadre (ff° 3 v° et 4 r°) formé de deux bandeaux de part et d'autre d'un rectangle qui a reçu le texte. La suite est inscrite dans un encadrement linéaire doré.

Marque de possession de G. M. Lejay (1588-1674, éditeur de la Bible polyglotte), de 1631 (f° 487 v°). Provient de la bibliothèque de Mgr. P. Huet, léguée en 1692 à la maison professe des Jésuites de Paris, dont la marque est au f° 1 r°. Anciennes cotes : 473 (?) ; Suppl. Ar. 149 ter.

Papier oriental. 487 fol. 87 × 74 mm. 11 lignes à la page (sauf aux ff° 3 v° et 4 r° : 7 l.). Surface d'écriture : 50 × 44 mm. Encre noire. Quinions. Reliure mamluk dont ne subsistent que les plats ; le champ, encadré de cinq filets estampés groupés et d'un sixième légèrement espacé, doré, est rempli par huit (plat supérieur) et sept (plat inférieur) rangées verticales où alternent deux fers dessinant un entrelacs, autrefois doré. Les contreplats sont doublés de cuir gaufré.

357. **Arabe 437**

Coran

Égypte — Vers 905/Vers 1500

Muḥaqqaq

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des rosettes dorées séparent les versets. En tête de chaque sourate figurent son titre et le nombre de ses versets en caractères dorés proches du *ṯuluṯ*, à l'intérieur d'un encadrement linéaire bleu qu'accompagne dans la marge une vignette. Sur les doubles pages initiale (ff° 1 v° et 2 r°) et finale (ff° 252 v° et 253 r°), le texte est disposé dans un cadre, à l'intérieur de « nuages » sur fond d'arabesque ; dans les deux cas, le titre et le nombre des versets des sourates sont placés dans un cartouche, en caractères blancs sur fond doré. Les indications de division en *ǧuz'* et en *ḥizb* sont écrites en or ou en bleu dans les marges.

Provient de la mosquée *al-Azhar* au Caire ; « il a été sauvé des flammes pendant la révolte du 30 vendémiaire an VII (21 octobre 1798) et rapporté en France par J. J. Marcel » (f° 1 r°). Note en français de J. J. Marcel relative au collationement du manuscrit, datée du 15 novembre 1835 ; renvoi à J. J. Marcel, *Contes arabes du Cheykh el-Mohdy*, p. 413, où est relatée l'histoire du sauvetage du manuscrit. Ancienne cote : Suppl. Arabe 152 bis.

Papier oriental. 253 fol. 707 × 485 mm [1]. 13 lignes à la page (sauf aux ff° 1 v°-2 r° et 252 v°-253 r° : 5 l.). Encre noire. Surface d'écriture : 485 × 356 mm. Reliure égyptienne à rabat, restaurée dans un style égyptisant en 1836. En raison de la taille du volume, le décor — qui occupe la totalité du champ — s'écarte quelque peu des modèles connus ; cependant, la formule de base n'est pas sans évoquer le *Deckeltyp* 6 de M. Weisweiler, à cette différence près que le décagone habituel est devenu dodécagone par brisure des côtés médians « verticaux ». Le motif central de chacune de ces figures est formé par une étoile à dix branches, répétée onze fois sur l'ensemble du champ, selon une disposition en quinconce [2]. De l'encadrement original, il ne reste que les fragments de deux bandes séparées par un double filet : une torsade d'une part et une succession de S affrontés de l'autre. Le centre des contreplats est occupé par un motif circulaire à douze lobes qui est rempli par un tressage, de même que le reste du champ où ont été réservés huit motifs cruciformes. Les écoinçons sont carrés ; les côtés orientés vers l'intérieur sont découpés par deux cercles (cf. un dessin analogue, M. Weisweiler, *IB*, fig. 34).

358. **Smith-Lesouëf 219**

Coran

Égypte — IXe s./XVe s.

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des rosettes dorées rehaussées de points rouges séparent les versets. Des cercles dorés cernés d'un filet bleu avec le mot *ḫams* ou le mot *ʿašr* en caractères « coufiques » dorés sur fond rouge indiquent les groupes de cinq et dix versets ; dans le premier cas, ce décor est surmonté d'une pointe triangulaire [3]. En tête de chaque sourate figurent son titre et le nombre de ses versets en caractères « coufiques » blancs sur fond or et rouge ou bleu ; cette indication figure dans un bandeau, généralement à l'intérieur de cartouches de formes variées, accompagnés par une vignette lancéolée dans la première partie du manuscrit (jusqu'au f° 75 r°, à comparer avec le f° 70 v°). Sur les doubles pages initiale (ff° 288 v° et 289 r°) et finale (ff° 2 v° et 3 r°) [4], le texte est disposé à l'intérieur d'un cadre délimité sur les trois côtés extérieurs de chaque page par une bande où se déploie une arabesque sur un fond bleu. Une bande dorée définit deux bandeaux de part et d'autre d'un rectangle réservé au texte que flanquent deux tresses dorées verticales à éléments courts. Dans chaque bandeau figure un cartouche entre deux demi-cercles où le titre et le nombre de versets sont écrits en caractères « coufiques » dorés sur un fond bleu animé par un rinceau en spirale. La suite du texte est inscrite dans un encadrement linéaire or et bleu. Les divisions en *ǧuz'* sont indiquées à l'encre rouge ; celles des quarts ont été signalées ultérieurement.

Acte de waqf effacé (f° 290 v°). Provient de la collection Smith-Lesouëf. Ancienne cote : Smith-Lesouëf 27.

Papier oriental, souvent avec trois pontuseaux groupés. 292 fol. 354 × 254 mm. 13 lignes à la page (sauf aux ff° 288 v°-289 r° et 2 v° et 3 r° : 5 l.). Surface d'écriture : 225 × 164 mm. Encre noire. Quinions. Reliure orientale dont seuls les plats ont subsisté et ont été remontés en Occident. Plaque centrale et pendentifs estampés à froid aux deux plats (motif de bouquet indiscernable). Encadrement fait de trois séries de triples filets estampés à froid ; ce décor tronque les coins du champ.

359. **Arabe 6088** — Pl. VIII A

Coran sur rouleau

Égypte ? — Vers 800/Vers 1400 ?

Nasḫ et écriture microscopique

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des points dorés séparent éventuellement les versets. Le texte est disposé dans une série de cartouches de formes diverses ; celui du début porte en son centre

1. Pour des comparaisons avec d'autres volumes de grande taille, cf. les mss. Chicago Or. Inst. A 12031 (550 × 370 mm ; G. Bosch *et alii*, *IBB*, p. 227, n° 100) Istanbul TIEM 445 (760 × 500 mm.) et Manchester, J. Rylands Library 704 (860 × 540 mm ; A. Mingana, *Catalogue of Arabic Manuscripts in the John Rylands Library*, 1934, n° 42).
2. Le décor a été réalisé par répétition d'une bande de 7 cm de hauteur à l'intérieur de laquelle une figure de base (9,5 × 7 cm) dominée par un hexagone est répétée quatre fois en alternant son orientation.
3. Il y a un léger changement dans les décors de séparation de versets et de groupes après le f° 74 r°.
4. La foliotation du ms. est inversée — c'est-à-dire qu'elle part de la fin.

Coran XLVIII, 1-2 en caractères « coufiques » blancs sur un fond bleu parcouru par un rinceau doré ; il est séparé du suivant par une série de décors circulaires. Le deuxième cartouche est divisé en sa partie centrale en hexagones à l'intérieur desquels le texte coranique est écrit en rouge ou en noir. Une nouvelle série de décors circulaires le sépare de cartouches qui s'enchaînent les uns aux autres. Dans tous les cas, le périmètre est occupé par une ligne d'écriture de plus grande taille, le centre étant réservé à l'écriture miniature.
Provient de la collection Schefer.

Rouleau de 9 120 mm de long sur 103 mm de large (composé de bandes longues de 330/340 mm). Papier oriental. Encre noire et rouge.

Bibl. : E. Blochet, *Les enluminures des manuscrits orientaux de la Bibliothèque Nationale*, Paris, 1926, p. 138-139, et pl. XCVIII ; *Les arts de l'Iran*, p. 172, nº 105 ; *Trésors d'Orient*, p. 65, nº 174.

360. **Arabe 393**

Ǧuz' XVII du Coran (XXI, 1-XXII, 78) ; le dernier feuillet a été refait.

Égypte/Syrie ? IXe s./XVe s.

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des rosettes séparent les versets. Le titre de la S. XXII (fº 19 rº), les indications de *saǧda*, de *ǧuz'* et de *ḥizb* sont en caractères *ṯuluṯ* dorés aux contours tracés à l'encre. Au fº 1 rº, dans la même écriture, le numéro du *ǧuz'* figure à l'intérieur d'un cadre or et bleu accompagné d'une vignette médiane ; les mots sont placés à l'intérieur de « nuages ». Le début du texte figure dans un cadre délimité par une épaisse bande dorée soulignée d'un filet bleu ; les « nuages », plus élaborés, sont réservés sur un fond hachuré à décor d'arabesques.
Provient de la collection Asselin de Cherville. Anciennes cotes : Asselin 793 ; Suppl. Arabe 1974.

Papier oriental à trois pontuseaux groupés. 36 fol. 240 × 160 mm. 6 lignes à la page, sauf aux ffº 1 vº et 2 rº (4 lignes) et au fº 36 rº (7 lignes d'une autre main pour combler une lacune en fin de texte). Surface d'écriture : 134 × 85 mm. Encre noire. Quaternions. Reliure orientale à rabat dont le dos a été restauré ; plaque centrale (mandorle polylobée ; 76 × 56 mm ; décor de nuages, cf. NSv, fig. 6) et deux doubles filets d'encadrement estampés à froid aux deux plats. Ces filets sont repris pour le recouvrement, orné d'un fleuron axial également estampé à froid.

361. **Arabe 436** Pl. XIX B

Fragment du *ǧuz* XXIII (ffº 1 et 2 : XXXVII, 134-166 ; fº 3 à 16 : XXXVIII, 32-XXXIX, 31).

Égypte Vers 800/Vers 1400

Muḥaqqaq

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des cercles dorés cernés d'un filet bleu, avec le mot *aya* en caractères « coufiques » dorés sur fond rouge, séparent les versets. Un décor en forme de pendentif, avec le mot *ḫams* en caractères « coufiques » dorés sur fond rouge, indique les groupes de dix versets ; un médaillon bleu et or, avec le mot *ʿašr* dans le même caractère, marque ceux de dix. En tête de la S. XXXIX figurent son titre et le nombre de ses versets en caractères « coufiques » blancs sur un fond bleu animé par un rinceau, à l'intérieur d'un bandeau accompagné d'une vignette. Sur la double page finale, la fin du texte est disposée dans un cadre or, blanc et bleu ; dans les cartouches figure *Coran* XXXVII, 180-182 en caractères *ṯuluṯ* blancs sur fond doré (ffº 15 vº-16 rº).
Provient de la bibliothèque Séguier-Coislin, léguée en 1732 à l'abbaye de Saint-Germain des Prés. Anciennes cotes : Séguier D 23 (1657) ; Saint-Germain 59 ; Suppl. Arabe 150.

Papier oriental, à trois pontuseaux groupés. 16 fol. 382 × 260 mm. 5 lignes à la page (sauf aux ffº 15 vº et 16 rº : 3 l.). Encre noire. Traces de réglure au *misṭara*. Surface d'écriture : 220 × 160 mm. Reliure égyp-

tienne à rabat, dont le dos et le rabat ont été restaurés. Aux deux plats, plaque centrale circulaire (diamètre : 100 mm) occupée par un décor formé de la superposition de deux étoiles à cinq branches dont les extrémités sont tronquées ; une petite étoile à cinq branches constitue le centre de la figure dont les interstices sont remplis par des motifs de boucle quadruple rehaussés de points estampés, parfois dorés. La circonférence du cercle est soulignée par une torsade. L'encadrement est composé d'un entrelacs à l'intérieur duquel sont insérés des points et qui est pris entre deux bandes délimitées par des doubles filets ; une troisième, plus large, est ornée dans chaque angle d'un point doré. Les écoinçons sont constitués d'un quart de cercle entamé par deux échancrures circulaires de part et d'autre de la diagonale ; le saillant central se prolonge vers le centre du champ et s'achève par une boucle trifoliée rehaussée de points dorés. Le recouvrement présente le même encadrement que les plats ; la plaque axiale, circulaire (diamètre : 68 mm), est occupée par une étoile à six branches entrelacée avec une rosace à six lobes et rehaussée de points dorés (cf. M. Weixweiler, *IB*, *Klappentyp* 11, fig. 46). Les contreplats sont doublés de cuir.

362. **Arabe 452**

Ǧuz' XIX du Coran (XXV, 21-XXVII, 55).

Syrie ? — Fin du IXe s./XVe s.-début du Xe s./XVIe s. ?

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des virgules rubriquées inversées séparent les versets. Le mot *'ašr* écrit en marge à l'encre rouge signale les groupes de dix versets. En tête de chaque sourate figurent son titre et le nombre de ses versets à l'encre rouge. Une indication de *saǧda*, également rubriquée, est placée en marge.

Note en arabe et en latin signalant que le volume fut offert à Ch. de Montchal, archevêque de Toulouse, par M. A. Gayot (?) en 1648 : « Illustrissimo ac Reverendissimo Ecclesiae Principi, D. Carolo De Montchal, Archiepiscopo Tolosano ; M. A. Gaiotus Divinarum Literarum Professor, an. 1648. Id. Mahumetico-Arabici M.S. in Syria quondam exarati »[1]. Notice anonyme en latin de la bibliothèque de Ch. de Montchal (ms. CCCIV, cf. ms. BN Lat. 10380, p. 103). Ce volume semble avoir suivi le sort des autres manuscrits de Ch. de Montchal, passées d'abord dans la bibliothèque de Fouquet puis dans celle de Ch. Le Tellier, évêque de Reims (cf. les mss. BN Ar. 407, notice 531, Latin 2511 et 2843 b). Notice en latin de J. Ascari. Anciennes cotes : Le Tellier 5 ; Regius 567.2 ; A.F. 200.

Papier oriental, à trois pontuseaux groupés. 22 fol. 177 × 134 mm. 9 lignes à la page. Encre noire. Surface d'écriture : 120 × 80 mm. Réclames. Reliure orientale à rabat ; aux deux plats, plaque centrale — constituée d'un fleuron répété huit fois en cercle autour d'une rosette — et trois triples filets d'encadrement estampés à froid. L'encadrement réapparaît pour le recouvrement dont la pointe est ornée de la même rosette que les plats.

363. **Arabe 5839** [2]

Ǧuz' XIX du Coran (XXV, 21 à XXVII, 55).

Égypte — IXe s./XVe s.

Muḥaqqaq

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des rosettes rehaussées de points rouges et bleus séparent les versets. L'espace laissé blanc pour recevoir le titre des sourates n'a pas été employé. Dans la marge, l'indication de *saǧda* figure en caractères blancs à l'intérieur de carrés rouge et or cernés d'un filet bleu. Des décors dans les mêmes couleurs signalent les divisions du texte : un cercle pour le *ḥizb* et ses moitiés, un ovale pour le quart de cette section. En tête du volume se trouve un cadre dont la partie supérieure est occupée par un bandeau où le numéro du *ǧuz'* est écrit en caractères *ṯuluṯ* blancs sur un fond or et bleu ; l'espace destiné à recevoir, selon toute vraisemblance, une marque de possession ou un acte de waqf n'a pas été rem-

1. Au f° 1 r°, notice (?), illisible, datée (?) de 1628.
2. Il faut peut-être rapprocher ce ms. du suivant (Arabe 5840, notice 364).

pli (f° 1 r°). Sur les ff° 1 v° et 2 r°, le début du texte est disposé dans un cadre délimité sur chacune des deux pages par une tresse dorée à éléments longs, interrompue par l'insertion de points bleus ; cette bande définit deux bandeaux, où *Coran* LVI, 77-80 est inscrit dans le même caractère et sur le même type de fond rencontré au f° 1 r°, et un rectangle central où le texte est placé à l'intérieur de « nuages » sur un champ hachuré. La vignette médiane est constituée d'un demi-cercle doré à l'intérieur duquel sont inscrits deux demi-cercles plus petits ; une vignette circulaire est placée en regard de chaque bandeau.
Provient de la collection Schefer.

Papier oriental, à trois pontuseaux groupés. 44 fol. 356 × 258 mm. 5 lignes à la page (sauf aux ff° 1 v° et 2 r° : 3 l.). Réglure au *misṭara*. Surface d'écriture : 218 × 162 mm. Encre noire. Quaternions et quinions. Reliure ottomane à rabat du XIXe s., maroquin rouge ; plaque centrale et écoinçons des plats, fleuron du recouvrement dorés (les uns et les autres reproduisent des modèles traditionnels) ; encadrement formé d'une bande de S hachurés enchaînés, estampés puis dorés.

364. Arabe 5840 [1]

Ǧuz' XIV du Coran (XV, 1 à XVI, 128).

Égypte — IXe s./XVe s.

Muḥaqqaq

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des rosettes rehaussées de points bleus et rouges séparent les versets. En tête de la S. XVI figurent son titre et le nombre de ses versets en caractères *ṯuluṯ* blancs sur fond or et bleu, à l'intérieur d'un bandeau occupé par une guirlande de fleurs dorées réservées sur le fond rouge ; une vignette circulaire accompagne ce décor (f° 13 v°). Dans la marge, l'indication de *saǧda* est inscrite en caractères blancs à l'intérieur d'un décor rouge et or, en forme de stèle, cerné d'un filet bleu ; des décors dans les mêmes couleurs signalent les divisions du texte : un cercle pour le *ḥizb*, un ovale pour ses moitiés et un motif en forme de larme pour les quarts. En tête du volume figure un cadre dont la partie supérieure est occupée par un bandeau où le numéro du *ǧuz'* est indiqué en caractères *ṯuluṯ* blancs sur un fond identique à celui du décor de début de sourate ; l'espace destiné à recevoir, selon toute vraisemblance, une marque de possession ou un acte de waqf est occupé par l'indication — portée après coup — du titre de la S. XV (f° 1 r°). Aux ff° 1 v° et 2 r°, le début du texte est disposé dans un cadre délimité sur chacune des deux pages par une tresse dorée à éléments longs, interrompue par l'insertion de points bleus ; cette bande définit deux bandeaux — où le titre et le nombre des versets de la S. XV ainsi que *Coran* LVI, 77-78 sont écrits en caractères *ṯuluṯ* blancs sur un fond or et bleu à l'intérieur d'un cartouche flanqué de deux petits cercles ornés d'un fleuron — et un rectangle central où le texte est porté à l'intérieur de « nuages » réservés sur un champ hachuré semé de fleurs de lys. Une vignette médiane trilobée et deux vignettes circulaires placées en regard des bandeaux accompagnent ce décor. Les derniers mots du texte sont placés dans un cadre linéaire bleu et or (f° 45 v°).
Marque de correction de *Muḥammad b. Sibṭ* (?) (f° 45 v°). Marques *waqf* en partie effacées (ff° 1 r° et v°, 11 v° et 44 v°). Provient de la collection Schefer.

Papier oriental, à trois pontuseaux groupés. 45 fol. 356 × 258 mm. 5 lignes à la page (sauf aux ff° 1 v° et 2 r° : 3 l.). Réglure au *misṭara*. Surface d'écriture : 218 × 162 mm. Encre noire. Quaternions et quinions. Reliure ottomane du XIXe s., cf. Arabe 5839, notice 363.

1. Peut-être faut-il rapprocher ce ms. du précédent (Arabe 5839, notice 363), On remarquera également les similitudes qui existent avec le *ǧuz'* XV du Coran attribué par une note en anglais à la mosquée attenante au turbé du sultan *Barqūq*, cf. A. WELCH, *Calligraphy in the Arts of the Muslim World*, 1979, p. 89, n° 27 (de la coll. Sadruddin Aga Khan).

365. **Arabe 6140 j**

Ff° 52 à 62 : VII, 80 à VIII, 64.

Égypte — VIII[e]-IX[e] s./XIV[e]-XV[e] s.

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des rosettes dorées rehaussées de points bleus et rouges séparent les versets. Les groupes de versets ne semblent pas indiqués. En tête de la S. VIII figurent son titre et le nombre de ses versets en caractères *ṯuluṯ* blancs sur le fond rouge et or d'un bandeau. En marge, les indications de moitié et de quart de *ǧuz'* (?) sont placées respectivement dans une mandorle et dans un cercle que cerne un filet bleu. La *saǧda* est signalée par un décor carré.
Marques *waqf* effacées.

Papier oriental. 10 fol. 367 × 277 mm. 13 lignes à la page. Réglure au *misṭara*. Surface d'écriture : 266 × 210 mm. Demi-reliure européenne, dos parchemin.

366. **Arabe 404**

Coran défectueux de la fin (I, 1-CXIII, 5 et titre de CXIV).

Syrie ? — X[e] s./XVI[e] s. ?

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des virgules rouges inversées ou des groupes de trois points, de la même couleur, séparent les versets. En tête de chaque sourate figurent son titre et le nombre de ses versets, à l'encre rouge. Les indications de *saǧda* et de *ḥizb*, également rubriquées, se trouvent dans les marges où ont été ajoutées des traditions en rapport avec le texte.
Sur les contre plats, waqf et mentions de naissances des environs de 1030/1620-1621 qui concernent les membres d'une famille de la région de Baalbek, dont un *Aḥmad b. Muḥammad al-Šabrī*. Provient de la bibliothèque Mazarine. Anciennes cotes : Mazarine 1179 ; Suppl. Ar. 148 [6].

Papier oriental. 162 fol. 258 × 173 mm. 19 lignes à la page. Surface d'écriture : 192 × 126 mm. Encre noire. Quinions. Reliure orientale à rabat ; plaques centrales (décor effacé) estampées à froid aux deux plats.

367. **Arabe 431**

Coran ; deux mains différentes (A : ff° 2 à 182, le f° 1 a été refait ultérieurement ; B : ff° 183 à 309, avec deux lacunes aux ff° 223, XXXVIII, 21-42, et 301, LXXXIV et LXXXV, 1-6, qui sont restés blancs).

Égypte ? — Fin du X[e] s./XVI[e] s.

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des points rubriqués séparent les versets. En marge, le mot *'ašr* écrit à l'encre rouge indique les groupes de dix versets. En tête de chaque sourate figurent son titre et le nombre de ses versets, en rouge. Les indications de *saǧda* sont dans la même couleur tandis que celles de la division en *ǧuz'* sont bicolores — rouge et noir. Le début du texte est inscrit dans un encadrement linéaire grossier réalisé à l'encre.
Note en hébreu. Marque d'un possesseur occidental : « de Gemmis » (?). Indication du prix d'achat : 150 l[ivres]. Notice en latin de d'Herbelot. Anciennes cotes : Regius 559 ; A.F. 218.

Papier occidental, plusieurs filigranes, dont un en forme d'ancre avec les initiales CB, cf. *AW*, type n° 923. 310 fol. (309, plus le f° 207 bis). 151 × 130 mm. 17 lignes à la page (ff° 1-182), puis 15 (ff° 183-309). Sur-

face d'écriture : 91 × 58 mm (ff° 1-182), puis 101 × 70 mm (ff° 183-309). Encre noire. Quinions. Reliure occidentale.

368. **Arabe 486**

Coran

Égypte ? x^e s./xvi^e s. ?

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des points rubriqués séparent les versets. Le mot *'ašr* écrit en marge à l'encre rouge signale les groupes de dix versets. En tête de chaque sourate figurent son titre et le nombre de ses versets, à l'encre rouge ; pour les S. I et II, ils sont dans un caractère proche du *ṯuluṯ*. Les indications de *sağda* et celles de *ğuz'* et de *ḥizb* sont écrites en marge, également en rouge.

Notice anonyme en français. Foliotation par une main européenne au bas du verso des feuillets. Ancienne cote : Suppl. Arabe 141.

Papier oriental. 311 fol. 212 × 148 mm. 15 lignes à la page (sauf aux ff° 1 v° et 2 r° : 8 l.). Encre noire. Surface d'écriture : 144 × 80 mm. Réclames (jusqu'au f° 17). Quaternions et quinions. Reliure occidentale à rabat du milieu du XVII^e s. ; maroquin rouge (cf. les mss. BN Persan 270 et Suppl. Persan 532).

369. **Arabe 424**

Dernier volume d'un Coran en huit parties (LV, 1-CXIV, 6 puis la S. I).

Égypte Fin du x^e s./xvi^e s. ?

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signe orthoépiques. Des groupes de trois points rubriqués (parfois en forme de virgules inversées) disposés en triangle séparent les versets. En tête de chaque sourate figurent son titre et le nombre de ses versets, à l'encre rouge.

Notes marginales en arabe relatives au texte. Mention *waqf* (f° 37 v°). Exercices d'écriture en arabe (f° 1 r°). Notice en latin de d'Herbelot. Provient de la bibliothèque de G. Gaulmin. Anciennes cotes : 85 (Gaulmin) ; 135 (1675) ; Regius 563 ; A.F. 206.

Papier occidental. 58 fol. 201 × 140 mm. 13 lignes à la page. Surface d'écriture : 155 × 100 mm. Encre noire. Quelques réclames. Quinions. Reliure orientale à rabat ; plaque centrale (cartouche vertical, 69 × 41 mm ; décor d'arabesque) et filets estampés à froid aux deux plats ; un fleuron axial figure sur le recouvrement.

370. **Arabe 432**

Ğuz' XXIX et XXX, incomplets, par deux mains différentes (A, ff° 1 à 38; LXVII, 1-LXXVII, 50 = *ğuz* XXIX, et B, ff° 39 à 57 : LXXVIII, 11-XCI, 8 puis XCII, 17-CIX, 6 = *ğuz'* XXX).

Égypte ? Fin du x^e s./xvi^e s. ?

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des points rouges séparent les versets. Dans la première partie (ff° 1 à 38), les sourates sont précédées de leur titre et, éventuellement, du nombre de leurs versets à l'encre rouge ; dans la seconde partie (ff° 39 à 57), seul un décor formé de trois points disposés en triangle signale le début des sourates.

Empreintes de cachets au nom de ...... *b. Muḥammad* (f° 63 v°). Provient de la bibliothèque de Mazarin. Notice en latin de d'Herbelot. Anciennes cotes : Mazarin 16 ; 312 (1675) ; Regius 566 ; A.F. 230.

Papier occidental. 65 fol. 147 × 101 mm. 9 lignes à la page. Surface d'écriture : 99 × 90 mm. Encre noire. Réclames. Quinions. Reliure orientale cartonnée à rabat.

371. **Arabe 442**

A) Ff° 1 à 24 : *ǧuz'* XXVI du Coran (XLVI, 1-LI, 30) ;

B) F° 25 : passeport délivré par la cour du Maroc au « médecin français Étienne Hubert » (ob. 1614), et pour son serviteur Lubin Pons ; cette pièce, d'une main européenne, est destinée au *qā'id Muḥammad b. Muḥammad ibn Baǧǧa* et porte la date de *rabī'* II 1008/novembre 1599.

Égypte — Début du xe s./xvie s. ?

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des points rouges séparent les versets. En tête de chaque sourate figure son titre à l'encre rouge, à l'intérieur d'un bandeau tracé dans la même encre ; le nombre des versets est occasionnellement ajouté. Le texte est inscrit à l'intérieur d'un encadrement linéaire rubriqué.

Notice en français de la main de « l'auditeur Hubert » (cf. les mss. Arabe 106, 460, 1181 et 4313 ; Suppl. Persan 283 et 371) [1]. Marque de l'inventaire de la bibliothèque de Cl. Hardy, entrée en août 1678 dans celle de Colbert (E, cf. H. Omont, *Missions*, II, p. 990-993). Note en latin : « profetia arenarum » (?). Collé au contreplat inférieur, fragment coranique (II, 117-118) dans un encadrement linéaire doré. Provient de la bibliothèque de Colbert. Anciennes cotes : Colbert 3822 ; Regius 562/3.3 ; A.F. 199.

Papier oriental, à trois pontuseaux groupés. 25 fol. 241 × 161 mm. 9 lignes à la page. Encre noire. Surface d'écriture : 156 × 98 mm. Réclames. Quaternions. Reliure orientale dont le rabat a disparu et dont le dos a été restauré ; plaque centrale en forme de mandorle polylobée (70 × 51 mm ; décor de bouquet « à la tige brisée », cf. OAi, fig. 16) et filets estampés à froid aux deux plats.

372. **Arabe 6850**

Ǧuz' XVI du Coran (XVIII, 75-XX, 135).

Égypte ? — xe s./xvie s. ?

Écriture miniature

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Sur les premiers feuillets, des points rubriqués séparent les versets. En tête de chaque sourate figurent son titre et le nombre de ses versets à l'encre rouge. Sur la première double page, le début du texte est placé à l'intérieur d'un cadre or et rouge accompagné, dans la marge, de trois motifs triangulaires (ff° 1 v°-2 r°). Le numéro du *ǧuz'* est indiqué en caractères blancs sur fond doré, à l'intérieur d'un cercle délimité par une torsade (f° 1 r°).

Papier oriental. 32 fol. (31, plus le f° 4 bis). 63 × 46 mm. 8 lignes à la page (f° 2 v°) ; puis 9, sauf aux ff° 1 v° et 2 r° : 5 l. Surface d'écriture : 33 × 23 mm. Encre noire. Reliure orientale à rabat ; plaque centrale (crosse à départ inférieur) estampée à froid aux deux plats, puis soulignée d'un filet doré ; encadrement de filets, dont un doré. Le recouvrement est orné d'une étoile à sept branches estampée puis dorée.

1. Sur ce personnage, voir *Vers l'Orient*, p. 40, notice 81.

373. **Arabe 445**

A) Ff° 1 à 34 : extraits du Coran (VI ; XXXVI ; XLVIII ; LXVIII), par deux mains (A : ff° 1 à 12, 14 à 17 et 19 ; B : le reste).
B) Prières en turc, en marge des ff° 14 v° et 26 r° et au f° 35.

Égypte ? Fin du xe s./xvie s. ?

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signe orthoépiques. Des virgules inversées disposées en triangle (ff° 1 à 19) ou des groupes de trois points (ff° 19 à 34), les uns et les autres rubriqués, séparent les versets. En tête de chaque sourate figurent son titre et le nombre de ses versets, à l'encre rouge.
Notice anonyme en français. Provient de la bibliothèque de Colbert. Notices en latin de Renaudot et de J. Ascari, cette dernière datée de 1735. Anciennes cotes : Colbert 6412 ; Regius 564. 3 ; A.F. 224.

Papier occidental. 35 fol. 159 × 100 mm. 13 lignes à la page (ff° 1 à 12, 14 à 17 et 19), 11 lignes (ff° 13 et 18) et 9 lignes (ff° 20 à 34). Encre noire. Surface d'écriture : 115 × 55 mm (ff° 1 à 12, 14 à 17 et 19) et 85 × 63 (ff° 20 à 34). Réclames. Reliure en veau moucheté, dos maroquin rouge, aux armes et chiffre de Napoléon Ier.

374. **Arabe 464**

Coran

Égypte ou Syrie ? 1059/1649

Nasḫ

Texte sans vocalisation et avec les seuls diacritiques. Les versets ne sont pas séparés. En tête de chaque sourate figurent son titre et le nombre de ses versets, à l'encre rouge. Le début du texte est placé à l'intérieur d'un cadre maladroitement exécuté. Les indications de *saǧda* et celles des divisions en *ǧuz'* et en *ḥizb* sont écrites en marge à l'encre rouge.
Copie achevée le 9 *šaʿbān* 1059/18 août 1649 (f° 344 r°). En tête du volume figure une date : 24 *raǧab*. Provient de la bibliothèque de Colbert. Notices en latin d'E. Renaudot et J. Ascari, cette dernière datée de 1735. Anciennes cotes : Colbert 6611 ; Regius 560, 5 ; A.F. 214.

Papier occidental. 344 fol. 106 × 72 mm. 18 lignes à la page (sauf aux ff° 1 v°, 8 l., et 2 r° : 10 l.). Encre noire. Surface d'écriture : 81 × 55 mm. Quaternions. Reliure occidentale, veau moucheté et dos maroquin rouge, aux armes et chiffre de Napoléon Ier.

NOTICES **375** à **389** : QUINZE *ǧuz'* D'UNE MÊME SÉRIE.

375. **Arabe 542** [1]

Ǧuz' I du Coran

Égypte 1109/1697

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des rosettes dorées (ff° 2 v° et 3 r°) puis des virgules inversées rouges séparent les versets. Le texte est disposé à l'intérieur d'un cadre divisé en cinq compartiments par des filets rouges : les lignes 1, 5 et 9, d'un module plus grand que les autres, figurent chacune dans un bandeau. Aux ff° 2 v° et 3 r°, cette disposition est conservée : le titre des S. I et II est écrit en caractères

1. Les manuscrits Ar. 561 à 564, 566 et 568 (notices **399** à **404**) complétaient peut-être cette série.

rubriqués dans le bandeau supérieur et l'encadrement linéaire est rehaussé d'un filet doré ; en marge apparaît un cercle doré cerné de bleu et de rouge.

Pagination orientale rubriquée au verso des feuillets. Provient de la collection Asselin de Cherville. Ancienne cote : Suppl. Arabe 164/1.

Papier occidental. 38 fol. 202 × 152 mm. 9 lignes à la page (pour leur disposition, voir ci-dessus). Encre noire. Réglure au *misṭara*. Surface d'écriture : 126 × 84 mm. Quinions. Reliure orientale à rabat, plaque centrale en forme de mandorle polylobée (70 × 50 mm ; composition formée d'une mandorle centrale à décor floral entouré d'une bande d'arabesque) et encadrement, fait de S enchaînés pris entre deux filets, estampés à froid aux deux plats. Le décor du recouvrement reprend l'encadrement des plats, complété par un fleuron axial.

376. **Arabe 544**

Ǧuz' III du même Coran

Égypte 1109/1697

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des virgules inversées de couleur rouge séparent les versets. La disposition du texte est la même que celle du ms. Arabe 542 (notice 375). Le titre des sourates est écrit à l'encre rouge, comme une ligne du texte. Certaines lettres finales sont rehaussées de rouge. Ancienne cote : Suppl. Arabe 164/3.

37 fol. Même papier, mêmes dimensions et même reliure qu'Arabe 542 (notice 375).

377. **Arabe 545** Pl. XX A

Ǧuz' IV du même Coran

Égypte 1109/1697

Description, cf. Arabe 544 (notice 376).

Ancienne cote : Suppl. Arabe 164/4.

33 fol. Même papier, mêmes dimensions et même reliure qu'Arabe 542 (notice 375).

378. **Arabe 546**

Ǧuz' V du même Coran

Égypte 1109/1697

Description, cf. Arabe 544 (notice 376).
Copie achevée en 1109/1697 (f° 36 v°). Ancienne cote : Suppl. Arabe 164/5.

37 fol. Même papier, mêmes dimensions et même reliure qu'Arabe 542 (notice 375).

379. **Arabe 547**

Ǧuz' VI du même Coran

Égypte 1109/1697

Description, cf. Arabe 544 (notice 376).
Ancienne cote : Suppl. Arabe 164/6.

35 fol. Même papier, mêmes dimensions et même reliure qu'Arabe 542 (notice 375).

380. **Arabe 548**

Ǧuz' VII du même Coran

Égypte 1109/1697

Description, cf. Arabe 544 (notice 376).
Copie achevée au mois de *ṣafar* 1109/août-septembre 1697 (f° 37 v°). Ancienne cote : Suppl. Arabe 164/7.

37 fol. Même papier, mêmes dimensions et même reliure qu'Arabe 542 (notice 375).

381. **Arabe 549**

Ǧuz' IX du même Coran

Égypte 1109/1697

Description, cf. Arabe 544 (notice 376).
Copie achevée au mois de *ṣafar* 1109/août-septembre 1697 (f° 38 r°). Ancienne cote : Suppl. Arabe 164/9.

38 fol. Même papier, mêmes dimensions et même reliure qu'Arabe 542 (notice 375).

382. **Arabe 551**

Ǧuz' X du même Coran

Égypte 1109/1697

Description, cf. Arabe 544 (notice 376).
Copie achevée au mois de *rabīʿ* I 1109/septembre-octobre 1697 (f° 36 v°). Ancienne cote : Suppl. Arabe 164/10.

37 fol. Même papier, mêmes dimensions et même reliure qu'Arabe 542 (notice 375).

383. **Arabe 552**

Ǧuz' XI du même Coran

Égypte 1109/1697

Description, cf. Arabe 544 (notice 376).
Copie achevée au mois de *rabīʿ* I 1109/septembre-octobre 1697 (f° 39 v°). Ancienne cote : Suppl. Arabe 164/11.

39 fol. Même papier, mêmes dimensions et même reliure qu'Arabe 542 (notice 375).

384. **Arabe 553**

Ǧuz' XII du même Coran

Égypte 1109/1697

Description, cf. Arabe 544 (notice 376).
Copie achevée au mois de *rabīʿ* I 1109/septembre-octobre 1697 (f° 40 r°). Ancienne cote : Suppl. Arabe 164/12.

40 fol. Même papier, mêmes dimensions et même reliure qu'Arabe 542 (notice 375).

385. **Arabe 554**

Ǧuz' XIII du même Coran
Égypte 1109/1697

Description, cf. Arabe 544 (notice 376).
Copie achevée au mois de *rabī'* I 1109/septembre-octobre 1697 (f° 39 r°). Ancienne cote : Suppl. Arabe 164/13.

39 fol. Même papier, mêmes dimensions et même reliure qu'Arabe 542 (notice 375).

386. **Arabe 555**

Ǧuz' XIV du même Coran
Égypte 1109/1697

Description, cf. Arabe 544 (notice 376).
Copie achevée au mois de *rabī'* I 1109/septembre-octobre 1697 (f° 38 v°-39 r°). Ancienne cote : Suppl. Arabe 164/14.
39 fol. Même papier, mêmes dimensions et même reliure qu'Arabe 542 (notice 375).

387. **Arabe 557**

Ǧuz' XV du même Coran
Égypte 1109/1697

Description, cf. Arabe 544 (notice 376).
Ancienne cote : Suppl. Arabe 164/15.

40 fol. Même papier, mêmes dimensions et même reliure qu'Arabe 542 (notice 375).

388. **Arabe 558**

Ǧuz' XVI du même Coran
Égypte 1109/1697

Description, cf. Arabe 544 (notice 376).
Copie achevée au mois de *rabī'* I 1109/septembre-octobre 1697 (f° 42 r°). Ancienne cote : Suppl. Arabe 164/16.

42 fol. Même papier, mêmes dimensions et même reliure qu'Arabe 542 (notice 375).

389. **Arabe 560**

Ǧuz' XVII du même Coran
Égypte 1109/1697

Description, cf. Arabe 544 (notice 376).
Ancienne cote : Suppl. Arabe 164/17.

37 fol. Même papier, mêmes dimensions et même reliure qu'Arabe 542 (notice 375).

390. **Arabe 481**

Coran (la S. I est reprise à la fin du texte).

Égypte ? Début du XIe s./XVIIe s. ?

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des groupes de trois virgules inversées, de couleur rouge, séparent les versets. En tête de chaque sourate figurent son titre et le nombre de ses versets — cette dernière indication faisant défaut pour les dernières sourates. Sur la double page initiale, le début du texte est placé à l'intérieur de l'ébauche d'un décor à l'encre rouge (ffo 1 vo et 2 ro). Les indications de *saǧda* et celles de divisions en *ǧuz'* et en *ḥizb* sont écrites en marge à l'encre rouge.

Provient de la bibliothèque Séguier-Coislin, léguée en 1732 à l'abbaye de Saint-Germain des Prés (dans l'inventaire de la bibliothèque de Séguier — ms. BN latin 11878, fo 129 ro — un Coran est indiqué avec la cote C repassée en E XLVII). Note anonyme en latin. Anciennes cotes : 61 (?) ; Séguier C 47 (1672) ; Saint-Germain 63 ; Suppl. Arabe 115.

Papier occidental. 269 fol. 303 × 211 mm. 15 lignes à la page (sauf aux ffo 1 vo : 5 l., et 2 ro : 10 l.). Encre noire. Surface d'écriture : 206 × 135 mm. Réclames. Quinions. Reliure orientale à rabat ; plaque centrale en forme de mandorle polylobée (78 × 58 mm ; décor effacé) et filets estampés à froid aux deux plats ; trois mandorles avec un décor de bouquet ont été estampées à froid sur le rabat.

391. **Arabe 483**

Coran, mutilé en son début (II, 123-CXIV, 6).

Égypte ? Début du XIe s./XVIIe s.

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Les versets ne sont pas séparés. Le titre et le nombre des versets des sourates ne sont pas indiqués.

Provient de la bibliothèque Séguier-Coislin, léguée en 1732 à l'abbaye de Saint-Germain des Prés. Anciennes cotes : D. 4 (Séguier, 1657) ; Saint-Germain 278 ; Suppl. Arabe 119.

Papier oriental. 294 fol. 205 × 147 mm. 13 lignes à la page. Encre noire. Surface d'écriture : 139 × 90 mm. Réclames. Reliure occidentale, veau marbré, dos maroquin rouge, au chiffre de Louis XVIII.

392. **Arabe 487**

Coran ; une autre main (occidentale ?) a ajouté la S. I à la fin.

Égypte ? Début du XIe s./XVIIe s. ?

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des points rubriqués séparent les versets. En tête de chaque sourate figurent son titre et le nombre de ses versets, à l'encre rouge.

Provient de la bibliothèque de l'Oratoire. Notice anonyme en latin et note en français signalant « un alcoran arabe imprimé à Hambourg ». Des mains occidentales — dont une semble être celle de Galland [1] — ont ajouté la division en *ḥizb* et en *ǧuz'*, la numérotation en chiffres orientaux des versets, des sourates (au début de chacune d'elles et dans la marge supérieure) et des pages ; les groupes de cinq et dix versets sont

1. Pour l'activité de Galland à la bibliothèque de l'Oratoire, on se reportera à son Journal, ms. BN. Fr. 15277 (cf. par ex. p. 229 et suiv.).

indiqués par un *hā'* et par un *yā'*. Une table des sourates a été ajoutée (f° 381 r°). Anciennes cotes : Oratoire 2075 puis DE 13 ; Arabe 15 (?) ; Suppl. Arabe 146.

Papier occidental. 381 fol. 207 × 152 mm. 13 lignes à la page (sauf aux ff° 1 v° : 7 l. et 2 r° : 8 l.). Encre noire. Réglure au *misṭara*. Surface d'écriture : 137 × 85 mm. Réclames. Quinions. Reliure orientale à rabat, plaque centrale en forme de mandorle polylobée (62 × 43 mm ; décor de bouquet à départ latéral, cf. OAI, fig. 1) et filets de l'encadrement estampés à froid aux deux plats. Sur le recouvrement, le fleuron axial, estampé à froid, s'apparente au type de plaque « au chardon ».

393. **Arabe 470**

Ǧuz' XXIX et XXX du Coran (LXVII, 1-CXIV, 6) suivis de la S. I. : f° 38 v°. Prière et profession de foi.

Égypte ? Début du XIe s./XVIIe s. ?

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Les versets ne sont pas séparés. En tête de chaque sourate figurent son titre et le nombre de ses versets, à l'encre rouge.

Ce volume a appartenu à Cl. Hardy (marque VV d'inventaire, cf. H. Omont, *Missions* II, p. 990-993). Provient de la bibliothèque de Colbert. Notices en latin de Renaudot et J. Ascari, cette dernière datée de 1735. Anciennes cotes : K (?) ; Colbert 4977 ; Regius 562, 4 ; A.F. 196.

Papier occidental. 38 fol. 205 × 143 mm. 11 lignes à la page. Encre noire. Réglure au *misṭara*. Surface d'écriture : 142 × 90 mm. Quinions. Demi-reliure orientale à rabat, papier dos cuir.

394. **Arabe 473**

Ǧuz' XIII du Coran (XII, 53-XIV, 52).

Égypte ? Début du XIe s./XVIIe s.

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des points rubriqués séparent les versets. En tête de la S. XIV figurent son titre et le nombre de ses versets, à l'encre rouge. Les indications de *saǧda* et celles d'une division en *ḥizb* ont été écrites en marge à l'encre rouge.

Provient de la bibliothèque de Gaulmin. Notice en latin de d'Herbelot. Initiales VM ou FM (cf. Arabe 433, notice 498). Anciennes cotes : 199 (1675) ; Regius 565 ; A.F. 207.

Papier occidental. 23 fol. 202 × 138 mm. 9 lignes à la page. Encre noire. Surface d'écriture : 118 × 72 mm. Réclames. Reliure orientale dont le rabat a disparu ; plaque centrale en forme de mandorle polylobée (48 × 36 mm, cf. OAi, fig. 3) et encadrement, composé de S enchaînés entre deux triples filets, estampés à froid aux deux plats.

395. **Arabe 492**

Ǧuz' XIV du Coran (XV, 1-XVI, 28).

Égypte ? Milieu du XIe s./XVIIe s. ?

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des points rouges séparent les versets. En tête des S. XV et XVI figurent leur titre et le nombre de leurs versets, à l'encre rouge. L'indication de *saǧda* a été écrite en marge à l'encre rouge.

Acte de waqf rappelant que ce volume et vingt-neuf autres avaient été constitués waqf dans la grande mosquée *Musāmōdō* [*Mutsamudu*, ville de l'île d'Anjouan] par *Sālim b. ʿAbd al-Karīm* (f° 1 r°). Notice ano-

nyme en français : « livre de prières, pris dans une pagode ou temple de mahométans en l'isle Damjouan [Anjouan, archipel des Comores], où il y en avait beaucoup d'autres semblables, en 1700 » (f° 15 v°). Provient de la bibliothèque d'E. Renaudot, léguée en 1720 à l'abbaye de Saint-Germain des Prés. Anciennes cotes : Saint-Germain 533 ; Suppl. Arabe 151.

Papier occidental. 15 fol. 151 × 106 mm. 13 lignes à la page. Encre noire. Réglure au *misṭara*. Surface d'écriture : 100 × 67 mm. Réclames. Quaternions. Reliure orientale à rabat, plaque centrale et filets estampés à froid aux deux plats.

396. **Arabe 496**

Ǧuz' XXIX du Coran (LXVII, 1-LXXVII, 50).

Syrie ou Égypte — XIe s./XVIIe s.

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des points rubriqués séparent les versets. Le bandeau prévu en tête de chaque sourate, pour recevoir le titre de celle-ci n'a pas été employé. Le texte est inscrit dans un encadrement linéaire rouge.

Marque de possession de Jean-François Leprince, qui l'offrit à E. Fourmont (1683-1745). Ancienne cote : Suppl. Arabe 166.

Papier occidental. 16 fol. 211 × 146 mm. 11 lignes à la page. Encre noire. Surface d'écriture : 138 × 93 mm. Demi-reliure occidentale moderne, dos cuir vert.

397. **Arabe 497**

Ǧuz' XXX du Coran (LXXVIII, 1-CXIV, 6) suivi de la S. I.

Égypte ? — Fin du XIe s./XVIIe s. ?

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des points rubriqués séparent les versets. Le titre des sourates n'est pas indiqué. L'indication de *saǧda* a été portée en marge à l'encre rouge.

Une main occidentale a indiqué dans la marge supérieure le numéro des S. CXIV et I ; une autre main a numéroté les sourates à l'envers (I = 1, CXIV = 2, etc...). Ancienne cote : Suppl. Arabe 168.

Papier occidental. 22 fol. 195 × 140 mm. 9 lignes à la page. Encre noire. Surface d'écriture : 137 × 83 mm. Réclames. Quinions. Reliure occidentale moderne, en carton.

398. **Arabe 498**

Ǧuz' XXX du Coran (LXXVIII, 1-CXIV, 6), suivi de la S. I.

Égypte — XIe s./XVIIe s. ?

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des points rubriqués séparent les versets. En tête de chaque sourate figurent son titre et, irrégulièrement, le nombre de ses versets.

Marque de possession (en lettres grecques) de Berleme. Provient de la bibliothèque Sainte-Geneviève. Notice anonyme en français : « livre en arabe qui contient quelques chapitres de l'Alcoran ». Anciennes cotes : Sainte-Geneviève 4e, A.O.4 ; Suppl. Arabe 168 bis.

Papier occidental. 18 fol. 208 × 149 mm. 11 lignes à la page. Encre noire. Réglure au *misṭara*. Surface d'écriture : 146 × 92 mm. Réclames. Reliure occidentale en papier.

NOTICES **399** à **404** : SIX *ǧuz'* D'UNE MÊME SÉRIE.

399. **Arabe 561** [1]

Ǧuz' XVIII du Coran

Égypte Vers 1110 ?/Vers 1700 ?

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des points rouges, qui prennent parfois la forme de virgules inversées, séparent les versets. En tête des sourates figurent leur titre, écrit à l'encre rouge sur le même plan que le texte. Celui-ci est inscrit à l'intérieur d'un encadrement linéaire rouge divisé en cinq compartiments : les lignes 1, 5 et 9, d'un module plus grand que les autres, figurent chacune dans un bandeau.

Une étiquette collée sur la reliure indique le numéro du *ǧuz'*. Provient de la collection Asselin de Cherville. Ancienne cote : Suppl. Arabe 164/18.

Papier occidental. 27 fol. 209 × 144 mm. 9 lignes à la page (pour leur disposition, voir ci-dessus). Encre noire. Réglure au *misṭara*. Surface d'écriture : 136 × 88 mm. Reliure orientale à rabat ; plaque centrale en forme de mandorle polylobée (56 × 44 mm ; décor de bouquet, cf. OAi[2], fig. 1) et encadrement — composé d'un filet simple et d'un double filet — estampés à froid aux deux plats. Sur le recouvrement apparaît un fleuron axial.

400. **Arabe 562**

Ǧuz' XX du même Coran

Égypte Vers 1110 ?/Vers 1700 ?

Description : voir Arabe 561 (notice 399).
Ancienne cote : Suppl. Arabe 164/20.

26 fol. Même papier, mêmes dimensions et même reliure qu'Arabe 561 (notice 399).

401. **Arabe 563**

Ǧuz' XXI du même Coran

Égypte Vers 1110 ?/Vers 1700 ?

Description, cf. Arabe 561 (notice 399).
Ancienne cote : Suppl. Arabe 164/21.

20 fol. Même papier, mêmes dimensions et même reliure qu'Arabe 561 (notice 399).

402. **Arabe 564**

Ǧuz' XXIV du même Coran

Égypte Vers 1110 ?/Vers 1700 ?

Description, cf. Arabe 571 (notice 399).
Ancienne cote : Suppl. Arabe 164/24.

29 fol. Même papier, mêmes dimensions et même reliure qu'Arabe 561 (notice 399).

1. Il s'agit peut-être de la suite de la série commencée par le ms. Arabe 542 (notice **375**, *q.v.*).

403. **Arabe 566**

Ǧuz' XXV du même Coran

Égypte Vers 1110 ?/Vers 1700 ?

Description, cf. Arabe 561 (notice 399).
Ancienne cote : Suppl. Arabe 164/25.

30 fol. Même papier, mêmes dimensions et même reliure qu'Arabe 561 (notice 399).

404. **Arabe 568**

Ǧuz' XXVII du même Coran

Égypte Vers 1110 ?/Vers 1700 ?

Description, cf. Arabe 561 (notice 399).
Ancienne cote : Suppl. Arabe 164/27.

31 fol. Même papier, mêmes dimensions et même reliure qu'Arabe 561 (notice 399).

NOTICES **405** à **408**, QUATRE *ǧuz'* D'UNE MÊME SÉRIE.

405. **Arabe 579**

Ǧuz' III du Coran

Égypte Vers 1140/1727

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des décors en forme de virgule inversée séparent les versets. En tête de chaque sourate figure son titre, à l'encre rouge dans un bandeau rubriqué. Le texte est inscrit à l'intérieur d'un encadrement linéaire noir et rouge.

Une note rappelle que ce volume a été constitué waqf au mois de *muḥarram* 1140/août-septembre 1727 par *Amīna* fille de *Muḥammad Çelebī*, qui habitait au Caire dans le *ḫuṭṭ al-bunduqā'iyyīn*, rue *Šams al-dawla* (fº 1 rº). Dans la marge supérieure de certains feuillets, mention *waqf*. Provient de la collection Asselin de Cherville. Ancienne cote : Suppl. Arabe 1972.

Papier occidental. 30 fol. 202 × 153 mm. 7 lignes à la page. Encre noire. Réglure au *misṭara*. Surface d'écriture : 123 × 83 mm. Quinions. Reliure orientale à rabat, plaque centrale en forme de mandorle polylobée (60 × 40 mm ; cf. OSd, fig. 5) et encadrement (bande de S hachurés enchaînés pris entre deux filets) estampés à froid aux deux plats. Le décor du recouvrement reprend celui de l'encadrement des plats, complété par un fleuron axial.

406. **Arabe 550**

Ǧuz' IX du même Coran

Égypte Vers 1140/1727

Description, cf. Arabe 579 (notice 405).
Acte de waqf (fº 1 rº), cf. Arabe 579 (notice 405). Ancienne cote : Suppl. Arabe 164/9 bis.

29 fol. Même papier, mêmes dimensions et même reliure qu'Arabe 579 (notice 405).

407. Arabe 556

Ǧuz' XIV du même Coran

Égypte Vers 1140/1727

Description, cf. Arabe 579 (notice 405).
Acte de waqf (f° 1 r°), cf. Arabe 579 (notice 405). Dans les marges supérieures, mention *waqf*. Ancienne cote : Suppl. Arabe 164/14 bis.

28 fol. Même papier, mêmes dimensions et même reliure qu'Arabe 579 (notice 405).

408. Arabe 559

Ǧuz' XVI du même Coran

Égypte Vers 1140/1727

Description, cf. Arabe 579 (notice 405).
Acte de waqf (f° 2 r°), cf. Arabe 579 (notice 405). Dans les marges supérieures, mention *waqf*. Ancienne cote : Suppl. Arabe 164/16 bis.

31 fol. Même papier, mêmes dimensions et même reliure qu'Arabe 579 (notice 405).

NOTICES **409** à **425** : DIX-SEPT *ǧuz'* D'UNE MÊME SÉRIE.

409. Arabe 515

Ǧuz' I du Coran

Égypte 1175/1761

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des points dorés (ff° 1 v° et 2 r°) puis rouges séparent les versets. Le début du texte est disposé, sur la double page initiale (ff° 1 v° et 2 r°), à l'intérieur d'un cadre délimité par des filets or et rouge partant du bord supérieur de chaque page ; l'espace est divisé en quatre éléments : dans la partie supérieure, un fronton en arc brisé, où une arabesque dorée se déploie sur un fond bleu, surmonte un bandeau où figure le titre des S. I et II, à l'encre rouge. Sous le rectangle à l'intérieur duquel est inscrit le texte figure un second bandeau avec l'indication du nombre des versets. La suite du texte est inscrite dans un encadrement linéaire rouge.
Acte enregistrant la constitution en waqf des trente volumes de cette série par l'émir *Ḥasan*, serviteur du *mīr liwā' Ismā'īl Bey*, en *ša'bān* 1205/avril 1791 (f° 1 r°). Cachet de *Ḥasan* (f° 1 r°). Sur la reliure, étiquette indiquant le numéro du *ǧuz'*. Provient de la collection Asselin de Cherville. Ancienne cote : Suppl. Arabe 163/1 bis.

Papier occidental teinté. 18 fol. 287 × 180 mm. 9 lignes à la page. Encre noire. Réglure au *misṭara*. Surface d'écriture : 181 × 108 mm. Réclames. Reliure orientale à rabat ; plaque centrale en forme de mandorle polylobée (85 × 55 mm ; décor de « nuages », cf. NSh, fig. 6), pendentifs et encadrement — composé de deux triples filets — estampés à froid aux deux plats. Le décor du recouvrement reprend celui de l'encadrement des plats, complété par un fleuron axial.

410. Arabe 517

Ǧuz' II du même Coran

Égypte 1175/1761

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des points rubriqués séparent les versets. Le texte est inscrit dans un encadrement linéaire rouge.

Empreinte du cachet de *Ḥasan* (f° 1 r°). Mention *waqf* (ff° 1 v° et 2 r°). Ancienne cote : Suppl. Arabe 163/2 bis.

18 fol. Même papier, mêmes dimensions et même reliure qu'Arabe 515 (notice 409).

411. Arabe 518

Ǧuz' III du même Coran

Égypte 1175/1761

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des points rubriqués séparent les versets. En tête des sourates figurent leur titre et le nombre de leurs versets, à l'encre rouge à l'intérieur d'un cadre rubriqué. Le texte est inscrit à l'intérieur d'un encadrement linéaire rouge.

Version abrégée de l'acte de waqf d'Arabe 515 (notice 409) et empreinte du cachet de *Ḥasan* (f° 1 r°). Ancienne cote : Suppl. Arabe 163/3.

18 fol. Même papier, mêmes dimensions et même reliure qu'Arabe 515 (notice 409).

412. Arabe 519

Ǧuz' IV du même Coran

Égypte 1175/1761

Description, cf. Arabe 518 (notice 411).

Empreinte du cachet de *Ḥasan* (f° 1 r°). Mention *waqf* (ff° 1 v° et 2 r°). Ancienne cote : Arabe 163/4.

17 fol. Même papier, mêmes dimensions et même reliure qu'Arabe 515 (notice 409).

413. Arabe 523

Ǧuz' VIII du même Coran

Égypte 1175/1761

Description, cf. Arabe 518 (notice 411).

Empreinte du cachet de *Ḥasan* (f° 1 r°). Mention *waqf* (ff° 1 v° et 2 r°). Ancienne cote : Suppl. Arabe 163/8.

18 fol. Même papier, mêmes dimensions et même reliure qu'Arabe 515 (notice 409).

414. **Arabe 524**

Ǧuz' IX du même Coran

Égypte 1175/1761

Description, cf. Arabe 518 (notice 411).

Date de copie effacée (f° 17 r°) ; empreinte du cachet de *Ḥasan* (f° 1 r°). Mention *waqf* (ff° 1 v° et 2 r°). Ancienne cote : Suppl. Arabe 163/9.

17 fol. Même papier, mêmes dimensions et même reliure qu'Arabe 515 (notice 409).

415. **Arabe 525**

Ǧuz' X du même Coran

Égypte 1175/1761

Description, cf. Arabe 518 (notice 411).

Empreinte du cachet de *Ḥasan* (f° 1 r°). Mention *waqf* (ff° 1 v° et 2 r°). Ancienne cote : Suppl. Arabe 163/10.

16 fol. Même papier, mêmes dimensions et même reliure qu'Arabe 515 (notice 409).

416. **Arabe 527**

Ǧuz' XII du même Coran

Égypte 1175/1761

Description, cf. Arabe 518 (notice 411).

Empreinte du cachet de *Ḥasan* (f° 1 r°). Mention *waqf* (ff° 1 v° et 2 r°). Ancienne cote : Suppl. Arabe 162/12 bis.

18 fol. Même papier, mêmes dimensions et même reliure qu'Arabe 515 (notice 409).

417. **Arabe 531**

Ǧuz' XV du même Coran

Égypte 1175/1761

Description, cf. Arabe 518 (notice 411).

Version abrégée de l'acte de waqf d'Arabe 515 (notice 409) et empreinte du cachet de *Ḥasan* (f° 1 r°). Ancienne cote : Suppl. Arabe 163/15 bis.

18 fol. Même papier, mêmes dimensions et même reliure qu'Arabe 515 (notice 409).

418. **Arabe 532**

Ǧuz' XVI du même Coran

Égypte 1175/1761

Description, cf. Arabe 518 (notice 411).

Empreinte du cachet de *Ḥasan* (f° 1 r°). Mention *waqf* (ff° 1 v° et 2 r°). Ancienne cote : Suppl. Arabe 163/16.

17 fol. Même papier, mêmes dimensions et même reliure qu'Arabe 515 (notice 409).

419. **Arabe 533**

Ǧuz' XXII du même Coran

Égypte 1175/1761

Description, cf. Arabe 518 (notice 411).

Empreinte du cachet de *Ḥasan* (f° 1 r°). Mention *waqf* (ff° 1 v° et 2 r°). Ancienne cote : Suppl. Arabe 163/22.

18 fol. Même papier, mêmes dimensions et même reliure qu'Arabe 515 (notice 409).

420. **Arabe 534**

Ǧuz' XXIII du même Coran

Égypte 1175/1761

Description, cf. Arabe 518 (notice 411).

Date de copie effacée, du 9 (?) *rabīʿ* II 1175/7 (?) novembre 1761 (f° 17 v°). Empreinte du cachet de *Ḥasan* (f° 1 r°). Mention *waqf* (ff° 1 v° et 2 r°). Ancienne cote : Suppl. Arabe 163/23.

17 fol. Même papier, mêmes dimensions et même reliure qu'Arabe 515 (notice 409).

421. **Arabe 535**

Ǧuz' XXIV du même Coran

Égypte 1175/1761

Description, cf. Arabe 518 (notice 411).

Copie achevée le 18 *rabīʿ* II 1175/16 novembre 1761 (f° 16 v°). Empreinte du cachet de *Ḥasan* (f° 1 r°). Mention *waqf* (ff° 1 v° et 2 r°). Ancienne cote : Suppl. Arabe 163/24.

16 fol. Même papier, mêmes dimensions et même reliure qu'Arabe 515 (notice 409).

422. **Arabe 536**

Ǧuz' XXV du même Coran

Égypte 1175/1761

Description, cf. Arabe 518 (notice 411).

Empreinte du cachet de *Ḥasan* (f° 1 r°). Mention *waqf* (ff° 1 v° et 2 r°). Ancienne cote : Suppl. Arabe 163/25.

18 fol. Même papier, mêmes dimensions et même reliure qu'Arabe 515 (notice 409).

423. **Arabe 538**

Ǧuz' XXVII du même Coran

Égypte 1175/1761

Description, cf. Arabe 518 (notice 411).

Copie achevée le 13 *ǧumādā* I 1175/10 décembre 1761 (f° 18 v°). Empreinte du cachet de *Ḥasan* (f° 1 r°). Mention *waqf* (ff° 1 v° et 2 r°). Ancienne cote : Suppl. Arabe 163/27.

18 fol. Même papier, mêmes dimensions et même reliure qu'Arabe 515 (notice 409).

424. **Arabe 539**

Ǧuz' XXVIII du même Coran

Égypte 1175/1761

Description, cf. Arabe 518 (notice 411).

Copie achevée le 20 *ǧumādā* I 1175/17 décembre 1761 (f° 19 r°). Empreinte du cachet de *Ḥasan* (f° 1 r°). Mention *waqf* (ff° 1 v° et 2 r°). Ancienne cote : Suppl. Arabe 163/28.

19 fol. Même papier, mêmes dimensions et même reliure qu'Arabe 515 (notice 409).

425. **Arabe 540**

Ǧuz' XXIX du même Coran

Égypte 1175/1761

Description, cf. Arabe 518 (notice 411).

Copie achevée le 2 *ǧumādā* II 1175/29 décembre 1761 (f° 19 r°). Empreinte du cachet de *Ḥasan* (f° 1 r°). Mention *waqf* (ff° 1 v° et 2 r°). Ancienne cote : Suppl. Arabe 163/29.

19 fol. Même papier, mêmes dimensions et même reliure qu'Arabe 515 (notice 409).

426. **Arabe 587**

Coran

Égypte 1200/1786

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des points dorés séparent les versets. En tête de chaque sourate, dans un cadre, figurent son titre et le nombre de ses versets, à l'encre rouge. Sur la double page initiale, le début du texte est placé dans un cadre (ff° 1 v° et 2 r°) délimité par un filet doré partant du bord supérieur de chaque page ; un frontispice en arc brisé, avec un décor d'arabesque dorée sur fond bleu et rouge, occupe la partie supérieure de l'espace ainsi défini. En-dessous vient le texte puis un bandeau porteur d'un cartouche doré. La suite du texte est inscrite dans un encadrement linéaire rouge et or. Les indications de *saǧda* et celles de division en *ǧuz'* et en *ḥizb* (réalisées en deux étapes) sont portées en marge à l'encre rouge.

Copie achevée le 13 *rabīʿ* I 1200/14 janvier 1786 (f° 293 v°). Notice en français, indiquant que le volume a été « apporté d'Égypte par le Gal. Menou et déposé par lui à la bibliothèque n^ale le 18 ventôse an XI » [9 mars 1803]. Ancienne cote : Suppl. arabe 142.

Papier occidental, parfois teinté. 293 fol. 324 × 208 mm. 15 lignes à la page (sauf aux ff° 1 v° et 2 r° : 5 l.). Encre noire. Surface d'écriture : 233 × 138 mm. Réclames. Quinions. Reliure orientale à rabat ; aux deux plats, plaque centrale en forme de mandorle polylobée (80 × 55 mm ; cf. OAi², fig. 2, avec une tige supplémentaire) estampée à froid sur une pièce de papier vert rapportée ; pendentifs, filets axiaux et encadrement de deux triples filets (un filet épais encadré de deux plus minces) estampés à froid. Sur le rabat, dans un cadre reprenant le motif de l'encadrement des plats, *Coran* LVI, 79 est estampé à froid sur une pièce de papier vert dans un cartouche. Sur le recouvrement, le fleuron axial a été estampé à froid dans un encadrement identique à celui des plats.

427. **Arabe 510**

Ǧuz' XXX (LXXVIII, 1-CXIV, 6) suivi de la S. I.

Syrie ? XIIe s./XVIIIe s. ?

Nasẖ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Les versets ne sont pas séparés. L'espace prévu entre les sourates pour recevoir le titre n'a pas été rempli.

Provient de la bibliothèque des Jacobins. Notice anonyme en français. Anciennes cotes : Jacobins Tab. 1a, no 7 ; Suppl. Arabe 162.

Papier occidental. 55 fol. 147 × 106 mm. 7 lignes à la page. Encre noire. Surface d'écriture : 103 × 64 mm. Demi-reliure orientale à rabat, dos cuir.

NOTICES **428** à **437** : DIX *ǧuz'* D'UNE MÊME SÉRIE.

428. **Arabe 514**

Ǧuz' I du Coran ; le début manque.

Égypte XIIe s./XVIIIe s.

Nasẖ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des points rubriqués séparent les versets. Sur la double page initiale (ffo 1 vo et 2 ro), un cadre surmonté d'un fronton a été réalisé pour recevoir le début du texte, mais celui-ci n'a pas été copié : deux filets partant du bord supérieur de chaque page, l'un vert et l'autre rouge, délimitent un rectangle dont la partie supérieure est occupée par un fronton en arc brisé, à décor végétal ; l'espace restant est divisé en un rectangle flanqué de deux espaces verticaux et, de part et d'autre, en deux bandeaux occupés par un cartouche doré.

Provient de la collection Asselin de Cherville. Ancienne cote : Suppl. Arabe 163/1.

Papier occidental. 19 fol. 306 × 205 mm. 10 lignes à la page. Encre noire. Réglure au *misṭara*. Surface d'écriture : 200 × 122 mm. Demi-reliure occidentale, dos toile.

429. **Arabe 516**

Ǧuz' II du même Coran

Égypte XIIe s./XVIIIe s.

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des points rubriqués séparent les versets. Le texte est inscrit à l'intérieur d'un encadrement linéaire bleu et rouge.

Sur la reliure, une étiquette indique le numéro du *ǧuz'*. Provient de la collection Asselin de Cherville. Ancienne cote : Suppl. Arabe 163/2.

17 fol. Mêmes dimensions qu'Arabe 514 (notice 428). Reliure orientale à rabat ; plaque centrale en forme de mandorle polylobée (67 × 56 mm ; décor de « nuages », cf. NSv, fig. 6), pendentifs et encadrement, composé d'une bande de petits rectangles juxtaposés pris entre deux doubles filets, estampés à froid aux deux plats. Le décor du recouvrement reprend le même encadrement que les plats, complété par un fleuron axial.

430. **Arabe 520**

Ǧuz' V du même Coran

Égypte XIIe s./XVIIIe s.

Description, cf. Arabe 516 (notice 429).

Ancienne cote : Suppl. Arabe 163/5.

17 fol. Même papier, mêmes dimensions et même reliure qu'Arabe 516 (notice 429).

431. **Arabe 521**

Ǧuz' VI du même Coran

Égypte XIIe s./XVIIIe s.

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des points rubriqués séparent les versets. En tête des sourates figurent leur titre et le nombre de leurs versets, à l'encre rouge dans un cadre rubriqué. Le texte est inscrit à l'intérieur d'un encadrement linéaire bleu et rouge.

Une étiquette d'origine indique le numéro du *ǧuz'*. Provient de la collection Asselin de Cherville. Ancienne cote : Suppl. Arabe 163/6.

17 fol. Même papier, mêmes dimensions et même reliure qu'Arabe 516 (notice 429).

432. **Arabe 522**

Ǧuz' VII du même Coran

Égypte XIIe s./XVIIIe s.

Description, cf. Arabe 521 (notice 431).
Ancienne cote : Suppl. Arabe 163/7.

19 fol. Même papier, mêmes dimensions et même reliure qu'Arabe 516 (notice 429).

433. **Arabe 526**

Ǧuz' XII du même Coran

Égypte XIIe s./XVIIIe s.

Description, cf. Arabe 521 (notice 431).
Ancienne cote : Suppl. Arabe 163/12.

17 fol. Même papier, mêmes dimensions et même reliure qu'Arabe 516 (notice 429).

434. **Arabe 528**

Ǧuz' XIII du même Coran

Égypte XIIe s./XVIIIe s.

Description, cf. Arabe 521 (notice 431).
Ancienne cote : Suppl. Arabe 163/13.

17 fol. Même papier, mêmes dimensions et même reliure qu'Arabe 516 (notice 429).

435. **Arabe 529**

Ǧuz' XIV du même Coran

Égypte XIIe s./XVIIIe s.

Description, cf. Arabe 521 (notice 431).
Ancienne cote : Suppl. Arabe 163/14.

19 fol. Même papier, mêmes dimensions et même reliure qu'Arabe 516 (notice 429).

436. **Arabe 530**

Ğuz' XV du même Coran

Égypte — XII^e s./XVIII^e s.

Description, cf. Arabe 521 (notice 431).
Ancienne cote : Suppl. Arabe 163/15.

20 fol. Même papier, mêmes dimensions et même reliure qu'Arabe 516 (notice 429).

437. **Arabe 541**

Ğuz' XXX du même Coran

Égypte — XII^e s./XVIII^e s.

Description, cf. Arabe 521 (notice 431).
Ancienne cote : Suppl. Arabe 163/30.

20 fol. Même papier, mêmes dimensions et même reliure qu'Arabe 516 (notice 429).

NOTICES **438** à **440** : TROIS *ğuz'* D'UNE MÊME SÉRIE.

438. **Arabe 543**

Ğuz' II du Coran

Égypte — Vers 1110/Vers 1700

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des virgules rouges inversées séparent les versets. Le texte est inscrit dans un encadrement linéaire rouge subdivisé en cinq compartiments ; ceux qui reçoivent les lignes 1, 5 et 9 sont plus longs que les autres et l'écriture y est de plus grandes dimensions.

Mention de waqf par *al-Ḥāǧǧ ʿAbd al-Fatāḥ* (f° 1 r°). Mention *waqf* effacées (ff° 1 v° et 21 r°). Marque de *al-Ḥāǧǧ* (f° 1 r° et contreplat). Provient de la collection Asselin de Cherville. Ancienne cote : Suppl. Arabe 164/2.

Papier occidental. 31 fol. 207 × 154 mm. 9 lignes à la page (les l. 1, 5 et 9 sont en caractères de plus grande dimensions). Encre noire. Réglure au *misṭara*. Surface d'écriture : 123 × 78 mm. Quinions. Reliure orientale à rabat ; plaque centrale en forme de mandorle polylobée (69 × 44 mm ; décor de bouquet atypique) et encadrement, composé de S enchaînés pris entre deux triples filets (deux petits et un plus épais), estampés à froid aux deux plats. Le décor du recouvrement reprend celui de l'encadrement des plats, complété par un fleuron axial.

439. **Arabe 569**

Ğuz' XXVIII du même Coran

Égypte — Vers 1110/Vers 1700

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. La séparation des versets et la disposition des lignes du texte sont identiques à celles d'Arabe 543 (notice 438). Le titre des sourates est écrit en rouge, comme une ligne du texte.

Ancienne cote : Suppl. Arabe 164/28.

33 fol. Même papier, mêmes dimensions et même reliure qu'Arabe 543 (notice 438).

440. Arabe 570

Ǧuz' XXIX du même Coran

Égypte Vers 1110/Vers 1700

Description, cf. Arabe 569 (notice 439).
Ancienne cote : Suppl. Arabe 164/29.

34 fol. Même papier, mêmes dimensions et même reliure qu'Arabe 543 (notice 438).

441. Arabe 567

Ǧuz' XXVI du Coran

Égypte XIIe s./XVIIIe s.

Nasẖ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des virgules inversées rouges séparent les versets. En tête de chaque sourate figurent son titre et le nombre de ses versets à l'encre rouge. Le texte est inscrit dans un encadrement linéaire rubriqué.

Marque de possession de *'Alī Šuwayẖ b. al-Ḥāǧǧ 'Abd [al-Fatāḥ]* (fo 1 ro). Mention *waqf* (fo 3 ro). Provient de la collection Asselin de Cherville. Ancienne cote : Suppl. Arabe 164/26.

Papier occidental. 29 fol. 210 × 155 mm. 7 lignes à la page. Encre noire. Surface d'écriture : 123 × 83 mm ; Quinions. Reliure orientale à rabat ; plaque centrale en forme de mandorle polylobée (69 × 52 mm ; cf. NSh, fig. 5) et filets d'encadrement estampés à froid aux deux plats.

442. Arabe 565

Ǧuz' XXIV du Coran

Égypte Vers 1110/Vers 1700

Nasẖ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des points rouges séparent les versets. En tête de chaque sourate figure son titre — au fo 5 vo, il est placé dans un cadre rubriqué. Le texte est inscrit dans un encadrement linéaire noir et rouge.

Provient de la collection Asselin de Cherville. Ancienne cote : Suppl. Arabe 164/24 bis.

Papier occidental. 17 fol. 220 × 161 mm. 9 lignes à la page. Encre brune. Réglure au *misṭara*. Surface d'écriture : 145 × 102 mm. Reliure orientale à rabat ; plaque centrale en forme de mandorle polylobée (63 × 48 mm ; décor de bouquet atypique) et pendentifs estampés à froid aux deux plats ; encadrement composé de deux filets épais entre deux triples filets plus minces, estampés à froid. Cet encadrement est répété sur le recouvrement où le fleuron axial présente un motif de nuages.

443. Arabe 578

Ǧuz' XIV du Coran

Égypte XIIe s./XVIIIe s.

Nasẖ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des points rouges séparent les versets. En tête de chaque sourate, dans un cadre, figurent son titre et le nombre de ses versets, à l'encre rouge. Le texte est inscrit dans un encadrement linéaire bleu et rouge.

Notes illisibles en turc (?) avec la date 1214/1799-1800 (f° 1 r°). Provient de la collection Asselin de Cherville. Anciennes cotes : Asselin 1062 ; Suppl. Arabe 1973.

Papier occidental. 21 fol. 205 × 146 mm. 9 lignes à la page. Encre noire. Réglure au *misṭara*. Surface d'écriture : 136 × 85 mm. Reliure orientale à rabat ; plaque centrale en forme de mandorle polylobée (74 × 44 mm ; décor de bouquet à départ inférieur, cf. OAi², fig. 1 ; les feuilles et les fleurs sont de taille supérieure à la moyenne), estampée à froid aux deux plats, de même que la torsade et les deux triples filets qui constituent l'encadrement. Ce dernier est repris pour le recouvrement, orné d'un fleuron axial.

444. Arabe 581

Sourates I puis CXIV à LXXI (en ordre inverse).

Syrie ? XIIe s./XVIIIe s. ?

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Les versets ne sont pas séparés. Les titres des sourates ne sont pas indiqués.

Provient de la bibliothèque de l'Université de France. Ancienne cote : Suppl. Arabe 2225.

Papier oriental. 12 fol. 176 × 110 mm. 13 à 18 lignes à la page. Encre noire. Surface d'écriture : 150 × 94 mm. Quelques réclames. Demi-reliure occidentale, dos toile.

445. Arabe 504

Extraits du Coran (II ; XII ; XVIII ; XXXII ; XXXVI ; L ; LV ; LVI ; LXVII ; LXIX ; LXXVI ; LXXVIII ; LXXXVII ; XCVII ; CII ; CIII ; XCI ; CV à CVII ; CVIII à CXIV).

Syrie ? XIIe s./XVIIIe s.

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des groupes de trois points rubriqués (parfois en forme de virgule) séparent les versets. En tête de chaque sourate figure son titre à l'encre rouge.
Coran LVI, 79 est répété deux fois sur le f° 1 r° et sur l'intérieur de la reliure. Provient de la collection E. Poujade. Anciennes cotes : J (?) ; Suppl. Arabe 1970.

Papier occidental. 69 fol. 157 × 108 mm. 11 lignes à la page. Encre noire. Surface d'écriture : 106 × 76 mm. Réclames. Quinions. Reliure orientale à rabat ; aux deux plats, plaque centrale en forme de mandorle polylobée (38 × 31 mm, décor illisible) estampée à froid sur une pièce rapportée en papier. L'encadrement est constitué de deux filets simples et deux triples (les deux plus minces flanquant un filet plus épais) de part et d'autre de S enchaînés. Estampés à froid, de même que l'encadrement, les écoinçons sont formés de trois rosettes ; ce fer a été utilisé pour décorer le rabat. L'encadrement des plats est repris pour le recouvrement, complété par un fleuron axial estampé à froid sur une pièce de papier rapportée.

446. Arabe 505

A) Ff° 1 à 20 : extraits du Coran (XXXVI ; XLIV ; LVI ; LXVII ; LXXXVI ; LXXXV ; XCIV).
B) Ff° 20 à 26 : *Ḥizb al-baḥr* de *Nūraddīn abū al-Ḥasan al-Šāḏalī,* d'une autre main.
Bibl. : *GAL* I, 449.

Égypte ? XIIe s./XVIIIe s.

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des groupes de trois virgules inversées de couleur rouge séparent les versets. En tête de chaque sourate figure son titre à l'encre rouge. Le début du texte (le feuillet symétrique où figurait le début de la S. XXXVI a disparu) est placé sous un fronton exécuté en rouge. La suite du texte est inscrite dans un encadrement linéaire rouge.

Marque de possession de *Aḥmad* (qui est également le copiste ?) au f° 26 r°. Provient de la collection Asselin de Cherville. Anciennes cotes : Asselin 525 ; Suppl. Arabe 1971.

Papier occidental. 31 fol. (la numérotation des feuillets est erronée après le f° 12 et revient à la normale après le f° 20). 11 lignes à la page (sauf au f° 1 r° : 7 l.). Encre noire. Surface d'écriture : 100 × 57 mm. Quaternions. Reliure orientale, sans rabat ; plaque centrale en forme de mandorle polylobée (53 × 37 mm ; décor de bouquet, cf. OAi², fig. 7), pendentifs et filet de l'encadrement estampés à froid aux deux plats.

447. **Arabe 506**

Fragments des S. XXII, XXIII, XXXI, XXXII et XXXIII.

Égypte ? XIIᵉ s./XVIIIᵉ s. ?

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Les versets ne sont pas séparés. L'espace prévu entre les sourates pour recevoir le titre n'a pas été rempli.

Ancienne cote : Suppl. Arabe 1975.

Papier occidental. 26 fol. 13 lignes à la page. Encre noire. Réglure au *misṭara*. Surface d'écriture : 149 × 88 mm. Réclames. Demi-reliure européenne, dos toile.

448. **Arabe 6611**

Extraits du Coran : S. VI, XXXVI, XLIV, XLVIII, LV, LVI, LXVII, LXXVIII.

Égypte ? XIIᵉ s./XVIIIᵉ s.

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des points verts (?) séparent les versets. En tête de chaque sourate, dans un bandeau, figure son titre sur un fond vert. Le début du texte est placé sous un frontispice (f° 2 v°). Le texte est inscrit dans un encadrement linéaire vert.

Une note en français indique que le manuscrit provient « de la mosquée de Blidah en Algérie » (f° 1 r°).

Papier occidental. 54 fol. 140 × 86 mm (sauf les ff° 53 et 54). 11 lignes à la page, aux ff° 53 et 54. Surface d'écriture : 91 × 53 mm. Encre noire. Réclames. Reliure occidentale d'inpiration orientale, à rabat.

TURQUIE

449. Arabe 7119

Coran, avec de nombreuses restaurations.

Turquie — 1457 pour la partie ancienne ?

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des points rouges, parfois en groupes de trois disposés en triangle, séparent les versets. Le mot *'ašr*, écrit dans la marge à l'encre rouge, signale les groupes de dix versets. En tête de chaque sourate — sauf aux ffo 370 à 376 — figurent son titre et le nombre de ses versets à l'encre rouge.

Une note en français, qui correspond peut-être à un colophon maintenant disparu, signale que le manuscrit a été « écrit l'an de l'ère chrétienne 1457 » (fo 378 vo). Cachets de *Ḥusayn b. Muṣṭafā* (ffo 199 ro et 221 ro). Notice anonyme en français. Marque de possession d'Auguste de Nerciat [1] (fo 378 vo) et de W. de Slane (contreplat supérieur) à qui l'on doit peut-être la note qui commémore le don de ce manuscrit par A. de Nerciat (fo 378 vo). Provient de la bibliothèque de la Société Asiatique. Anciennes cotes : E 6 (?) ; Société Asiatique a. 34.

Papier oriental (pour la partie la plus ancienne, à trois pontuseaux groupés) et occidental (restaurations). 378 fol. 151 × 106 mm. 11 (ffo 1 à 11, 268 à 271 et 370 à 376), 13 (ffo 201 à 267) et 15 lignes à la page (ffo 12 à 200). Réglure au *misṭara*. Surface d'écriture : 89 × 53 mm et 95 × 62 mm (15 lignes) ; 97 × 60 mm (13 lignes). Encre noire. Réclames. Quinions. Reliure orientale à rabat ; plaque centrale (mandorle polylobée, 46 × 31 mm ; bouquet à départ inférieur très effacé) estampée à froid sur une pièce de papier rouge rapportée. Filets d'encadrement. Sur le rabat, cartouche avec *Coran* LVI, 79 réalisé comme la plaque des plats, ainsi que le fleuron axial du recouvrement ; filets estampés à froid.

450. Arabe 405

Texte du Coran, défectueux en deux endroits (entre les ffo 127 et 128, manque IX, 129-X, 76, et entre les ffo 160 et 160 bis, XVI, 41-XVII 21).

Turquie ? — Avant 1459

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des groupes de trois virgules rouges inversées disposées en triangle séparent les versets. Le titre et le nombre des versets, rubriqués, figurent en tête de chaque sourate. Les indications de *sağda* et de *ḥizb* sont écrites en rouge dans la marge. Aux ffo 1 vo et 2 ro, les titres et le nombre des versets des S. I et II sont écrits en caractères *ṯuluṯ* noirs.

Marque d'inventaire après décès (?) de Franc[esc]o [da] Lucha, datée de 1459 (fo 365 vo) [2]. Provient de

1. Membre de la mission Lajard en Perse (1807-1809), cf. H. Dehérain, *Orientalistes et antiquaires, Silvestre de Sacy, Ses contemporains et ses disciples*, BAH, t. XXVII, p. 42 et 56.

2. Cette marque apparaît sur un certain nombre de mss. grecs et latins (cf. G. Mercati, in J. Fischer, *Claudii Ptolemaei geographiae codex Urbinas graecus* 82, t. I, p. 196-201), entre autres sur les mss. BN Latin 5174, 7725, 7966, 8064, 8677 ; Grec 1860 et 2997 ; Coislin 168. On a proposé d'y voir les marques d'inventaire apposées sur les mss. de la bibliothèque de Palla Strozzi, mort en 1462 (cf. G. Mercati, *op. cit.*, p. 201 ; G. Fiocco, La biblioteca di Palla Strozzi, in *Studi di bibliografia in onore di T. de Marinis*, 1964, t. II p. 305). On notera par ailleurs la présence de trois volumes « en arabe ou en turc » dans la bibliothèque de Gilles de Viterbe (nos 56, 58 et 59 ; cf. ms. BN Grec 3074, ffo 78 vo et 79 ro et Ch. Astruc et J. Monfrin, in *Bibliothèque d'humanisme et renaissance*, t. XXIII, 1961, p. 551-554) : peut-être s'agit-il de notre Coran, qui serait entré ainsi dans la bibliothèque du cardinal Ridolfi.

la bibliothèque du Cardinal Ridolfi (cf. H. Omont, *Anciens inventaires et catalogues de la Bibliothèque Nationale*, t. I, p. 438 sqq. ; plusieurs livres en arabe, non identifiés, figuraient dans la bibliothèque de Catherine de Médicis, par ex. les n^{os} 3836, 3880, 3882 et 3890). Notes en latin donnant le nombre des feuillets et l'indication des lacunes (f° 364 v°) ; elles sont reprises par une troisième, plus récente. Les sourates ont été numérotées par une main occidentale. Marque de lecture de *Buṭrus b. Diyab al-Ḥalabī*, de 1670. Notice en latin de d'Herbelot. Anciennes cotes : MMVI (Rigault, 1622) ; 2224 (Dupuy) ; 482 (1675) ; Regius 557 ; A.F. 195.

Papier oriental. 368 fol. (365, plus les ff° 86 bis, 169 bis et 184 bis). 171 × 123 mm. 19 lignes à la page, sauf aux ff° 1 v° et 2 r° (5 l.). Réglure au *misṭara*. Surface d'écriture : 126 × 80 mm. Encre noire. Quaternions (?). Reliure à la grecque en maroquin rouge, aux armes et chiffre de Henri IV, de 1602 (les mss. BN Latin 8677, Grec 1860 et 2997, qui portent la marque de Francesco da Lucha, sont identiquement reliés).

451. **Arabe 408** Pl. XXII A

Coran

Turquie ? Vers 886/1481

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des groupes de trois virgules inversées rouges disposées en triangle séparent les versets. Irrégulièrement, le mot *ʿašr* rubriqué a été ajouté en marge pour signaler les groupes de dix versets. En tête de chaque sourate, à l'encre rouge, figurent le titre et le nombre des versets. Ces indications font défaut pour les S. I et II (ff° 2 v° et 3 r°) où elles auraient dû être écrites en caractères de plus grand module. Les mots *saǧda*, *ǧuz'* et *ḥizb* sont placés en marge, également en rouge.

Un acte de waqf rappelle que le volume a été constitué waqf le 1er *ṣafar* 886/1er avril 1481 dans la mosquée de la citadelle d'Otrante (*qalʿa Utūranda*) [1] par *Sayyid ʿAlī* ; les témoins sont le janissaire (*yenī čerī*) *Eliās* et *Darwīš Ǧamāl al-Dīn* (ff° 1 v° et 2 r°). Mention *waqf*, au-dessus et en dessous du texte (ff° 2 v° et 3 r°). Une main occidentale a ajouté, dans la marge supérieure, une division en quatre livres (seuls les trois premiers sont indiqués) et en chapitres (sourates). Signatures des cahiers (une lettre pour ceux-ci, suivie d'un chiffre pour chaque feuillet) partant du dernier feuillet, réalisée lors de la reliure sous le règne de Henri II. Note de lecture de *Buṭrus b. Diyāb al-Ḥalabī*, de 1671 (f° 2 r°). Notice en latin de d'Herbelot. Anciennes cotes : DCLXXVI (Rigault, 1622) ; 1079 (Dupuy) ; Regius 453 ; A.F. 173.

Papier oriental, à trois pontuseaux. 264 × 182 mm. 342 fol. 13 lignes à la page (sauf aux ff° 2 v° et 3 r° : 7 l.). Réglure au *misṭara*. Surface d'écriture : 171 × 115 mm. Encre noire. Réclames. Quinions. Reliure française d'inspiration italienne, en maroquin brun avec un médaillon en maroquin rouge rapporté, aux armes et chiffre de Henri II et monogramme de Diane de Poitiers (cf. les mss. Arabe 395, 414 et 419, notices 298, 460 et 354).

452. **Arabe 6073** Pl. XX B et XXI

Coran

Turquie ? VIII^{e} s./XIV^{e} s. ?

Écriture : voir ci-dessous.

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des rosettes dorées à centre vert, rehaussées de points rouges, séparent les versets. Des cercles concentriques bleu et or dont le centre est occupé par un décor géométrique blanc signalent les groupes de dix versets. En tête de chaque sourate figurent son titre et le nombre de ses versets en caractères dorés cernés d'un trait rouge ; une vignette accompagne cette indication. En tête du volume subsiste un décor occupant toute la page (f° 1 r°) ; des filets blancs dessinent des figures

1. Otrante avait été prise le 11 août 1480 par Aḥmad Paša Gedik, cf. EI², t. I, p. 302, *s.v.* Aḥmad Pasha Gedik ; la garnison turque se rendit au cours de l'été 1481, cf. D. E. Pitcher, *An historical geography of the ottoman empire*, p. 99.

circulaires à six lobes qui, par leurs intersections, créent l'illusion d'un entrelacs de cercles de plus petit diamètre sur un fond doré rehaussé de petites étoiles à six branches bleues et vertes. De part et d'autre, deux bandeaux horizontaux portent *Coran* LVI, 79-80 en caractères « coufiques » blancs sur un fond d'arabesques dorées ; deux bandes verticales complètent le cadre par un décor de tige ondulée dorée. Sur la double page initiale, le texte de la S. I et le début de la S. II sont disposés à l'intérieur d'une figure circulaire à huit lobes dans chacun des deux cadres (ffº 1 vº et 2 rº) ; ceux-ci sont formés de deux bandeaux horizontaux de taille inégale (celui du haut est plus important) et de deux bandes verticales avec un décor d'hexagones dorés inscrits dans des cercles contigus. Dans le bandeau supérieur, le titre des S. I et II est écrit en caractères « coufiques » blancs sur le fond bleu de quatre-feuilles pris entre deux treillis dessinés par un filet blanc sur fond doré. Le nombre des versets est indiqué dans un cartouche ovale, au centre du bandeau inférieur. Le texte est écrit en caractères et en couleurs différents selon les lignes ; la première et la dernière (l. 13) sont en *ṯuluṯ* noir de grande taille, celle du milieu (l. 7) dans une graphie proche du *muḥaqqaq*, en lettres dorées cernées de rouge. Les lignes intermédiaires (l. 2 à 6 et 8 à 12) sont en *nasḫ*. Les derniers mots de la première moitié du texte coranique sont disposés à l'intérieur d'un cercle doré. Sur une double page, le début de la seconde moitié est placé dans les cases d'un damier : les mots alternent avec des cases occupées par un décor végétal stylisé sur un fond doré, vert ou bleu ; le titre de la S. XIX est écrit en caractères « coufiques » blancs sur le fond doré d'un cartouche ovale placé dans le bandeau supérieur (ffº 148 vº et 149 rº). Chaque septième du Coran débute à l'intérieur d'un cadre occupant une double page : dans les cartouches des bandeaux supérieurs (plus important que ceux du cadre) est indiqué le numéro du septième ; une demi-vignette est placée en regard des rebords supérieur et inférieur du décor, une vignette médiane entre les deux (cf. ffº 41 vº-42 rº, 82 vº-83 rº, 124 vº-125 rº, 168 vº-169 rº, 210 vº-211 rº et 254 vº-255 rº). Un décor triangulaire signale les *saǧda*.

Marques *waqf*. Notice anonyme en français. Provient de la collection Schefer. Ancienne cote : 47 (?).

Papier oriental. 302 fol. 345 × 248 mm. 13 lignes à la page (pour la disposition ,voir *supra*), sauf aux ffº 1 vº-2 rº ; 41 vº-42 rº, 82 vº-83 rº, 124 vº-125 rº, 168 vº-169 rº, 210 vº-211 rº, 254 vº-255 rº : 7 l. Réglure au *misṭara*. Surface d'écriture : 215 × 187 mm. Encre noire et dorée. Quinions. Reliure orientale à rabat, dont le dos a été restauré en Europe au XVIIIᵉ s. Plaque centrale en forme de mandorle polylobée (84 × 65 mm ; décor de « nuages », cf. NSd, fig. 6), pendentifs et filets estampés à froid aux deux plats. Sur le rabat, dans un cartouche, figure *Coran* LVI, 79, également estampé à froid. Sur le recouvrement, fleuron et filets estampés à froid.

Bibl. : *Les arts de l'Iran*, p. 170, nº 102 ; *Trésors d'Orient*, p. 64, nº 169.

453. **Arabe 411**

Coran (les lacunes des ffº 9, 159 et 160 ont été comblées par une main plus récente).

Turquie ? IXᵉ s./XVᵉ s. ?

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des décors en forme de virgule inversée, de couleur rouge, séparent les versets (jusqu'au fº 34). Dans la marge, quelque ajouts du mot *ʿašr* signalent des groupes de dix versets. Jusqu'à la S. XXIX (fº 97 vº), le titre et le nombre des versets sont indiqués à l'encre rouge en tête de chaque sourate. Au début du volume, la division en *ḥizb* est portée en rouge dans la marge.

Provient de la bibliothèque de l'Oratoire. Notice en latin et quelques essais d'écriture arabe d'une main occidentale (fº 1 rº). Anciennes cotes Oratoire : DV 9 ; Suppl. Arabe 144.

Papier oriental (sauf les réfections). 160 fol. 114 × 101 mm. 15 lignes à la page. Surface d'écriture : 71 × 69 mm. Encre noire. Réclames. Quinions. Reliure orientale dont le rabat a été arraché ; plaque centrale en forme de mandorle polylobée (41 × 27 mm ; motif de bouquet, cf. OAi[2], fig. 1) et filets d'encadrement estampés à froid aux deux plats.

454. Arabe 417

Turquie ? IXe s./XVe s.

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des décors en forme de virgule inversée, rouges ou dorés, séparent les versets. En tête de chaque sourate figurent son titre et le nombre de ses versets, à l'encre rouge. Les indications de *saǧda* sont de la même couleur ; celles de *ḥizb* sont en caractères dorés, souvent rehaussés de points noirs (en revanche, les subdivisions sont en rouge) et la division en *ǧuz'* a été ajoutée à l'encre. Sur la double page initiale, à l'intérieur de « nuages » sur un fond de hachures où a été réservé un décor végétal, le début du texte est diposé dans un rectangle flanqué de deux bandeaux et délimité par une tresse dorée complexe où sont insérés de petits rectangles bleus. Dans chaque bandeau est inscrit un cartouche portant un élément du titre et du nombre de versets des S. I et II en caractères « coufiques fleuris » dorés sur un fond d'arabesque dorée. La vignette médiane triangulaire qui accompagne ce décor présente une arabesque dorée sur fond bleu (ffo 1 vo-2 ro).

Marque de possession d'*Aḥmad al-MṬWBSY* (?) datée du 25 *ǧumādā* II 957/10 juillet 1550 (fo 1 ro). Une note en arabe renvoie à un commentaire du *Tafsīr* de *Ṭabarī*. Marque de possession de Du Ryer, traducteur du Coran (fo 1 ro). Provient de la bibliothèque d'E. Renaudot, léguée en 1720 à l'abbaye de Saint-Germain des Prés. Anciennes cotes : Saint-Germain 284 ; Suppl. Arabe 122.

Papier oriental, à trois pontuseaux groupés. 191 fol. 176 × 131 mm. 15 lignes à la page (sauf aux ffo 1 vo et 2 ro : 4 l.). Surface d'écriture : 127 × 92 mm. Réglure en *misṭara*. Encre noire. Quinions. Reliure orientale, dont le rabat a disparu ; plaque centrale en forme de mandorle polylobée (45 × 59 mm ; décor floral, cf. OSd, fig. 3), filets et écoinçons estampés à froid aux deux plats.

455. Arabe 454

Coran

Turquie IXe s.-début du Xe s./XVe s.-début XVIe s.

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des points dorés séparent les versets. Irrégulièrement, le mot *'ašr* écrit en marge en caractères dorés signale les groupes de dix versets. En tête de chaque sourate figurent son titre et le nombre de ses versets à l'encre dorée. Sur la double page initiale (ffo 1 vo et 2 ro), le début du texte est placé dans un cadre rectangulaire divisé en un rectangle central et deux bandeaux délimités par des filets dorés ; à l'intérieur des bandeaux, un cartouche doré en forme de mandorle figure sur un fond bleu où se déploie un feuillage doré. Le rectangle central, où est disposé le texte, est flanqué de deux espaces verticaux bleus où court une tige ondulée. La suite est inscrite à l'intérieur d'un encadrement linéaire doré. Les indications de *saǧda* et celles des divisions en *ǧuz'* et en *ḥizb* sont portées en marge à l'encre rouge.

Provient de la bibliothèque Séguier-Coislin, léguée en 1732 à l'abbaye de Saint-Germain des Prés. Anciennes cotes : Séguier D 2 (1657) ; Saint-Germain 280 ; Suppl. Arabe 121.

Papier oriental à trois pontuseaux groupés. 402 fol. 164 × 106 mm. 13 lignes à la page (sauf aux ffo 1 vo : 8 l., et 2 ro : 7 l.). Encre noire. Surface d'écriture : 95 × 55 mm. Réclames. Quinions. Reliure orientale dont le rabat a disparu ; aux deux plats, plaque centrale en forme de mandorle polylobée (58 × 43 mm, décor de nuages, cf. NSd, fig. 5) et pendentifs estampés à froid sur une pièce rapportée dont le champ a été doré ; encadrement de S enchaînés, estampés puis dorés, entre deux filets dorés.

456. Arabe 461

Coran constitué de plusieurs fragments : un exemplaire ancien (ffo 20 à 83, 90 à 404, 406, 413 à 423, 426 à 432 et 434 à 456) est complété de fragments d'autres mains.

Turquie ? Fin du IXe s./XVe s. et réfection en 1026/1617

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des points rubriqués séparent les versets. Irrégulièrement, le mot *'ašr* écrit en marge à l'encre rouge signale les groupes de dix versets. En tête de chaque sourate figure

son titre (dans quelques cas, l'espace destiné à le recevoir est resté blanc). Les indications de *sağda* et celles de division en *ğuz'* et en *ḥizb* ont été portées en marge à l'encre rouge.

Le dernier feuillet, refait, porte la date de 1026/1617 (f° 457 v°). Cachets orientaux illisibles (f° 267 r°). Provient de la bibliothèque Séguier-Coislin, léguée en 1732 à l'abbaye de Saint-Germain des Prés. Anciennes cotes : Séguier D 3 ; (1657) Saint-Germain 277 ; Suppl. Arabe 153.

Papier occidental. 457 fol. (les ff° 84 r° et 455 sont restés blancs). 217 × 140 mm. 13 lignes à la page (de 9 à 12 dans les ajouts). Encre noire. Surface d'écriture : 159 × 85 mm. Traces de réglure au *misṭara*. Réclames. Quinions. Reliure orientale dont le rabat a disparu, maroquin rouge ; aux deux plats, plaque centrale en forme de mandorle polylobée (42 × 56 mm ; décor asymétrique de fleurs et de feuillages, cf. OAi[2]) et filets estampés à froid.

457. **Arabe 6175**

Coran

Turquie ix[e] s./xv[e] s.

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des points rubriqués séparent les versets. En marge, le mot *'ašr* rubriqué indique les groupes de dix versets. En tête de chaque sourate figurent son titre et le nombre de ses versets, à l'encre rouge. Les indications de *sağda* et celles de *ḥizb* sont portées en rouge dans la marge. Le volume s'ouvre sur un décor de mandorle avec une arabesque sur fond bleu (f° 1 r°). Sur une double page, le début du texte est disposé dans un cadre (ff° 1 v° et 2 r°), défini par des filets et une chenille et divisé en un rectangle encadré de deux bandeaux où, sur un fond bleu animé par une arabesque rouge, le titre et le nombre des versets des S. I et II sont écrits en caractères « coufiques ».

Copie réalisée par *Maḥmūd b. Rukn al-Dīn Ḫwağa* (f° 367 v°). Marques *waqf* effacées (cf. ff° 11 r°, 25 r°...). Notes anonymes en latin (titre de certaines sourates, polémique). Provient de la collection Decourdemanche.

Papier oriental à trois pontuseaux groupés. 367 fol. 126 × 87 mm. 15 lignes à la page (sauf aux ff° 1 v° et 2 r° : 5 l.). Surface d'écriture : 89 × 55 mm. Encre noire. Quinions. Reliure occidentale d'imitation orientale, à rabat ; plaque centrale et plaque du recouvrement estampées à froid.

458. **Arabe 6082**

Coran

Turquie ? ix[e] s./xv[e] s. ?

Écriture : voir ci-dessous.

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des points dorés rehaussées de bleu séparent les versets. En tête de chaque sourate figurent son titre et le nombre de ses versets en caractères *ṯuluṯ* dorés — le contour a été tracé à l'encre — dans un cartouche placé à l'intérieur d'un bandeau. Le début du texte est disposé à l'intérieur de « nuages » dans un cadre (ff° 1 v° et 2 r°), délimité sur les trois côtés extérieurs de chaque page par une bande d'arabesque scandée par un motif en fleur de lys. Une tresse dorée à éléments courts définit ensuite deux bandeaux de part et d'autre d'un rectangle encadré par deux espaces verticaux ; dans les cartouches inscrits dans les quatre bandeaux sont indiqués le titre et le nombre des versets des S. I et II en caractères « coufiques » blancs (pour un parallèle paléographique, cf. M. Lings, *Quranic art*, pl. 81 = bibl. de Mašhad, ms. 414, ff° 1 v° et 2 r°) sur un fond bleu où se développe un rinceau en spirale doré. La suite du texte est inscrite dans un encadrement linéaire bleu et or, lui-même subdivisé par des filets dorés de manière à former deux bandeaux qui ont reçu les lignes 1 et 13, écrites en *muḥaqqaq* à l'encre dorée ; l'espace intermédiaire est occupé par un rectangle où figurent les onze lignes restantes, en *nasḫ* à l'encre noire. Les marges sont remplies de décors floraux dorés.

Copie attribuée, par un colophon apocryphe, à *Yāqūt al-Musta'ṣimī* (f° 381 v°). Notice anonyme (du xvii[e] s. ?) : « L'Alcoran manuscrit arabe ». Provient de la collection Schefer.

Papier oriental. 282 fol. 185 × 123 mm. 13 lignes à la page (sauf aux ff° 1 v° et 2 r° : 5 l.). Surface d'écriture : 80 × 59 et 49 mm. Encre noire. Réclames. Reliure occidentale.

Bibl. : E. Blochet, *Notices et extraits*, t. 41, p. 358.

459. **Arabe 413**

Coran

Turquie ?

Nasḫ 923/1517

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des groupes de trois virgules inversées disposées en triangle, de couleur rouge, séparent les versets. En tête de chaque sourate figurent son titre et le nombre de ses versets, rubriqués. Dans la marge et de la même couleur, on trouve des indications d'une division en huitièmes de *ḥizb*. *Aḥmad* (S. LXI, 6) a été écrit en caractère plus gros que ceux du reste du texte (p. 466).

Copie achevée le 14 *rabī'* 923/6 avril 1517 par *Muḥammad b. Muḥammad*. Provient de la bibliothèque d'E. Renaudot, léguée en 1720 à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Pagination et numérotation des sourates par une main occidentale. Notes marginales en latin relatives au contenu du texte. Anciennes cotes : Saint-Germain 278[9] ; Suppl. Arabe 120.

Papier oriental. 515 pages. 171 × 122 mm. 15 lignes à la page. Surface d'écriture : 120 × 90 mm. Encre noire. Reliure italienne (?) à rabat, milieu du XVII[e] s. ; plaque centrale et filets dorés estampés aux deux plats (même type que celles de Suppl. Persan 10, Turc 255 et Syriaque 55).

460. **Arabe 414**

Coran

Turquie (?) Vers 943/1536

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des décors rubriqués en forme de virgule inversée séparent les versets. Irrégulièrement, le mot *'ašr* écrit à l'encre rouge, en marge, signale les groupes de dix versets. En tête de chaque sourate figurent son titre et le nombre de ses versets, en rouge. Les indications de *ǧuz'*, *ḥizb* et *saǧda*, de la même couleur, ont été portées en marge.

Un acte rappelle que ce Coran avait été constitué waqf par *Ḥaǧǧī 'Alī b. Yūsuf* dans la mosquée de *Qal'a Nuwa* (Herceg-Novi, port situé sur les bouches de Kotor, également connu sous les noms de Nova, Castelnuovo et Hersek-Nova, cf. D. E. Pitcher, *An historical geography of the ottoman empire*, Leiden, 1972, p. 91) au mois de *ṣafar* 943/juillet-août 1536 (f° 1 r°). Une main occidentale a placé dans les marges supérieures des indications correspondant à une division du texte en quatre livres et en chapitres (sourates). Signature des cahiers (une lettre pour ceux-ci, suivie d'un chiffre pour chaque feuillet) partant du dernier feuillet ; elle a été réalisée lors de la reliure du volume sous le règne de Henri II (cf. les mss. BN Arabe 395, notice 298, 408, notice 451, 419, notice 354, 1053 et 1077). Notes éparses en latin — gloses et fragments de traduction. Signature (?) de Hubert (cf. BN Arabe 442, notice 371), et marque d'appartenance à la bibliothèque royale. Note de lecture de *Buṭrus b. Diyab al-Ḥalabī*, de 1670 (f. 1 r°). Notice en latin de d'Herbelot et de J. Ascari. Anciennes cotes : DCLXXXIV (Rigault, 1622) ; 739 (Dupuy) ; Regius 452 ; A.F. 174.

Papier occidental. 296 fol. 311 × 204 mm. 15 lignes à la page (sauf aux ff° 1 v° et 2 r° : 7 l.). Surface d'écriture : 200 × 130 mm. Réglure au *misṭara*. Encre noire. Quinions. Réclames. Reliure française d'inspiration italienne, en maroquin brun avec deux médaillons rapportés en maroquin rouge aux deux plats, aux armes et chiffre de Henri II et monogramme de Diane de Poitiers (cf. les mss. BN Arabe 395, 408 et 419, notices 298, 451, 354 et Arabe 1053 et 1077).

Bibl. : E. Quentin-Bauchart, *La bibliothèque de Fontainebleau et les livres des derniers Valois à la Bibliothèque Nationale (*1515-1580*)*, Paris, 1891, p. 89, n° 55.

461. Arabe 416

Coran (la S. CXII, oubliée lors de la copie, a été ajoutée dans la marge supérieure du f° 297 r°).

Turquie 956/1549

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des cercles rubriqués séparent les versets. Le mot *ʿašr*, écrit en rouge dans la marge, indique les groupes de dix versets. En tête de chaque sourate figurent son titre et le nombre de ses versets, à l'encre rouge, sauf aux ff° 257 à 288. Les indications rubriquées de *sağda* et d'une division en *ǧuz'* ont été placées en marge.

Copie achevée le 30 *muḥarram* 956/28 février 1549 par *Tursūn Meḥmed b. Asān (?) Ṣūfī* ... (f° 297 r°). Provient de la bibliothèque d'E. Renaudot, léguée en 1720 à l'abbaye de Saint-Germain des Prés. Anciennes cotes : 98 (?) ; Saint-Germain 531 ; Suppl. Arabe 118.

Papier oriental. 297 fol. 128 × 89 mm. 15 lignes à la page (sauf aux ff° 1 v° et 2 r° : 10 l.). Surface d'écriture : 77 × 53 mm. Encre noire. Réclames. Reliure occidentale du XIX^e s. en veau marbré, dos maroquin, aux armes de France.

462. Arabe 455

A) F° 1-201 : texte du Coran mutilé au début et à la fin (II,1 -CXII, 1).
B) F° 202-203 r° : prière à réciter après avoir achevé la lecture du Coran.
C) F° 203 : prière en turc, avec mention du sultan Selim II b. Süleyman [1].

Turquie Vers 978/1570

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des points rouges (parfois des groupes de trois virgules inversées) séparent les versets. En tête de chaque sourate figurent son titre et le nombre de ses versets, à l'encre rouge. Les indications de *sağda* sont écrites à l'encre à l'intérieur d'un rectangle rubriqué. Dans le texte, l'intérieur des *kāf* initiaux ou placés dans le mot ont été remplis d'encre rouge.

Provient de la bibliothèque du couvent des Augustins de Paris. Ancienne cote : Suppl. Arabe 128.

Papier occidental, avec filigrane en forme d'ancre placée à l'intérieur d'un cercle surmonté d'une étoile à six branches avec les initiales AB et 3R, cf. *AW*, n^os 1601, 1605, 1606 et 1972. 203 fol. 267 × 199 mm. 15 lignes à la page (sauf au f° 1 r° : 7 l.). Encre noire. Réglure au *misṭara*. Surface d'écriture : 215 × 151 mm. Réclames. Quinions. Reliure occidentale du XVII^e s.

463. Arabe 448 Pl. XIII B

A) Ff° 1 à 266 : Coran ;
B) Ff° 267 à 269 : exposé des règles et des lectures suivies par le copiste ;
C) Ff° 270 v° et 271 r° : manière de prédire l'avenir en utilisant le Coran ;
D) Ff° 271 v° et 272 r° : prière adaptée à des opérations magiques, attibuée à l'imām *Abū Ḥāmid al-Ġazālī* ;
E) F° 274 v° : prière pour se procurer le sommeil.

Syrie du Nord ? 979/1572

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. En marge, à l'encre rouge, ont été ajoutées les lectures des principales écoles. Des groupes de trois virgules inversées disposées en triangle, de couleur rouge séparent les versets. Un cercle rouge avec un point noir en son centre signale les groupes de dix versets. En tête

1. Règne de 974/1566 à 982/1573.

de chaque sourate figurent son titre et le nombre de ses versets, à l'encre rouge. Les indications de *sağda* et celles d'une division en *ğuz'* (ceux-ci subdivisés en huitièmes) et en *ḥizb* sont placées en marge, également en rouge.

Copie achevée le dernier jour de la dernière décade de *ramaḍān* 979/15 février 1572 par *'Abd al-Raḥmān b. Aḥmad b. Muḥammad* dit *Ibn al-Ḥaddād al-Sarmīnī* (f° 269 v°). Mentions de voyages effectués en 1004/1595-1596 et 1006/1597-1598 (f° 275 v°). Notices anonymes en latin, faisant référence à l'édition vénitienne du Coran (vers 1530) et à la traduction d'A. Arrivabene (1547 ; ff° 1 r° et 4 r°) ; il ne semble pas possible de les attribuer à J. Vecchietti comme le suggérait Silvestre de Sacy (voir la bibliographie). Note : « emptus 150 l. ». Foliotation occidentale au verso des feuillets. Marques d'inventaire de la bibliothèque du Chancelier Séguier (1672 : E), puis de celle de Cl. Hardy (NN, cf. H. Omont, *Missions* II, pp. 990-993) [1]. Notice en latin de J. Ascari, de 1735. Provient de la bibliothèque de Colbert, Anciennes cotes : T 132 (? ; cf. Ar. 421, notices 355 et Ar. 475, notice 501) ; Colbert 3641 ; Regius 556. 3 ; A.F. 189.

Papier oriental et occidental. 275 fol. (les ff° 3 et 273 sont blancs). 207 × 150 mm. 15 lignes à la page (sauf aux ff° 4 v° et 5 r° : 5 l.). Encre noire. Surface d'écriture : 141 × 108 mm. Quinions. Reliure ottomane dont le rabat a disparu ; plaque centrale en forme de mandorle polylobée (74 × 50 mm ; décor de « chardon », cf. OSv, fig. 1) estampée à froid aux deux plats ; filets d'encadrement dorés.

Bibl. : A. Silvestre de Sacy, Notice d'un manuscrit arabe de l'Alcoran, accompagné de notes critiques et variantes, dans *Notices et extraits*, t. 9, 1813, pp. 76-103.

464. Arabe 450

Coran

Turquie 996/1587-1588

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des points rubriqués séparent les versets. Irrégulièrement, le mot *'ašr* écrit en marge à l'encre rouge indique des groupes de dix versets. En tête de chaque sourate figurent le titre et le nombre des versets. Les indications de *sağda* et celle d'une division en *ğuz'* ont été portées en marge dans la même encre.

Copies achevée en 996/1587-1588 par *Muḥammad* (?) (f° 320 r°). Provient de la bibliothèque de Gaulmin. Notice en latin de d'Herbelot. Anciennes cotes : 8Sl (1675) ; Regius 558 ; A.F. 186.

Papier occidental. 321 fol. (320, moins le f° 108 et plus les ff° 164 bis et 201 bis). 195 × 138 mm. 15 lignes à la page. Surface d'écriture : 137 × 87 mm. Encre noire. Réclames. Quinions. Reliure occidentale en parchemin.

465. Arabe 451

Coran

Turquie 999/1590-1591

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des points rubriqués séparent les versets. Le mot *'ašr* écrit dans la marge à l'encre rouge signale les groupes de dix versets. En tête de chaque sourate figurent son titre et le nombre de ses versets, également en rouge. Les indications de *sağda* et celles de division en *ḥizb* et en *ğuz'* ont été portées en marge dans la même encre.

Copie achevée en 999/1590-1591 (f° 304 r°). Provient de la bibliothèque de Gaulmin. Note avec des traductions en latin (f° 12). Notice en latin de d'Herbelot. Anciennes cotes : Io 225 (cf. Ar. 448, notice 463 ?) ; 473 (1675) ; Regius 555 ; A.F. 185.

1. On remarquera que ce manuscrit de la bibliothèque du chancelier Séguier n'a pas suivi le sort du reste des volumes, passés à Mgr. de Coislin ; Cl. Hardy ayant participé à l'inventaire de la collection, peut-être a-t-il reçu ce Coran à cette occasion.

Papier occidental avec des filigranes en forme d'ancre inscrite dans un cercle surmonté d'un motif cruciforme, avec les initiales CB, cf. *AW*, nº 2449-2455. 304 fol. 210 × 153 mm. 13 lignes à la page (sauf aux ffº 2 vº et 3 rº : 6 l.). Encre noire. Surface d'écriture : 140 × 100 mm. Réclames. Quinions. Reliure occidentale en veau marbré, dos maroquin rouge, au chiffre de Charles X.

466. Arabe 453

A) Ffº 1 vº à 301 vº : Coran ; la S. I est reprise à la fin ;

B) Ffº 302-303 : prière à réciter après avoir achevé la lecture du Coran ;

Turquie 1001-1593

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des points dorés ou rubriqués séparent les versets, mais souvent cette indication fait défaut. Irrégulièrement, la lettre *ʿayn* (au début du volume) ou le mot *ʿašr* (à la fin) rubriqués signalent les groupes de dix versets. En tête de chaque sourate, jusqu'à la S. LXXVIII, figurent son titre et le nombre de ses versets, à l'encre dorée ou bleue. Le début du texte est placé à l'intérieur d'un encadrement linéaire doré, mais l'enluminure n'a pas été achevée (ffº 1 vº et 2 rº). Les indications de *saǧda* (en bleu), celles de *ǧuzʾ* (en rouge et en bleu) et de *ḥizb* (en rouge ou à l'encre) sont placées dans la marge.

Copie achevée en *šaʿbān* 1001/mai 1593 (fº 301 vº). Empreinte du cachet de *Muṣṭafā b. ʿAlī*. Le volume a peut-être appartenu à L. Picques. Notes « de la main de Mr. l'Abbé de Longuerue » (1652-1733 ; cf. fº 119 vº et L. Delisle, *Le cabinet des manuscrits*, II, p. 246 et n. 2) qui a dressé une table des sourates avec renvois à une critique du Coran. Notes anonymes en français et en latin (« ab hinc 1681, 80 ans » et une autre de la même main que celle des mss. BN Arabe 140, fº 4 et Suppl. Persan 98) [1]. Anciennes cotes : 5 (cf. les mss. Ar. 195, 1639 etc...) ; Suppl. Arabe 130.

Papier occidental, avec filigrane en forme d'ancre inscrite dans un cercle surmonté d'un motif cruciforme avec les initiales AP (cf. *AW*, nº 2440) et IC (cf. *AW*, nº 2481 et 2482). 304 fol. (303, plus le fº 130 bis). 299 × 182 mm. 13 lignes à la page (sauf aux ffº 1 vº et 2 rº : 5 l.). Encre noire. Surface d'écriture : 180 × 102 mm. Réclames. Quinions. Reliure orientale à rabat, basane ; plaque centrale en forme de mandorle polylobée (75 × 56 mm ; décor de nuages doublement symétrique, cf. NS d, fig. 7) et filets estampés à froid aux deux plats. Sur le recouvrement, fleuron axial à décor de nuages.

467. Arabe 406

Coran dont le dernier feuillet a été refait par une main plus récente.

Turquie Fin du xᵉ/xviᵉ s.-début du xiᵉ/xviiᵉ s.

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des groupes de trois points ou virgules inversées disposés en triangle, à l'encre rouge, séparent les versets. Irrégulièrement, le mot *ʿašr* rubriqué, placé en marge, indique les groupes de dix versets. En tête de chaque sourate figurent son titre et le nombre de ses versets, également en rouge. Les indications de *saǧda* et de *ḥizb* ont été écrites en marge dans la même encre.

Empreintes de cachets ottomans illisibles (fº 1 rº). Une main européenne a écrit en turc : « appartient à Fra Rūl (Raoul ?), prêtre de l'église de Saint-Jean » (fº 249 vº). Provient de la bibliothèque de Gaulmin. Une main européenne a numéroté les sourates, mais le compte devient inexact après la S. LXXXIII. Anciennes cotes : 448 (1675) ; A.F. 194.

Papier oriental. 250 fol. (249 plus le fº 56 bis). 248 × 158 mm. 15 lignes à la page. Réglure au *misṭara*. Surface d'écriture : 171 × 116 mm. Encre noire. Quinions. Reliure orientale à rabat, maroquin brun ; plaque centrale en forme de mandorle polylobée (49 × 70 mm ; décor de bouquet, cf. OAl, fig. 1) aux deux plats, fleuron du recouvrement et filets de l'encadrement estampés à froid. Sur le rabat, dans un cartouche, *Coran* LVI, 79 estampé à froid sur fond d'arabesque.

1. Peut-être faut-il conclure du fait que ces manuscrits appartenaient à la bibliothèque des Jacobins que notre ms. Arabe 453 a la même provenance.

468. Arabe 422

Coran, défectueux de la fin (I, 1-LXXVIII, 23).

Turquie ? x[e] s./xvi[e] s.

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des décors en forme de trois virgules inversées disposées en triangle, à l'encre rouge, séparent les versets. Le mot *ʿašr*, rubriqué et placé en marge, indique les groupes de dix versets, En tête de chaque sourate figurent son titre et le nombre de ses versets, à l'encre rouge. Les indications des *saǧda*, de *ǧuz'* et de *ḥizb* sont placées en marge et rubriquées. Aux ff[o] 5 v[o] et 6 r[o], le début du texte est inscrit dans un encadrement linéaire rouge assez grossier.

Notes en turc demandant de donner [ce volume ?] à *Meḥmed Atvābī* ou, à défaut, à *Meḥmet de Naḫšūvān*, en Arménie méridionale (f[o] 273 v[o]). Fragments poétiques philosophico-religieux. Acheté au Caire par Vansleb, pour 20 meidini (f[o] 273 v[o]) [1]. Provient de la bibliothèque de Colbert. Notice en latin de J. Ascari, de 1735 (f[o] 3 v[o]). Notice anonyme en latin (f[o] 258 v[o]). Au début du volume, une main occidentale a numéroté les groupes de dix versets en chiffres romains (jusqu'au f[o] 24). Anciennes cotes : Ar. 934 ; Colbert 6144 ; Regius 558/22 ; A.F. 191.

Papier occidental ; un filigrane en forme d'ancre avec la lettre M. cf. *AW*, types 980-984. 275 fol. (274, plus le f[o] 203 bis). 182 × 137 mm. 15 lignes à la page. Surface d'écriture : 113 × 76 mm. Encre noire. Réclames. Quinions. Reliure occidentale, maroquin rouge aux armes et chiffre de Louis XV.

469. Arabe 428

Coran ; la S. I est reprise en fin de texte.

Turquie Fin du x[e] s./xvi[e] s.

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des décors rubriqués en forme de virgule inversée séparent les versets. Dans la marge, le mot *ʿašr* à l'encre rouge signale les groupes de dix versets. En tête de chaque sourate figurent son titre et le nombre de ses versets, en rouge à l'intérieur d'un bandeau. Sur chacune des deux pages initiales (ff[o] 1 v[o] et 2 r[o]), le début du texte est disposé à l'intérieur d'un décor : un filet doré, partant du bord supérieur de la page, délimite un cadre composé de deux bandeaux de part et d'autre d'un rectangle flanqué de deux espaces verticaux. Dans chaque bandeau est inscrit un cartouche doré où le titre et le nombre des versets des S. I et II sont écrits en caractères blancs rappelant le *ṯulṯ*. La suite du texte est placée dans un encadrement linéaire rouge.

Sur la page de garde, note en arabe de Cl. Hardy, suivie d'une profession de foi chrétienne de sa main, également en arabe ; ce volume a appartenu à Cl. Hardy (marque d'inventaire de sa bibliothèque ; ff, cf. H. Omont, *Missions*, II, p. 990-993) [2]. Provient de la bibliothèque de Colbert. Une main occidentale a numéroté les sourates. Notice en latin de J. Ascari, de 1735. Anciennes cotes : Colbert 6418 ; Regius 560/77 ; A.F. 215.

Papier occidental ; filigrane en forme d'ancre avec les initiales AB, cf. *AW*, n[o] 1605. 268 fol. 149 × 97 mm. 15 lignes à la page (sauf aux ff[o] 1 v[o] et 2 r[o] : 7 l.). Surface d'écriture : 87 × 51 mm. Encre noire. Réclames. Quinions. Reliure orientale dont le rabat a disparu ; aux deux plats, l'encadrement est formé de deux doubles filets et d'un filet simple estampés à froid — ce dernier doré. La plaque centrale en forme de mandorle polylobée (44 × 31 mm ; décor de guirlande, cf. OAi[2], fig. 2) a été estampée à froid aux deux plats sur une pièce rapportée de couleur rouge dont le fond a été doré ; un filet doré souligne les contours de la plaque et s'achève par deux points sur l'axe vertical.

1. Il n'est pas sûr que les ff[o] A et 273 aient originellement fait partie du manuscrit.
2. A comparer avec l'*ex-libris* qui figure sur BN Syriaque 391.

470. Arabe 429 Pl. XIII C

A) F° 1 r° : prière ;
B) Ff° 2 v° à 326 r° : Coran ;
C) Ff° 326 v° à 327 r° : *fāl-nāme* en turc ;
D) Ff° 328 v° à 334 r° : *fāl-i Qur'ān* en turc.

Turquie — Fin du xe s./xvie s. ?

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des points dorés rehaussés de rouge séparent les versets. Le mot *'ašr* doré, en marge, signale les groupes de dix versets. En tête de chaque sourate figurent son titre et le nombre de ses versets en caractères dorés proches du *ṯuluṯ* placés à l'intérieur d'un bandeau. Les indications de *saǧda* et de *ǧuz'* (dont le numéro d'ordre a été ajouté à l'encre) sont écrites en lettres dorées dans la marge. Sur la double page initiale, le début du texte est disposé dans un cadre (ff° 2 v° et 3 r°) ; un filet doré partant du bord supérieur de chaque page définit deux espaces : celui du haut est occupé par un fronton fait d'un triangle à bord polylobés flanqué de deux demi-triangles où un décor floral doré se déploie sur un fond bleu. Celui du bas, cerné par une tresse dorée à éléments brisés courts, est subdivisé en un rectangle — le texte y est disposé à l'intérieur de « nuages » sur un fond doré — flanqué de deux espaces verticaux et deux bandeaux où sont placés des cartouches dans lesquels le titre et le nombre des versets des S. I et II sont indiqués en caractères *ṯuluṯ* blancs. La suite du texte est inscrite dans un encadrement linéaire doré.

Provient de la bibliothèque de Colbert. Notice en latin de J. Ascari. Anciennes cotes : Colbert 6636 ; Regius 560/7 ; A.F. 216.

Papier occidental. 334 fol. 134 × 88 mm. 15 lignes à la page (sauf aux ff° 2 v° et 3 r° : 7 l.). Surface d'écriture : 78 × 47 mm. Encre noire. Réclames. Quinions. Reliure ottomane dont le rabat a été arraché ; aux deux plats, plaque centrale en forme de mandorle polylobée (31 × 48 mm ; décor de bouquet, cf. OAi[2], fig. 1) et écoinçons estampés à froid sur des pièces rapportées, de couleur noire, dont le champ a été doré. Des filets et des aigrettes dorés soulignent les contours ; les pendentifs ont été estampés puis dorés. Contreplats doublés de maroquin rouge sur lequel ont été estampés les contours d'une mandorle dont l'intérieur est sablé d'or.

471. Arabe 456

Coran

Turquie — xe s.-xie s./xvie s.-xviie s.

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des points dorés rehaussés de bleu et de rouge séparent les versets. Le mot *'ašr*, écrit en marge à l'encre rouge, signale les groupes de dix versets. En tête de chaque sourate, jusqu'au f° 302 v°, figurent son titre et le nombre de ses versets en caractère *ṯuluṯ* rouges à l'intérieur d'un encadrement doré. Le début du texte est inscrit dans un cadre sur fond de « nuages » dorés ; le titre et le nombre des versets des S. I et II sont placés dans les cartouches dorés des quatre bandeaux (ff° 1 v° et 2 r°). La suite du texte est inscrite dans un encadrement linéaire doré. Les indications de *saǧda* et celles de la division en *ǧuz'* et en *ḥizb* sont placées en marge, à l'encre rouge. Toutes les mentions rubriquées (dizaines, titres, divisions du texte) sont écrites à l'encre à l'extrême limite de la marge extérieure.

Provient de la bibliothèque de l'Arsenal. Anciennes cotes : Arsenal (?) 11 ; Suppl. Arabe 148[5].

Papier occidental. 305 fol. 148 × 102 mm. 15 lignes à la page (sauf aux ff° 1 v° et 2 r° : 7 l.). Encre noire. Surface d'écriture : 88 × 52 mm. Réclames. Reliure orientale dont le dos a été restauré ; aux deux plats, plaque centrale en forme de mandorle polylobée (54 × 37 mm, décor de « chardon »), pendentifs et écoinçons estampés à froid sur des pièces rapportées dont le fond a été doré. L'encadrement est constitué de S enchaînés, estampés puis dorés, entre deux filets dorés.

472. **Arabe 465**

Coran

Turquie — Fin du xᵉ s./xvıᵉ s.

Nasẖ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des points rouges séparent les versets. Le mot *ʿašr* ou la lettre *ʿayn* isolée signalent les groupes de dix versets. En tête de chaque sourate, à l'intérieur d'un bandeau, figurent son titre et le nombre de ses versets, à l'encre rouge. Le début du texte est placé dans l'ébauche d'un cadre (ffº 1 vº et 2 rº) et la suite est inscrite à l'intérieur d'un encadrement linéaire rouge. Les indications des *saǧda* et celles des divisions en *ḥizb* et en *ǧuz'* sont portées en rouge dans la marge.

La date de 1059/1649 indiquée à la fin du manuscrit ne semble pas correspondre à celle de l'achèvement de la copie (fº 332 vº). Anciennes cotes : LXIII G (?) ; Suppl. Arabe 121 [b].

Papier occidental, parfois teinté, avec des filigranes en forme d'agneau pascal à l'intérieur d'un motif de quatre-feuilles, accompagné des initiales FF surmontées d'un trèfle (cf. *B*, nº 56). 332 fol. 196 × 127 mm. 15 lignes à la page (sauf aux ffº 1 vº et 2 rº : 8 l.). Encre noire. Surface d'écriture : 114 × 58 mm. Réclames. Quinions. Reliure orientale à rabat, maroquin brun ; plaque centrale en forme de mandorle polylobée (45 × 61 mm ; décor de nuages, cf. NSd, fig. 5) et filets estampés à froid aux deux plats et sur le recouvrement où un fleuron axial (motif similaire à la plaque des plats, symétrique selon l'axe vertical) occupe la pointe. Les contreplats sont doublés de papier peigne.

473. **Arabe 469**

Coran

Turquie — Fin du xᵉ s./xvıᵉ s. ?

Nasẖ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des points rubriqués séparent les versets. En tête de chaque sourate figurent son titre et le nombre de ses versets, à l'encre rouge dans un cadre. Sur la double page initiale, le début du texte est disposé à l'intérieur d'un cadre défini par un filet jaune et composé de deux bandeaux à décor floral naturaliste, de part et d'autre d'un rectangle flanqué de deux espaces verticaux à décor végétal ; dans les quatre bandeaux, sur un fond de « nuages », le titre et le nombre des versets des S. I et II est écrit en caractères rouges rappelant le *ṯuluṯ* (ffº 1 vº et 2 rº). La suite du texte est inscrite dans un encadrement linéaire rouge. Les indications de *saǧda* et celles des divisions en *ḥizb* sont placées en marge, à l'encre rouge.

Provient de la bibliothèque de Thévenot. Anciennes cotes : Thévenot 139 ; 227 (cf. BN Arabe 471, notice 500 ?) ; Regius 560 ; A.F. 193.

Papier occidental. 249 fol. 208 × 149 mm. 15 lignes à la page (sauf ffº 1 vº et 2 rº : 7 l.). Encre noire. Quinions. Reliure orientale à rabat ; plaque centrale (le décor est effacé) et encadrement (composé d'une ligne ondulée entre deux filets) estampés à froid aux deux plats ; sur le rabat, dans un cartouche, et dans un fleuron du recouvrement, *Coran* LVI, 79.

474. **Arabe 482** — XXII B

Coran

Turquie ? — xᵉ s./xvıᵉ s.

Nasẖ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des points dorés rehaussés de rouge et de bleu séparent les versets. Un décor en forme de feuille dorée avec le mot *ʿašr* en lettres blanches marque les groupes de

dix versets. En tête de chaque sourate figurent son titre et le nombre de ses versets en caractères blancs sur le fond doré d'un cartouche à l'intérieur d'un bandeau. Sur les deux pages initiales (ff° 1 v° et 2 r°), le texte de la S. I et le début de la S. II sont disposés à l'intérieur d'un cadre délimité, sur les trois côtés extérieurs de chaque page, par une bande formée d'une succession de cartouches à décor floral sur fond bleu qu'enserrent deux filets rouges. Sur chaque côté extérieur de cette bande est placée une large vignette dorée en forme d'arc de cercle, où se déploie une arabesque florale. Le texte figure à l'intérieur de « nuages » sur un fond doré dans un rectangle central flanqué de deux espaces verticaux ornés de cartouches dorés à décor floral ; de part et d'autre se trouvent deux bandeaux encadrés par un filet bleu pâle au centre desquels, sur un fond bleu animé de guirlandes florales, se détache un cartouche en forme de mandorle polylobée où le titre et le nombre des versets des S. I et II est indiqué en caractères *ṯulu<u>t</u>* blancs. La suite du texte est inscrite dans un encadrement linéaire bleu et or. Dans la marge, un décor ovale or et bleu avec une arabesque signale les *ǧuz'* ; un ovale plus petit correspond aux *ḥizb*. Les *saǧda* sont indiquées en lettres blanches au centre d'un décor circulaire dont le pourtour est formé de six motifs trilobés, alternativement bleu et or.

Cachet avec une devise en persan (f° 1 r°). Provient de la bibliothèque d'E. Renaudot, léguée en 1720 à l'abbaye de Saint-Germain des Prés. Ancienne cote : Saint-Germain 65 ; Suppl. Arabe 117.

Papier oriental. 324 fol. 257 × 165 mm. 13 lignes à la page (sauf aux ff° 1 v° et 2 r° : 5 l.). Surface d'écriture : 155 × 86 mm. Encre noire. Réclames. Quinions. Reliure ottomane du XVIe s., inspirée de modèles iraniens ; le dos a été restauré en Europe au chiffre de Napoléon. Aux deux plats, mandorle polylobée (décor de « nuages » symétriques selon les deux axes), pendentifs et écoinçons estampés à froid sur des pièces rapportées dont le champ a été ensuite doré ; des filets soulignent les contours. L'encadrement est formé d'une bande, où des « nuages » se mêlent à une arabesque, estampée sur une pièce rapportée brun rouge et dorée comme précédemment. Ce décor est interrompu par des médaillons collés sur cette bande, délimitée de part et d'autre par des S enchaînés, estampés puis dorés. Le recouvrement présente les mêmes décors — à l'exception de la plaque centrale de plus petite taille. Le rabat est occupé par deux cartouches avec *Coran* LVI, 79-80 réalisés avec la même technique que le décor des deux plats. Les contreplats sont ornés d'une mandorle centrale et d'écoinçons constitués par un quart de mandorle, réalisés selon une technique qui évoque le *sū<u>h</u>t* [1], sur un fond de papier bleu. Des filets dorés soulignent ce décor ; deux pendentifs estampés puis dorés flanquent la mandorle. Cet ornement a été repris pour la doublure du recouvrement. Dans tous les cas, la bordure est composée de S hachurés enchaînés, estampés puis dorés.

Bibl. : *Trésors d'Orient*, p. 66, n° 182 et fig. (reliure).

475. Arabe 484

A) Ff° 1 à 367 r° : Coran.
B) F° 367 v° : table de divination en turc

Turquie — Début du Xe s./XVIe s.

Nas<u>h</u>

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des points dorés (ff° 1 v° et 2 r°) puis rubriqués séparent les versets. Le mot *'ašr* écrit en marge à l'encre rouge signale les groupes de dix versets. En tête de chaque sourate figurent son titre et le nombre de ses versets à l'encre bleue dans un cadre. Le début du texte est dans un cadre fait de filets dorés ; le titre et le nombre des versets des S. I et II figurent dans un cartouche (ff° 1 v° et 2 r°). La suite du texte est inscrite à l'intérieur d'un encadrement linéaire doré.

Empreinte d'un cachet — en partie illisible — au nom de *Muḥammad* ... (?) (f° 367 v°). Paraphe effacé, avec la date de 1679. Marque de possession de Du Ruel, avocat à Vallognes (f° 1 r°). Provient de la bibliothèque de P. Huet, donnée à la maison professe des Jésuites de Paris en 1692. Anciennes cotes : Jésuites (?) 353 ; Suppl. Arabe 126.

Papier oriental, avec trois pontuseaux groupés. 367 fol. 179 × 125 mm. 15 lignes à la page (sauf aux ff° 1 v° et 2 r° : 7 l.). Encre noire. Surface d'écriture : 102 × 53 mm. Réclames. Quinions. Reliure occidentale de la Restauration, veau marbré, dos maroquin rouge, aux armes de France.

1. Nous choisissons ce terme, d'après F. NAṢĪRĪ AMĪNĪ dans AFŠĀR, p. 4, de préférence à *mu'arraq*.

476. Arabe 441

A) Ff° 1 à 81 : extraits du Coran (VI, 1-165 ; XXXVI ; XLIV ; XLVIII ; LV ; LVI ; LXVII ; LXXII ; LXXVIII ; CII ; CX ; CXII-CXIV), constitués de fragments remis ensemble ;
B) Ff° 90 à 140 : prières en arabe et en turc ;
C) Ff° 189 à 201 : *Burda* d'*al-Būṣīrī*.

Bibl. : *GAL* I, 264, S I, 467.

Turquie — Vers 1010 ?/Vers 1600 ?

Nasḫ puis *nasta'līq*.

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des points rouges séparent les versets. En tête des sourates figurent leur titre et le nombre de leurs versets à l'encre rouge (ff° 46 v°-81 v°). Aux ff° 1 à 45, le texte est incrit dans un encadrement linéaire rouge.

Provient de la bibliothèque de Gaulmin. Notice en français d'Armain. Anciennes cotes : 77 (1675) ; Turc 1279 ; A.F. 197.

Papier oriental (ff° 1 à 45 ; avec trois pontuseaux groupés : ff° 183 à 201) et occidental avec filigranes divers. 206 fol. (les ff° 82 à 89, 181 et 182 sont restés blancs). 147 × 95 mm. 7 lignes à la page (ff° 1 à 45), puis 9 (ff° 46 à 81, 90 à 170, 183 à 201) et 13 (ff° 171 à 180). Encre noire. Réclames. Surface d'écriture : 66 × 38 (ff° 1 à 45), 86 × 53 (ff° 46 à 81), 91 × 57 (ff° 90 à 170), 97 × 59 (ff° 171 à 180), 96 × 45 (ff° 183 à 201). Quinions et quaternions. Reliure ottomane dont le rabat a disparu, maroquin brun ; plaque centrale en forme de mandorle polylobée (27 × 44 mm ; décor de fleurs et de feuillages, cf. OSv. fig. 3) estampée à froid, rehaussée d'un filet (argenté ?) peint, de même que celui de l'encadrement. Contreplats doublés de papier marbré.

477. Arabe 443

A) Ff° 1 à 28 et 29 à 54 : extraits du Coran (VI ; XXXVI ; XLIV ; XLVIII ; LV ; LVI ; LXVII ; LXXVIII) ;
B) Ff° 28 v° et 29 r°, 55 v° à 82 r° : prières commentées en turc.

Turquie — xe s./xvie s.

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des points dorés séparent les versets. En tête des sourates figurent leur titre et le nombre de leurs versets, à l'encre rouge. Le texte est inscrit dans un encadrement linéaire or, rouge et noir aux ff° 1 v° à 3 v°, 21 r° et 24 v°.

Provient de la bibliothèque de Mazarin. Notice en latin d'Abraham Ecchelensis et notice en français d'Armain. Anciennes cotes : HHH 182 (1675) ; Turc 1280 ; A.F. 220.

Papier oriental (ff° 1 à 11 ; 13 à 18, 23 à 29) et occidental. 82 fol. (les ff° 54 v°, 55 r°, 70 à 77 sont restés blancs). 157 × 101 mm. 9 lignes à la page. Encre noire. Surface d'écriture : 92 × 55 mm. Réclames. Quinions. Reliure orientale ; plaque centrale en forme de mandorle polylobée (49 × 38 mm ; décor de « nuages », cf. NSv, fig. 1) estampée à froid aux deux plats ; le champ a été doré et le contour souligné d'un filet doré. Encadrement constitué d'un filet de perles entre deux filets dorés.

478. Arabe 444

A) F° 1 r° : *ḥadīṯ* ;
B) ff° 2 à 37 : extraits du Coran (VI ; XXXVI ; LXVII ; LXXVIII) ;
C) prières, dans la marge des ff° 27, 28, 30 r°, 31 et 32 v°,et aux ff° 37 v° et 38 r°.

Turquie ? — xe s./xvie s. ?

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des virgules inversées, de couleur rouge, séparent les versets. En tête des sourates figurent leur titre et le nombre de leurs versets, à l'encre rouge.

Marque de possession de *Muṣṭafā b. ʿAbdallāh*. Provient de la bibliothèque de Colbert. Notices en latin de Renaudot et de J. Ascari, de 1735. Anciennes cotes : Colbert 6414 ; Regius 567 2.2 ; A.F. 223.

Papier occidental. 38 fol. 154 × 104 mm. 9 lignes à la page. Encre noire. Réglure au *misṭara*. Surface d'écriture : 82 × 60 mm. Réclames. Quinions. Reliure orientale, maroquin brun ; aux deux plats, des filets formant une croix et ornés de rosettes sur les branches et à l'intersection ont été estampés à froid. Les rosettes décorent aussi les coins.

479. **Arabe 446**

Extraits du Coran (VI ; XXXII ; XXXVI ; XLIV ; XLVIII ; LV ; LVI ; LXVII ; LXXVIII).

Turquie — Xᵉ s./XVIᵉ s.

Nasḫ de petite taille

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des points dorés ou argentés séparent les versets. Les cadres prévus pour recevoir le titre des sourates n'ont pas été remplis. Le début du texte est placé sous un frontispice avec le titre de la S. VI en caractère *ṯuluṯ* blancs sur fond doré. La suite du texte est inscrite à l'intérieur d'un encadrement linéaire or et noir.

Copie exécutée par *Muḥammad b. Muṣṭafā*. Marque de possession de *Aḥmad b. Ramaḍān*. Marques de l'inventaire de la bibliothèque de Cl. Hardy (DDD, cf. H. Omont. *Missions* II, pp. 990-993). Provient de la bibliothèque de Colbert. Notices en latin de Renaudot et de J. Ascari, cette dernière datée de 1735. Anciennes cotes : Colbert 6619 ; Regius 562 ; A.F. 234.

Papier oriental. 85 fol. 91 × 55 mm. 9 lignes à la page. Encre noire. Surface d'écriture : 50 × 26 mm. Réclames. Quinions. Reliure occidentale, maroquin rouge ; filets dorés estampés aux deux plats.

480. **Arabe 460**

Extraits du Coran (S. I à III ; titre et premiers versets des S. IV à CI ; texte intégral des S. CII à CXIV, à l'exception de la S. CIV).

France — Fin du Xᵉ s.-début du XIᵉ s./Fin du XVIᵉ-début du XVIIᵉ s.

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des points rubriqués séparent les versets. Le mot *ʿašr* rubriqué, dans la marge, indique des groupes de dix versets. En tête de chaque sourate figurent son titre et le nombre de ses versets, à l'encre rouge. Les indications rubriquées de division en *ǧuzʾ* et en *ḥizb* sont portées en marge.

Copie réalisée, selon la notice de la main de « l'auditeur Hubert » (frère d'E. Hubert ? [1]), par François de Boulogne [2], « Turc que ⟨son⟩ frère avait retiré des gardes du Roy. En M DCXII » (fº 54 vº) ; ce volume semble avoir appartenu à E. Hubert. Provient de la bibliothèque de Gaulmin. Notes et gloses en latin ; certaines sont peut être attribuables à E. Hubert et à G. Gaulmin, Notices en latin de d'Herbelot et J. Ascari. Anciennes cotes : 27 (1675) ; Regius 456 ; A.F. 184.

Papier occidental. 54 fol. 264 × 192 mm. 15 lignes à la page (sauf aux ffº 1 vº et 2 rº : 7 l.). Surface d'écriture : 205 × 138 mm. Encre noire. Réclames. Quinions et senions. Reliure occidentale en parchemin.

1. Cf. les mss. BN Arabe 106, 442 (notice 371), 1181, 4127 et 4813 ; Suppl. Persan 283 et 371 ; on se reportera également à *Vers l'Orient*, p. 40, notice 81.
2. On doit au même personnage un distique en turc à la fin du ms. BN Ar. 4127.

481. **Arabe 479**

A) Ff° 1 v° et 2 r° : essai de plume (texte de la S. I) ;
B) ff° 2 à 130 : premier tome d'un Coran en trois volumes (I, 1-IX, 55) ; le début de la S. II est répété au f° 4 r°.

Turquie ? Fin du xe s./xvie s.

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des cercles à l'encre noire séparent les versets. Des espaces séparent les sourates les unes des autres. Le début du texte est placé dans un cadre à décor floral ; le titre des S. I et II est écrit en caractères de fantaisie blancs réservés sur le fond des bandeaux (ff° 2 v° et 3 r°). Irrégulièrement, le texte a été inscrit dans un encadrement linéaire noir (ff° 1 à 10, 67 v° et 68 r°) ou rouge (ff° 88 r° et 128 r°). Au début des sourates, la ligature entre le *sīn* et le *mīm* de la *basmala* est réalisé à l'encre dorée.

Marque de possession de Ch. Rau (f° 1 r°). Provient de la bibliothèque de Gaulmin. Notice en latin de d'Herbelot. Anciennes cotes : Regius 561 ; A.F. 237.

Papier occidental. 130 fol. 143 × 96 mm. 13 lignes à la page (sauf aux ff° 2 v° et 3 r° : 7 l.). Encre noire Réglure au *misṭara*. Surface d'écriture : 92 × 59 mm. Quinions. Reliure occidentale du xviie s., parchemin.

482. **Arabe 480**

A) Ff° 1 à 61 : extraits du Coran (VI ; XVIII ; XXXVI ; XLIV ; XLVIII ; LV ; LVI ; LVII ; LIX ; LXVII ; LXXVI ; LXXVIII) ;
B) f° 62 v° : prière à réciter après avoir achevé la lecture du Coran ;
C) ff° 63 à 67 : prières précédées et suivies d'instructions en turc.

Turquie orientale ? xe s./xvie s. ?

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des points dorés séparent les versets. Le mot *'aśr* écrit en marge à l'encre dorée signale les groupes de dix versets. En tête de chaque sourate figure son titre, à l'encre dorée sur fond de fleurs d'or, à l'intérieur d'un bandeau. Le début du texte est placé sous un fronton, le titre de la S. VI étant écrit en caractères noirs dans un cartouche doré (f° 1 v°) ; ce décor est délimité par un filet doré partant du bord supérieur de la feuille : il est subdivisé en un espace occupé par une mandorle polylobée dorée encadrée par deux demi-mandorles, avec un décor d'arabesque. Dessous vient un bandeau défini par une bande dorée où court une tige ondulée qui encadre un espace dans lequel se déploie autour du cartouche une arabesque dorée sur fond bleu. Enfin, un rectangle situé en-dessous a reçu le texte, dont la suite est inscrite dans un encadrement linéaire doré. Une autre main a ajouté, dans la marge du f° 15 r° une prière, dans celle du f° 21 r° une litanie.

Notice en latin de d'Herbelot, complétée par J. Ascari. Anciennes cotes : 297 (1675) ; Regius 564 ; A.F. 238.

Papier oriental. 67 fol. 184 × 121 mm. 11 lignes à la page (sauf au f° 1 v° : 8 l.). Encre noire. Surface d'écriture : 100 × 60 mm. Réclames. Quaternions. Reliure occidentale.

483. **Arabe 508**

Fragments d'un volume d'extraits du Coran (VI et XXXVI, 1-35) avec une prière intercalée aux ff° 47 v° à 48 v° [1].

Turquie Vers 1010/Vers 1600

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des points dorés (rehaussés de points rouges aux ff° 3 v° et 4 r°) séparent les versets. En tête de chaque sourate figure son titre. Le début du texte est placé sous un fronton (f° 3 v°). La suite du texte est inscrite dans un encadrement linéaire rouge et or.

1. La liste des sourates donnée au f° 1 v° correspond peut-être à un état ancien du manuscrit.

Marque de L. Picques. Provient de la bibliothèque des Jacobins. Notice anonyme en latin. Anciennes cotes : Jacobins Tab. 1ª, nº 2 ; Suppl. Arabe 1977.

Papier occidental. 52 fol. 100 × 69 mm. 7 lignes à la page (sauf au fº 3 vº : 4 l.). Encre noire. Surface d'écriture : 54 × 31 mm. Réclames. Demi-reliure européenne, dos toile.

484. Arabe 6004 Pl. XXIII A

Sourate XLVIII du Coran

Turquie xᵉ s./xvıᵉ s.

Muḥaqqaq

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des rosettes dorées rehaussées de bleu et de vert séparent les versets. Une figure circulaire polylobée à décor floral sur fond doré marque les groupes de dix versets ; un losange aux contours festonnés avec une arabesque sur fond bleu signale ceux de cinq. La sourate débute sous un fronton, à l'intérieur d'un cadre délimité par des filets juxtaposés — à dominante dorée — partant du bord supérieur de la page. Une tresse dorée complexe à éléments courts, rehaussée de points bleus et rouges, délimite le fronton qui s'achève en accolade et où, sur un fond doré, une arabesque à fleurs rouges et bleues s'entrelace avec des « nuages » bleus (fº 1 vº). Sur la double page initiale (ffº 1 vº et 2 rº), la disposition du texte est identique à celle du reste du volume à ceci près que les bandeaux opposent en alternance deux tonalités d'or -vif et mat. La suite du texte est inscrite dans un encadrement linéaire bleu, rouge, or, orange et vert, lui-même subdivisé en cinq bandeaux de même importance, séparés les uns des autres par un filet orange ; à l'intérieur de chacun d'eux, dans des « nuages » sur un fond tantôt doré à décor floral, tantôt réalisé par un treillis à l'encre rouge, le texte a été porté à l'encre bleue ou dorée de manière à ce que sur deux pages se faisant face l'ordre de répartition des bandeaux alterne (au verso, fond doré pour les bandeaux 1, 3 et 5, au recto pour le second et le quatrième).

Provient de la collection Schefer.

Papier oriental. 13 fol. 198 × 139 mm. 5 lignes à la page. Surface d'écriture : 100 × 61 mm. Encre bleue et dorée. Reliure ottomane ; bordure formée de S enchaînés hachurés, estampés puis dorés, pris entre deux filets dorés.

485. Arabe 459

Coran

Turquie ? 1011/1602

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des points rubriqués séparent les versets. En tête de chaque sourate, dans un bandeau, figurent son titre et le nombre de ses versets, à l'encre rouge. Le début du texte est disposé dans un cadre (pages 1 et 2) formé de deux bandeaux bleus où est placé un cartouche doré, de part et d'autre d'un rectangle dans lequel le texte apparaît à l'intérieur de « nuages » sur un fond doré ; ce rectangle est lui-même flanqué de deux espaces verticaux où se développe un décor floral sur un treillis rouge. Le titre des S. I et II est écrit dans les cartouches des quatre bandeaux, à l'encre rouge sur fond doré. La suite du texte est inscrite dans un encadrement linéaire rubriqué. Les indications de *sağda* et celles des divisions en *ğuz'* et en *ḥizb* sont portées en marge à l'encre rouge.

Copie achevée le 21 *rabīʿ* II 1011/8 octobre 1602 (p. 730). Provient de la bibliothèque d'E. Renaudot, léguée en 1720 à l'abbaye de Saint-Germain des Prés. Jusqu'à la p. 324, une main occidentale a ajouté le titre des sourates dans la marge supérieure. Anciennes cotes : Saint-Germain 67 ; Suppl. Arabe 148.

Papier oriental. 730 pages. 247 × 183 mm. 13 lignes à la page (sauf aux pages 1 et 2 : 7 l.). Encre noire. Surface d'écriture : 148 × 110 mm. Quinions. Reliure orientale à rabat ; aux deux plats, plaque centrale en forme de mandorle polylobée (76 × 56 mm ; décor de « nuages », cf. NSd, fig. 10) et pendentifs estampés

puis dorés ; les contours sont soulignés d'un filet doré. L'encadrement est formé de S enchaînés, estampés, pris entre deux filets dorés ; il est repris sur le rabat pour dessiner trois rectangles — celui du centre est occupé par un cartouche avec *Coran* LVI, 79 estampé puis doré. Sur le recouvrement, on retrouve l'encadrement des plats ; le fleuron axial a été estampé puis doré.

486. **Arabe 462**

Coran ; le début (ff° 1 à 99) a été refait par une autre main.

Turquie 1036/1626-1627

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des points rubriqués séparent les versets. En tête de chaque sourate figurent son titre et le nombre de ses versets, à l'encre rouge. Les indications de *saǧda* et celles de la division en *ǧuz'* et en *ḥizb* sont écrites en rouge dans la marge.

Colophon en turc, avec la date de 1036/1626-1627 (f° 348 v°). Provient de la bibliothèque de l'Oratoire. Ancienne cote : Suppl. Arabe 145.

Papier occidental. 348 fol. 145 × 97 mm. 13 lignes à la page (sauf aux ff° 1 v° et 2 r° : 7 l.). Encre noire parfois pâlie. Surface d'écriture : 95 × 58 mm. Réclames. Quaternions. Reliure ottomane dont le rabat a disparu, maroquin brun rouge ; plaque centrale en forme de mandorle polylobée (38 × 51 mm ; décor de « chardon », cf. OSv, fig. 1) estampée sur une pièce rapportée brun foncé dont le champ a été doré. Les filets de l'encadrement, ceux qui soulignent le contour de la plaque, les aigrettes et les pendentifs ont été estampés puis dorés. Contreplats doublés de papier peigne.

487. **Arabe 463**

A) Coran ;
B) prière à réciter après avoir achevé la lecture du Coran (f° 464).

Turquie 1049/1639

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des points dorés séparent les versets. Irrégulièrement le mot *ʿašr* écrit en marge à l'encre rouge signale les groupes de dix versets. En tête de chaque sourate figurent son titre et le nombre de ses versets en caractères rubriqués proche du *ṯuluṯ*, placés à l'intérieur d'un bandeau. Le début du texte est disposé à l'intérieur d'un cadre (ff° 1 v° et 2 r°) ; sur chacune des deux pages, il est délimité par un filet doré partant du bord supérieur pour définir un rectangle dont la partie supérieure est occupée par un fronton en forme d'arc brisé où se déploie une arabesque dorée sur un fond bleu. L'espace restant est divisé en deux bandeaux, délimités par une bande rouge et porteurs d'un cartouche doré (non utilisé), et un rectangle central qui a reçu le texte et que flanquent deux espaces verticaux — chacun d'eux présente deux cartouches superposés avec un décor végétal doré sur fond bleu. La suite du texte est inscrite dans un encadrement linéaire doré. Les indications de *saǧda* et celles des divisions en *ḥizb* et en *ǧuz'* ont été portées en marge à l'encre rouge ; elles avaient été précédées d'autres indications écrites verticalement à la limite extérieure du feuillet (cf. les ff° 190 v°, 216 v°, etc...).

Copie achevée au milieu du mois de *ǧumādā* II 1049/milieu de septembre 1639 par *Muḥammad* dit *Qu*[.]*ādī*. un élève de *Muḥarram Çelebī Aǧā Zāde* (f° 464 v°). Marque de possession de *Aḥmad Ḫalīfa*. Notice en latin d'Abraham Ecchelensis, ce qui indique que ce manuscrit a fait partie de la bibliothèque de Mazarin. Provient de la bibliothèque d'E. Renaudot, léguée en 1720 à l'abbaye de Saint-Germain des Prés. Anciennes cotes : Saint-Germain 532 ; Suppl. Arabe 116.

Papier oriental et occidental. 464 fol. 150 × 98 mm. 12 lignes à la page (sauf aux ff° 1 v° et 2 r° : 7 l.). Encre noire. Réglure au *misṭara*. Surface d'écriture : 84 × 52 mm. Réclames. Quinions. Reliure orientale dont le rabat a disparu ; aux deux plats, plaque centrale en forme de mandorle polylobée (59 × 41 mm ; décor de « nuages », cf. NSv, fig. 5) et pendentifs estampés à froid sur des pièces rapportées de couleur rouge dont le champ a été doré. L'encadrement est formé d'une bande de S hachurés enchaînés, estampés puis dorés, pris entre deux filets dorés.

488. Arabe 499

Ff° 1 à 359 ; Coran ;
Ff° 359 à 362 : prière à réciter après avoir achevé la lecture du Coran ;
Ff° 362 r° à 367 r° : *Kitāb-i taǧvīd-i Qur'ān*, de *Šayḫ ʿAbd al-Raḥmān Qarabašī* (mort à Istanbul en 904/1498) ;
Bibl : K. Dobrača, *Katalog Arapskih i Perzijskih Rukopisa, Gazi Hurev Begova Biblioteka u Sarajevu*, vol. I, Sarajevo, 1963, p. 102, n° 134.

Turquie 1090/1679

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des cercles rubriqués séparent les versets. Le mot *ʿašr* écrit en marge à l'encre rouge indique les groupes de dix versets. En tête de chaque sourate figurent son titre et le nombre de ses versets, dans un bandeau parfois, mais le plus souvent au-dessus de deux traits rouges qui séparent les sourates. La S. I et le début de la S. II sont disposés dans un cadre rudimentaire (ff° 1 v° et 2 r°). La suite du texte est inscrite dans un encadrement linéaire rubriqué. Les indications de *saǧda* et celles de division en *ǧuz'* et en *ḥizb* sont portées en marge à l'encre rouge.

Copie achevée en *rabīʿ* I 1090/avril-mai 1679 par *Muḥammad b. Muṣṭafā* qui constitua le volume waqf (ff° 367 r° pour le colophon et 1 r° pour l'acte de waqf). Marque de possession de « Mahomet aga. dalger [d'Alger]/Écrivain de la Caravelle » (f° 368 v°). Provient de la collection M. Begon. Notice anonyme en français. Ancienne cote : Suppl. Arabe 136.

Papier occidental. 368 fol. 250 × 184 mm. 13 lignes à la page (sauf aux ff° 1 v° et 2 r° : 6 et 11 l. respectivement). Encre noire. Surface d'écriture : 152 × 103 mm. Réclames. Reliure orientale (maghrébine ?) à rabat ; plaque centrale en forme de mandorle polylobée (65 × 47 mm ; décor à motif floral symétrique, cf. OSd, fig. 8), écoinçons — à décor végétal — et filets d'encadrement estampés à froid aux deux plats. Sur le rabat, dans un cartouche, *Coran* LVI, 79 a été estampé à froid. Sur le recouvrement, outre le fleuron axial, apparaissent des écoinçons de même forme que ceux des plats avec un décor de nuages.

489. Arabe 6925 Pl. XXIII B

Coran

Turquie 1099/1688

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des points dorés séparent les versets. En marge, les mots *ḫams* et *ʿašr*, en caractères dorés, signalent les groupes de cinq et dix versets. En tête de chaque sourate, dans un bandeau, figurent son titre et le nombre de ses versets en caractères dorés. La double page initiale n'a pas reçu le décor qui était prévu, mais le texte a été disposé sur un fond sablé d'or (ff° 1 v° et 2 r°). La suite du texte est inscrite dans un encadrement linéaire noir et or, sur un fond sablé d'or. Les indications de *saǧda* et de *ǧuz'* sont écrites à l'encre dorée dans les marges.

Copie achevée en *rabīʿ* II 1099/janvier 1688 par *Ibn Muḥammad al-Ṣādiq ʿAbd al-Wahhāb al-Tabrīzī* (f° 247 r°). Volume acheté en 1961 à Balikesir ou dans cette partie de la Turquie. Don du Capitaine M. C. Ragland.

Papier oriental. 247 fol. 175 × 109 mm. 17 lignes à la page (sauf aux ff° 1 v° et 2 r° : 7 l.). Réglure au *misṭara*. Surface d'écriture : 113 × 55 mm. Encre noire. Réclames. Reliure ottomane à rabat, de goût baroque.

490. **Arabe 434**

Coran

Turquie — XIe s./XVIIe s.-début du XIIe s./XVIIIe s.

Nasẖ

Texte avec vocalisation et signes orthéopiques. Des points rouges séparent les versets. Irrégulièrement, le mot *ʿašr* rubriqué placé en marge signale les groupes de dix versets. En tête de chaque sourate figurent son titre et le nombre de ses versets, en rouge à l'intérieur d'un cadre. Les indications de *saǧda* et celles des divisions en *ǧuz'* et en *ḥizb* sont écrites dans la marge, également rubriquées. Sur la double page initiale, le début du texte est disposé à l'intérieur d'un cadre surmonté d'un fronton (ffo 1 vo et 2 ro) ; un filet doré partant du bord supérieur de la page définit un espace subdivisé en quatre parties : en haut, un fronton doré en forme d'arc brisé où se déploie une arabesque naturaliste, puis deux bandeaux dorés — celui du bas plus important que celui du haut — de part et d'autre d'un rectangle portant le texte, flanqué de deux rectangles dorés verticaux. La suite du Coran est inscrite dans un encadrement linéaire rouge.

Provient de la collection J. F. Scherer, entrée en 1777 dans la bibliothèque royale. Anciennes cotes : Scherer IV ; Suppl. Arabe 138.

Papier occidental. 300 fol. 182 × 113 mm. 15 lignes à la page (sauf aux ffo 1 vo et 2 ro : 8 l.). Surface d'écriture : 115 × 58 mm. Encre noire. Réclames. Reliure ottomane à rabat ; la plaque des deux plats, en forme de mandorle polylobée (36 × 50 mm ; décor de « nuages », cf. NSd, fig. 7), et le fleuron du recouvrement, estampés et dorés, sont rehaussés sur leur pourtour d'un filet doré d'où partent des aigrettes. L'encadrement des plats et du recouvrement ainsi que le décor du rabat est constitué de S enchaînés, estampés puis dorés, pris entre deux filets dorés.

491. **Arabe 474**

Coran

Turquie ? — XIe s./XVIIe s. ?

Nasẖ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des points dorés (ffo 1 vo et 2 ro) puis rubriqués séparent les versets. Irrégulièrement, le mot *ʿašr* écrit dans la marge à l'encre rouge signale des groupes de dix versets. Sur la double page initiale, le début du texte est disposé à l'intérieur de l'ébauche d'un cadre (ffo 1 vo et 2 ro). En tête de chaque sourate figure son titre, à l'encre rouge à l'intérieur d'un bandeau ; le nombre des versets n'est pas toujours indiqué. La suite du texte est inscrite dans un encadrement linéaire rubriqué. Les indications de *saǧda* et celles des divisions en *ǧuz'* et en *ḥizb* ont été portées en marge à l'encre rouge.

Une main occidentale a numéroté les sourates en lettres arabes dans le coin supérieur des feuillets. Ancienne cote : A.F. 213.

Papier occidental. 337 fol. 169 × 119 mm. 15 lignes à la page (sauf aux ffo 1 vo et 2 ro : 7 l.). Encre noire. Réglure au *misṭara*. Surface d'écriture : 103 × 63 mm. Réclames. Quinions. Reliure orientale à rabat ; plaque centrale en forme de mandorle polylobée (53 × 36 mm ; décor de « nuages », cf. NSv, fig. 9) et encadrement de deux triples filets estampés à froid aux deux plats. L'encadrement est repris sur le rabat et le recouvrement, orné d'un fleuron axial.

492. **Arabe 488** — Pl. XIII A

Coran

Turquie ? — XIe s./XVIIe s. ?

Nasẖ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des points rubriqués séparent les versets. Irrégulièrement, le mot *ʿašr* écrit en marge à l'encre rouge indique les groupes de dix versets. En tête de chaque sourate

figurent son titre et le nombre de ses versets, à l'encre rouge. Le texte est inscrit dans un encadrement linéaire rouge aux ff° 89 et 90, 122 à 124. Les indications de *sağda* et celles de division en *ḥizb* et en *ğuz'* figurent en marge, à l'encre noire ou rouge.

Provient de la bibliothèque de la Sorbonne. Notice anonyme en français : « ce MS prétieux contient 1° l'alcoran en arabe 2° [distrait] les fondements légaux des ismaëlites — ou du droit des arabes, sur une seule feuille séparée qui vient du card. De Richelieu. Ce MS était dans une mosquée ou Temple mahométan d'où il a été enlevé. ... il ne vient pas de M. Le Cardinal de Richelieu ». Anciennes cotes : Sorbonne 261 ; Suppl. Arabe 147.

Papier oriental et occidental. 244 fol. 300 × 202 mm. 15 lignes à la page (sauf aux ff° 1 v° et 2 r° : 7 l.). Encre noire. Réglure au *misṭara*. Surface d'écriture : 208 × 123 mm. Réclames. Quinions. Reliure orientale à rabat, dos restauré ; plaque centrale en forme de mandorle polylobée (82 × 59 mm ; décor de bouquet *à la tige brisée*, cf. OAi, fig. 6), pendentifs et écoinçons estampés à froid puis dorés aux deux plats. Un filet doré souligne les contours de ces décors et deux autres constituent l'encadrement. Sur le rabat, *Coran* LVI, 79 a été estampé dans un cadre dont le fond est doré ; de part et d'autre figure un filet de S dorés enchaînés avec un motif tressé au centre. Les écoinçons et l'encadrement des plats sont repris sur le recouvrement et complétés par un fleuron axial — avec un motif de bouquet *à la tige brisée* — également estampé ; les fonds ont été dorés.

493. **Arabe 502.**

Coran

Turquie xɪᵉ s./ xᴠɪɪᵉ s. ?

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des cercles séparent les versets. En tête de chaque sourate figurent son titre et le nombre de ses versets, à l'encre rouge dans un cadre. Sur les deux pages initiales (ff° 1 v° et 2 r°), le début du texte est disposé dans un cadre délimité, sur les trois côtés extérieurs de chaque page, par une bande bleue où court une arabesque dorée rudimentaire ; une vignette médiane triangulaire est insérée dans ce décor. L'espace ainsi défini est divisé en trois parties par une tige ondulée dorée sur fond noir ; de part et d'autre du rectangle central, où le texte est inscrit dans des « nuages » sur un fond hachuré, se trouvent deux bandeaux à l'intérieur desquels le titre et le nombre des versets des S. I et II sont indiqués en caractère blancs sur le fond bleu d'un cartouche avec un rinceau doré en spirale. La suite du texte est inscrite dans un encadrement linéaire rouge et noir. Les indications de *sağda* et celles de *ğuz'* sont écrites en marge à l'encre rouge.

Provient de la bibliothèque de l'Arsenal. Notice anonyme en français : « Alcoran Ms Arabe, paroit avoir été écrit en Europe ». Anciennes cotes : Théologie Cartes n° 2065 (B) ; Arsenal 9 ; Suppl. Arabe 148 ter.

Papier occidental. 256 fol. (255 plus le f° 100 bis). 257 × 185 mm. 15 lignes à la page (sauf aux ff° 1 v° et 2 r° : 5 l.). Encre noire. Surface d'écriture : 175 × 122 mm. Réclames au bas du verso du dernier feuillet de chaque cahier. Quinions. Reliure occidentale du xᴠɪɪᵉ s., maroquin rouge.

494. **Arabe 512**

Coran

Turquie ? Vers 1110/Vers 1700

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des points rouges séparent les versets. Le mot *'ašr* écrit en marge à l'encre rouge signale les groupes de dix versets. En tête de chaque sourate figurent son titre et le nombre de ses versets, à l'encre rouge. Les indications de *sağda* et celles des divisions en *ğuz'* et en *ḥizb* (jusqu'au f° 185 v°) ont été portées en rouge dans la marge.

Marques de possession de *Ḥasan b. Ša'bān* de 1129/1715-1716 et de *Ḥusayn b. 'Alī*, de 1145/1732-1733 (f° 274 v°). Le volume a appartenu à Cardonne. Provient de la bibliothèque de l'Arsenal. Notice anonyme

en français ; notice de Silvestre de Sacy, corrigée par Reinaud, signalant qu'il n'avait pas trouvé le f° portant la S. I. Signature effacée de L. Mayer et date du 1er mars 1852 (f° 184 r°). Anciennes cotes : Cardonne 2063 ; Arsenal 8 ; Suppl. Arabe 148².

Papier occidental. 512 fol. 249 × 191 mm. 15 lignes à la page (sauf aux ff° 2 v° et 3 r° : 6 l.). Encre noire. Réglure au *misṭara*. Surface d'écriture : 164 × 110 mm. Réclames. Quinions. Reliure orientale à rabat ; plaque centrale en forme de mandorle polylobée (86 × 62 mm ; décor de bouquet atypique) et encadrement (trois doubles filets et un rinceau) estampés à froid aux deux plats. Le rabat est divisé en trois bandeaux ; sur le recouvrement est repris le même encadrement que sur les plats, complété par un fleuron axial avec décor de bouquet.

495. **Arabe 571**

Coran, sur un rouleau.

Turquie xie s./xviie s.

Écriture microscopique, sauf pour les S. I et II (début).

Texte avec vocalisation irrégulièrement portée et signes orthoépiques. Les versets ne sont pas séparés. Les titres des sourates ne sont pas indiqués, sauf pour les S. I et II. Le début du texte est placé sous un frontispice, la suite est inscrite à l'intérieur d'un encadrement linéaire doré (cf. Y. H. Safadi, *Call. isl.*, p. 20). Deux cadres alternent : d'une part de petits rectangles formés de deux bandeaux horizontaux et d'un rectangle plus important pris entre deux bandeaux verticaux ; d'autre part des cadres plus allongés où le texte est disposé de manière à former un décor (premier et dernier de ces compartiments) ou à remplir le contour doré de caractères proches du *ṯuluṯ* qui composent le *verset du Trône* (II, 255).
Ancienne cote : Suppl. Arabe 148⁸.

Papier oriental. Rouleau de 3 680 mm (formé de bandes de 550, 625, 660, 660, 630 et 555 mm) × 61 mm. Encre noire et rouge.

Bibl. : *Trésors d'Orient*, p. 68, n° 184.

496. **Arabe 6848**

Coran (les ff° 1 à 17 et 331 à 334 ont été refaits).

Turquie ? xie s./xviie s. ?

Écriture miniature

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Les versets ne sont pas séparés. En tête de chaque sourate figure son titre en caractères dorés à l'intérieur d'un bandeau (cette indication fait défaut aux ff° 333 à 334). Aux ff° 18 à 330, le texte est inscrit dans un encadrement linéaire doré.

Papier oriental. 334 fol. 54 × 37 mm. 15 lignes à la page (ff° 18 à 330). Surface d'écriture : 34 × 22 mm. Encre noire. Reliure orientale à rabat ; décor végétal (?) fait de hachures estampées puis dorées organisées autour d'un motif central circulaire réalisé avec six rosettes estampées, que l'on retrouve pour l'encadrement. Ces éléments sont repris sur le rabat et le recouvrement. Les tranches ont été dorées.

497. **Arabe 7129**

Coran, dont le début, disparu (ff° 1 et 2), a été remplacé par des pages prises à un Coran imprimé.

Turquie xie-xiie s./xviie-xviiie s.

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des points ou des virgules inversées de couleur rouge séparent les versets. En tête de chaque sourate figurent son titre et le nombre de ses versets, à l'encre rouge

à l'intérieur d'un bandeau. Le texte est placé dans un encadrement linéaire rubriqué. Les indications de division en *ǧuz'* et en *ḥizb* sont portées en marge à l'encre rouge.

Provient de la bibliothèque de la Société Asiatique, à laquelle il avait été donné par Mme Cordeau. Ancienne cote : Société Asiatique a. 112.

Papier occidental. 399 fol. 177 × 123 mm. 13 lignes à la page. Réglure au *misṭara*. Surface d'écriture : 130 × 82 mm. Encre noire. Réclames. Quinions. Reliure orientale à rabat ; aux deux plats, décor de rosettes et demi-rosettes estampé à froid. Ces motifs sont repris pour le rabat et le recouvrement.

498. **Arabe 433**

A) Ffo 1 à 53 ro ; extraits du Coran (I, 1-II, 5 ; XXXVI ; XLIV ; XLVIII ; LV ; LVI ; LXII ; LXVII ; LXXVIII ; CV, 1-CXIV, 6).

B) Ffo 53 vo à 55 : prières.

Turquie ? Vers 1010/Vers 1600.

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des points dorés séparent les versets. En tête de chaque sourate figure son titre, en lettres dorées, à l'intérieur d'un bandeau. Sur la double page initiale, le texte commence sous un fronton (ffo 1 vo et 2 ro) ; un filet doré partant du bord supérieur de la feuille délimite un espace subdivisé en trois parties : en haut, un fronton or et bleu en forme d'arc brisé où se déploie une arabesque, puis un bandeau également or et bleu à décor d'arabesque où est inscrit un cartouche doré, enfin la partie où est disposé le texte. La suite des extraits est incrite dans un encadrement linéaire noir et or.

Acquis à Constantinople par J. Foy-Vaillant (1632-1706). Initiales V. M. (cf. Arabe 473, notice 394). Entré dans la Bibliothèque du Roi en 1669. Notices en latin de d'Herbelot. Anciennes cotes : B (1675) ; Regius 570 ; A.F. 231.

Papier oriental. 59 fol. (60, moins le fo 45 ; les ffo 56 à 60 sont restés blancs). 159 × 105 mm. 7 lignes à la page (sauf aux ffo 1 vo et 2 ro : 4 l.). Surface d'écriture : 80 × 49 mm. Encre noire. Réclames. Quinions. Reliure ottomane à rabat ; plaque centrale en forme de mandorle polylobée (51 × 38 mm ; motif floral symétrique, cf. OSd, fig. 7), pendentifs et écoinçons estampés à froid aux deux plats sur des pièces rapportées, de couleur noire, dont le champ a été doré. Filets soulignant les contours et aigrettes estampés et dorés ; le recouvrement reprend le même encadrement et les mêmes écoinçons, accompagnés d'un fleuron axial, réalisés selon la même technique que sur les plats.

499. **Arabe 457**

A) Ffo 3 à 75 : extraits du Coran (VI ; XXXVI ; XLIV ; XLVIII ; LV ; LVI ; LXVII ; LXXVIII) ;

B) ffo 79 à 81 (d'une autre main) : quatre fragments de sourates.

Turquie ? XIe s./XVIIe s. ?

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des points dorés séparent les versets. En tête de chaque sourate figurent son titre et le nombre de ses versets en caractères dorés, dans un cadre. Sur la double page initiale, le début du texte est disposé à l'intérieur d'un cadre ; les cartouches dorés des bandeaux n'ont pas reçu le titre de la S. VI (ffo 3 vo et 4 ro). La suite du texte est placée à l'intérieur d'un encadrement linéaire doré.

Provient de la bibliothèque des Jacobins. Notice anonyme en latin (cf. BN Arabe 432 et 443, notices 370 et 477). Anciennes cotes : Jacobins Tab. 1a, no 9 ; Suppl. Arabe 169.

Papier oriental (ffo 1 à 75) et occidental (ffo 76 à 81). 81 fol. (les ffo 76 à 79 ro sont resté blancs). 123 × 82 mm. 9 lignes à la page (sauf aux ffo 3 vo et 4 ro : 5 l.). Encre noire. Surface d'écriture : 68 × 39 mm. Quinions. Reliure à l'orientale à rabat, en cuir souple.

500. **Arabe 471**

Extraits du Coran (S. VI ; XXXVI ; XLVIII ; LXVII ; LXXVIII à CXIV ; I).

Turquie — XIe s./XVIIe s.

Nasẖ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des points dorés (ffo 1 vo et 2 ro) puis rouges séparent les versets. Le mot *ʿašr*, rubriqué, signale en marge les groupes de dix versets. En tête de chaque sourate figure son titre ; le plus souvent le nombre des versets est indiqué. Le début du texte est placé dans un cadre défini par un filet doré et surmonté d'un fronton en arc brisé avec une arabesque dorée, mais le cartouche destiné à recevoir le titre de la S. VI n'a pas été rempli (fo 1 vo). Le texte est inscrit dans un encadrement linéaire doré (fo 2 ro) puis rouge. Les indications de divisions en *ḥizb* et en *ǧuz'* ont été portées en marge à l'encre rouge.

Provient de la bibliothèque de Thévenot. La notice anonyme en français est due à la même main que les titres des sourates ajoutés en marge avec un renvoi à l'édition de Du Ryer. Notice en latin de Renaudot, complétée par J. Ascari. Anciennes cotes : [Thévenot 117] ; 331 (cf. Arabe 469, notice 473 ?) ; Regius 567, 3 ; A.F. 203.

Papier occidental. 74 fol. (plus 22 qui sont restés blancs). 199 × 130 mm. 9 lignes à la page (sauf au fo 1 vo : 5 l.). Encre noire. Réglure au *misṭara*. Surface d'écriture : 115 × 75 mm. Réclames. Quinions. Reliure orientale à rabat ; aux deux plats, plaque centrale en forme de mandorle polylobée (57 × 40 mm ; cf. OSv, fig. 3) et encadrement de deux triples filets estampés à froid. Sur le recouvrement réapparaît l'encadrement des plats, accompagné par un fleuron axial (à rapprocher des types « au chardon »), estampé à froid.

501. **Arabe 475**

A) Ffo 1 à 20 : extraits du Coran (XXXVI ; XLVIII ; LVI ; LXVII ; LXXVIII) ;
B) ffo 22 à 44 : prière pour Muḥammad suivie d'une prière mêlée de versets coraniques (d'une autre main).

Turquie — Début du XIe s./XVIIe s. ?

Nasẖ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des points dorés rehaussés de rouge et de bleu séparent les versets. En tête de chaque sourate, un bandeau avec un cartouche doré a été préparé mais n'a pas reçu le titre. Le début du texte est placé sous un fronton triangulaire or et bleu à décor d'arabesque (fo 1 vo), surmontant un bandeau délimité par une tresse dorée à éléments courts ; un cartouche rectangulaire doré se détache sur un fond bleu où se déploie une arabesque florale. La suite du texte est inscrite à l'intérieur d'un encadrement linéaire or, bleu et vert. Dans la prière pour Muḥammad (jusqu'au fo 31 ro ; pour la suite, les espaces réservés n'ont pas été remplis), les mots *Muḥammad* et *Allahumma* sont écrits à l'encre dorée,

Le manuscrit a appartenu à Cl. Hardy (marque d'inventaire de sa bibliothèque bb, cf. H. Omont, *Missions* II, p. 990-993). Provient de la bibliothèque de Colbert. Notices en latin de Renaudot et de J. Ascari, cette dernière datée de 1735. Anciennes cotes : T 43 (?, cf. BN Arabe 421 et 448, notices 355 et 462) ; Colbert 6409 ; Regius 568/3 ; A.F. 221.

Papier oriental. 44 fol. (le fo 21 est resté blanc). 160 × 98 mm. 9 lignes à la page (sauf au fo 1 vo : 5 l.). Encre noire. Surface d'écriture : 77 × 43 mm. Réclames (jusqu'au fo 21). Reliure orientale à rabat ; plaque centrale en forme de mandorle polylobée (47 × 36 mm ; décor de bouquet, cf. OAi², fig. 7) estampée à froid aux deux plats sur une pièce rapportée dont le champ a été doré. Les contours en sont soulignés par un filet doré et des aigrettes. Des S enchaînés, estampés puis dorés, pris entre deux filets dorés, constituent l'encadrement qui a été repris pour le recouvrement. Ce dernier est orné d'un fleuron axial réalisé selon la même technique que les plaques des plats.

502. Arabe 476

Extraits du Coran (I ; VI ; XXXVI ; XLVIII ; LXVII ; LXXVIII).

Turquie ? Début du XIe s./XVIIe s.

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des points dorés séparent les versets. Les bandeaux destinés à recevoir le titre des sourates n'ont pas été remplis. La S. I est placée dans un cadre (ffo 1 vo et 2 ro), délimité sur ses côtés extérieurs par une bande festonnée constituée de motifs en losange qui s'imbriquent dans des triangles dorés ; une arabesque parcourt cette bande. La partie centrale est divisée en un rectangle encadré de deux bandeaux ; le rectangle, qui a reçu le texte, est flanqué de deux espaces verticaux où est inscrit un cartouche avec un motif floral en S. Le début de la S. II est disposé dans un cadre défini par un filet doré, sous un fronton triangulaire qui surmonte un bandeau (fo 2 vo). La suite du texte est placée à l'intérieur d'un encadrement linéaire doré.

Une prière a été ajoutée dans la marge des ffo 2 vo à 6 ro. Provient de la bibliothèque de Richelieu. Une notice anonyme en latin a été complétée par J. Ascari. Anciennes cotes : N 10 ; 169 ; Regius 691. 2 ; A.F. 222.

Papier oriental. 165 × 98 mm. 61 fol. 9 lignes à la page (sauf aux ffo 1 vo et 2 ro : 4 l., et 2 vo : 6 l.). Encre noire. Surface d'écriture : 86 × 44 mm. Reliure occidentale, maroquin rouge, aux armes du cardinal de Richelieu.

503. Arabe 477

A) Ffo 1 à 3 et 61 à 96 : prières mêlées de versets coraniques et *ḥadīṯ*, partiellement en turc ;
B) ffo 5 à 60 (d'une autre main) : extraits du Coran (VI ; XXXVI ; LXVII ; LXXXVIII).

Turquie Début du XIe s./XVIIe s.

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des points séparent les versets. Un espace distingue les sourates les unes des autres. Des rosaces (ffo 2 vo, 4 ro et vo) et des cadres (fo 3 ro et vo) ont été dessinés à l'encre.

Ce volume a appartenu à Cl. Hardy (marque d'inventaire fff, cf. H. Omont, *Missions* II, pp. 990-993). Provient de la bibliothèque de Colbert. Notices en latin de Renaudot et de J. Ascari, cette dernière datée de 1735. Anciennes cotes : Colbert 6615 ; Regius 568. 5 ; A.F. 225.

Papier occidental. 96 fol. (les ffo 42 vo et 43 ro sont restés blancs). 105 × 74 mm. 7 lignes à la page. Encre noire. Surface d'écriture : 65 × 44 mm. Réclames. Quinions. Reliure orientale dont le rabat a disparu ; plaque centrale en forme de mandorle polylobée (34 × 24 mm ; plaque axiale utilisée comme plaque centrale, décor de bouquet *à la tige brisée*) estampée à froid aux deux plats ; un filet doré en souligne les contours. L'encadrement, également estampé à froid, est formé de deux triples filets (deux plus minces de part et d'autre d'un troisième, plus épais) soulignés à l'intérieur par un filet doré.

504. Arabe 478

Extraits du Coran (II, 1-5 ; XXXVI ; XLVIII ; LV ; LXVII ; LXXVIII ; XCV à CXIV, puis I).

Turquie Début du XIe s./XVIIe s.

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des points rubriqués séparent les versets. Irrégulièrement, le titre des sourates a été indiqué. L'intérieur de certaines lettres a été rempli de rouge.

Marque de possession datée de 1034/1624-1625 (fo 37 ro). Provient de la bibliothèque de Mazarin. Deux

notices en latin, l'une d'Abraham Ecchelensis (cf. Arabe 432, notice 369), l'autre de d'Herbelot. Anciennes cotes : 316 (1675) ; Regius 567 ; A.F. 236.

Papier occidental. 38 fol. (37, plus le plat inférieur ; les ffº 2 rº et 27 vº sont restés blancs). 147 × 102 mm. 9 lignes. Encre noire. Surface d'écriture : 108 × 75 mm. Réclames. Demi-reliure orientale à rabat ; papier, dos cuir.

505. Arabe 494

Extraits du Coran (VI ; XXXVI ; XLIV ; XLVIII ; LXVII ; LXXVIII ; CX).

Turquie — XIᵉ s./XVIIᵉ s. ?

Nasẖ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des points dorés séparent les versets. En tête de chaque sourate figurent son titre et le nombre de ses versets, à l'encre rouge dans un bandeau. Le début du texte est placé sous un fronton (fº 1 vº) et la suite est inscrite dans un encadrement linéaire doré.

Marque de la bibliothèque de Saint-Magloire (*Oratorii sammagloriani*), à qui le volume fut donné par le P. Le Brun en 1729 (fº 61 rº ; cf. Franklin, *Histoire des bibliothèques de Paris*, II, p. 367). Provient de la bibliothèque de l'Arsenal. Notice anonyme en français, de 1780. Ancienne cote : Suppl. Arabe 155[2].

Papier occidental. 62 fol. 161 × 102 mm. 7 lignes à la page. Encre noire. Réglure au *misṭara*. Surface d'écriture : 91 × 56 mm. Réclames. Demi-reliure occidentale, dos parchemin.

506. Arabe 501

Pl. V B

Coran

Turquie — Vers 1124/1712

Nasẖ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des points dorés rehaussés de rouge et de bleu séparent les versets. En marge, le mot *ʿašr* écrit en rouge signale les groupes de dix versets. En tête de chaque sourate figurent son titre et le nombre de ses versets, à l'encre blanche sur le fond doré d'un bandeau. Sur chacune des deux pages initiales (ffº 1 vº et 2 rº), le début du texte est disposé à l'intérieur d'un cadre défini, sur ses trois côtés extérieurs, par une bande festonnée dorée où se déploie une arabesque rythmée par des feuilles bifurquées affrontées. Une bande rouge délimite deux bandeaux à l'intérieur desquels un cartouche ovoïde doré a reçu l'indication du titre et du nombre des versets des S. I et II en caractères blancs ; entre les deux bandeaux, le rectangle où est placé le texte est flanqué de deux épaisses bandes dorées. La suite du texte est inscrite dans un encadrement linéaire doré. Les indications de *saǧda* et celles de division en *ǧuzʾ* et en *ḥizb* sont portées en marge à l'encre rouge.

Ce volume avait été constitué waqf à Alger, en *rabīʿ* II 1124/mai-juin 1712, par le dey *Abū al-Ḥusayn. ʿAlī* (r. 1122-1130/1710-1718) dont le cachet accompagne l'acte (fº 1 rº). Deux notices anonymes en latin. Ancienne cote : Suppl. Arabe 140.

Papier oriental. 335 fol. 196 × 123 mm. 17 lignes à la page (sauf aux ffº 1 vº et 2 rº : 7 l.). Encre noire Surface d'écriture : 121 × 62 mm. Réclames. Quinions. Reliure orientale dont le rabat a disparu ; plaque centrale en forme de mandorle polylobée (77 × 51 mm ; motif d'arabesque symétrique, cf. OSd, fig. 1) et écoinçons estampés à froid aux deux plats sur des pièces rapportées. Les filets des contours et de l'encadrement ont été estampés à froid.

507. **Arabe 6924**

Coran

Turquie 1198/1783-1784

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des points dorés séparent les versets. Le mot *ʿašr* rubriqué, placé en marge, signale les groupes de dix versets. En tête de chaque sourate figurent son titre et le nombre de ses versets en caractères blancs sur le fond doré d'un bandeau. Sur la double page initiale, le texte de la S. I et le début de la S. II sont disposés dans un ovale placé à l'intérieur d'un cadre (ff° 1 v° et 2 r°), délimité par un épais filet doré partant du bord supérieur de la feuille. Dans la partie supérieure se trouve un fronton doré avec un décor stylisé ; puis vient l'espace reservé au texte, en forme de mandorle polylobée prise entre deux rectangles verticaux dorés encadrés d'un filet bleu. Un bandeau dont le décor évoque celui du fronton occupe la partie inférieure. Un motif végétal stylisé de couleur verte occupe la marge. La suite du texte est placée dans un encadrement linéaire rouge et or. Les indications de *saǧda* et celles de *ḥizb* sont portées en marge à l'encre rouge. Un motif floral indique les *ǧuz'* qui correspondent aux dizaines de pages (cf. ff° 12 r°, 22 r°, 32 r°, etc...).

Copie achevée en 1198/1783-1784 par *Ḫalīl al-Ḥasīb*, l'un des élèves de *Muḥammad al-Nurī* (f° 303 r°). Don du Capitaine M. C. Ragland.

Papier occidental. 303 fol. 171 × 113 mm. 15 lignes à la page (sauf aux ff° 1 v° et 2 r° : 7 l.). Surface d'écriture : 109 × 61 mm. Encre noire. Réclames. Quinions. Reliure ottomane ; plaque centrale en forme de cartouche et encadrement estampés à froid aux deux plats, puis argentés. Le décor de l'encadrement est repris sur le recouvrement.

508. **Arabe 6997** Pl. XXIV A

A) Coran

B) Prière à réciter après avoir achevé la lecture du Coran (ff° 309 r°-310 v°).

Turquie 1204/1790

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des points dorés rehaussés de points bleus et rouges séparent les versets. En tête de chaque sourate figurent son titre et le nombre de ses versets en caractères blancs sur le fond doré d'un cartouche placé dans un bandeau. Sur la double page initiale (ff° 1 v° et 2 r°), le début du texte est disposé à l'intérieur de « nuages » sur fond doré au centre d'un cadre composé, sur les trois côtés extérieurs de chaque page, par une large bordure aux contours festonnés scandée par des compartiments alternativement or et or mat ; une arabesque florale se déploie dans cette bande. La partie centrale du décor est définie par une tresse dorée à éléments courts et se compose d'un rectangle où figure le texte, encadré par deux tresses dorées verticales, et de deux bandeaux horizontaux qui contiennent chacun un cartouche où ont été portés le titre et le nombre des versets des S. I et II en caractères blancs sur fond doré. La suite du texte est inscrite à l'intérieur d'un encadrement linéaire rouge et or. Des décors variés (ovales, médaillons, étoiles) indiquent les divisions en *ḥizb* ; d'autres, de même type mais augmentés d'un axe vertical bleu, signalent les *ǧuz'* qui correspondent aux dizaines de pages (cf. ff° 12 r°, 22 r°, 32 r°, etc...). Les décors marginaux signalant les *saǧda* comportent également le décor vertical bleu.

Copie achevé en *raǧab* 1204/mars 1790 par *ʿAbd al-Qādir al-Šukrī*, maître de calligraphie attaché à la Sublime Porte (f° 311 ; cf. Cl. Huart, *Calligraphes*, p. 193 ; M. K. Inal, *Son hattatlar*, Istanbul, 1970, p. 29-31).

Papier oriental. 311 fol. 149 × 96 mm. 15 lignes à la page (sauf aux ff° 1 v° et 2 r° : 7 l.). Réglure au *misṭara*. Surface d'écriture : 90 × 52 mm. Réclames. Quinions. Reliure ottomane à rabat. Plaque centrale (bouquet asymétrique *à la tige brisée*, cf. OAi, fig. 5), pendentifs et écoinçons estampés à froid ; le champ a été doré. Des filets dorés soulignent ces décors. L'encadrement est constitué d'une bande de S hachurés

enchaînés, estampés puis dorés, pris entre deux doubles filets dorés. Le rabat est orné de palmes stylisées dorées séparées les unes des autres par des groupes de six points estampés puis dorés. Le recouvrement présente la même bordure que les plats, mais les écoinçons et le fleuron axial sont différents. Les contre-plats sont doublés de cuir rouge décoré de motifs dorés (cf. ms. BN Smith-Lesouëf 206, notice 518, et D. James, *Qur'ans*, p. 134, pl. 111), sauf pour le recouvrement qui ne porte que des filets. L'étui est décoré d'un treillis doré ; au centre de chaque losange ont été peints à l'or trois points.

509. **Arabe 6928**

Coran suivi d'une prière.

Turquie 1208/1793-1794

Nasẖ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des points dorés rehaussés de rouge et de bleu séparent les versets. En tête de chaque sourate figurent son titre et le nombre de ses versets en caractères blancs sur le fond doré d'un bandeau. A partir du f° 297 v°, on a ajouté, en face de chaque bandeau de début de sourate : *Allah akbar*. Sur la double page initiale (ff° 1 v° et 2 r°), le texte de la S. I et le début de la S. II sont placés dans un cadre défini, sur chacune des deux pages, par un épais filet doré partant du bord supérieur de la feuille. La partie supérieure de cet espace est occupée par un fronton en un arc brisé, à décor d'arabesque blanche et rose sur fond doré. Deux bandeaux de taille différente (le plus important est en bas) avec un cartouche doré encadrent le texte flanqué d'une tresse (?) dorée à gros éléments. Un décor floral signale les *sağda* ; l'indication de division en *ḥizb* est écrite en marge à l'encre rouge. Chaque dizaine de pages correspond à un *ğuz'* signalé par un décor similaire à celui des *sağda* (cf. ff° 12 r°, 22 r°, 32 r°, etc...). Le texte est inscrit dans un encadrement linéaire rouge et or.

Copie achevée en 1208/1793-1794 (f° 301 v°). Don du capitaine M. C. Ragland.

Papier occidental. 303 fol. 204 × 122 mm. 15 lignes à la page (sauf aux ff° 1 v° et 2 r° : 7 l.). Surface d'écriture : 133 × 66 mm. Encre noire. Réclames. Quinions. Reliure ottomane dont le rabat a disparu ; plaque centrale en forme de mandorle polylobée (50 × 34 mm ; motif déformé d'OAi, fig. 2 ?), pendentifs et écoinçons estampés à froid sur des pièces de cuir rapportées puis dorées. L'encadrement est constitué d'une bande de S hachurés enchaînés, estampés puis dorés.

510. **Arabe 6923**

Coran

Turquie 1214/1799-1800

Nasẖ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des points dorés rehaussés de rouge et de bleu séparent les versets. Les bandeaux dorés destinés à recevoir le titre et le nombre des versets des sourates n'ont pas été utilisés. Sur la double page initiale (ff° 1 v° et 2 r°), le texte de la S. I et le début de la S. II sont disposés à l'intérieur d'un cadre défini, sur les trois côtés extérieurs de chaque page, par une bande à décor d'arabesque sur fond doré. La vignette médiane, en arc brisé, reprend ce décor auquel est ajouté, dans la partie centrale, un motif trilobé bleu ; aux extrémités de la bande, la moitié de ce motif est reprise. L'espace intérieur est divisé en deux bandeaux, chacun d'eux avec un cartouche doré, de part et d'autre d'un rectangle flanqué de deux bandes ornées d'une tresse dorée à gros éléments (cf. Ar. 6928, notice 509) ; dans le rectangle, le texte est placé à l'intérieur de « nuages » dorés. La suite du texte est inscrite dans un encadrement linéaire rouge et or. Les *ḥizb* sont indiqués en marge à l'encre rouge. Un décor en forme de fleur signale les *ğuz'* qui correspondent aux dizaines de pages (ff° 12 r°, 22 r° etc...).

Copie achevée en 1214/1799-1800 par *'Abdallāh b. Muḥammad b. Muṣṭafā*, l'un des élèves de *Qāḍī Zāde* (f° 30 r°). Traces d'un acte de waqf (f° 1 r°). Don du capitaine M. C. Ragland.

Papier occidental. 303 fol. 166 × 112 mm. 15 lignes à la page (sauf aux ff° 1 v° et 2 r° : 7 l.). Surface d'écriture : 96 × 55 mm. Encre noire. Réclames. Quinions. Reliure ottomane à rabat ; plaque centrale en forme de mandorle polylobée (45 × 32 mm ; motif de bouquet *à la tige brisée* ?), pendentifs et écoinçons estampés à froid sur une pièce de cuir brun rapportée dont le champ a été doré ; encadrement de S enchaînés, estampés puis dorés. Sur le recouvrement se retrouvent les écoinçons et l'encadrement des plats ; le fleuron axial présente un motif végétal simplifié.

511. Arabe 6807

Coran

Turquie — Fin du XII^{e} s./XVIII^{e} s.

Nasẖ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des points dorés rehaussés de rouge et de bleu séparent les versets. En marge, le mot *ʿašr* en caractères dorés signale les groupes de dix versets. En tête de chaque sourate, dans un bandeau, figurent son titre et le nombre de ses versets, en caractères dorés. Sur les deux pages initiales (ff° 1 v° et 2 r°), le début du texte est disposé à l'intérieur d'un cadre dont chaque élément est délimité, sur les trois côtés extérieurs de la page, par une large bande à décor d'arabesque, formée de la répétition d'un motif triangulaire sur un fond doré et interrompue par une vignette médiane qui y est insérée. De part et d'autre de l'espace central figurent deux bandeaux définis par une tresse complexe dorée à éléments courts, à l'intérieur desquels deux cartouches dorés, sur un fond d'arabesque, portent le titre et le nombre des versets des S. I et II ; le centre du décor est occupé par le texte dans un rectangle flanqué de deux espaces verticaux avec un décor floral. La suite du texte est inscrite à l'intérieur d'un encadrement linéaire bleu, rouge et or/vert.

Don du Dr. Marfan.

Papier occidental. 307 fol. 198 × 130 mm. 15 lignes à la page (sauf aux ff° 1 v° et 2 r° : 7 l.). Surface d'écriture : 143 × 73 mm. Encre noire. Réclames. Quinions. Reliure occidentale du XIX^{e} s.

512. Arabe 5177

Fragments épars d'un Coran.

Turquie — Vers 1215/Vers 1800

Nasẖ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des virgules inversées — parfois en groupes de trois — séparent les versets. Le mot *ʿašr* écrit en marge à l'encre rouge indique les groupes de dix versets. En tête de chaque sourate, dans un cadre linéaire rouge, figurent son titre et le nombre de ses versets. Les indications de *saǧda* et celles de division en *ǧuz'* et en *ḥizb* sont portées en marge, à l'encre rouge. Le texte est inscrit dans un encadrement linéaire rouge.

Don Bouchot.

Papier occidental. 222 fol. — certains sont mutilés. 174 × 109 mm. 15 lignes à la page. Réglure au *misṭara*. Surface d'écriture : 115 × 66 mm. Encre noire. Réclames. Demi-reliure occidentale, XIX^{e} s., dos parchemin.

513. Arabe 511

Ǧuz' XXX (LXXVIII, 1-CXIV, ٥) suivi de la S. I.

Turquie ? XII^{e} s./XVIII^{e} s. ?

Nasẖ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des points rouges séparent les versets. Les espaces prévus entre les sourates pour recevoir le titre n'ont pas été remplis.

Note anonyme en latin (« summa perfectione ») et initiale S. Ancienne cote : Suppl. Arabe 167.

Papier occidental. 19 fol. 209 × 151 mm. 11 lignes à la page. Encre noire. Réglure au *misṭara*. Surface d'écriture : 134 × 86 mm. Réclames. Demi-reliure européenne, dos cuir.

514. Arabe 585

A) F° 1 r° : notes de turc, traduction en français ;

B) ff° 2 v° à 17 v° et 21 v° à 41 r°) : exercices d'écriture (syllabaire arabe) suivi des S. LXXVIII à CXIV (*ǧuz'* XXX du Coran) puis de la S. I.

Turquie XII^{e} s./XVIII^{e} s.

Nasẖ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des points rouges séparent les versets. En tête de chaque sourate figurent son titre et le nombre de ses versets, à l'encre rouge.

Ce volume a appartenu à un européen séjournant à Constantinople (fragments de notes aux ff° 1 r°, 20 v° et 42 v°). Ancienne cote : Suppl. Arabe 148[9].

Papier occidental. 42 fol. (les ff° 18 et 19 sont restés blancs). 183 × 122 mm. 10 lignes à la page. Encre noire. Réglure au *misṭara*. Surface d'écriture : 129 × 83 mm. Réclames. Quinions. Demi-reliure occidentale, dos toile.

515. Arabe 513

A) Ff° 8 v° à 33 r° (d'une main turque) : extraits du Coran (XXXVI ; XLVIII ; LXVII ; LXXVIII ; LV).

B) ff° 33 v° à 77 r° (d'une main turque) : prières et amulettes, en arabe, et en turc.

C) ff° 77 v° à 193 v° (d'une main maghrébine) : prières et amulettes.

Turquie XII^{e} s./XVIII^{e} s.

Nasẖ et écriture maghrébine

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des points rouges séparent les versets. En tête de chaque sourate figurent son titre et le nombre de ses versets (cette dernière indication est parfois omise). Dans la seconde partie du manuscrit, le copiste maghrébin a introduit quelques décors (cf. ff° 90 v°, 100 v°, 101 r°, 109 v°, 110 r°, 112 v°, 113 r°, 118 v°, 119 r°, 124 v°, 125 v°, 131 v°, 143 r°, 147 v°, 150 v°, 158 v°).

Une note en turc rappelle que des prières et des jeûnes furent célébrés en 1130/1717-1718 (f° 194 v°). Une autre note, d'une main maghrébine, signale une éclipse de la lune observée à Malte en *šawwāl* 1130/ août-septembre 1718 (f° 202 r°). La même main a consigné le vœu fait par le turc *Ḫalīl* et le maghrébin *ʿAbd al-Raḥmān* de jeûner tous les lundi et jeudi (f° 1 r°). Le volume a appartenu à Cardonne. Provient de la bibliothèque de l'Arsenal. Notice anonyme en français, avec le détail des diverses amulettes (ff° 5 r° à 7 v°). Anciennes cotes : Cardonne 2071 ; Arsenal 12[A] ; Suppl. Arabe 159[2].

Papier occidental. 202 fol. (les ff° 3, 4, 85 à 89, 195 à 199 sont restés blancs). 95 × 66 mm. 10 à 11 lignes à la page ; dans la partie qui contient les amulettes ce nombre est variable. Encre noire. Surface d'écriture (pour les extraits du Coran) : 62 × 47 mm. Réclames. Quinions. Reliure orientale à rabat, sans décor.

516. **Arabe 6669**

Extraits du Coran (S. XXXVI ; LXVII ; LXXVIII ; CII ; CX à CXIV puis I et II, 1 à 6).

Turquie — XII[e] s./XVIII[e] s. ?

Nasẖ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Les versets ne sont pas séparés. Le titre des sourates n'est pas indiqué.
Provient de la collection Decourdemanche. Anciennes cotes : n° 20-1 ; 93.

Papier occidental. 36 fol., dont seuls les ff° 9 à 17 portent le texte. 145 × 97 mm. 13 lignes à la page. Surface d'écriture : 94 × 53 mm. Encre noire. Réclames. Reliure occidentale, veau marbré.

517. **Arabe 6854**

Extraits du Coran (S. I ; VI ; XXXVI ; XLVIII ; LV ; LVI ; LXVII ; LXXVIII ; XCIV ; XCVII ; CX à CXIV), suivis de prières.

Turquie — XII[e] s./XVIII[e] s.

Nasẖ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des points dorés séparent les versets. En tête de chaque sourate, un bandeau doré destiné à recevoir son titre n'a pas été rempli. Sur la double page initiale, le texte est disposé sous un fronton à l'intérieur de deux cadres identiques (ff° 1 v° et 2 r°) ; chacun d'eux est délimité par une épaisse bande dorée partant du bord supérieur de la page. L'espace ainsi défini est subdivisé en un fronton doré, avec une arabesque rose et verte, placé au-dessus d'un carré central où le texte est inscrit à l'intérieur d'un cercle ; les écoinçons présentent un décor floral doré sur fond noir. Dans la partie inférieure se trouve un bandeau avec un cartouche doré. La suite du texte est inscrite dans un encadrement linéaire doré.
Provient du Musée Guimet. Anciennes cotes : Musée Guimet 3569.

Papier occidental. 144 fol. 123 × 80 mm. 11 lignes à la page (sauf aux ff° 1 v° et 2 r° : 7 l.). Réglure au *misṭara*. Surface d'écriture : 72 × 46 mm. Encre noire. Réclames. Quinions. Reliure ottomane à rabat ; aux deux plats, plaque centrale en forme de mandorle polylobée (39 × 25 mm ; motif de bouquet simplifié) et pendentifs estampés à froid sur des pièces de cuir (?) rouge rapportées dont le champ a été doré ; encadrement composé de S hachurés enchaînés pris entre deux filets dorés. Ce décor est repris pour le recouvrement, orné d'une plaque à motif de bouquet simplifié, également estampée sur une pièce rapportée puis dorée.

518. **Smith-Lesouëf 206** — Pl. XXIV B

Coran

Turquie — 1263/1847

Nasẖ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des points dorés rehaussés de points rouges et bleus séparent les versets. En tête de chaque sourate figurent son titre et le nombre de ses versets en caractères blancs sur le fond doré d'un cartouche pris dans un bandeau. Sur les deux pages initiales (ff° 1 v° et 2 r°),

le début du texte est disposé dans une figure ovale, à l'intérieur de « nuages » sur fond doré, au centre d'un cadre délimité, sur les trois côtés extérieurs de chaque page, par une large bande or et bleu, aux contours festonnés, animée par une arabesque ; de part et d'autre du rectangle central qui a reçu le texte se trouvent deux bandeaux avec des cartouches dorés qui donnent l'indication du titre et du nombre des versets des S. I et II. Le colophon est de même inscrit dans un décor (f° 305 r°). Le texte est placé dans un encadrement linéaire rouge et or. Un décor floral, en marge, signale les *ǧuz'* qui correspondent aux dizaines de pages (ff° 12 r°, 22 r°, 32 r°, etc...). Un motif analogue contient l'indication de *saǧda* en caractères blancs.

Copie achevée en 1263/1847 par *Aḥmad al-Rafīq*, un disciple de *Aḥmad al-Ẓarīfī* (f° 305 r°). Provient de la collection Smith-Lesouëf. Ancienne cote : Smith-Lesouëf 14.

Papier oriental. 305 fol. 144 × 94 mm. 15 lignes à la page (sauf aux ff° 1 v° et 2 r° : 7 l.). Réglure au *misṭara*. Surface d'écriture : 79 × 44 mm. Encre noire. Réclames. Quinions. Reliure ottomane à rabat, du XIXe s. ; décor doré (chaque élément est orné de quatre points estampés, dorés, cf. BN Arabe 6997, notice 508) occupant tout le champ, défini par une bande extérieure de S hachurés enchaînés et d'un décor à la roulette, tous deux estampés puis dorés et pris entre des filets dorés. Ce décor réapparaît sur le recouvrement. Le rabat est divisé en trois compartiments avec un motif circulaire stylisé. L'étui qui protège ce volume offre sur une face le même décor que les plats de la reliure, et de l'autre, un losange quadrillé orné de points. Le rabat a disparu.

519. **Arabe 6927**

Coran

Turquie 1284/1867-1868

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des points dorés séparent les versets. Les bandeaux dorés placés en tête de chaque sourate et destinés à recevoir le titre et le nombre des versets n'ont pas été remplis. Sur la double page initiale (ff° 1 v° et 2 r°), le texte de la S. I et le début de la S. II sont disposés dans un cadre défini, sur chacune des deux pages, par un épais filet doré partant du bord supérieur de la feuille. Cet espace est divisé en quatre éléments : en haut, un fronton en arc brisé flanqué de deux moitiés d'arc, avec un décor d'arabesque verte sur fond doré, puis un bandeau avec un cartouche au-dessus d'un rectangle encadré par deux bandes dorées verticales ; enfin, un second cartouche qui, comme le premier, est délimité par une bande rose et blanche. La suite du texte est inscrite dans un encadrement linéaire doré. Les divisions en *ḥizb* sont signalées en marge, à l'encre rouge ; un décor bleu et or indique les *saǧda*. Un motif floral marque les *ǧuz'* qui correspondent aux dizaines de pages (ff° 12 r°, 22 r°, 32 r°, etc...).

Copie achevée en 1284/1867-1868 par *Muṣṭafā al-Šukrī* (f° 302 v°). Marque de possession datée de 1326/1908 (f° 1 r°). Mentions *waqf* en face de certains décors de *ǧuz'* (cf. ff° 201 v°, 211 v°...). Don du capitaine M. C. Ragland.

Papier. 303 fol. 179 × 122 mm. 15 lignes à la page (sauf aux ff° 1 v° et 2 r° : 6 l.). Réglure au *misṭara*. Surface d'écriture : 104 × 59 mm. Encre noire. Réclames. Quinions. Reliure ottomane, maroquin rouge ; aux deux plats, plaque centrale en forme de mandorle polylobée (33 × 29 mm ; motif floral symétrique selon les deux axes, maintenant effacé), pendentifs et écoinçons estampés sur des pièces de papier rapportées, aux contours soulignés d'un filet doré. Bordure constituée d'une bande de S hachurés enchaînés, estampés puis dorés et pris entre deux filets dorés. Cette bordure est reprise sur le recouvrement dont la plaque est le pendentif du plat. Sur le rabat, des palmes stylisées figurent à l'intérieur d'un cadre formé de deux filets dorés. Le dos a été restauré.

520. **Arabe 6926**

Coran

Turquie Début du XIIIe s./XIXe s.

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des points dorés séparent les versets. Les bandeaux dorés placés en tête de chaque sourate et destinés à en recevoir le titre n'ont pas été remplis. Sur la double page

initiale, le texte de la S. I et le début de la S. II sont disposés à l'intérieur de deux cadres identiques sous un frontispice (ff° 1 v° et 2 r°) ; chacun d'eux est délimité par deux filets — l'un doré, l'autre bleu — partant du bord supérieur de la page. L'espace ainsi défini est subdivisé en un fronton doré, avec une arabesque verte dans un style naturaliste maladroit, placé au-dessus d'un carré central où le texte est inscrit à l'intérieur d'un cercle qui présente des taches dorées — vestige du décor de « nuages » ; les écoinçons offrent un décor de même style que celui du fronton. Dans la partie inférieure se trouve un bandeau avec un cartouche doré. Le texte est inscrit dans un encadrement linéaire doré. Un décor floral indique les *ǧuz'* qui correspondent aux dizaines de pages (ff° 12 r°, 22 r°, 32 r°, etc...).
Don du capitaine M. C. Ragland.

Papier. 302 fol. (301, plus le f° 153 bis). 178 × 116 mm. 15 lignes à la page (sauf aux ff° 1 v° et 2 r° : 7 l.). Réglure au *misṭara*. Surface d'écriture : 105 × 60 mm. Encre noire. Réclames. Quinions. Reliure orientale à rabat ; décor de rosettes (en groupe de 9 au centre du plat, de 4 le long de la bordure) estampées à froid aux deux plats. Bordure constituée de deux bandes de S hachurés enchaînés, estampés puis dorés. Ce décor figure également sur le recouvrement.

521. Arabe 6986

Coran ; le f° portant la S. I a été refait.

Turquie — Début du XIIIe s./XIXe s.

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des points dorés séparent les versets. Les bandeaux dorés placés en tête des sourates et destinés à recevoir les titres n'ont pas été remplis. Il subsiste un des deux décors de la double page initiale où le début du texte de la S. II est disposé dans un cercle à l'intérieur d'un cadre (f° 1 r°). La suite du texte est inscrite dans un encadrement linéaire doré. Un décor floral signale les *ǧuz'* qui correspondent aux dizaines de pages (ff° 10 r°, 20 r°, 30 r°, etc...).
Pagination orientale jusqu'au f° 113 v°. Don L. Hajdu.

Papier oriental. 301 fol. (les ff° A, 219 et 220 ont été refaits). 182 × 120 mm. 15 lignes à la page (sauf au f° 1 r° : 7 l.). Surface d'écriture : 100 × 56 mm. Encre noire. Réclames. Quinions. Reliure orientale restaurée ; plaque centrale en forme de mandorle polylobée (51 × 38 mm ; décor effacé) et pendentifs estampés à froid sur des pièces rapportées dont le champ a été doré ; traces d'un encadrement de S hachurés enchaînés, estampés puis dorés.

IRAN ET IRAQ

522. Arabe 6041 Pl. VI A et XXV A

Cinquième volume d'un Coran en sept parties (XXIII, 56 à XXXIV, 20).

Bust 505/1111-1112

Tawqī'

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des rosettes dorées rehaussées de points rouges séparent les versets. Des décors circulaires avec le mot *ḫams* ou le nom de la dizaine en toutes lettres en caractères « coufiques » dorés indiquent les groupes de cinq et dix versets : dans le premier cas, le cercle rouge et or est augmenté d'une pointe et d'une « base », dans le second, une couronne avec un décor végétal est prise entre le centre avec l'indication de dizaine et un cercle bleu rehaussé de points verts et rouges. En tête de chaque sourate figurent son titre et nombre de ses versets en caractères « coufiques » dorés disposés à l'intérieur de bandeaux, soit dans des cartouches de formes variées, soit seulement sur un fond de rinceaux ; une vignette circulaire accompagne ces décors. Le volume s'ouvre sur l'indication du numéro d'ordre du septième en caractères « coufiques », à l'intérieur d'un décor composé de deux cercles accolés où se déploie une arabeque réservée sur le fond treillissé ; dans un cartouche, en-dessous, a été porté *Coran* LVI, 77-78 (f° 1 r°). Un décor occupe chacune des deux pages suivantes : à l'intérieur d'un cadre délimité par une bande constituée de motifs octogonaux, deux bandeaux horizontaux juxtaposant quatre cercles occupés par des rosettes encadrent un carré où est inscrit un cercle à l'intérieur duquel trois grands rectangles entrelacés tracés par un filet blanc dessinent des étoiles à six branches ; une vignette médiane accompagne ce décor (ff° 1 v° et 2 r°). Le début du texte est placé dans un cadre formé par une bande et deux bandeaux : l'un, horizontal, dans la partie supérieure donne à nouveau l'indication du septième, le second, contre la marge extérieure, fait alterner des médaillons et des rectangles ; le texte est placé à l'intérieur de « nuages » (ff° 2 v° et 3 r°). La fin du texte est également placée dans un cadre formé d'une bande et d'un filet bleu ; le texte est inscrit dans des « nuages » (ff° 124 v° et 125 r°). Les subdivisions du texte sont indiquées en marge, à l'intérieur de rectangles ; l'indication de *saǧda* figure en caractères blancs au centre d'une étoile à huit branches.

Copie achevée en 505/1111-1112 à *Bust* par *'Uṯman b. Muḥammad* (f° 125 r°). Provient de la collection Schefer.

Papier oriental teinté. 125 fol. 202 × 151 mm. 7 lignes à la page (sauf aux ff° 2 v° et 3 r° : 5 l.). Surface d'écriture : 135 × 95 mm. Encre noire. Reliure orientale restaurée ; plaque centrale aux deux plats en forme de mandorle polylobée estampée à froid et dont les contours ont été dorés ; le champ est occupé par des rectangles hachurés de sens alterné (cf. M. Weisweiler, *IB*, Deckeltyp 92, fig. 57). Les écoinçons sont composés de triangles. L'encadrement est formé d'un décor d'entrelacs pris entre des filets — deux d'entre eux ont été dorés. Les contreplats sont recouverts de cuir gaufré : leur ornementation consiste en un fond d'arabesque sur lequel se détachent des cercles où s'inscrivent des légendes (invocations) ; au centre de l'un d'eux, on lit le nom du relieur : *Ḥasan.*

Bibl. : E. Blochet, *Les peintures des manuscrits orientaux de la Bibliothèque Nationale*, Paris, 1914-1920, p. 73 et n. 4 ; *Les enluminures des manuscrits orientaux de la Bibliothèque Nationale*, Paris, 1926, p. 137-138, pl. XCVI ; G. Vajda, *Album*, pl. 65 ; R. Ettinghausen, Manuscript illumination, in A. Pope et Ph. Ackerman, *A survey of persian art*, p. 1946, n. 1, p. 1949-1950, p. 2746-2747, fig. 932 et pl. 927 a ; *Les Arts de l'Iran*, p. 170, n° 101.

523. **Arabe 6716** Pl. XXVI A

Coran

ʿIraq ? 688/1289

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des rosettes dorées, avec un point doré en leur centre, séparent les versets. Des cercles dorés cernés d'un filet bleu, avec le mot *ʿašr* en caractères « coufiques », signalent les groupes de dix versets ; d'autres, plus petits et achevés par une pointe en leur partie supérieure, avec le mot *ḫams* ou un décor végétal marquent les groupes de cinq (ces décors sont légèrement différents aux ffº 10 à 29). En tête de chaque sourate figurent son titre et le nombre de ses versets en caractères *ṯuluṯ* dorés dont le contour a été dessiné à l'encre ; ceux des S. III et IV font exception et, comme la S. CXIV, sont dans des bandeaux, sur un fond d'ondes rouges ou brunes. Sur la première double page, un décor occupe la page ; dans un cadre délimité par une tige ondulée dorée sur fond noir, des filets blancs en ligne brisée dessinent des octogones de deux dimensions : les plus grands portent des motifs végétaux sur fond bleu ou doré — disposés en quinconce — et les plus petits reçoivent une rosette dorée (ffº 1 vº-2 rº ; ce double décor a été restauré ; il peut s'agir d'un ajout au manuscrit original). La première double page de texte est disposée dans un cadre dont les verticales sont formées de deux bandes identiques à celles du décor des ffº 1 vº et 2 rº ; des bandeaux achèvent ce cadre ; celui du haut du fº 2 vº porte le titre et le nombre des versets de la S. I à l'intérieur de deux ovales séparés par un cercle, en caractères « coufiques » blancs sur fond bleu ; sur les trois autres, en caractères « coufiques » blancs sur un fond d'arabesques dorées, est inscrit *Coran* LXXXV, 21-22 (bandeau inférieur du fº 2 vº ; le début de la citation n'est pas exactement fidèle au texte coranique) puis LXVIII, 52 (bandeau supérieur du fº 3 rº) et enfin LVI, 79 (bandeau inférieur) ; une vignette médiane accompagne chacun de ces cadres (ffº 2 vº-3 rº). Le titre de la S. CXIV et le début de la formule précédant le colophon sont placés dans un bandeau accompagné par une vignette ; un cartouche ovale a reçu la fin du texte du colophon, en caractères « coufiques » bleus cernés d'un filet doré, sur un fond d'ondes sépia (fº 211 rº). Les indications de division en *ǧuzʾ* et en *ḥizb*, de même que celles de *saǧda*, sont portées en marge en caractères *ṯuluṯ* dorés dont les contours ont été tracés à l'encre ; jusqu'au fº 30, on trouve d'autres types de division dans des rectangles où, parfois, est inscrit un ovale : certaines correspondent à une division en septièmes qui n'apparaît plus par la suite.

Copie achevée en *muḥarram* 688/février 1289 par *Yāqūt al-Mustaʿṣimī* (fº 211 rº). Marques de possession de divers princes *qāǧār* (fº 1 rº) : 1) note datée de *ramaḍān* 1245/mars 1830 et signée *Farhād* commémorant le don de ce volume par *ʿAbbās Mīrza b. Fatḥ ʿAlī Šāh Qāǧār* à son fils *Farhād Mīrza Qāǧār* ; 2) note datée du 7 *ramaḍān* 1302/20 juin 1885 commémorant le don de ce volume par *Farhād Mīrza* à son fils *ʿAbd al-ʿAlī Iḥtišām al-Mulk* ; 3) note de la même date par laquelle *Iḥtišām al-Mulk* enregistre ce don. Provient de la collection Marteau. Ancienne cote : Marteau 131.

Papier oriental. 211 fol. 191 × 155 mm. 16 lignes à la page (sauf aux ffº 1 vº : 8 l. ; et 2 rº : 10 l.). Réglure au *misṭara*. Surface d'écriture : 119 × 97 mm. Encre noire. Quinions. Reliure orientale dont le rabat a disparu ; le dos a été restauré. Aux deux plats, plaque centrale constituée par une figure à huit branches : celles qui sont placées sur les axes vertical et horizontal s'achèvent en palmette lancéolée tandis que celles des diagonales ont une forme de fleuron ; l'intérieur de cette plaque, estampée à froid et dorée de même que les pendentifs et les écoinçons (pour ces derniers, cf. M. Weisweiler, *IB*, fig. 39 a), est décorée d'arabesques. L'encadrement est constitué de deux bandes, l'une de S enchaînés, l'autre d'un motif de tresse, prises entre des filets.

Bibl. : E. Blochet, in *Notices et extraits*, t. 41, pp. 352-368 ; *Les enluminures des manuscrits orientaux de la Bibliothèque Nationale*, p. 60-62 et pl. XVI ; R. Ettinghausen, Manuscript illumination, in A. U. Pope et P. Ackerman, *A survey of persian art*, p. 1954, n. 1 ; *Les arts de l'Iran*, p. 171, nº 104 ; M. Lings et Y. H. Safadi, *Qur'an*, p. 46, nº 59 ; G. Vajda, *Album*, pl. 24 ; *Trésors d'Orient*, p. 64, nº 171.

524. **Arabe 6309** Pl. XXV B

Ǧuz' XII du Coran (XI, 1 à XII 53).

Iran ? VIᵉ s.-VIIᵉ s./XIIᵉ s.-XIIIᵉ s.

Muḥaqqaq

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des rosettes dorées rehaussées de points rouges séparent les versets. Des cercles dorés portant en leur centre le nom de la dizaine en caractères « coufiques » dorés marquent les groupes de dix versets. En tête des sourates figurent leur titre et le nombre de leurs versets en caractères *ṯuluṯ* dorés dont le contour a été tracé à l'encre ; une palmette accompagne cette indication.
Marque de possession (?) : *Muṣṭafā* (fᵒ 39 vᵒ). Provient de la collection Decourdemanche.

Papier oriental. 39 fol. 185 × 128 mm. 6 lignes à la page. Surface d'écriture : 108 × 85 mm. Encre noire. Demi-reliure occidentale, dos chagrin.

525. **Arabe 5949** Pl. VII A

Ǧuz' XXVI du Coran (XLVI, 1 à LI, 30).

Iran (?) VIIᵉ s./XIIIᵉ s. ?

Ṯuluṯ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des rosettes dorées séparent les versets. Des cercles dorés marquent les groupes de cinq ou dix versets : ceux de cinq portent en leur centre le mot *ḫams* en caractères « coufiques » dorés sur fond bleu, ceux de dix portent l'indication de la dizaine en toutes lettres dans le même caractère sur fond rouge. En tête de chaque sourate figurent son titre et le nombre de ses versets en caractères « coufiques » dorés accompagnés d'une vignette. Les indications de division du texte dans les marges sont inscrites dans des décors en forme de *tabula ansata*. La fin du texte est disposée à l'intérieur d'un cadre sur les deux pages finales (ffᵒ 51 vᵒ et 52 rᵒ) ; sur chacune de celles-ci, un large filet doré délimite un rectangle divisé en un espace central, qui a reçu le texte, et deux bandeaux placés de part et d'autre : le numéro du *ǧuz'* qui s'achève y est donné en caractères « coufiques » sur un fond rouge animé par une arabesque dorée. Une vignette médiane lancéolée accompagne ce décor dans la marge.
Empreinte effacée d'un cachet (fᵒ 3 vᵒ). Provient de la collection Schefer.

Papier oriental. 51 fol. (52, moins le fᵒ 1). 238 × 166 mm. 5 lignes à la page. Surface d'écriture : 135 × 96 mm. Encre dorée. Quaternions. Réclames à l'encre noire. Reliure en textile.

526. **Arabe 394**

Coran (les ffᵒ 271 à 278 et 283 à 285 ont été ajoutés pour combler une lacune) ; au fᵒ 290 vᵒ, passage coranique destiné à servir d'amulette en cas d'accouchement difficile.

Iran 770/1369

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des points dorés cerclés de rouge séparent les versets. Le mot *ʿašr*, en caractères « coufiques » dorés, est placé en marge pour signaler les groupes de dix versets. En tête de chaque sourate figurent son titre et le nombre de ses versets, en caractères *ṯuluṯ* dorés dont le contour a été tracé à l'encre. Sur la double page initiale (ffᵒ 1 vᵒ et 2 rᵒ), le début du texte est disposé à l'intérieur d'un cadre en partie endommagé ; sur chaque page, une arabesque dorée sur fond bleu, scandée par des motifs trilobés, court sur les trois côtés extérieurs. Une tresse à éléments brisés longs délimite deux bandeaux porteurs de cartouche (titre doré sur fond rouge) de part et d'autre d'un rectangle qui a reçu

la S. I (f° 1 v°) ou le début de la S. II (f° 2 r°). La suite du texte est inscrite dans un encadrement linéaire rouge et or. Dans la marge, à l'encre rouge, on a porté les indications de *saǧda* et de *ḥizb*.

Copie achevée le 16 *ǧumādā* II 770/26 janvier 1369 par *Saʿdallāh b. Muḥammad b. ..... al-Wāʿiẓ Abarqūhī* (f° 288 v°). Le volume a appartenu à A. Galland qui a indiqué la date de la copie (contre-plat et f° 288 v°). Provient de la bibliothèque de Colbert. Notice en latin de J. Ascari, de 1735. Anciennes cotes ; I (Galland) ; Colbert 6627 ; Regius 560²; A.F. 210.

Papier oriental (sauf aux ff° 271 à 278 et 283 à 285). 290 fol. 151 × 98 mm. 17 lignes à la page (sauf aux ff° 271 à 278 et 283 à 285 : 9 l.). Encre noire. Surface d'écriture : 104 × 54 mm. Réclames. Quaternions. Reliure orientale à rabat ; plaque centrale en forme de mandorle polylobée (42 × 30 mm. ; décor de bouquet, cf. OAi², fig. 1) et filets estampés à froid aux deux plats ; dans un cartouche, sur le rabat, *Coran* LVI, 79.

527. **Arabe 397**

Deuxième moitié du Coran (le volume est défectueux du début et de la fin : XIX, 4-LXXXIX, 20), avec traduction interlinéaire en persan.

Iran ? VIIIe s./XIVe s. ?

Muḥaqqaq

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des rosettes séparent les versets ; en marge, des cercles concentriques bleu et or avec le mot *ʿašr* en caractères « coufiques » dorés indiquent les groupes de dix versets. Les sourates sont précédées de leur titre et du nombre de leurs versets en caractères *ṯuluṯ* dorés au contour tracé à l'encre ; une vignette accompagne cette indication. Au f° 1 r°, le texte est placé dans un cadre délimité par un filet doré qui détermine, de part et d'autre d'un rectangle, deux bandeaux : celui du haut, plus important, a reçu le titre, réservé sur un fond rouge et or où court une arabesque, tandis que celui du bas présente sur un fond identique une tige ondulée. Dans la marge, une vignette lancéolée, accompagne chaque bandeau ; un médaillon médian est placé entre elles. L'indication de *saǧda*, en lettres « coufiques » dorées, est inscrite au centre d'un médaillon ; celles des divisions du texte sont en caractères *ṯuluṯ* identiques à ceux des titres de sourates. Sous les lignes du texte arabe, figure une traduction en persan.

Plusieurs notes de mains occidentales — commentaires et un nom (?) : Guy Ladira Valette (f° 173 r°) — ainsi que deux mains à l'index démesuré signalant deux passages (ff° 309 r° et 321 r°). Appartint à Naulot du Val d'Avallon — d'après une note de lecture de 1573 — puis au collège des Jésuites de Paris. Provient de la bibliothèque de Colbert. Notice en latin de J. Ascari, de 1734. Anciennes cotes : Colbert 1032 : Regius 452/3 ; A.F. 177.

Papier oriental. 372 ff° (368, plus les ff° 186 bis, 186 ter, 141 bis, et 141 ter ; au cours de la reliure, huit feuillets qui devaient faire suite au f° 226 ont été placés entre le f° 324 et le suivant, maintenant 333). 322 × 190 mm. 8 lignes à la page (sauf au f° 1 r° : 5 l.). Réglure au *misṭara*. Surface d'écriture : 223 × 121 mm. Encre noire. Quaternions (?). Reliure occidentale en veau moucheté brun, dos maroquin rouge, aux armes et chiffre de Napoléon Ier.

528. **Arabe 398**

Coran 831/1428

Iran

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des décors en forme de cœur renversé séparent les versets. Dans la marge, à l'encre rouge, le mot *ʿašr* signale les groupes de dix versets. Les sourates sont précédées de leur titre et du nombre de leurs versets, également rubriqués, placés à l'intérieur d'un bandeau dessiné par un filet rouge. Les indications marginales de *saǧda*, de *ǧuzʾ* et de *ḥizb* sont également écrites à l'encre rouge. Aux ff° 1 v° et 2 r°, le début du texte est disposé dans un cadre placé entre deux bandeaux définis par une série de filets — bleu, or et vert ; dans chaque bandeau, sur fond bleu, figure un cartouche avec,

sur un fond d'arabesques dorées, les titres des S. I et II et *Coran* LVI, 79-80 en caractères *ṯuluṯ* dorés dont le contour a été réalisé à l'encre. La suite du texte est inscrite dans un encadrement linéaire rouge.

Copie achevée en *šaʿbān* 831/mai-juin 1428 ; le nom du copiste a disparu. Traces d'un acte de waqf (?) au f° 1, dissimulé par une restauration ; plusieurs mentions *waqf* ont été grattées dans les marges supérieures cf. les ff° 2 r°, 27 v°-28 r°, 40 v°-41 r° etc...). Une note en latin indique que le manuscrit a été trouvé lors de la prise de Buda, le 2 septembre 1686 [1]. Note en allemand : « ein arabischer Manuscript ». Provient de la bibliothèque de Camille Falconnet, médecin des Écuries du Roi (1671-1762) à qui ce volume fut donné par Ribeiro Sanchez le 3 octobre 1748. Anciennes cotes : 1522 (Falconnet ?) ; Suppl. Arabe 141 bis.

Papier oriental. 328 fol. 142 × 106 mm. 13 lignes à la page (sauf aux ff° 1 v° et 2 r° : 6 l.). Surface d'écriture : 90 × 72 mm. Encre noire. Réclames. Quaternions. Reliure orientale, maroquin brun ; plaque centrale en forme de mandorle polylobée (51 × 38 mm ; décor de bouquet, cf. OAi², fig. 7) et deux triples filets d'encadrement estampés à froid aux deux plats.

529. **Arabe 4712**

Coran, avec traduction interlinéaire en persan.

Iran 898/1493

Nasḫ

Texte avec vocalisation et diacritiques. Les versets ne sont pas séparés. Des cercles rubriqués placés dans le texte et accompagnés en marge par le mot *ʿašr* à l'encre rouge marquent les groupes de dix versets. En tête de chaque sourate figurent son titre et le nombre de ses versets, à l'encre rouge. Sur la double page initiale le texte de la S. I et le début de S. II sont disposés dans un cadre ; le titre et le nombre des versets est inscrit en caractères *ṯuluṯ* argentés sur le fond doré des cartouches des quatre bandeaux (ff° 1 v° et 2 r°). Les indications de *saǧda* et celles de division en *ḥizb* sont portées en marge à l'encre rouge.

Copie achevée le 11 *raǧab* 898/28 avril 1493 (f° 328 r°). Mention *waqf* (f° 203 r°). Plusieurs marques de possesseurs : empreintes de cachets de *ʿUmar*, daté de 1216/1801-1802 et d'*Abū Bakr al-Ṣabrī*, de 1256/1840-1841 (f° 328 r°) et marques en turc datées de 1120/1708-1709 et 1161/1748 (f° 328 v°). Pagination orientale. Ancienne cote : Suppl. Arabe 2557.

Papier oriental. 328 fol. 238 × 171 mm. 11 lignes à la page. Surface d'écriture : 177 × 113 mm. Encre noire. Quaternions. Reliure orientale dont le rabat a disparu ; décor constitué de deux croix superposées rehaussées de poinçons disposés en groupes de quatre sur les branches et au centre du motif ; ce fer est utilisé pour réaliser la bordure du champ (ce décor a été ajouté au cours d'une restauration).

530. **Arabe 427** Pl. VI B et C

Coran défectueux de la fin (I, 1 à CI, 7).

Iran Fin du IXᵉ s./XVᵉ s.

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des points dorés rehaussés de points bleus séparent les versets. Des décors circulaires bleu et or avec un motif floral signalent les groupes de dix versets ; d'autres, de forme ovale, avec un décor floral doré sur fond bleu, marquent les groupes de cinq. En tête de chaque sourate, à l'intérieur d'un bandeau et dans des « nuages » dorés, figurent le titre et le nombre des versets, en caractères *ṯuluṯ* dorés. Aux ff° 1 v° et 2 r°, un décor occupe chaque page ; il est délimité, sur les trois côtés extérieurs, par une bande où se déploie sur un fond bleu une arabesque scandée par des feuilles bifurquées affrontées. Au centre de chaque côté, une vignette lancéolée ornée d'un bouquet doré sur fond blanc s'insère dans cette bande. L'espace central est occupé par des cercles concentriques : les deux premiers présentent une tige ondulée porteuse de fleurs sur fond blanc puis bleu ; les autres, simples filets, sont blanc,

1. Un autre ms. conservé à la Bibliothèque Nationale a été pris à Buda en 1686 : Suppl. Turc 1189, cf. *Vers l'Orient*, p. 49, notice 105.

vert et bleu. Au centre, *Coran* LVI, 77-80 est écrit en caractères *ṯuluṯ* blancs sur un fond bleu animé par quatre spirales porteuses de petites fleurs. Le début du texte est disposé à l'intérieur d'un décor sur une double page (ffº 2 vº et 3 rº) : sur chacune d'elles, il est défini sur les trois côtés extérieurs par une bande où se déploie sur un fond bleu une arabesque scandée par des feuilles bifurquées affrontées. Comme pour le décor précédent, une vignette lancéolée — mais à fond bleu — occupe le milieu de chaque côté. Une tresse dorée à éléments longs délimite deux bandeaux de part et d'autre d'un rectangle flanqué de deux espaces verticaux. Dans chaque bandeau est inscrit un cartouche avec deux cercles accolés ; le titre et le nombre des versets des S. I et II y sont donnés en caractères « coufiques » blancs (pour un parallèle paléographique, cf. M. Lings, *Quranic art*, pl. 81 = ms. Mašhad Shrine Library 414, et pl. 88 = ms. BL Add. 4810) sur un fond bleu animé par un rinceau en spirale argenté. La suite du texte est diposée dans un encadrement linéaire bleu et or.

Une main persane a porté à l'encre rouge une pagination en chiffres orientaux (cf. fº 188 rº), ainsi que les titres et le nombre des versets en chiffres, dans la marge supérieure (cf. fº 349 rº). Une main occidentale a écrit le numéro d'ordre de chaque sourate et dressé une table incomplète. Notice en latin de d'Herbelot. Anciennes cotes : 35 (1675) ; Regius 560 ; A.F. 212.

Papier oriental (teinté ?). 439 fol. (438, plus les ffº 3 bis, 8 bis, 288 bis, moins les ffº 225 et 395). 122 × 87 mm. 11 lignes à la page (sauf aux ffº 2 vº et 3 rº : 5 l.). Surface d'écriture : 68 × 51 mm. Encre noire. Reliure occidentale, veau moucheté, dos maroquin rouge, aux armes et chiffre de Napoléon Ier.

531. **Arabe 407**

Coran

Iran — Avant 910/1504

Nasẖ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des cercles dorés rehaussés de points rouges et blancs séparent les versets. En tête de chaque sourate, dans un bandeau et sur fond de « nuages », figurent son titre et le nombre de ses versets en caractères proches du *ṯuluṯ*, dans des encres rouges, bleues ou dorées. Les indications de *sağda* sont rubriquées ; celles des *ğuz'*, en lettres dorées, sont accompagnées d'une numérotation en toutes lettres et en chiffres qui a été ajoutée à l'encre noire. Sur la double page initiale, le début du texte est disposé dans un cadre, à l'intérieur de « nuages » sur fond fleuri (ffº 1 vº et 2 rº). Sur chaque page, ce décor est défini sur les trois côtés extérieurs par deux bandes, l'une dorée avec un décor de feuilles, l'autre bleue avec une tige ondulée dorée. Dans la marge se trouve une vignette médiane triangulaire or et bleu à décor d'arabesque. Un filet vert divise l'espace intérieur en deux bandeaux occupés par des cartouches avec le titre et le nombre des versets des S. I et II en caractères « coufiques fleuris » blancs, sur un fond doré où court une arabesque bleue. Ces bandeaux se placent de part et d'autre d'un rectangle avec le texte, flanqué de deux espaces verticaux avec une arabesque sur fond bleu. La suite du texte est inscrite dans un encadrement linéaire bleu, vert, rouge et or.

Note illisible, d'une main persane, datée du 8 *rağab* 910 (le chiffre des unités n'est pas sûr)/15 décembre 1504 (fº 388 vº). Le manuscrit a appartenu à Fouquet ; il n'y en a pas de trace dans les catalogues de la bibliothèque de Ch. de Montchal (mss. BN Lat. 10380 et 17917 ; voir aussi le ms. Ar. 452, notice 362). Provient de la bibliothèque de M. Le Tellier, archevêque de Reims. Anciennes cotes : Le Tellier 4 ; Reg. 453 ; A.F. 172.

Papier oriental. 388 fol. 317 × 222 mm. 10 lignes à la page (sauf aux ffº 1 vº et 2 rº : 6 l.). Surface d'écriture : 198 × 140 mm. Encre noire. Réclames. Quaternions. Reliure aux armes et chiffre de Fouquet.

532. Arabe 415

A) Ff° 1 v° à 349 v° : Coran, suivi d'une formule pieuse ;
B) ff° 350 v° à 352 r° : *Fāl-nāme*, en persan.

Iran 945/1538

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des points dorés séparent les versets. Dans la marge, le mot *ʿašr* en caractères « coufiques » dorés signale les groupes de dix versets. En tête de chaque sourate, dans un bandeau, figurent son titre et le nombre de ses versets en caractères dorés proches du *ṯuluṯ*. Aux ff° 1 v° et 2 r°, un décor a été recouvert de bleu foncé ; on ne distingue plus que les titres et le nombre des versets des S. I et II, en caractères *ṯuluṯ* blancs. Les indications de *saǧda* et celles d'une division en *ǧuz'* et en *ḥizb* ont été portées à l'encre rouge dans la marge. Une main postérieure a dessiné à l'encre un décor floral dans la marge des ff° 249 r° et 350 r°. Le texte est inscrit dans un encadrement linéaire doré.

Copie achevée le 20 *ṣafar* 945/18 juillet 1538 par *Beheštī Sabzevārī* ; le colophon a été écrit en *ṯuluṯ* (f° 350 r°). Ancienne cote : Suppl. Ar. 127.

Papier oriental. 352 fol. 123 × 85 mm. 14 lignes à la page (sauf aux ff° 1 v° et 2 r° : 7 l.). Surface d'écriture : 69 × 44 mm. Encre noire. Quinions. Reliure occidentale du XVII^e s.

533. Arabe 5816 Pl. XXVI B

Coran

Iran 974/1567

Écriture : voir ci-dessous

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des points dorés rehaussés de bleu et de rouge séparent les versets. Dans la marge, des décors en forme de mandorle et des étoiles à huit branches à fond bleu et or avec un motif floral indiquent respectivement les groupes de cinq et de dix versets. En tête de chaque sourate figurent son titre et le nombre de ses versets, en caractères *ṯuluṯ* blancs sur le fond doré d'un cartouche placé dans un bandeau. Le texte de la S. I est disposé sur deux pages (ff° 1 v° et 2 r°) au centre d'un cadre délimité sur ses côtés extérieurs par une large bande composée de figures bleues et dorées imbriquées les unes dans les autres et parcourues par une arabesque florale. Des filets rouges et bleus tracent trois rangées de trois rosaces : dans celle du milieu, la plus importante, les cercles s'entrecoupent et dessinent au centre un cartouche doré vertical aux bords concaves où le texte est écrit en caractères *ṯuluṯ* blancs. Tout autour, une arabesque se déploie sur un fond bleu. Les cercles des deux rangées situées de part et d'autre sont tangents et présentent un décor de deux figures dorées affrontées. Le début (ff° 2 v° et 3 r°), le milieu (ff° 122 v° et 123 r°) et la fin du texte (ff° 244 v° et 245 r°) sont disposés dans un cadre délimité par une bande festonnée or et bleu à décor d'arabesque florale. Sur chaque page, le texte est disposé à l'intérieur d'un encadrement linéaire bleu, brun, or, rouge et vert, lui-même subdivisé en cinq compartiments ; trois d'entre eux sont des bandeaux qui ont reçu les lignes 1, 9 et 17, écrites en *muḥaqqaq* (l'encre est alternativement dorée ou bleue : au recto, bleu/or/bleu, au verso, or/bleu/or), et qui encadrent deux rectangles, flanqués de deux bandes verticales à décor de rinceau, où le texte est écrit en *nasḫ* (les ff° 240 r° à 243 v° n'ont pas été achevés).

Copie achevée en *ḏū al-ḥiǧǧa* 974/juin 1567 par *Muḥammad b. Šams al-Dīn b. Muḥammad al-Qārī* [1] (f° 245 r°). Provient de la collection Schefer.

Papier oriental. 245 fol. 294 × 214 mm. (les marges ont été rognées). 17 lignes à la page (pour leur disposition, voir plus haut ; aux ff° 1 v° et 2 r° : 5 l.). Surface d'écriture : 181 × 114 et 74 mm. Encre noire, or et bleue (voir plus haut). Reliure iranienne du XVI^e s. restaurée au XVIII^e s. (?) à partir des éléments anciens. Le centre des deux plats est constitué par les anciens contre-plats dont la plaque centrale (décor d'arabesque bordé d'une guirlande de fleurs), les pendentifs et les écoinçons, exécutés selon la technique

1. Un autre manuscrit du même copiste est conservé à la bibliothèque de Topkapi Sarayi, ms. K. 105, cf. F. E. KARATAY, *Topkapi Sarayi Müzesi Kütüphanesi Arapça Yazmalar Kataloğu*, notice 467 ; la date de 1000 H./1591-1592 correspond à un ajout (f° 221 r°).

sūḫt (cuir découpé sur fond de papier bleu), contrastent avec le champ occupé par un décor de « nuages » et d'arabesques estampé à froid puis doré [1]. L'encadrement est constitué d'une bande de S hachurés enchaînés, estampés puis dorés, pris entre deux filets dorés (ce décor figure sur une pièce rapportée au moment de la restauration), et d'une seconde bande de cartouches et de quatre-feuilles alternés avec un décor de guirlande florale, estampé puis doré ; une bande plus large — également ajoutée lors de la restauration — forme le bord. Le recouvrement présente le même décor que les plats ; le rabat actuel, contemporain de la réfection de la reliure, offre trois cartouches avec *Coran* LVI, 79, estampés à froid puis dorés. Les contreplats sont décorés d'une plaque centrale en forme de mandorle polylobée (92 × 64 mm ; décor de bouquet « à la tige brisée »).

534. Arabe 449

Pl. VIII D

A) Ff° 1 v° à 237 r° : Coran ;
B) ff° 237 v° et 238 r° : Prières pour le prophète.

Iran — 990/1582

Écriture miniature

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des points rubriqués séparent les versets. Le mot *ʿašr*, à l'encre rouge dans la marge, indique les groupes de dix versets. En tête de chaque sourate figurent son titre et le nombre de ses versets, à l'encre rouge. Les indications de *saǧda* et celles de la division en *ḥizb* et en *ǧuz'* sont écrites en marge dans la même couleur. Le début du texte est placé à l'intérieur d'un cadre formé par une bande octogonale qui entoure le texte et où court une arabesque fleurie interrompue par des motifs rouges (triangles) ou dorés (cartouches et quatre-feuilles) ; les cartouches destinés à recevoir le titre des S. I et II n'ont pas été remplis.

Copie achevée le 4 *rabīʿ* II 990/28 avril 1582 par *Šayḫ Naǧab b. Šayḫ Faraǧ b. Šayḫ Manṣūr* (f° 237 r°). Marque de possession de *Muḥammad b. Timūr Ḫān* [2] (f° 238 r°). Provient de la bibliothèque Séguier-Coislin, léguée en 1732 à l'abbaye de Saint-Germain des Prés. Anciennes cotes : Séguier D. 1 (1657) ; Suppl. Arabe 123.

Papier occidental. 238 fol. de format octogonal. Diamètre : 99 mm. 15 lignes à la page (sauf aux ff° 1 v° et 2 r° : 6 l.). Encre noire. Surface d'écriture : 62 × 60 mm. (plus grandes dimensions). Quaternions. Reliure orientale, sans rabat ; plaque centrale en forme de mandorle polylobée (53 × 40 mm ; décor de « nuages », cf. NSv, fig. 1) soulignée par un filet et encadrement — S enchaînés pris entre deux triples filets — estampés à froid aux deux plats.

Bibl. : *Trésors d'Orient*, p. 66, n° 180.

535. Arabe 418

Pl. I

A) Ff° 3 v° à 449 r° : Coran ;
B) ff° 449 v° et 450 r° : *Fāl-nāme*.

Iran — Vers 1003/1594

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des rosettes rehaussées de bleu séparent les versets. Dans la marge, des décors en forme de losange festonné bleu et or indiquent les groupes de cinq versets ; ceux de dix sont signalés par des étoiles dorées à huit branches, avec un décor floral. En tête de chaque sourate figurent son titre et le nombre de ses versets en caractères *ṯuluṯ* blancs sur le fond doré d'un cartouche placé à l'intérieur d'un bandeau. Le volume s'ouvre sur une double page où figurent deux rosaces dont chacune des huit branches porte un motif doré trilobé sur fond bleu à décor d'arabesque, et dont le cercle doré central est occupé par *Coran* XVII, 88 en caractères *ṯuluṯ* blancs (ff° 2 v° et 3 r°) ; la rosace est elle-même placée au centre d'un cadre délimité sur les quatre côtés de la page par une bande avec un motif de losanges dorés

1. Pour la partie ancienne de cette reliure, cf. D. James, *Qur'ans*, n° 62, p. 81. Pour *suḫt*, voir notice 474, n. 1.
2. L'identité du personnage nous échappe ; Timur régna de 771 à 807/1369 à 1404.

sur fond bleu interrompue par quatre vignettes médianes triangulaires insérées dans cette bande. L'espace intérieur est divisé en trois : outre le rectangle central avec la rosace sur un fond doré fleuri, deux bandeaux de part et d'autre ont reçu des cartouches dorés avec *Coran* LVI, 77-80. Le texte des S. I et CXIV est inscrit dans une mandorle polylobée placée au milieu d'un cadre (ff° 3 v°-4 r° et 448 v°-449 r°), défini sur les trois côtés extérieurs de chaque page par une bande à fond bleu où passe un motif doré en dents de scie animé par une arabesque florale. Une vignette médiane triangulaire s'insère dans cette bande. Dans la partie centrale du décor, sur un fond bleu où se mêlent fleurs et « nuages », se détachent plusieurs figures dorées — la mandorle centrale entre deux pendentifs et, sur chacun des côtés, deux motifs trilobés. Le début de la S. II est placé sous un frontispice bleu (f° 4 v°) orné de motifs dorés en forme de losange ; le texte est disposé à l'intérieur de « nuages » sur un fond doré fleuri (ff° 4 v° et 5 r°). La suite du texte est inscrite dans un encadrement linéaire or, bleu, rouge et vert, sur un fond sablé d'or. Le milieu du volume est signalé par une double page encadrée (ff° 216 v° et 217 r°).

Un acte de waqf en turc rappelle que le volume avait été constitué waqf en faveur de la mosquée de *Yānīq* (Györ en Hongrie, cf. D. E. Pitcher, *An historical geography of the ottoman empire*, Leiden, 1972, p. 129) par *Sinān Pāšā* le 12 *muḥarram* 1003/27 septembre 1594 (ff° 1 r°, répété au f° 2 r°). Empreinte du cachet de *Sinān Pāšā* (f° 2 r°). Mentions *waqf* (passim). Provient de la bibliothèque de Colbert. Notice en latin de J. Ascari, de 1734. Anciennes cotes : Colbert 1391 ; Regius 448¹ ; A.F. 175.

Papier oriental. 450 fol. 389 × 255 mm. 10 lignes à la page. Encre noire, blanche aux ff° 2 v°-4 r° et 448 v°-449 r°. Surface d'écriture : 198 × 123 mm. Quaternions. Reliure orientale à rabat dont le dos, restauré, porte le chiffre de J. B. Colbert ; le recouvrement, muni de fermoirs, vient se placer sur le plat supérieur. Aux deux plats, grande plaque dorée estampée dont la mandorle polylobée centrale est ornée d'un motif cruciforme réalisé selon la technique *sūḫt* ; l'encadrement est constitué d'une succession de cartouches pris entre des filets dorés. Le décor des plats réapparaît sur le recouvrement ; sur le rabat, à l'intérieur d'un rectangle, figure *Coran* LVI, 77-80 [1]. Le champ des contreplats est décoré d'arabesques et de « nuages » estampés, disposés autour d'une mandorle, réalisée selon la technique *sūḫt* — le fond est bleu, vert, orangé et jaune, dont le quart est repris pour former les écoinçons. L'encadrement se compose, à l'intérieur, d'une succession de cartouches où est inscrit *Coran* II, 255 et, à l'extérieur, d'une seconde bande de cartouches ornés d'un motif végétal stylisé réalisé selon la technique *sūḫt* sur un fond tantôt bleu, tantôt vert. Cette composition est reprise pour le recouvrement à cette différence près que la citation est dans ce cas *Coran* XXXIII, 56.

Bibl. : *Les arts de l'Iran*, p. 174-175, n° 118 ; *Trésors d'Orient*, p. 66, n° 181 ; *The arts of Islam*, [exposition, Londres, 1976] Londres, 1976, p. 367, n° 626 et fig.

536. **Arabe 401** Pl. VIII B

A) Ff° 2 v° à 460 r° : Coran ;
B) ff° 460 v° et 461 r° : prière à réciter après avoir achevé la lecture du Coran ;
C) ff° 461 v° à 463 r° : *Fāl-nāme* (en *nastaʿliq*).

Iran ? xᵉ s./xviᵉ s.

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des points dorés rehaussés de bleu séparent les versets. Dans la marge, des cercles dorés avec en leur centre un décor floral sur fond bleu signalent les groupes de cinq versets (quand ils sont augmentés d'un trait axial bleu) ou ceux de dix (décor simple). En tête de chaque sourate figurent son titre et le nombre de ses versets en caractères *ṯuluṯ* blancs sur le fond doré d'un cartouche placé dans un bandeau. Au début du volume, *Coran* XVII, 88 est inscrit en caractères *ṯuluṯ* blancs sur un fond doré fleuri, au centre de deux rosaces organisées à partir d'une forme dorée en étoile à huit branches qui contraste avec la couleur dominante bleue de la figure circulaire finale qui lance vers l'extérieur trente-deux rayons ou aigrettes (ff° 1 v° et 2 r°). Le texte de la S. I est disposé sur une double page, à l'intérieur d'un cadre (ff° 2 v° et 3 r°) défini sur les trois côtés extérieurs de chaque page par une bande festonnée or et bleu à décor d'arabesque florale ; dans la partie centrale, sur un fond bleu où se mêlent fleurs et « nuages » dorés, se détachent des figures dorées autour d'une mandorle polylobée centrale qui porte le texte, en carac-

1. Comp. HALDANE, n° 96, reliure au rabat similaire.

tères blancs : deux demi-mandorles et quatre motifs trilobés l'entourent. Le début de la S. II est disposé à l'intérieur de « nuages » dorés (ff° 3 v° et 4 r°) ; au f° 3 v°, un fronton placé au-dessus d'un bandeau avec le titre et le nombre des versets de la S. II surmonte le cadre du texte. Le décor des ff° 3 v° et 4 r° est repris pour la présentation de la prière finale (ff° 460 v° et 461 r°). Le reste du texte coranique est inscrit dans un encadrement linéaire or, vert, rouge et bleu. Les indications de *sağda* et de *ḥizb* sont écrites en marge à l'encre rouge.

Les mentions *waqf* des marges supérieures ont été recouvertes (ff° 1 v°, 4 v° et 5 r°, etc...). Provient de la bibliothèque de Colbert. Notice en latin de J. Ascari, de 1734. Anciennes cotes : Colbert 3097 ; Regius 448^3 ; A.F. 176.

Papier oriental. 463 fol. 323 × 204 mm. 9 lignes à la page (sauf aux ff° 2 v° et 3 r° : 4 l.). Encre noire, blanche aux ff° 1 v° à 3 r°. Surface d'écriture : 168 × 107 mm. Quinions. Reliure orientale à rabat ; aux plats, grande plaque dorée estampée (formée par la juxtaposition de quatre plaques de 147 × 92 mm) dont le centre est constitué par une mandorle polylobée argentée (cf. OSd, fig. 1). L'encadrement est réalisé par une bande de S enchaînés estampés puis dorés. Ce décor est repris sur le recouvrement ainsi que sur les contreplats. Le rabat présente deux cartouches avec un motif floral stylisé disposés de part et d'autre d'un rectangle où a été estampé *Coran* LVI, 77.

Bibl. : *Trésors d'Orient*, p. 66, n° 179.

537. Arabe 426 — Pl. XXIX A et B

Coran

Iran — xe s./xvie s.

Écriture miniature

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des points dorés séparent les versets. Des cercles concentriques bleu et or avec un décor floral marquent les groupes de cinq versets. En tête de chaque sourate figurent son titre et le nombre de ses versets en caractères *ṯuluṯ* blancs sur fond doré, à l'intérieur d'un bandeau. Aux ff° 1 v° et 2 r°, le texte de la S. I est disposé à l'intérieur d'un cadre défini sur les trois côtés extérieurs de chaque page par une bande de festons dorés — chacun comporte un élément central bleu — à décor d'arabesque. Le centre de ce décor, défini par un filet bleu, est divisé en compartiments par deux figures tracées par un filet blanc et qui évoquent le décor du contreplat (voir plus bas) : le quadrilatère central porte le texte, sur fond doré, et les compartiments extérieurs sont occupés par des arabesques. Au f° 2 v°, le titre et le nombre des versets de la S. II sont indiqués dans un fronton, en caractères *ṯuluṯ* blancs sur fond doré. La suite du texte est placée à l'intérieur d'un encadrement linéaire bleu et or. Les indications de *sağda* et des divisions en *ğuz'* et en *ḥizb* sont portées dans la marge en caractères dorés.

Provient de la bibliothèque de Colbert (on lit une date : « 6 août » qui pourrait signifier que ce volume a fait partie de la bibliothèque de Cl. Hardy qui fut intégrée à celle de Colbert en août 1678). Anciennes cotes : Colbert 6627 ; Regius 560/7 ; A.F. 211.

Papier oriental teinté. 434 fol. 114 × 73 mm. 12 lignes à la page (sauf aux ff° 1 v° et 2 r° : 5 l.). Surface d'écriture : 51 × 28 mm. Encre noire. Reliure orientale dont le rabat a disparu, restaurée en Europe au xviie s. Aux deux plats, grande plaque dorée (l'élément de base mesure 47 × 52 mm ; motif d'arabesque dont la partie centrale évoque OSd, fig. 1) encadrée de S hachurés enchaînés, estampés puis dorés, entre deux filets dorés. Les contreplats sont recouverts de cuir découpé, sur fond de papier bleu, selon la technique *sūḫt* : un décor d'arabesque cloisonné par des filets dorés est encadré de filets de S dorés (voir l'organisation du décor des ff° 1 v° et 2 r°).

538. Arabe 430

Coran

Iran — xe s./xvie s.

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des points dorés séparent les versets. Des cercles concentriques bleu et or, avec un décor floral sur fond bleu en leur centre, signalent les groupes de cinq versets

quand ils sont accompagnés d'un trait vertical bleu et ceux de dix quand ils gardent leur forme simple. En tête de chaque sourate figurent son titre et le nombre de ses versets en caractères *ṯuluṯ* blancs sur fond doré, à l'intérieur d'un cadre bleu. Les indications de division en *ǧuz'* et en *ḥizb* sont écrites en marge à l'encre rouge. Sur la double page initiale (ff° 1 v° et 2 r°), le texte de la S. I est disposé dans un cadre que délimite, sur les trois côtés extérieurs de chaque page, une bande formée d'éléments triangulaires polylobés, alternativement bleus ou dorés, imbriqués les uns dans les autres et parcourus par une arabesque. Dans le rectangle central, le texte est écrit à l'intérieur d'un cartouche doré placé sur un fond bleu à décor d'arabesques. Le commencement de la S. II est placé sous un fronton qui contient un cartouche où sont indiqués le titre et le nombre des versets dans le même caractère que pour les autres sourates (f° 2 v°). La suite du texte est inscrite dans un encadrement linéaire bleu et or.

Copie exécutée par *ʿAbd al-Raḥmān* (f° 466 v°). Ancienne cote : A.F. 217.

Papier oriental, 466 fol. 130 × 82 mm. 12 lignes à la page (sauf aux ff° 1 v° et 2 r° : 4 l., et 2 v° : 7 l.). Surface d'écriture : 68 × 37 mm. Encre noire. Quaternions. Reliure occidentale d'imitation orientale, à rabat ; maroquin rouge aux armes et chiffre de Louis XV.

539. **Arabe 6174** Pl. VIII C et XXVII B

A) Ff° 4 v° à 330 r° : Coran ;

B) ff° 330 v° à 332 r° et 333 r° à 334 r° (ajout plus récent) : prière à réciter après avoir achevé la lecture du Coran.

Iran x^e^ s./xvi^e^ s.

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des points dorés rehaussés de bleu et de rouge séparent les versets. Dans la marge, des décors en forme de mandorle polylobée — avec une guirlande sur un fond or et bleu — et des étoiles à six branches — avec un motif floral sur fond doré — marquent respectivement les groupes de cinq et dix versets. En tête de chaque sourate figurent son titre et le nombre de ses versets en caractères *ṯuluṯ* dorés à l'intérieur d'un bandeau à fond bleu ; cette indication figure généralement dans un cartouche. Des losanges aux côtés échancrés, de taille décroissante selon qu'ils signalent des *ǧuz'*, des *ḥizb* ou leur moitié, ont été placés dans les marges. Sur chacune des deux pages initiales (ff° 3 v° et 4 r°) figure une étoile à huit branches dont les pointes dorées s'imbriquent dans celles d'une étoile centrale plus petite, de couleur bleue, à décor d'arabesque ; au centre, *Coran* XVII, 88 est inscrit en caractères *ṯuluṯ* blancs sur fond doré. La double page suivante (ff° 4 v° et 5 r°) porte le texte de la S. I, également en *ṯuluṯ*, à l'intérieur d'un cadre délimité sur les trois côtés extérieurs de chaque page, par une bande festonnée bleu et or à décor d'arabesque. La partie centrale, définie par une tresse dorée à éléments courts, est subdivisée en trois espaces : un carré central doré, à l'intérieur duquel le texte est écrit en lettres dorées sur le fond bleu d'une mandorle, est encadré de deux bandeaux. Ceux-ci présentent un fond bleu, animé par des « nuages » dorés, sur lequel se détache un cartouche doré à décor d'arabesque florale, au centre duquel est placé une mandorle à fond bleu flanquée de deux pendentifs : on y lit le titre de la S. I puis *Coran* LVI, 77-80 en caractères *ṯuluṯ* blancs. Le début de la S. II est précédé d'un bandeau où, dans un cartouche bleu, sont indiqués son titre et le nombre de ses versets, en caractères *ṯuluṯ* blancs ; sur les deux pages qui se font face (ff° 5 v° et 6 r°), le texte est placé à l'intérieur de « nuages » sur un fond doré orné de fleurs et les marges sont remplies par des guirlandes florales dorées qui se répètent aux ff° 6 v° et 7 r°. Le milieu du texte est disposé dans un cadre (ff° 152 v° et 153 r°) composé d'une bande dorée au pourtour festonné, rythmée par un motif bleu en forme de bulbe ; une arabesque florale parcourt ce décor que l'on retrouve sur les doubles pages finales de prières (ff° 330 v° et 331 r°, dont le pourtour fait le pendant de celui des ff° 4 v° et 5 r° ; ff° 331 v° et 332 r° dont les marges sont ornées des mêmes guirlandes que celles des ff° 5 v° et 6 r°). Le texte est inscrit dans un encadrement linéaire bleu, or, brun et vert, sur un fond sablé d'or.

Acte de waqf de *al-Ḥaǧǧ Muḥammad*, daté de 1208/1793-1794, en écriture maghrébine (f° 4 r°). Mentions *waqf* dans les marges. Provient de la collection Decourdemanche.

Papier oriental. 334 fol. 359 × 242 mm. 12 lignes à la page. Surface d'écriture : 206 × 127 mm. Encre noire. Quaternions. Reliure orientale à rabat ; encadrement de filets de part et d'autre d'une bande de S inversés enchaînés, estampés à froid aux deux plats.

540. Smith-Lesouëf 215 Pl. XXVIII A et B

Coran, suivi d'une prière à réciter après avoir achevé la lecture du Coran.

Iran xe s./xvie s.

Écriture : voir ci-dessous.

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des rosettes dorées (lignes 1, 6 et 11) ou des points dorés rehaussés de points bleus (reste du texte) séparent les versets. Des cercles dorés cernés d'un filet bleu, dont le centre offre un décor floral sur fond bleu, signalent les groupes de dix et cinq versets ; dans le second cas, une ligne verticale différencie le décor. En tête de chaque sourate figurent son titre et le nombre de ses versets en caractères *ṯuluṯ* blancs sur le fond doré et fleuri d'un cartouche placé dans un bandeau. Sur la double page initiale, le texte de la S. I est écrit en caractères blancs sur le fond doré d'un losange inscrit dans un cadre (ffo 1 vo et 2 ro). Le début de la S. II figure sous un frontispice (fo 2 vo). La suite du texte est inscrite à l'intérieur d'un encadrement linéaire bleu, or et rouge subdivisé en cinq compartiments par des filets dorés : les lignes 1, 6 et 11, en *muḥaqqaq* bleu (l. 1 et 11) et doré (l. 6) sont placées chacune dans un bandeau, encadrant les deux rectangles où le reste du texte est en *nasḫ*, à l'encre noire. Sur la double page finale, le texte est disposé à l'intérieur de « nuages » sur un fond de guirlandes florales (ffo 471 vo-472 ro). La prière finale est inscrite à l'intérieur de cartouches placés dans des bandeaux : le fond est alternativement bleu ou or et l'écriture en conséquence dorée ou blanche (ffo 472 vo-473 ro ; cf. D. James, *Qur'ans*, no 65, p. 84).

Pagination orientale. Provient de la collection Smith-Lesouëf. Ancienne cote : Smith-Lesouëf 23.

Papier oriental. 473 fol. 242 × 156 mm. 11 lignes à la page (sauf aux ffo 1 vo et 2 ro : 4 et 5 l.). Surface d'écriture 121 × 74 ou 51 mm. Encre noire, bleue et dorée (dans ce dernier cas, la vocalisation est en bleu) Quaternions. Reliure iranienne du xvie s., restaurée en Turquie au xviiie ou xixe s. ; aux deux plats, grande plaque rectangulaire dorée (l'élément de base mesure 85 × 98 mm ; motif d'arabesque) estampée puis dorée, encadrée d'une bande où cartouches et quatre-feuilles alternent entre deux filets dorés. Sur le rabat, dans un bandeau, *Coran* VI, 115 a été estampé puis doré. Le recouvrement reprend le même décor que celui des plats. Les contreplats présentent une mandorle centrale, deux pendentifs et des écoinçons à décor d'arabesque réalisés selon la technique *sūḫt*, placés sur un fond bleu et rehaussés d'or ; l'encadrement de cartouches et de cercles emploie le même procédé.

541. Smith-Lesouëf 218 Pl. XII B et XXVII A

Coran, dont le dernier feuillet a été refait.

Iran xe s./xvie s.

Écriture : voir ci-dessous.

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des rosettes cernées d'un filet bleu séparent les versets. Des cercles dorés, également cernés de bleu, signalent les groupes de cinq et dix versets ; selon le cas, les mots *ḫams* ou *ʿašr* en caractères « coufiques » blancs sont écrits sur un fond doré ou bleu à décor de guirlande. En tête de chaque sourate figurent son titre et le nombre de ses versets en caractères *ṯuluṯ* blancs sur le fond doré d'un cartouche placé à l'intérieur d'un bandeau. Sur la double page initiale, le texte de la S. I et le début de la S. II sont disposés à l'intérieur de « nuages » au centre de deux cadres (ffo 1 vo et 2 ro) délimités sur leurs trois côtés extérieurs par deux bandes — l'une bleu et or avec un décor d'arabesque florale et l'autre composée d'une alternance de quatre-feuilles et de cartouches à décor floral — encadrées de filets dorés et interrompues par une vignette médiane triangulaire dorée, à décor d'arabesque. La partie centrale est divisée en trois : de part et d'autre de l'espace réservé au texte, que flanquent deux rectangles verticaux ornés d'un cartouche doré à décor d'arabesque en spirale, figurent deux bandeaux encadrés d'une tresse dorée complexe à éléments courts ; dans ces bandeaux sont placés cinq quatre-feuilles dorés à décor floral sur un fond bleu où se déploie une arabesque. La suite du texte est disposée à l'intérieur d'un encadrement linéaire bleu et or, subdivisé en cinq compartiments par des filets dorés : les lignes 1 et 15, en *muḥaqqaq* rouge, et la ligne 8, en *ṯuluṯ* bleu, sont inscrites dans des bandeaux qui encadrent deux rectangles où le reste du texte est écrit en *nasḫ*, à l'encre noire. En marge, un décor en forme de losange aux côtés fes-

tonnés, or, rouge et bleu, signale les divisions en *ǧuz'* ; réduit à sa moitié supérieure, il en indique les moitiés, tandis que les quarts (*ḥizb*) sont marqués par un losange de taille réduite. Les *saǧda* sont signalées par un motif en forme de larme.

Marques *waqf* (ff° 1 r° et *passim*) ; empreintes de cachets effacées. Provient de la collection Smith-Lesouëf. Notice anonyme en français. Indication du prix de vente : 1 500 F. Ancienne cote : Smith-Lesouëf 26.

Papier oriental. 295 fol. 361 × 245 mm. 15 lignes à la page (sauf aux ff° 1 v° et 2 r° : 5 l.). Surface d'écriture : 181 × 121/84 mm. Encre noire, bleue et rouge. Réclames. Quaternions. Reliure iranienne à rabat ; le dos a été restauré. Aux deux plats, grande plaque dorée estampée (l'élément de base mesure 109 × 146 mm) à décor « à fanfares ». Chacun des petits côtés du rectangle central est bordé d'un bandeau doré à motif floral. L'encadrement est constitué d'une bande où cartouches et quatre-feuilles se succèdent en alternance. Le rabat est orné de filets dorés. La plaque centrale, les pendentifs et les écoinçons des contreplats ont été réalisés selon la technique *sūḫt* : le motif central est une étoile à huit branches, sur fond bleu, dont le quart est repris pour former le décor des écoinçons. Des rectangles à décor végétal stylisé, également exécutés selon la technique *sūḫt*, mais sur un fond tantôt bleu, tantôt doré, composent l'encadrement. Le recouvrement est semblablement décoré.

542. **Arabe 6140 k**

F° 63 : XXI, 87-104 ; f° 64 ; XXII, 18-31 ; ff° 65 et 66 : XXX, 23-50.

Iran — Xe s./XVIe s.

Écriture : voir ci-dessous.

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des points dorés avec un décor d'étoile à six branches séparent les versets. En marge, une étoile dorée à huit branches avec un motif floral indique les groupes de dix versets ; un autre décor, à dominante bleue, à l'intérieur duquel se déploie une arabesque florale, marque les groupes de cinq. Les lignes 1, 7 et 13 sont placées dans un bandeau où le texte est écrit en *muḥaqqaq* à l'encre bleue (l. 1 et 13) et dorée (l. 7) ; dans deux rectangles intermédiaires plus étroits, pris entre deux espaces verticaux ornés d'un rinceau, sont disposées cinq lignes de *nasḫ*. Cet ensemble est inscrit dans un encadrement linéaire bleu, orangé, or, rouge, vert et rouge. Un *ḥizb* est signalé en marge à l'encre bleue.

Marques *waqf* et *Galata Sarayi*.

Papier oriental. 4 fol. 305 × 225 mm. 13 lignes à la page (pour leur disposition, voir plus haut). Encre noire, bleue et dorée. Surface d'écriture : 205 × 140/99 mm. Demi-reliure européenne, dos parchemin.

543. **Arabe 6934**

Fragments d'un Coran (passages non suivis des S. VII à XI, XV, XVI, XXXVIII à XLII, XLV, XLVI puis VII).

Iran ? — Xe s./XVIe s.

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des cercles dorés rehaussés de points rouges et verts séparent les versets. En tête des sourates figurent leur titre et le nombre de leurs versets en caractères *ṯuluṯ* dorés dont le contour a été tracé à l'encre. Des indications de division en *ḥizb* et en *ǧuz'* ont été écrites en marge à l'encre noire ou rouge. Le texte est inscrit à l'intérieur d'un encadrement linéaire noir et rouge, sur fond sablé d'or.

Mention « *waqf* » (f° 13 v°).

Papier oriental. 27 fol. 297 × 220 mm. 15 lignes à la page. Surface d'écriture : 187 × 144 mm. Encre noire. Porte-feuille.

544. Arabe 6770

Coran, dont le début a été refait.

Iran (?) 1135/1722-1723

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des points dorés rehaussés de bleu et de rouge séparent les versets. Irrégulièrement, le mot *ʿašr* écrit en marge à l'encre rouge indique les groupes de dix versets. En tête de chaque sourate, à l'intérieur d'un bandeau, figurent son titre et le nombre de ses versets, à l'encre rouge ; dans la marge ont été ajoutés des décomptes relatifs au nombre des mots etc... La double page initiale, refaite en même temps que les ffº 2 à 4, présente un cadre géométrique à l'intérieur duquel est inscrit le texte de la S. I et du début de la S. II (ffº 1 vº et 2 rº). La suite du texte est placée dans un encadrement linéaire bleu, or, vert et brun. Le titre et le nombre des versets de la S. XIX figurent à l'intérieur d'un cartouche compris dans un bandeau (fº 162 vº ; il s'agit du début de la seconde moitié du texte coranique). Les indications de *saǧda*, de division en *ǧuz'*, de ses subdivisions sont placées en marge, à l'encre rouge.

Copie achevée en 1135/1722-1723 par *Saǧāwandī Darvīš* (fº 328 vº). Provient de la collection Ed. Blanc.

Papier oriental. 330 fol. 220 × 156 mm. 12 lignes à la page (sauf aux ffº 1 vº et 2 rº : 7 l.). Surface d'écriture : 141 × 78 mm. Encre noire. Réclames. Quaternions. Reliure occidentale.

545. Arabe 572

Coran ; les deux premiers feuillets et le dernier ont été refaits.

Iran Fin du xiᵉ s./xviiᵉ s. ?

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des points dorés (fº 1 vº), des rosettes (fº 2 rº), des cercles rouges séparent les versets. Placés au-dessus de ce décor, un *hā'* ou un *yā'* rubriqués signalent les groupes de cinq ou dix versets. En tête de chaque sourate, à l'intérieur du tracé préparatoire d'un bandeau, figurent son titre et le nombre de ses versets, à l'encre rouge. Au début du volume, les cadres destinés à recevoir le commencement du texte ont été refaits (en Turquie ?) à deux reprises (le fº 1 vº imite une réfection antérieure du fº 2 rº) ; le titre et le nombre des versets des S. I et II sont écrits en caractères dorés sur le fond blanc des cartouches des quatre bandeaux, et le texte lui-même est orné d'un décor floral. La suite du texte est inscrite dans un encadrement linéaire bleu et rouge. Les indications de *saǧda* et celles de la division en *ḥizb* sont écrites en marge à l'encre rouge. Des médaillons, contemporains des restaurations des deux premiers feuillets, indiquent la deuxième et la troisième centaine de feuillets (ffº 200 vº et 201 rº ; 301 vº et 302 rº). Une foliation occidentale a été faite en partant de la fin du volume.

Marque de possession de *Ismāʿīl*, serviteur de *ʿAlī-Qawwāf*, de la ville de *Reḍwān* (dans le Kurdistan ?, cf. C. Mostras, *Dictionnaire géographique de l'empire ottoman*, p. 97) ; cette marque est datée du 15 *rabīʿ I* 1158/15 avril 1745 (f. 416 rº). Le manuscrit a appartenu à Cardonne. Provient de la bibliothèque de l'Arsenal. Anciennes cotes : Cardonne 2063 b ; Suppl. Arabe 148⁴.

Papier oriental, avec des réfections sur papier occidental. 416 fol. 214 × 152 mm. 10 lignes à la page (sauf aux ffº 1 vº : 5 l., et 2 rº : 4 l.). Encre noire. Trace de réglure. Surface d'écriture : 140 × 95 mm. Réclames ajoutées au cours de la réfection de la reliure. Quaternions. Reliure orientale à rabat (le dos a été refait en Occident). Aux deux plats, plaque centrale en forme de mandorle polylobée (71 × 49 mm ; décor à nuages symétriques atypique, cf. NSd, fig. 5) aux contours soulignés par un filet doré estampée à froid ; l'encadrement est composé d'une bande de poinçons entre deux filets dorés.

546. Arabe 6668

Fragments de S. I, II et XXXVI de plusieurs mains (ffº 1 vº et 2 rº [1] : I, 1-II, 4 ; 2 vº : II, 189-196 ; 3 rº : 235-240 ; 3 vº : 251-256 ; 4 rº : 221-229 ; 4 vº : 75-82 ; 5 rº : XXXVI, 57-63 ; 5 vº : II, 247-251 ; 6 rº :

1. En raison du montage de ces feuilles, il ne s'agit pas à proprement parler de recto ou de verso : « 1 rº » = feuille 1, « 2 rº » = f. 2, « 2 vº » = f. 3, etc...

4-14 ; 6 v° : 231-235 ; 7 r° : 256-260 ; 7 v° : 228-231 ; 8 r° : 240-247) ; traduction interlinéaire en persan aux ff° 2 r°-4 r°, 5 v°-8 r°.

Iran XIIe s./XVIIIe s. ?

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des points dorés rehaussés de rouge et de bleu séparent les versets. Le texte figure à l'intérieur de « nuages » sur fond doré, réparti en bandeaux ; quand il y a traduction interlinéaire, celle-ci est placée dans des bandeaux plus étroits qui séparent ceux où figure le texte. Le début de la S. II est placé dans un cadre géométrique, sans doute destiné à recevoir un décor. A l'encadrement linéaire or, vert, rouge et bleu des ff° 2 v°-4 v° et 5 v°-8 r° a été ajouté un trait bleu, de même qu'aux ff° 1 v°, 2 r° et 5 r°.

Provient de la collection Decourdemanche.

Feuilles de provenances diverses montées en accordéon. 16 fol. 289 × 193 mm. 14 lignes à la page, sauf aux ff° « 1 v° » (= 1) : 6 l., « 5 r° » (= 8) : 9 l., et « 6 r° » (= 10) : 11 l. Surface d'écriture : 176 × 102 mm. Encre noire (rouge pour la traduction). Reliure orientale cartonnée.

547. Arabe 5102

Coran, sur rouleau

Iran XIIe s./XVIIIe s. ?

Écriture microscopique

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Les versets ne sont pas séparés. En tête des sourates figure leur titre, à l'encre rouge. Le texte est disposé à l'intérieur d'un encadrement linéaire bleu, or et rouge, sous un fonton à décor d'arabesque où figurent deux oiseaux stylisés. L'écriture est répartie dans une bande latérale qui forme un cadre, et, dans la partie centrale, elle est disposée de manière à réserver des blancs qui dessinent un décor géométrique et des cartouches où le texte d'invocations est écrit au moyen du même procédé.

Ancienne cote : Suppl. Arabe 2947.

Papier oriental ; rouleau de 5430 mm. de long sur 107 mm. de large (série de bandes de 580 mm. collées bout à bout). Encre noire.

Bibl. : *Trésors d'Orient*, p. 68, n° 185.

548. Arabe 6984

A)° f° 1 r° : *Šarḥ šamā'il nāme* en turc ;
B) ff° 1 v° et 2 r° : table des sourates ;
C) ff° 3 v° à 185 r° : Coran ;
D) ff° 185 v° à 187 r° : prières à réciter après avoir achevé la lecture du Coran.

Iran XIIIe s./XIXe s.

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des points dorés à centre vert rehaussés de bleu et de rouge séparent les versets. En tête de chaque sourate figurent son titre et le nombre de ses versets en caractères *ṯuluṯ* dorés sur le fond jaune, rouge, vert, bleu ou violet d'un cartouche placé dans un bandeau. Une première double page porte le titre des sourates écrit en bleu ou en rouge à l'intérieur des cases d'un damier doré (ff° 1 v° et 2 r°). Une seconde double page porte le texte de deux prières écrites en bleu sur le fond doré de deux mandorles polylobées, au centre d'un cadre linéaire ; le fond est constitué de rinceaux dorés (ff° 2 v° et 3 r°). Le texte de la S. I et le début de la S. II sont disposés dans un cadre sur une double page, à l'inté-

rieur de « nuages » sur fond doré (ffº 3 vº et 4 rº) ; les deux décors sont encadrés sur trois côtés par une large bande partant du bord supérieur de la page et présentant une succession de cartouches dorés à décor floral. Le rectangle central est divisé en quatre parties : un frontispice or et bleu surmonte un bandeau à l'intérieur duquel est placé un cartouche avec l'indication du titre des sourates en caractères dorés. Puis vient l'espace réservé au texte, encadré sur trois de ses côtés — en écho à la bande extérieure — par une bande bleue et or. La partie inférieure du rectangle central est occupée par un second bandeau, identique au premier ; dans le cartouche est indiqué le nombre des versets. La suite du texte est inscrite dans un encadrement linéaire bleu, or, jaune et rouge, à l'intérieur de « nuages » sur fond doré. L'indication de *ǧuz'* est placée dans un losange bleu, rouge et or, la moitié dans un décor similaire un peu plus simple ; les *ḥizb* (quarts) sont signalés par de petits rectangles dans les mêmes teintes et un décor en forme de larme indique l'emplacement des *saǧda*.

Notice anonyme en français. Provient de la collection Lyautey. Ancienne cote (?) : 107.

Papier oriental. 187 fol. 140 × 89 mm. 20 lignes à la page (sauf aux ffº 3 vº et 4 rº : 6 l.). Surface d'écriture : 101 × 58 mm. Réclames. Quaternions. Reliure laquée, décor floral sur fond doré ; contre-plats également laqués, décor floral sur fond rouge.

INDE ET INDONÉSIE

Manuscrits indiens

549. Arabe 472

Pl. XXX A

A) Ffº A à C : prières (celle du fº C est en persan) ;
B) ffº 1 à 118 : extraits du Coran (S. XII ; XVIII ; XXXVI ; XLVIII ; LV ; LVI ; LXVII ; puis quelques feuillets collés ensemble ; S. LXXX à CXIV).

Inde du Nord — 1034/1624-1625

Biḥārī

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des cercles rouges, jaunes et verts séparent les versets. Un *'ayn* rubriqué signale les groupes de dix versets. Le titre et le nombre des versets des sourates ne sont pas toujours indiqués : quand cette indication est donnée, elle est placée dans un bandeau. Le début du texte est disposé à l'intérieur d'un cadre à décor géométrique de couleur vive (ffº 1 vº et 2 rº). La suite du texte est inscrite dans un encadrement linéaire rubriqué. Le mot *Allah* est écrit en rouge, à l'exception de l'*alif* initial. Des indications de divisions en *ǧuz'* ont été portées en marge.

Copie achevée, d'après un colophon en mauvais arabe, en 1034/1624-1625 par *Murād Rabiya (?) b. Maḫdūm Aḥmad* de *Pahl* (fº 118 rº). Marque de possession de *Mawlanā Ismā'īl b. Asmadta Novindūz (?)* (fº 118 vº). Provient de la bibliothèque de Gaulmin. Notice en latin de d'Herbelot, complétée par J. Ascari qui lit la date de 1087/1675. Anciennes cotes : 83 (1675) ; Regius 562 ; A.F. 205.

Papier oriental. 122 fol. (119, plus les ffº A, B et C). 202 × 130 mm. 9 lignes à la page (sauf aux ffº 1 vº et 2 rº : 5 l.). Encre noire. Surface d'écriture : 123 × 75 mm. Réclames. Reliure occidentale, veau moucheté, dos en maroquin rouge, aux armes et chiffres de Napoléon Ier.

550. Smith-Lesouëf 223

Pl. XXX B

Coran

Inde — Avant 1080/1669-1670

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Un point doré rehaussé de bleu et de rouge sépare les versets. En tête de chaque sourate figurent son titre et le nombre de ses versets à l'intérieur d'un bandeau. Sur la double page initiale (ffº 1 vº et 2 rº), le début du texte est disposé à l'intérieur d'un cadre délimité sur les trois côtés extérieurs de chaque page par une bande où, sur un fond bleu, se déploie une guirlande florale scandée par des mandorles dorées. Une vignette médiane triangulaire, aux bords festonnés, s'insère dans ce décor. Celui-ci est doublé par une seconde bande, moins épaisse, à l'intérieur de laquelle une torsade florale court sur un fond noir. La partie centrale se compose de trois éléments ; deux bandeaux, délimités par une bande qui rappelle le décor de tresse à éléments courts brisés, encadrent un rectangle où le texte est inscrit à l'intérieur de « nuages » sur fond doré fleuri. Des espaces verticaux ornés d'un motif floral

flanquent cet élément central. A l'intérieur des deux bandeaux, dans un cartouche doré, figurent le titre et le nombre des versets des S. I et II, en caractères blancs proches du *ṯuluṯ*. Un bandeau à l'intérieur duquel est inscrite une mandorle avec l'indication du *ǧuz'* en caractères blancs proches du *ṯuluṯ* figure en tête de chaque *ǧuz'*. Le texte, disposé à l'intérieur de « nuages » sur fond doré, est placé dans un encadrement linéaire bleu, or, rouge, or, vert et or.

Dissimulé par une restauration, un acte en arabe figure sur le recto original du f° 1 ; on y distingue la date de 1080/1669-1670. Au f° 562 v°, empreinte du cachet d'*Ibrahīm b. Šarīf*, de 1104/1692-1693. Des gloses en persan disposées à l'intérieur de cadres dorés en forme de triangle ou de losange apparaissent dans les marges des ff° 42 à 147 ; le *tafsīr* auquel elles font référence n'est pas indiqué. Provient de la collection Smith-Lesouëf.

Papier oriental. 562 ff°. 345 × 240 mm. 11 lignes à la page. Encre noire. Réclames. Surface d'écriture : 204 × 127 mm. Quaternions. Reliure orientale à rabat dont le dos a été restauré. Décor de treillis doré peint.

551. **Arabe 500**

A) Ff° 2 v° à 401 v° : Coran (la S. I est répétée au f° 1 v°) ;
B) f° 402 r° : prière.

Inde — 1096/1695

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des cercles rubriqués séparent les versets. Irrégulièrement le mot *'ašr* ou un *'ayn* rubriqués indiquent en marge les groupes de dix versets. En tête de chaque sourate figurent son titre et le nombre de ses versets, à l'encre rouge dans un cadre. Les indications de *saǧda* et celles de division en *ḥizb* et en *ǧuz'* sont portées en marge, également en rouge. Le début du texte est placé dans un cadre ; les cartouches des bandeaux destinés à recevoir le titre et le nombre des versets des S. I et II n'ont pas été remplis, ces indications ayant été ajoutées au-dessus de la première ligne (ff° 2 v° et 3 r°). La suite du texte est inscrite dans un encadrement linéaire bleu et rouge.

Copie achevée le 7 *ša'bān* 1096/20 juillet 1685 par *'Alī b. Šarīf b. Aḥmad b. Ḥasan b. 'Alī al-Maqīlī al-Šāfi'ī* (f° 401 v°). Notice en latin de J. Ascari, de 1736. Ancienne cote : A.F. 187.

Papier oriental. 402 fol. 195 × 135 mm. 11 lignes à la page (sauf aux ff° 2 v° et 3 r° : 6 l.). Encre noire. Surface d'écriture : 113 × 67 mm. Quaternions. Reliure indienne à rabat datée de 1069/1658-1659, cuir rouge ; aux deux plats, plaque centrale en forme de mandorle polylobée (47 × 29 mm ; bouquet de trois fleurs de style naturaliste), pendentifs et écoinçons (même style naturaliste) estampés sur une feuille de papier doré découpé et rehaussés de filets dorés peints. Sur le rabat, un cartouche avec *Coran* LVI, 79 flanqué de deux pendentifs identiques à ceux des plats est réalisé avec la même technique, de même que le recouvrement où la plaque est de style différent (motif végétal stylisé).

552. **Arabe 400** — Pl. VII B

Coran

Inde ? — xe s./xvie s.

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des points dorés, rehaussés de rouge et de bleu, séparent les versets. En marge, le mot *'ašr* en lettres dorées signale les groupes de dix versets. En tête de chaque sourate figurent son titre et le nombre de ses versets en caractères dorés proches du *ṯuluṯ*, à l'intérieur d'un bandeau. Sur les deux pages initiales (ff° 1 v° et 2 r°), le début du texte est disposé à l'intérieur d'un cadre délimité, sur les trois côtés extérieurs de chaque page, par une bande où une arabesque, rythmée par des motifs triangulaires dorés, se déploie sur un fond bleu. Une vignette médiane triangulaire s'insère dans cette bande. L'espace central est divisé en trois parties : de part et d'autre d'un rectangle, où le texte est disposé

à l'intérieur de « nuages » sur un fond doré, figurent deux bandeaux à fond bleu porteurs de cartouches dorés à l'intérieur desquels le titre de la S. I et *Coran* LVI, 79-80 sont écrits en caractères blancs sur un fond de rinceau en spirale. La suite du texte est inscrite dans un encadrement linéaire bleu, rouge et or [1].

Empreintes de cachets ottomans : au f° 279 r° celui de ... *b. Walī Muḥammad* et d'autres (f° 324 v°), raturés puis recouverts par une restauration occidentale. Invocation en turc (f° 324 v°, recouverte par la restauration). Provient de la bibliothèque de Colbert. Notice en latin de J. Ascari, de 1735. Note en latin (f° 41 r°). Anciennes cotes : Colbert 3633 ; Regius 555³ : A.F. 192.

Papier oriental. 324 fol. 232 × 166 mm. 12 lignes à la page (sauf aux ff° 1 v° et 2 r° : 4 l.). Surface d'écriture : 129 × 95 mm. Encre noire. Quaternions. Reliure orientale dont le rabat a disparu (il s'agit peut-être d'un réemploi de deux plats) ; grande plaque (chaque élément mesure 97 × 123 mm ; décor d'arabesques et de « nuages » autour d'une mandorle polylobée) estampée puis dorée aux deux plats. Encadrement de cartouches ornés d'une tige ondulée et de « nuages », estampés puis dorés, de même que le filet de S qui les flanque.

553. Arabe 485

Coran, dont le début et la fin ont été refaits.

Inde — XIe-XIIe s./XVIIe-XVIIIe s. ?

Nasẖ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des cercles rubriqués avec un point à l'encre en leur centre séparent les versets. En tête de chaque sourate figurent son titre et le nombre de ses versets à l'encre rouge, généralement à l'intérieur d'un bandeau. Les divisions en *ǧuz'* sont signalées en marge à l'encre rouge et, dans le texte, le verset correspondant — ou son début — est également rubriqué. Sur la double page initiale, le texte de la S. I et le début de la S. II sont disposés dans un cadre rubriqué. La suite du texte est inscrite dans un encadrement linéaire rubriqué.

Pagination orientale et titre des sourates (dans le haut du recto des feuillets) à l'encre rouge. Provient de la collection d'Aussant (cf. ms. BN Fr. Nouv. Acq. 5441, f° 297). Notice en français. Ancienne cote : Suppl. Arabe 132.

Papier oriental. 347 fol. 217 × 145 mm. 13 lignes à la page, dans la partie ancienne, 11 et 12 dans les passages refaits (ff° 1 à 27, 344 à 347). Surface d'écriture : 146 × 100 mm. Encre noire. Réclames. Quaternions. Reliure indienne, en toile recouverte de papier découpé (bords frangés et étoile au centre) sur lequel ont été dessiné une étoile à huit branches dans chaque coin et des filets ondulés unissant les étoiles. Tranche ornée d'un treillis à l'encre avec des points rouges.

554. Arabe 574

Coran

Inde — 1191/1777

Nasẖ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des points rubriqués séparent les versets. Ce décor, surmonté d'un *hā'* ou d'un *yā'* rubriqué, signale respectivement les groupes de cinq ou dix versets. En tête de chaque sourate figurent son titre et le nombre de ses versets, à l'encre rouge. Dans la basmala, le mot *Allah* est placé au-dessus de la ligature ente *sīn* et *mīm*. Le titre de la sourate est rappelé dans l'angle supérieur du recto de chaque feuillet. Les indications de *saǧda* et celles de division en *ǧuz'* sont portées en marge à à l'encre rouge.

Copie achevée le mercredi 16 *šawwal* 1191/17 novembre 1777 à *Farašanagah* par *Muḥammad Madārī* (ou

1. Cf. les encadrements du ms. BN. Suppl. Persan 140, copié en 1594 à *Ḥāǧǧīpūr* ; même couleur bleue que celle qui a été utilisée pour les bandeaux du ms. BN Suppl. Persan 140 B, également de provenance indienne.

Muḍārī), « à l'époque des Européens » (colophon en persan, fº 456 vº) ; le copiste qui a exécuté pour Aussant le ms. BN Arabe 577, notice 555 et corrigé Arabe 573, notice 556, est *Šayḫ Muḥammad Zamān b. Šayḫ Pīr Muḥammad* du *mawḍiʿ* d'*Arǧura*, qui est rattaché à la *qiṣba* de *Ḥazrat Pandwa Čakala Bardavān* du *sarkār* de Satgaon (sur le Hooghly, cf. *A historical atlas of south Asia*, pl. XIII, B.2) selon le colophon d'autres manuscrits copiés pour Aussant (cf. BN suppl. Persan 119, 327 et 480). Foliotation arabe rubriquée. Marque de possession d'Aussant, de 1783 (fº 1 vº). Anciennes cotes : Aussant 44 ; Suppl. Arabe 134

Papier oriental. 456 fol. 232 × 164 mm. 13 lignes à la page. Encre noire. Surface d'écriture : 157 × 100 mm. Réclames. Quaternions. Reliure orientale sans rabat (cf. BN Arabe 573, notice 556) ; décor composé de deux rectangles imbriqués, tracés par des poinçons pris entre deux filets, estampés à froid aux deux plats. Les tranches présentent un décor géométrique.

555. Arabe 577

Ǧuz' I à V, X, XV, XX, XXV et XXX du Coran ;

A) Ffº 2 vº et 4 vº : titre et nombre des versets de chaque sourate ;

B) fº 5 rº : dessin représentant une mosquée, surmontée d'une *basmala* figurant un paon (cf. BN Suppl. Persan 480, ffº 110 rº et 141 rº) ;

C) ffº 6 vº et 7 rº : liste du nombre des occurrences de chacune des lettres dans le Coran ;

D) ffº 7 rº à 8 rº : décompte des versets selon leur thème (en persan) ;

E) ffº 11 rº à 12 vº : prières avec traduction en persan ;

F) fº 54 rº : liste des signes orthoépiques et des divisions des versets ;

G) fº 54 vº : table du nombre des sourates, versets, mots, etc. ... ;

H) ffº 55 rº à 61 rº : prières et formules pieuses (arabe et persan).

Inde 1198/1784

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des points rouges séparent les versets. Au-dessus de ce décor, un *hā'* ou un *yā'* rubriqué indique les groupes de cinq ou dix versets. En tête de chaque sourate figurent son titre et le nombre de ses versets, à l'encre rouge. Dans la basmala, le mot *Allah* est placé au-dessus de la ligature entre *sīn* et *mīm*. Au commencement de chaque partie, le numéro du *ǧuz'* est rappelé en marge.

Copie réalisée en 1198/1784 (octobre à décembre) pour Aussant par *Šayḫ Muḥammad Zamān* de *Pandwa* (fº 5 rº ; cf. BN Arabe 574, notice 554) ; le calendrier de l'excution de cette copie est placé en tête du ms. BN Arabe 573 (notice 556). Marques de possession d'Aussant, datées de 1784. Anciennes cotes : Aussant 22 ; Suppl. Arabe 131.

Papier oriental. 478 fol. (26 sont restés blancs ; seuls les recto ont été utilisés). 291 × 202 mm. 11 lignes à la page. Encre noire. Réglure au crayon. Surface d'écriture : 233 × 152 mm. Réclames. Demi-reliure occidentale, dos en veau.

556. Arabe 573

A) Fº A : tableau de lectures du Coran réalisées entre le 1er octobre 1784 et le 23 juin 1785 (en français) ;

B) ffº B à F : résumé du contenu des sourates (en français) ;

C) ffº G et H : table des sourates avec le nombre des versets ;

D) fº I : *Fāl-i Qur'ān* (en persan) ;

E) fº J : table des *ǧuz'* ;

F) fº K : table de signes orthoépiques et de division des versets ;

G) p. 1 à 1083 : Coran ;

H) p. 1084 : décompte des sourates, versets, lettres (en français) ;

I) p. 1085 : décompte des lettres de chaque *ǧuz'* ;
J) p. 1085 et 1087 : décompte des versets selon leur thème (en persan).

Inde — Avant 1185/1771

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des points rouges séparent les versets. Ce décor, surmonté d'un *hā'* ou d'un *yā'* rubriqué, signale les groupes de cinq ou dix versets. En tête de chaque sourate figurent son titre et le nombre de ses versets, à l'encre rouge. Dans la basmala, le mot *Allah* est placé au-dessus de la ligature entre *sīn* et *mīm*. Le titre de la sourate est rappelé dans l'angle supérieur de chaque page impaire. Les indications de *saǧda* et celles de division en *ǧuz'* sont portées en marge à l'encre rouge.

Le colophon indique sans doute la date de l'achèvement de la révision de la copie, le 29 *rabī'* II 1185/11 août 1771, par *Fulān* (?) (p. 1083). Acheté le 15 août 1784 par Aussant au « Cheik Mahamod Zaman Monuchy » qui a fait réparer, augmenter et corriger le manuscrit (f° Gr°) ; c'est à lui que l'on doit les textes en Persan (sur son activité de copiste, cf. BN Arabe 574 et 577, notices 554 et 555). Anciennes cotes : Aussant 43 ; Suppl. Arabe 133.

Papier oriental. 1087 pages et 11 feuillets. 240 × 175 mm. 11 lignes à la page. Encre noire. Surface d'écriture : 167 × 94 mm. Réclames. Quaternions. Reliure orientale sans rabat (cf. Ar. 574, notice 554) ; décor de deux rectangles imbriqués tracé par des poinçons pris entre deux filets estampés à froid aux deux plats. Les tranches présentent un décor géométrique.

557. **Arabe 467** — Pl. XXXI A

A) Ff° 1 à 447 : Coran ;
B) Ff° 447 à 449 : prière.

Inde du Nord — XIIe s./XVIIIe s. ?

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des cercles rubriqués avec un point à l'encre en leur centre séparent les versets. En tête de chaque sourate figurent son titre et le nombre de ses versets à l'encre rouge. Dans la marge, les divisions en *ǧuz'* sont écrites à l'encre rouge, des subdivisions en huitièmes en bleu.

La prière finale a été copiée par [...] *Muḥammad b. Šayḫ 'Abd al-Karīm* (f° 449 r°). Ce volume pourrait avoir été envoyé d'Inde par les Jésuites de Chandernagor. Notice en latin de J. Ascari. Ancienne cote : A.F. 179.

Papier oriental. 449 fol. 264 × 150 mm. 15 lignes à la page. Surface d'écriture : 182 × 90 mm. Réclames. Quaternions. Reliure orientale à rabat ; plaques centrales (mandorles polylobées à décor de bouquet naturaliste) et pendentifs estampés à froid aux deux plats sur des pièces de papier rapportées, de couleur verte. Encadrement de filets argentés. Sur le recouvrement, le fleuron axial a été réalisé avec la même technique, l'encadrement est le même que celui des plats. Sur le rabat, deux pendentifs similaires à ceux des plats encadrent un cartouche avec *Coran* LVI, 79, également sur des pièces de papier rapportées.

558. **Arabe 4955**

A) Ff° 1-5 v° (à l'intérieur du cadre enluminé) : *al-muqaddima fī qawānīn tarǧuma* de Šāh Valī-Ullāh b. 'Abd al-Raḥīm al-Dihlavī al-'Umarī [Naqšbandī] (1114/1702-1703 à 1176-1762/1763) ;
B) Ff° 6 v°-277 r° : texte complet du Coran ;
C) Dans les marges des ff° 1 v°-4 v° puis 6 v°-277 r° : *tafsīr* en persan intitulé (f° 2 r°) *fatḥ al-raḥman bi-tarǧamat al-Qur'ān* (composé entre 1150/1737-1738 et 1151/1738-1739) par le même auteur.

Bibl. : Aġā Buzurg Ṭahrānī, *al-Ḏa'arī ilā taṣānīf al-šī'a*, XVI, Naǧaf-Tehrān, 1388/1968, p. 106, n° 137 ; A. Munzavī, *Fihrist-i nusḫahā-i ḫaṭṭī-i kitābḫāna-i ganǧbaḫš*, I, Lahore, 1357/1978, p. 51-52, n° 51.

Inde — Fin du XIIe s./XVIIIe s.

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des cercles dorés séparent les versets. En tête de chaque sourate figurent son titre et le nombre de ses versets, en caractères blancs proches du *ṯuluṯ* sur le fond doré

d'un cartouche placé dans un bandeau. Un décor composé d'un cercle doré prolongé verticalement de part et d'autre par un filet bleu est situé au centre de la marge des pages où se trouve indiquée, à l'encre rouge, la présence d'une *sağda* ou d'une division en *ğuz'*. La double page initiale du texte coranique (ffº 6 vº et 7 rº) est subdivisée en plusieurs zones par une bande à décor végétal dont le pourtour extérieur est souligné par des filets (bleu, or et rouge) ; sur les trois côtés extérieurs de chaque page sont ainsi définis deux espaces : le premier a reçu le texte du commentaire, écrit en *nasta'liq* selon des lignes obliques à l'intérieur de « nuages » dorés, et le second contient une bande épaisse formée de la répétition sur un fond bleu d'un motif doré orné d'une arabesque florale. Le rectangle central porte le texte, sur un fond de « nuages » dorés, entre deux bandeaux où le titre et le nombre des versets des S. I et II sont indiqués en caractères blancs sur le fond doré d'un cartouche. Cette disposition du décor est reprise pour la fin du texte (ffº 276 vº et 277 rº) ; toutefois, la bande de décor qui sépare le texte coranique de celui du commentaire est formée de la répétition d'un motif en forme de bulbe — les couleurs restant identiques. Le commencement du *muqaddima fī qawānīn tarğuma* figure sous un fronton (fº 1 vº). Le texte est placé sur un fond de nuages dorés — parfois fleuris — à l'intérieur d'un encadrement formé d'une bande où court une guirlande prise entre des filets rouge et or. Un deuxième encadrement linéaire — également rouge et or — définit l'espace de marge où a été inscrit en lignes obliques sur fond de nuages dorés le commentaire du texte.

Ancienne cote : Suppl. Arabe 2800.

Papier oriental. 277 fol. 265 × 160 mm. 16 lignes à la page (sauf aux ffº 1 à 5 : 18 l. et aux ffº 6 vº-7 rº et 276 vº-277 rº : 7 l.). Surface d'écriture : 161 × 93 mm. Encre noire. Réclames. Demi-reliure occidentale, dos maroquin noir.

559. Arabe 7167

Coran, dont la fin manque.

Afghanistan — XIIᵉ s./XVIIIᵉ s. ?

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des points rouges séparent les versets. En tête de chaque sourate, dans un bandeau, figurent son titre et le nombre de ses versets, à l'encre rouge. Sur la double page initiale, le texte de la S. I et le début de la S. II sont disposés dans un cadre maintenant mutilé, à l'intérieur de « nuages » sur fond bleu (ffº 1 vº et 2 rº). Les indications de *sağda* et celles de division en *ğuz'* ou en quart de *ğuz'* sont portées en marge à l'encre rouge.

Pagination orientale. Don A. Nègre.

Papier oriental. 375 fol. 257 × 155 mm. 13 lignes à la page (sauf aux ffº 1 vº et 2 rº : 8 l.). Surface d'écriture : 193 × 96 mm. Encre noire. Réclames. Quaternions. Reliure afghane restaurée ; plaque centrale en forme de mandorle polylobée (56 × 32 mm ; motif floral en S) et pendentifs estampés à froid sur des pièces de papier rapportées ; bordure de filets argentés.

560. Arabe 7166

Coran

Cachemire ? — XIIᵉ-XIIIᵉ s./XVIIIᵉ-XIXᵉ s.

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des points dorés, parfois rehaussés de points bleus, séparent les versets. En tête de chaque sourate figurent son titre et le nombre de ses versets ; cette indication est en caractères dorés dans la première moitié du volume, rubriqués dans la seconde. Sur la double page initiale, le texte de la S. I et le début de la S. II sont disposés dans un cadre, à l'intérieur de « nuages » sur fond rose (ffº 1 vº et 2 rº) ; ce décor se répète, avec quelques variations, pour le milieu (ffº 216 vº et 217 rº) et la fin du texte (ffº 424 vº et 425 rº). La division en *ğuz'* et en quarts de *ğuz'* est signalée en rouge au centre de cercles concentriques bleu et or ; l'emplacement des *sağda* est indiqué par ce mot écrit en marge à l'encre rouge. Le texte est inscrit dans un encadrement linéaire bleu et or.

Pagination orientale partielle (ffº 1 vº à 115 rº). Don A. Nègre.

Papier oriental. 425 fol. 195 × 130 mm. 11 lignes à la page (sauf aux ffº 1 vº et 2 rº, 424 vº et 425 rº : 7 l., et 216 vº et 217 rº : 5 l.). Réglure au *misṭara*. Surface d'écriture : 118 × 72 mm. Encre noire. Réclames. Reliure orientale sans rabat, restaurée ; dos et bords en cuir, plats recouverts de papier vert sur lequel ont été collés les plaques centrales (en forme de mandorle polylobée ; 55 × 40 mm), les pendentifs et les écoinçons, découpés dans du papier argenté.

561. **Smith-Lesouëf 209**

Inde — XIIe s./XVIIIe s.

Nasẖ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des points dorés séparent les versets. En tête de chaque sourate figurent son titre et le nombre de ses versets en bleu sur le fond doré d'un bandeau. Sur la double page initiale, le texte de la S. I et le début de la S. II sont disposés à l'intérieur d'un cadre, dans des « nuages » sur fond doré (ffº 1 vº et 2 rº). Un décor similaire marque la moitié (ffº 117 vº et 118 rº) et la fin du texte (ffº 254 vº et 255 rº). Celui-ci est incrit dans un double encadrement linéaire ; à l'extérieur, un cadre bleu et or embrassant chaque double page délimite une bande où sont portés, dans des décors végétaux dorés, les indications de division, les réclames, les numéro du *ǧuz'* correspondant (dans le coin supérieur du verso) et le titre de la sourate (dans le coin supérieur du recto) ; un encadrement linéaire bleu, rouge, or et bleu subdivisé en bandeaux par des filets dorés contient le texte (une ligne par bandeau).
Provient de la collection Smith-Lesouëf. Ancienne cote : Smith-Lesouëf 17.

Papier oriental. 255 fol. 187 × 115 mm. 17 lignes à la page (sauf aux ffº 1 vº-2 rº, 117 vº-118 rº et 254 vº-255 rº : 8, 9 puis 5 lignes). Surface d'écriture : 125 × 63 mm. Encre noire. Réclames. Quaternions. Reliure indienne à rabat, maroquin rouge ; plaque centrale (motif végétal symétrique selon les deux axes), pendentifs, écoinçons et bordure estampés à froid sur des pièces rapportées en papier vert. Filets estampés. Ces motifs sont repris sur le recouvrement. Le rabat présente un cartouche avec *Coran* LVI, 79 encadré par les pendentifs identiques à ceux des plats, réalisés selon la même technique. L'étui qui contenait ce volume offre sur une face le même décor dans la même technique que les plats ; seuls manquent les écoinçons. Sur le rabat figure un cartouche avec *Coran* LVI, 79 qui diffère de celui de la reliure.

562. **Arabe 6849**

Seconde moitié du Coran

Inde ? — XIIe s./XVIIIe s. ?

Écriture miniature

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des points dorés séparent les versets. En tête de chaque sourate figure son titre en lettres rouges sur fond doré, dans un bandeau. Sur la double page initiale, le début du texte est placé dans un cadre, à l'intérieur de « nuages » sur un fond doré, sous deux frontispices (ffº 3 vº-4 rº). La suite du texte est inscrite dans un double encadrement linéaire ; celui situé à l'intérieur, doré, contient le texte inscrit dans des « nuages » sur un fond doré, le second, à l'encre, définit un espace à l'intérieur duquel sont portées les indications suivantes : dans l'angle supérieur du recto, le titre de la sourate figurant sur le feuillet, dans l'angle supérieur du verso, une indication de division (?) — dans les deux cas à l'encre rouge dans un espace défini par deux palmettes — puis dans la marge extérieure, les *ḥizb* et *saǧda* indiqués par un motif floral, enfin dans l'angle inférieur intérieur du verso, la réclame.
Mention effacée sur le contre-plat supérieur.

Papier oriental, extrêmement fin. 167 fol. 60 × 37 mm. 17 lignes à la page (sauf aux ffº 3 vº-4 rº : 9 l.). Surface d'écriture : 43 × 22 mm. Encre noire. Réclames. Quaternions. Reliure orientale laquée ; arabesque sur fond doré ; contre-plats laqués de couleur rouge.

Bibl. : *Trésors d'Orient*, p. 66, nº 183.

563. **Arabe 6089** Pl XXXI B

Coran

Inde du Nord 1277/1860-1861

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signes diacritiques. Des cercles rubriqués séparent les versets. En tête de chaque sourate figurent son titre et le nombre de ses versets, à l'encre rouge. Les indications de *saǧda* et celles de division en *ǧuz'* sont écrites en marge à l'encre rouge.

Copie achevée en 1277/1860-1861 (fº 407 vº). Provient de la collection Schefer.

Papier oriental. 407 fol. 248 × 170 mm. 15 lignes à la page (sauf au fº 1 vº : 6 l.). Surface d'écriture : 160 × 78 mm. Encre noire. Réclames. Quaternions et quinions. Reliure orientale restaurée ; aux deux plats, plaque centrale en forme de mandorle polylobée (60 × 44 mm ; motif végétal stylisé) et pendentifs estampés à froid sur des pièces de papier rapportées (dorées pour les plaques et rouges pour les pendentifs) ; l'encadrement est réalisé par une série de filets et une bande de S estampés à froid.

564. **Arabe 6772**

Coran

Afghanistan ? XIIIe s./XIXe s.

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des cercles rouges séparent les versets. En tête de chaque sourate figure son titre. Les divisions en *ǧuz'* et en quarts de *ǧuz'* sont indiquées en marge à l'encre rouge.

Sur le dernier feuillet, refait, figure la date de 1287/1870-1871 (fº 388 rº). Provient de la collection Ed. Blanc.

Papier oriental. 388 fol. 246 × 142 mm. 15 lignes à la page (sauf aux fº 1 vº : 8 l., et 2 rº : 11 l.). Surface d'écriture : 173 × 82 mm. Encre noire. Réclames. Quaternions. Reliure afghane ; plaque centrale et pendentifs estampés sur des pièces rapportées en papier rouge. Sur les pendentifs figure la marque du relieur : *Mollā Muḥammad ʿIsā.*

565. **Arabe 6775**

Coran, dont le début et la fin ont été refaits.

Afghanistan Vers 1277/1861

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des cercles rouges séparent les versets. En tête de chaque sourate figurent son titre et le nombre de ses versets, à l'encre rouge. L'indication des divisions en *ǧuz'* est écrite en marge à l'encre rouge.

Note en persan, datée de *šaʿbān* 1277/février-mars 1861 (fº 1 rº) ; il y est question de *Mīrzā Ḥaydar*. Provient de la collection Ed. Blanc.

Papier oriental. 306 fol. 225 × 168 mm. 13 lignes à la page (ffº 1 à 11 et 303 à 306) puis 15. Surface d'écriture (ffº 12 à 302) : 164 × 108 mm. Encre noire. Réclames. Quaternions. Reliure afghane, de 1277/1860-1861 ; plaque centrale et pendentifs estampés à froid sur des pièces de papier vert rapportées. Sur les pendentifs, figurent le nom du relieur : *Mollā Bābā Ǧān*, et la date de 1277/1860-1861.

566. Arabe 6310

Deux fragments du Coran : Sourates I et XXXVI (ff° 1 à 7) puis XLVIII à CXIV (ff° 8 à 98).

Afghanistan ? XIIIe s./XIXe s.

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des cercles rubriqués séparent les versets. En tête des sourates figure leur titre, accompagné parfois du nombre de leurs versets, à l'encre rouge.
Provient de la collection Decourdemanche. Ancienne cote : Decourdemanche 88.

Papier oriental. 98 fol. 197 × 124 mm. 11 à 13 lignes à la page. Réglure au *misṭara*. Surface d'écriture : 133 × 76 mm. Encre noire. Réclames. Demi-reliure occidentale, dos parchemin.

567. Arabe 6311

Extraits du Coran : S. XXXVI ; LV ; LVI ; LXVII à CXIV ; les ff° 25 à 31 ont été refaits.

Afghanistan ? XIIIe s./XIXe s. ?

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des points rouges séparent les versets. En tête des sourates figure leur titre en lettres rouges. Le texte est inscrit dans un encadrement linéaire rouge subdivisé en onze bandeaux ; aux ff° 5 v° à 9 v°, les lignes 1, 6 et 11 sont écrites en rouge, les autres à l'encre noire.
Provient de la collection Decourdemanche. Ancienne cote : Decourdemanche 92.

Papier occidental (ff° 1 à 24) et oriental (ff° 25 à 31). 229 × 142 mm. 31 fol. (les ff° 1 à 4 sont restés blancs). 11 puis 13 lignes à la page. Surface d'écriture : 170 × 102 mm. Encre noire et rouge. Réclames. Reliure orientale restaurée, œuvre de *Mollā* [ʿ..*WR*] ; aux deux plats, plaque centrale, en forme de losange compartimenté, et pendentifs estampés sur des pièces rapportées ; une bande de S forme l'encadrement.

568. Arabe 6312

Extraits du Coran : S. I ; XXXVI ; XLVIII à CX, 3, puis fragments des S. CV et CVII (les ff° 85 à 89 sont d'une autre main).

Afghanistan ? XIIIe s./XIXe s.

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des points rouges séparent les versets. En tête de chaque sourate figurent son titre et le nombre de ses versets.
Provient de la collection Decourdemanche. Ancienne cote : Decourdemanche 53.

Papier oriental. 89 fol. 210 × 127 mm. 11 lignes à la page. Surface d'écriture : 125 × 66 mm. Encre noire. Réclames. Reliure orientale ; plaque centrale (en forme de losange compartimenté) et pendentifs estampés à froid aux deux plats, bordure de S hachurés.

569. Arabe 6579

Extraits du Coran (S. I ; XXXVI ; XLIX à CXIV), de plusieurs mains.

Afghanistan ? XIIIe s./XIXe s.

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Les versets ne sont pas séparés. Le titre des sourates, d'abord indiqué à l'encre rouge, n'est plus donné après le f° 10 v°.

Copie achevée par *Bahram Ḫūǧa* (f° 91 v°). Un second nom, *Qubilāy* [*D*...] *b. Kamal Ḫwāǧa*, est peut-être celui de l'auteur de certains compléments (f° 91 v°). Provient de la collection Decourdemanche.

Papier oriental. 91 fol. 260 × 148 mm. 13 lignes à la page. Réglure visible sur les premiers feuillets. Surface d'écriture : 180 × 82 mm. Encre noire. Réclames. Quaternions. Reliure orientale ; plaque centrale (en forme de losange compartimenté) et pendentifs estampés à froid sur des pièces rapportées en papier brun.

570. Arabe 7165

A) Ff° 3 à 12 : invocations ;
B) ff° 12 v° à 58 : extraits du Coran (S. XXXVI, avec une lacune entre les ff° 12 et 13 ; XLVIII ; LV ; LXV ; LXVII ; LXXVII ; LXXVIII) ;
C) ff° 59 à 88 : prières.

Afghanistan XIII^e s./XIX^e s. ?

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des points rouges séparent les versets. En tête de chaque sourate figurent son titre et le nombre de ses versets, à l'encre rouge. Le début du texte est placé sous un frontispice (f° 12 v°). Le texte est inscrit à l'intérieur d'un encadrement linéaire rouge, jaune et vert.

Empreintes de cachets au nom de *Muḥammad Ṣāliḥ* avec les dates de 1309/1891-1892 et 1310 (?)/1892-1893 (ff° 1 r° et 3 r°). Don A. Nègre.

Papier oriental. 89 fol. (le f° 58 v° est resté blanc). 151 × 89 mm. 9 lignes à la page (sauf au f° 12 v° : 5 l.). Réglure au *misṭara* (?). Encre noire. Réclames. Reliure afghane du XIX^e s., sans rabat, maroquin rouge ; plaque centrale (motif floral symétrique selon les deux axes, cf. OSd, fig. 13), pendentifs, écoinçons et cartouches latéraux entre les écoinçons estampés à froid.

Manuscrits indonésiens

571. **Arabe 458**

A) Ff° 2 v° à 4 r° : exercices de plume ;
B) Coran de diverses mains (ff° 4 à 43 ; 44 à 48 ; 49 à 278 ; 279 à 281 ; 282) ;
C) f° 282 r° : prière à réciter après avoir achevé la lecture du Coran ;
D) ff° 282 v° à 290 : traité sur la récitation du Coran, avec gloses en malais (?).

Java — XII^e s./XVIII^e s.

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des cercles rouges séparent les versets. En tête des sourates figurent leur titre et le nombre de leurs versets, à l'encre rouge dans un cadre. Le début du texte est placé dans un cadre géométrique (ff° 4 v° et 5 r°) ; la suite est inscrite dans un encadrement linéaire tracé à l'encre.

Marque de possession d'un certain *Yāhya (sic)* (f° 282 r°). Notice anonyme en français suggèrant que « ce manuscrit [aurait] été copié à Madagascar ou dans quelque autre île dans laquelle on parle le malai ».
Ancienne cote : Suppl. Arabe 129.

Papier occidental (ff° 4 à 278) et oriental (indonésien ?, ff° 1 à 4 et 279 à 290). 290 fol. 301 × 195 mm. 15 lignes à la page, 17 aux ff° 5 à 48 et 7 aux ff° 4 v° et 5 r°. Encre noire. Surface d'écriture : 207 × 137 mm. Reliure javanaise (?) à rabat (à rapprocher de celle du ms. BN Arabe 654) ; plaque centrale en forme de mandorle (65 × 34 mm ; motif végétal stylisé), écoinçons et encadrement estampés à froid aux deux plats ; l'encadrement est formé de six bandes juxtaposées, entre deux groupes de quatre filets (les fers employés consistent en S affrontés, S enchaînés, tresse...). Le recouvrement reprend le décor des plats. Sur le rabat, une mandorle à décor stylisé, flanquée de deux rosettes, a été estampée à froid au centre et de part et d'autre, mais réduite à la moitié ; les séparations de ces trois éléments reprennent le décor de l'encadrement des plats (cf. E. Gratzl, *Islamische Bucheinbände*, Leipzig, 1924, p. 34 et pl. XXIV : Bayerische Staatsbibliothek ms. 764).

572. **Arabe 489**

Coran

Java ? — XII^e s./XVIII^e s. ?

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des cercles rubriqués coupés en deux par un diamètre vertical séparent les versets. En tête de chaque sourate figurent son titre et le nombre de ses versets, à l'encre rouge. Le début du texte est placé dans un cadre aux couleurs vives (ff° 1 v° et 2 r°) ; sur les quatre côtés, chaque élément est délimité par une bande verte et jaune où s'insèrent des vignettes médianes triangulaires de couleur rouge ; le rectangle central est divisé en un espace réservé au texte (avec une interprétation particulière du motif de « nuages ») et, de part et d'autre, deux groupes de deux bandeaux — l'un vert avec un décor jaune, l'autre avec un motif végétal stylisé jaune, vert et rouge. La suite du texte est inscrite

dans un encadrement linéaire tracé à l'encre. Les indications de division en *ǧuz'* sont écrites en marge à l'encre rouge.

Provient de la bibliothèque Mazarine. Notice anonyme : « semble venir de l'île de Java (M. Reinaud 22 mars 1853) ». Anciennes cotes : N° 21 (sur la reliure) ; 1906 (?) ; Supplém. 5 ; 1180 (Mazarine) ; Suppl. Arabe 148^vii.

Papier oriental (indonésien ?). 334 fol. 241 × 161 mm. 13 lignes à la page (sauf aux ff° 1 v° et 2 r° : 5 l.). Encre noire. Surface d'écriture : 153 × 97 mm. Quinions. Reliure occidentale en parchemin.

573. Arabe 582

Ǧuz' I à III du Coran (I, 1 à III, 93).

Java — XIIe s./XVIIIe s. ?

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Un point noir cerclé de rouge sépare les versets. En tête des sourates figurent leur titre et le nombre de leurs versets, à l'encre rouge. Le début du texte (ff° 3 v° et 4 r°) est placé à l'intérieur d'un cadre géométrique noir et rouge d'inspiration similaire à celui d'Arabe 583 et 584 (notice 574 et 575). La suite du texte est inscrite dans un encadrement linéaire noir.

Provient de la collection de L. Langlès, qui a en fait don à la Bibliothèque Royale le 16 mai 1816 ; la notice en français, de la main du donateur, signale l'origine javanaise du manuscrit (f° 1 r°). Ancienne cote : Suppl. Arabe 2171.

Papier oriental (indonésien ?). 72 fol. (le f° 29 r° est resté blanc). 214 × 135 mm. 10 à 11 lignes à la page (sauf aux ff° 3 v° et 4 r° : 7 l.). Encre noire. Traces de réglure. Surface d'écriture : 138 × 100 mm. Reliure cartonnée européenne.

574. Arabe 583

Ǧuz' I à III du Coran (I, 1 à III, 95).

Java — XIIe s./XVIIIe s. ?

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Des cercles rubriqués séparent les versets. En tête des sourates, dans un cadre, figurent leur titre et le nombre de leurs versets, à l'encre rouge. Le début du texte est placé dans un cadre géométrique noir et rouge d'inspiration similaire à celui d'Arabe 582 et 584 (notices 573 et 575 ; ff° 2 v° et 3 r°). La suite du texte est inscrite dans un encadrement linéaire noir.

Provient de la collection de L. Langlès, qui en a fait don à la Bibliothèque Royale le 16 mai 1816 ; la notice en français, de la main du donateur, signale l'origine javanaise du manuscrit (f° 1 v°). Ancienne cote : Suppl. Arabe 2172.

Papier oriental (indonésien ?). 26 fol. 242 × 177 mm. 15 lignes à la page (sauf aux ff° 2 v° et 3 r° : 7 l.). Encre noire. Réglure au *misṭara*. Surface d'écriture : 162 × 128 mm. Reliure cartonnée européenne.

575. Arabe 584

Extraits du Coran (S. I ; XXVI ; LVIII ; LVII, LX ; LXI à CXIV).

Java — XIIe s./XVIIIe s. ?

Nasḫ

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Les versets ne sont pas séparés. En tête de chaque sourate, dans un cadre, figurent le titre et le nombre des versets, à l'encre rouge. Le début et la fin du texte

sont placés dans un cadre géométrique rouge et noir d'inspiration similaire à celui d'Arabe 582 et 583 (notices 573 et 574 ; ffº 2 vº et 3 rº, 42 vº et 43 rº). La suite du texte est inscrite dans un encadrement linéaire noir. Le copiste a conservé des indications de *ǧuz'* (ffº 4 rº, 6 rº et 17 vº) et a donné à la S. XXVI le titre de la S. II (fº 3 rº) ; la S. I figure au dos du plat et au fº 1 vº.

Provient de la collection de L. Langlès, qui en a fait don à la Bibliothèque Royale le 16 mai 1816 ; la notice en français, de la main du donateur, signale l'origine javanaise du manuscrit (fº 1 rº). Ancienne cote : Suppl. Arabe 2173.

Papier oriental (indonésien ?). 43 fol. 243 × 171 mm. 13 lignes à la page (sauf aux ffº 2 vº, 3 rº, 42 vº et 43 rº : 5 l.). Encre noire. Réglure au *misṭara*. Surface d'écriture : 159 × 107 mm. Reliure javanaise (?) cartonnée.

ANNEXE

Corans de mains occidentales

576. Arabe 468

A) Ffº 1 à 296 : Coran, dont le début fait défaut, avec traduction interlinéaire en français ;
B) ffº 298 vº à 303 rº : index en français ;
C) ffº 303 vº à 304 vº : tables des chapitres ;
D) ffº 305 : quelques versets coraniques.

France — Troisième quart du XVIIᵉ s.

Nasḫ de mains occidentales

Texte avec diacritiques ; la vocalisation est irrégulièrement portée. Les versets ne sont pas séparés. En tête de chaque sourate figure son titre.

Copie réalisée par plusieurs copistes occidentaux ; au début de chaque contribution, dans la marge inférieure, figure le nom du copiste (et traducteur ?) ; Franc (?) (fº 21 rº), Emi[...] (fº 98 rº), Ardouin (fº 157 rº), Guignou [Guignon ?] (fº 203 rº), dont certains ont donné plusieurs cahiers, qui portent chacun le nom de l'auteur de la copie et un numéro d'ordre. Outre la traduction interlinéaire, on trouve en marge de nombreuses notes, faisant essentiellement référence à deux traductions du Coran, celle de Cluny et celle de Du Ryer. Acquisition Bert. Notices en français et en latin de d'Herbelot, complétées par J. Ascari. Anciennes cotes : Regius 454 ; A.F. 183.

Papier occidental. 308 fol. (306, plus les ffº 46 bis et 55 bis ; les ffº 202 et 297 sont restés blancs). 278 × 185 mm. Surface d'écriture : 235 × 125 mm. 13 lignes à la page. Encre noire. Reliure occidentale, maroquin rouge, aux armes et chiffre de Louis XV.

577. Arabe 493

F° A : table des sourates ;
Ff° 1 à 428 : S. XIX à LXVIII.

France XVIIe s.

Nash

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Les versets ne sont pas séparés. En tête des sourates figurent leur titre et le nombre de leurs versets.
En marge, nombreuses notes et traductions en latin et en français, dont certaines sont peut-être de la main d'E. Renaudot. Provient de la bibliothèque d'E. Renaudot, léguée en 1720 à l'abbaye de Saint-Germain des Prés. Anciennes cotes : Saint-Germain 285 ; Suppl. Arabe 155.

Papier occidental. 430 pages (428, plus le f° A). 222 × 160 mm. 10 à 15 lignes à la page (surtout 14 et 15). Surface d'écriture : 164 × 70 mm. Encre noire. Numérotation des cahiers au bas de la dernière page. Quaternions, quinions et senions. Reliure occidentale, parchemin moucheté.

578. Arabe 507

A) Ff° 1 à 8 : exercices d'écriture ;
B) ff° 10 à 32 : extraits du Coran (S. III ; V ; VII ; XVIII ; XIX ; XXVII) ;
C) ff° 32 et 33 : fragment d'une histoire d'Alexandre le Grand ;
D) Exercices d'écriture d'une main occidentale.

France XVIIIe s. ?

Nash

Texte avec vocalisation et signes orthoépiques. Les titres des extraits des sourates sont en latin. Le texte est placé à l'intérieur d'un encadrement linéaire aux ff° 10 à 25.
Ancienne cote : Suppl. Arabe 1976.

Papier occidental. 33 fol. (le f° 9 est resté blanc ; aux ff° 10 à 33, seul le recto est utilisé). 212 × 163 mm. 15 lignes à la page. Réglure au crayon. Surface d'écriture : 151 × 115 mm. Demi-reliure occidentale, dos toile.

TABLES ET INDEX

Tous les numéros renvoient aux notices du catalogue des Manuscrits du Coran. En italique, ils renvoient au fascicule 1, en romain, ils renvoient au fascicule 2.

CONCORDANCE

Cote	N° de notice	Cote	N° de notice	Cote	N° de notice	Cote	N° de notice
324	cf.	424	369	467	557	510	427
à	fasc.	425	316	468	576	511	513
383	1	426	537	469	473	512	494
384	344	427	530	470	393	513	515
385	296	428	469	471	500	514	428
386	299	429	470	472	549	515	409
387	353	430	538	473	394	516	429
388	301	431	367	474	491	517	410
389	305	432	370	475	501	518	411
390	306	433	498	476	502	519	412
391	307	434	490	477	503	520	430
392	308	435	356	478	504	521	431
393	360	436	361	479	481	522	432
394	526	437	357	480	482	523	413
395	298	438	309	481	390	524	414
396	317	439	310	482	474	525	415
397	527	440	311	483	391	526	433
398	528	441	476	484	475	527	416
399	*37*	442	371	485	553	528	434
400	552	443	477	486	368	529	435
401	536	444	478	487	392	530	436
402	334	445	373	488	492	531	417
403	327	446	479	489	572	532	418
404	366	447	312	490	320	533	419
405	450	448	463	491	322	534	420
406	467	449	534	492	395	535	421
407	531	450	464	493	577	536	422
408	451	451	465	494	505	537	351
409	318	452	362	495	321	538	423
410	314	453	466	496	396	539	424
411	453	454	455	497	397	540	425
412	315	455	462	498	398	541	437
413	459	456	471	499	488	542	375
414	460	457	499	500	551	543	438
415	532	458	571	501	506	544	376
416	461	459	485	502	493	545	377
417	454	460	480	503	338	546	378
418	535	461	456	504	445	547	379
419	354	462	486	505	446	548	380
420	313	463	487	506	447	549	381
421	355	464	374	507	578	550	406
422	468	465	472	508	483	551	382
423	297	466	319	509	335	552	383

Cote	N° de notice
553	384
554	385
555	386
556	407
557	387
558	388
559	408
560	389
561	399
562	400
563	401
564	402
565	442
566	403
567	441
568	404
569	439
570	440
571	495
572	545
573	556
574	554
575	325
576	326
577	555
578	443
579	405
580a	*294*
580b	*295*
581	444
582	573
583	574
584	575
585	514
586	331
587	426
588	339
589	328
4527	332
4528	323
4712	529
4854	337
4955	558
5035	340
5102	547
5103a	*238*
5103b	*38*
5122	*39*
5123	*196*
5124	*153*
5177	512
5178	*104*
5179a	*105*
5129b	*106*
5388	341
5416	336
5816	533
5839	363
5840	364
5841	347
5844	345
5845	346
5846	348
5848	350
5850	349
5935	302
5949	525
6002a	*155*
6002b	*239*
6004	484
6041	522
6073	452
6082	458
6087	*16*
6088	359
6089	563
6098	324
6140a	*6*
6140b	*17*
6140c	*107*
6140d	*108*
6140e	*42*
6140f	*227*
6140g	*23*
6140h	*109*
6140i	*277*
6140j	365
6140k	542
6174	539
6175	457
6309	524
6310	566
6311	567
6312	568
6430	*246*
6579	569
6611	448
6667	329
6668	546
6669	516
6716	523
6770	544
6772	564
6775	565
6807	511
6848	496
6849	562
6850	372
6854	517
6871	*228*
6900	342
6923	510
6924	507
6925	489
6926	520
6927	519
6928	509
6934	543
6982	*43*
6984	548
6986	521
6989	333
6991	343
6997	508
7119	449
7129	497
7165	570
7166	560
7167	559
7191 à *7203*	*281* à *293*
SL 193	*110*
SL 194	303
SL 202	300
SL 206	518
SL 209	561
SL 213	330
SL 214	*247*
SL 215	540
SL 217	304
SL 218	541
SL 219	358
SL 220	352
SL 223	550

INDEX DES NOMS DE PERSONNES

Copistes orientaux

Copistes occidentaux

Possesseurs et lecteurs

INDEX DES NOMS DE LIEUX

INDEX DES MANUSCRITS DE LA BN MENTIONNÉS DANS LES NOTICES

1. Voir aussi les mss. Arabe 395, 408, 419 (Notices 298, 451 et 354)

TABLE DES PLANCHES

CORRIGENDUM

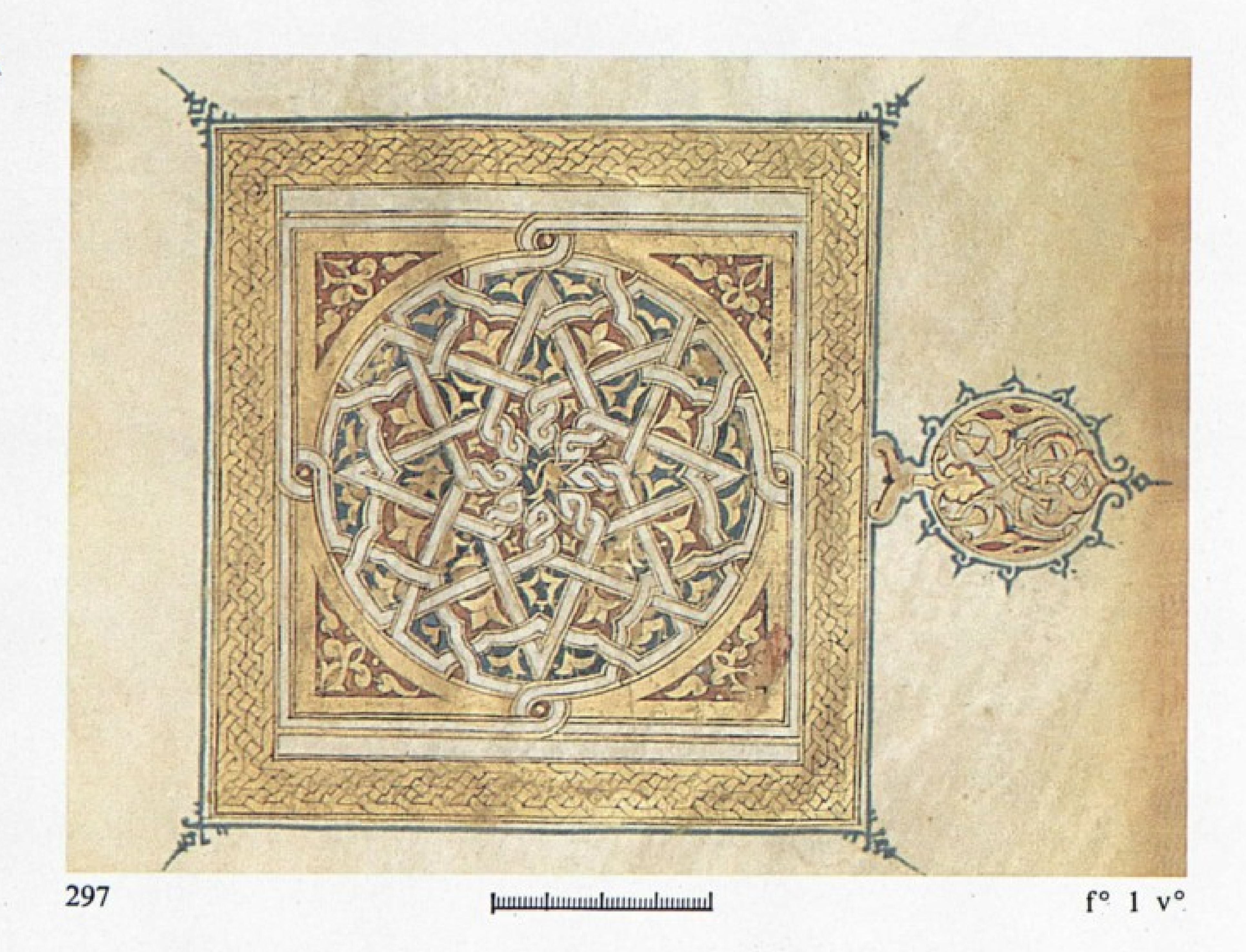
Dans le fasc. I, p. 50, n. 3, au lieu de « *Études médiévales I* », lire « *Études médiévales et patrimoine turc, Cultures et civilisations médiévales I*, CNRS, Paris, 1983 »

TABLE DES MATIÈRES

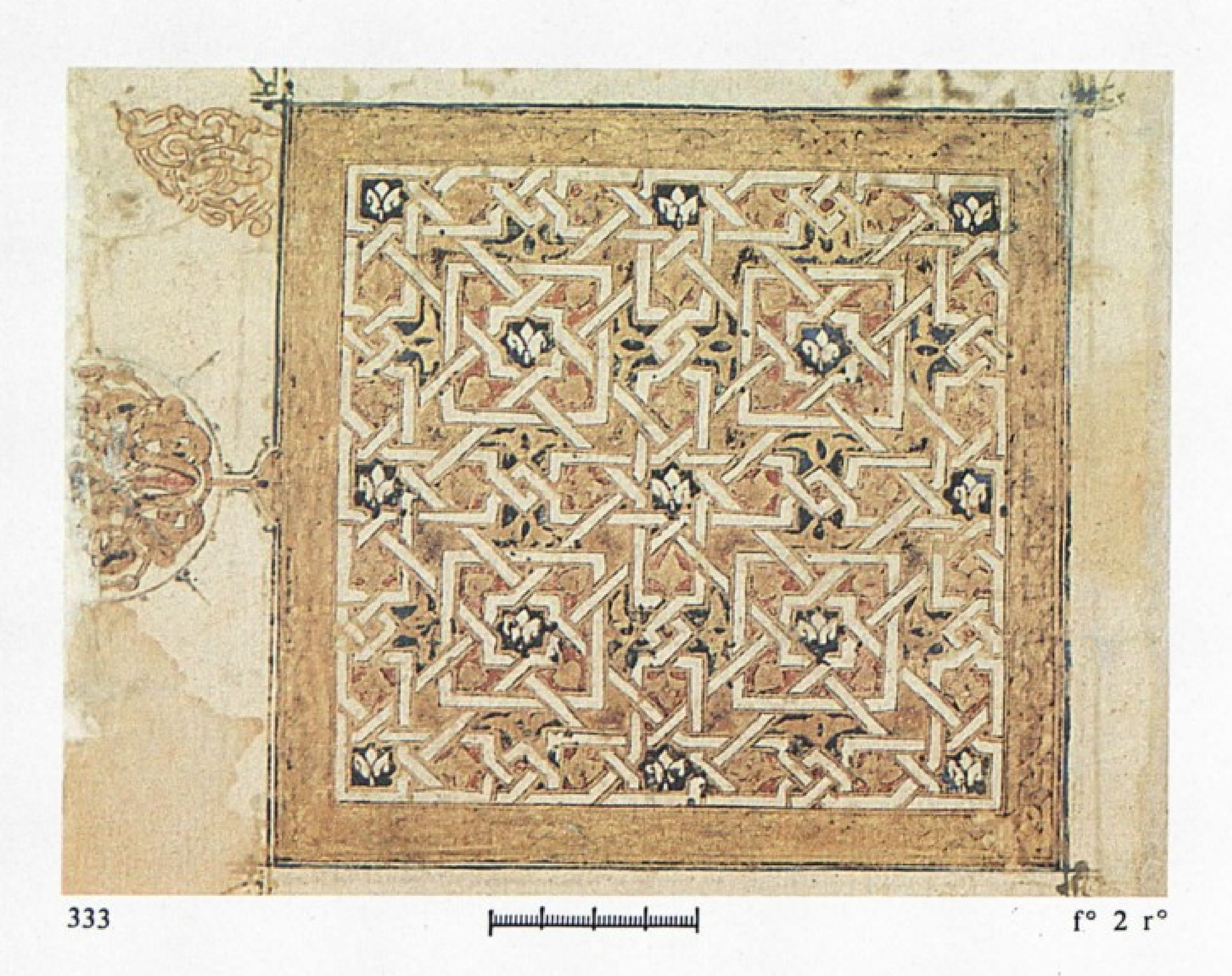

في كتاب مكنون
القرآن لا يأتون
بمثله ولو كان بعضهم
لبعض ظهيرا
تنزيل من رب العالمين

535 f° 3 r°

A



297 f° 1 v°



333 f° 2 r°

A



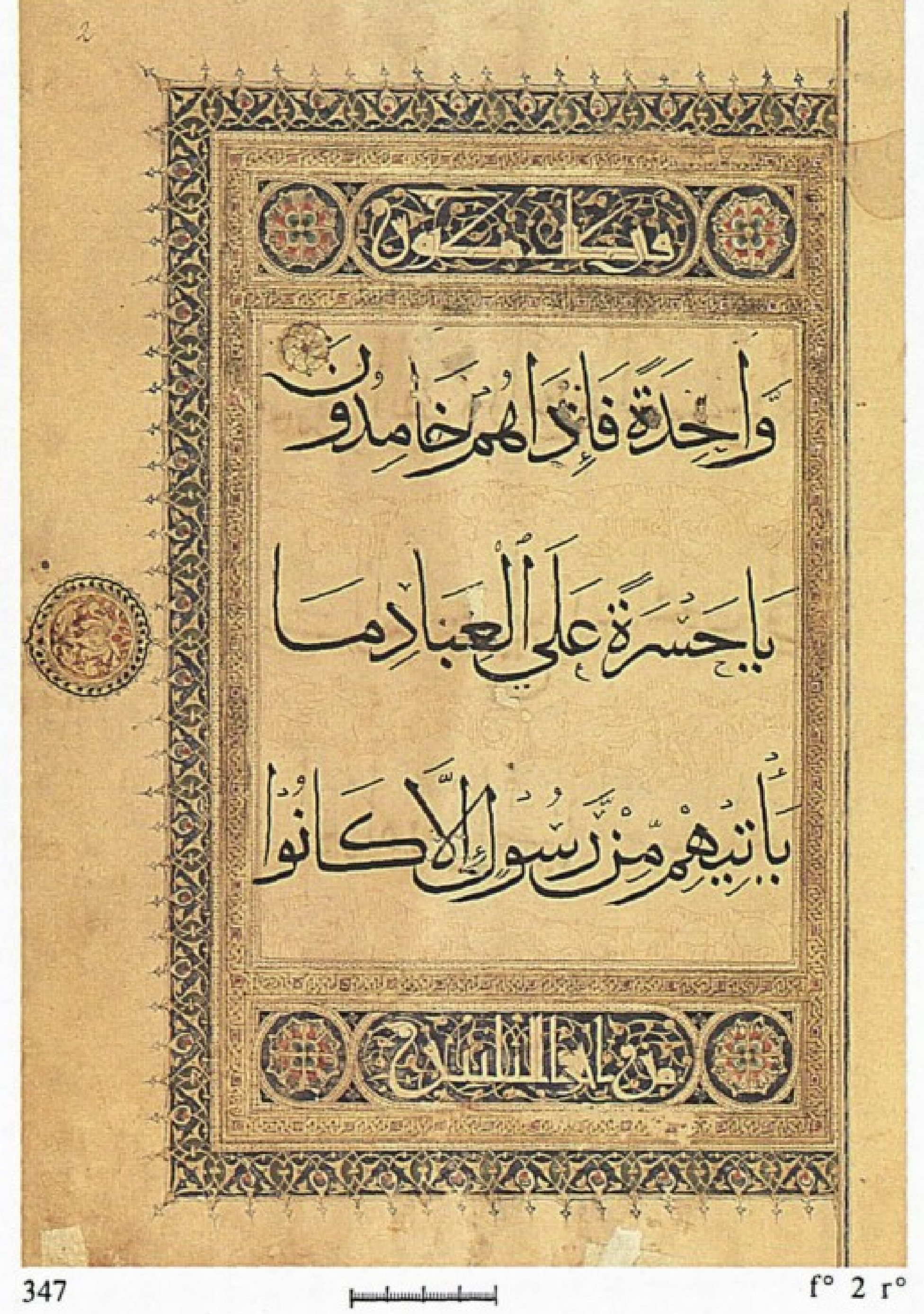
304 f° 1 r°

B



308 f° 25 v°

A



347 f° 2 r°

B



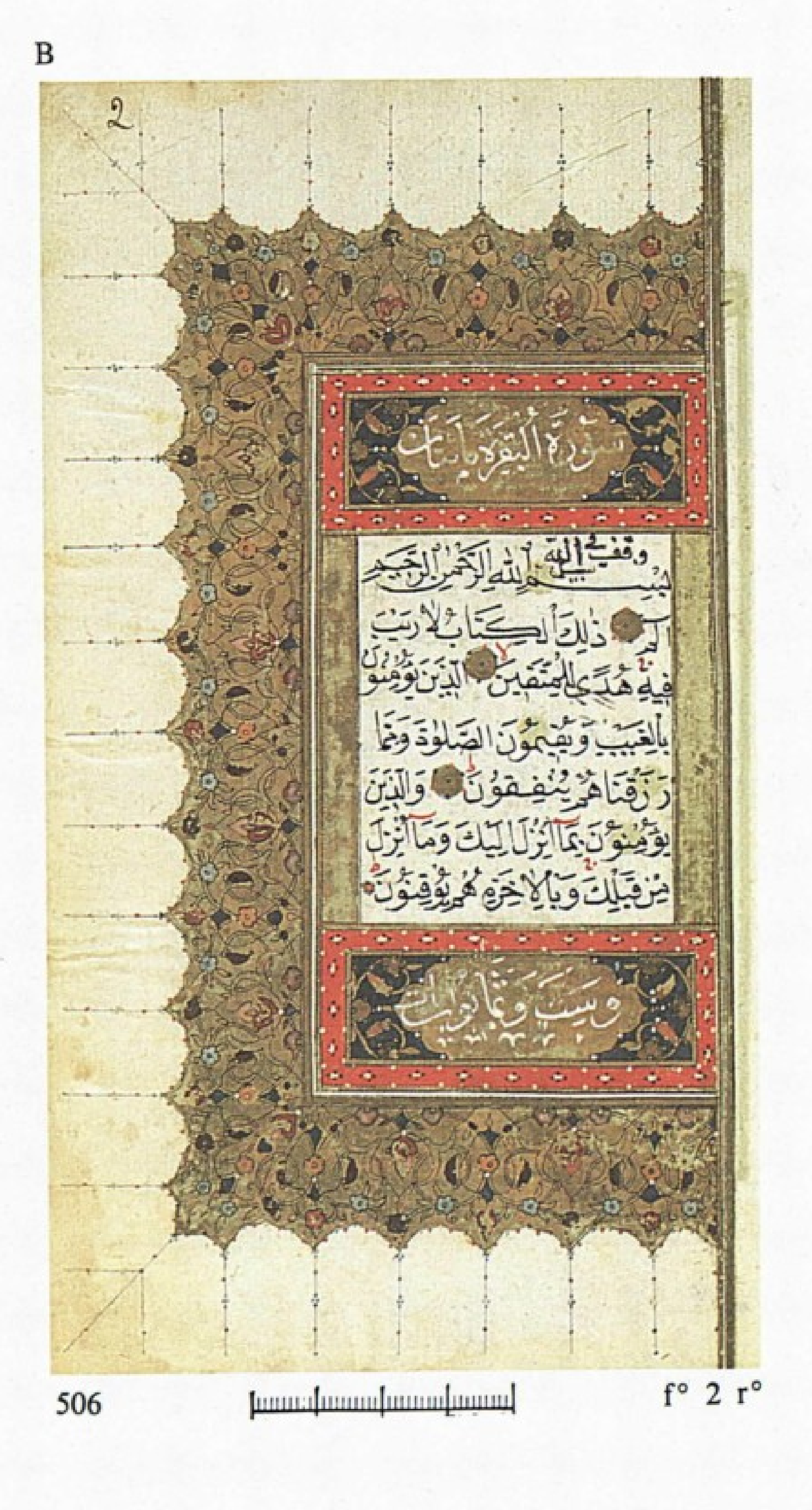
350 f° 1 v°

A



350 f° 1 r°

B

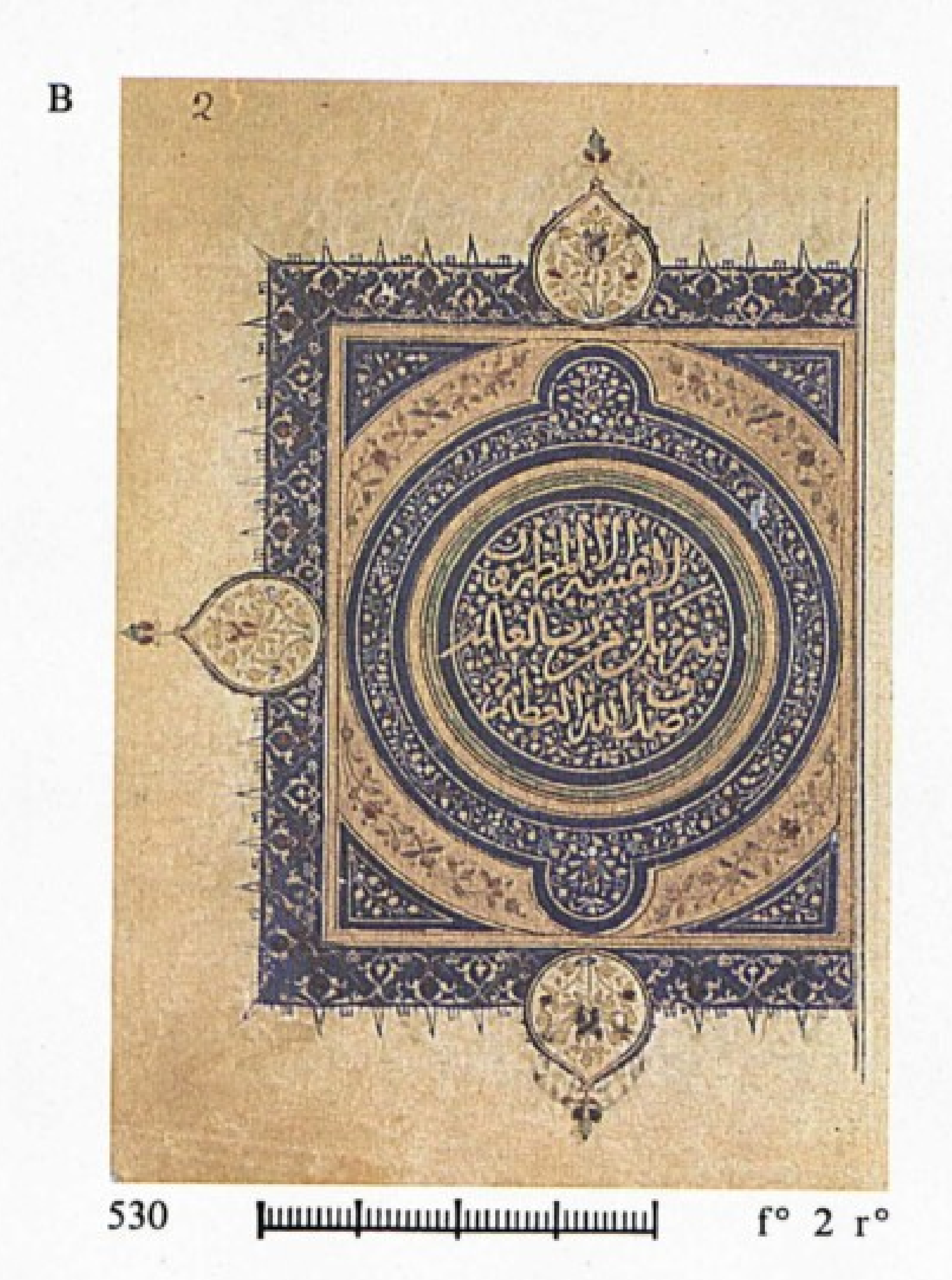


506 f° 2 r°

A

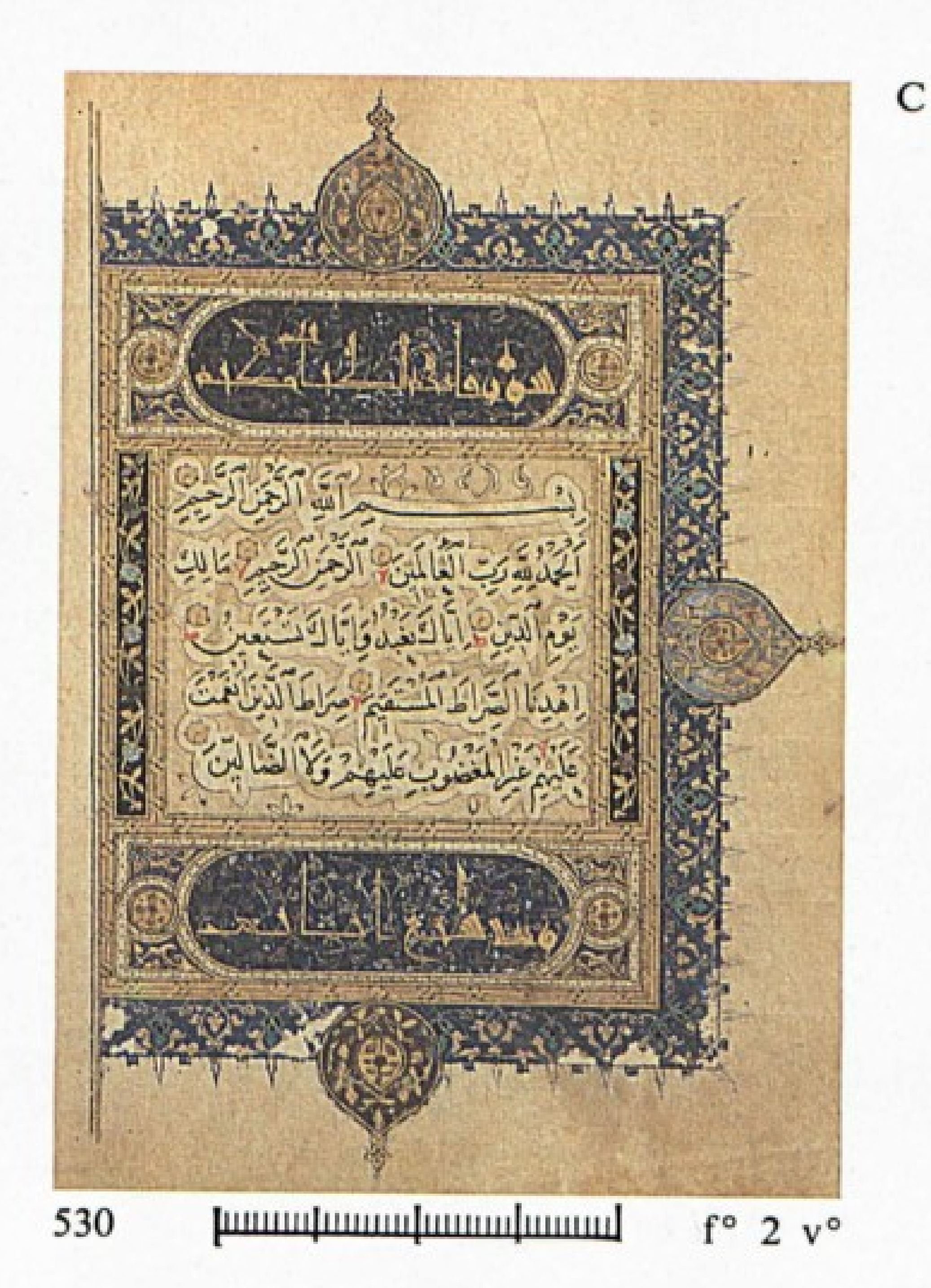
522 ff° 8 v°-9 r°

B



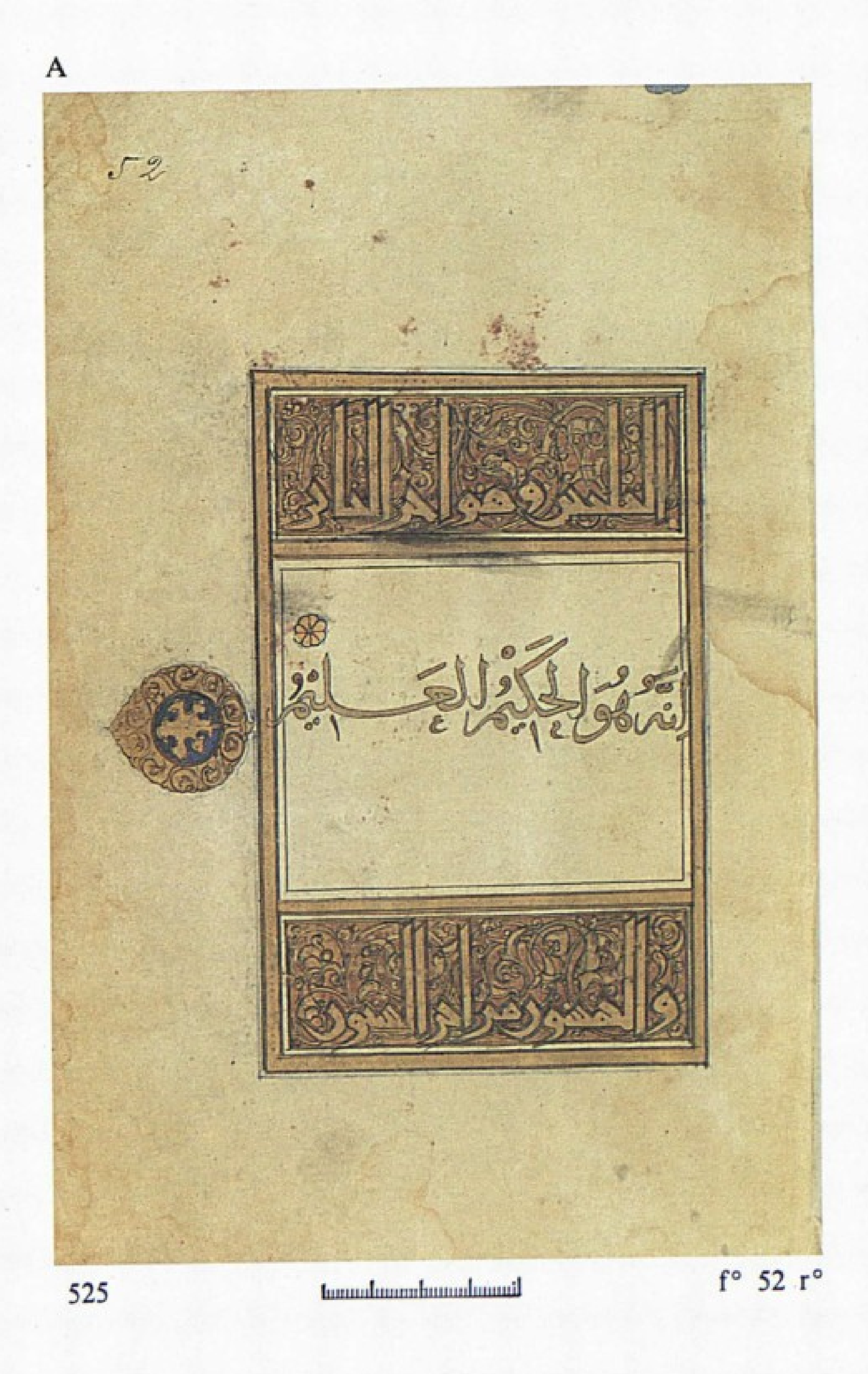
530 f° 2 r°

C



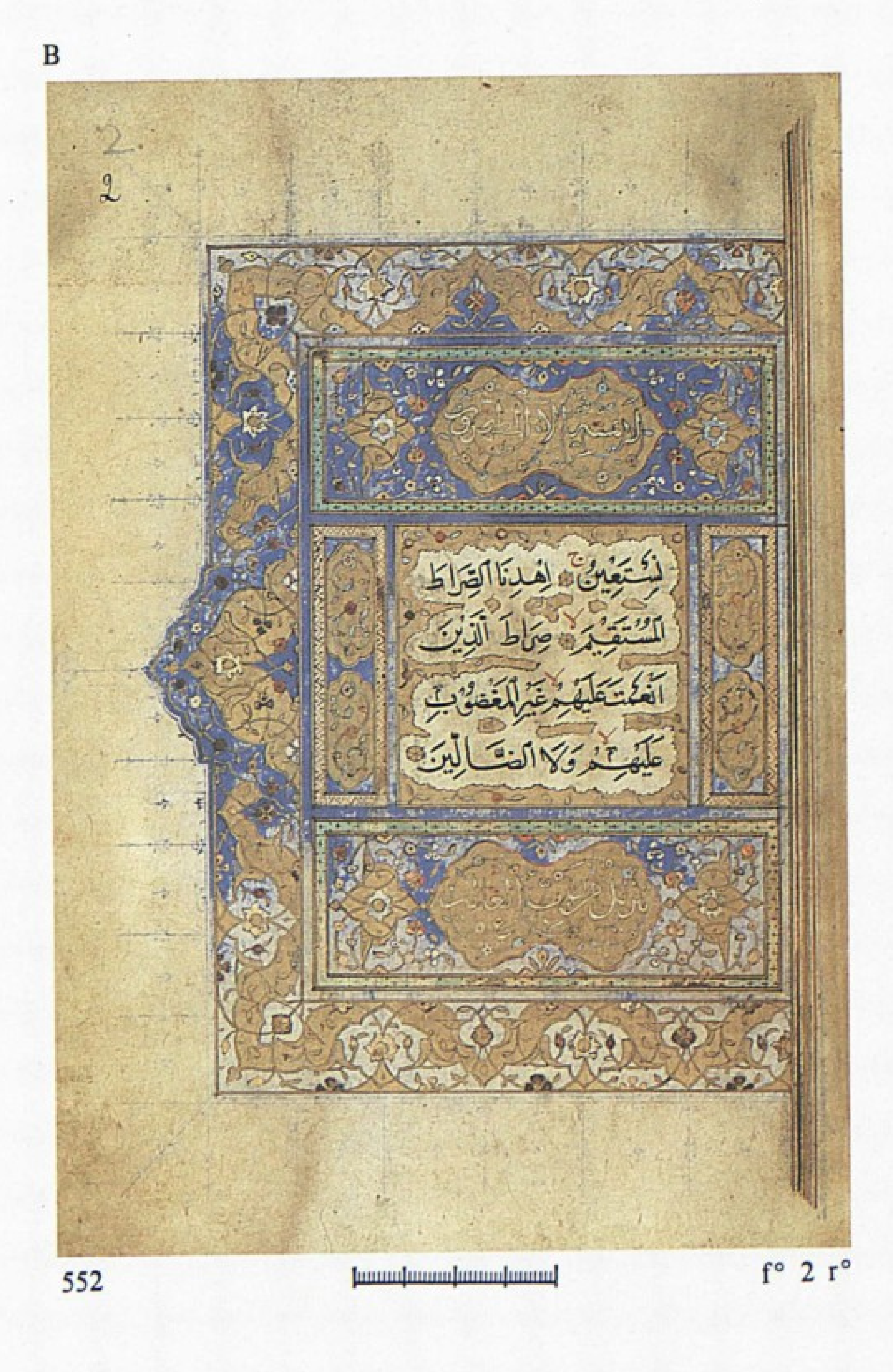
530 f° 2 v°

A



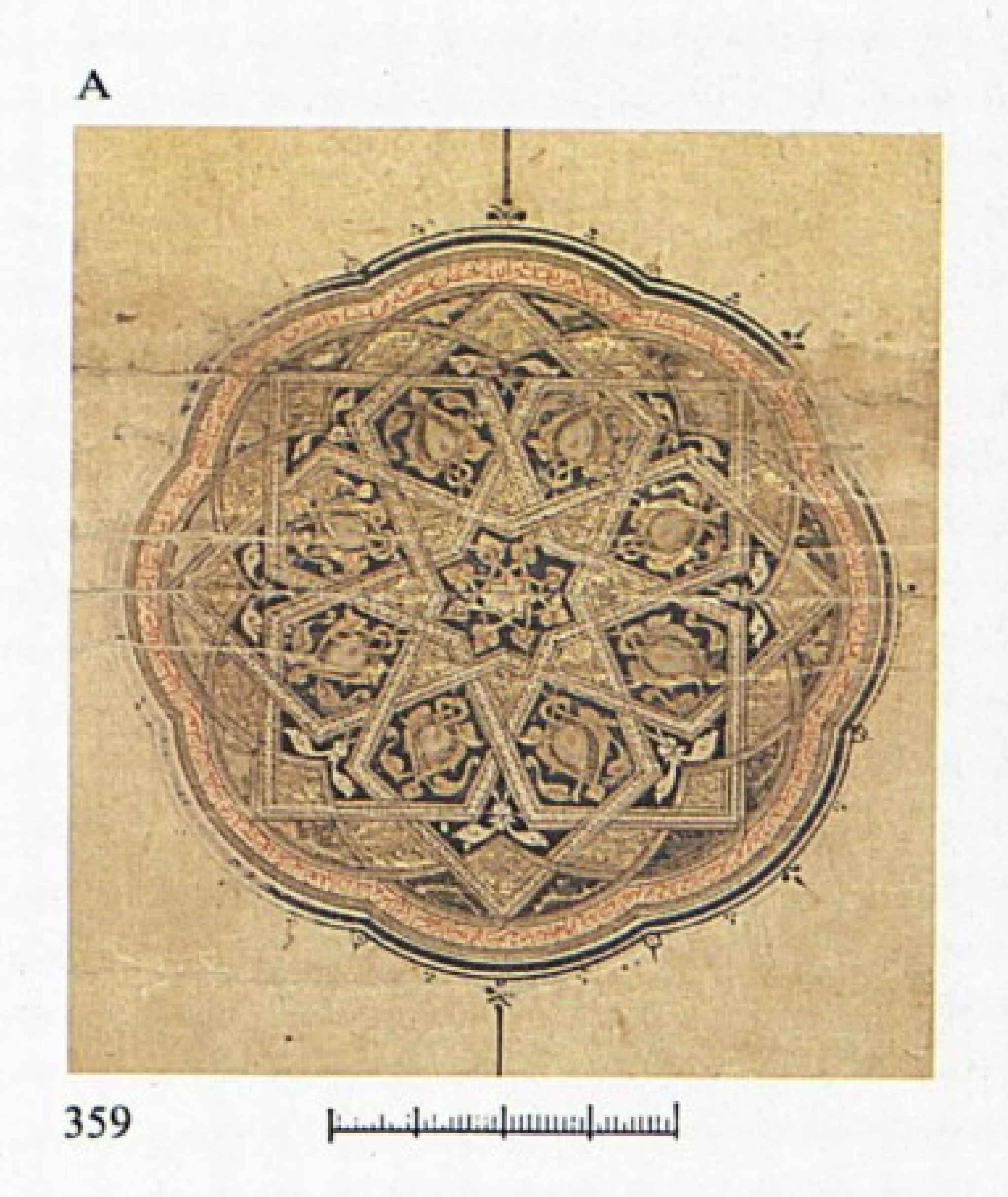
525 f° 52 r°

B



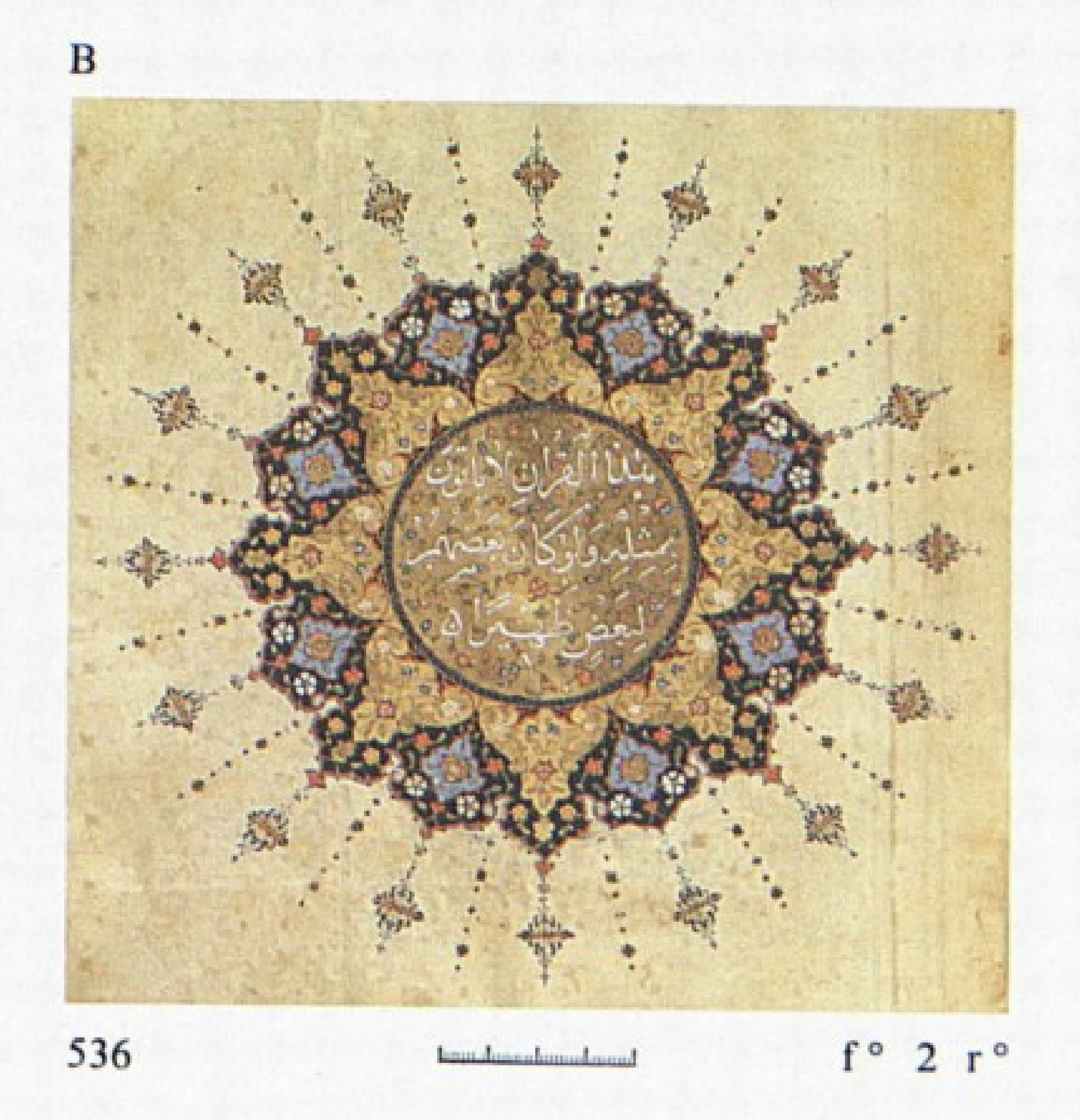
552 f° 2 r°

A



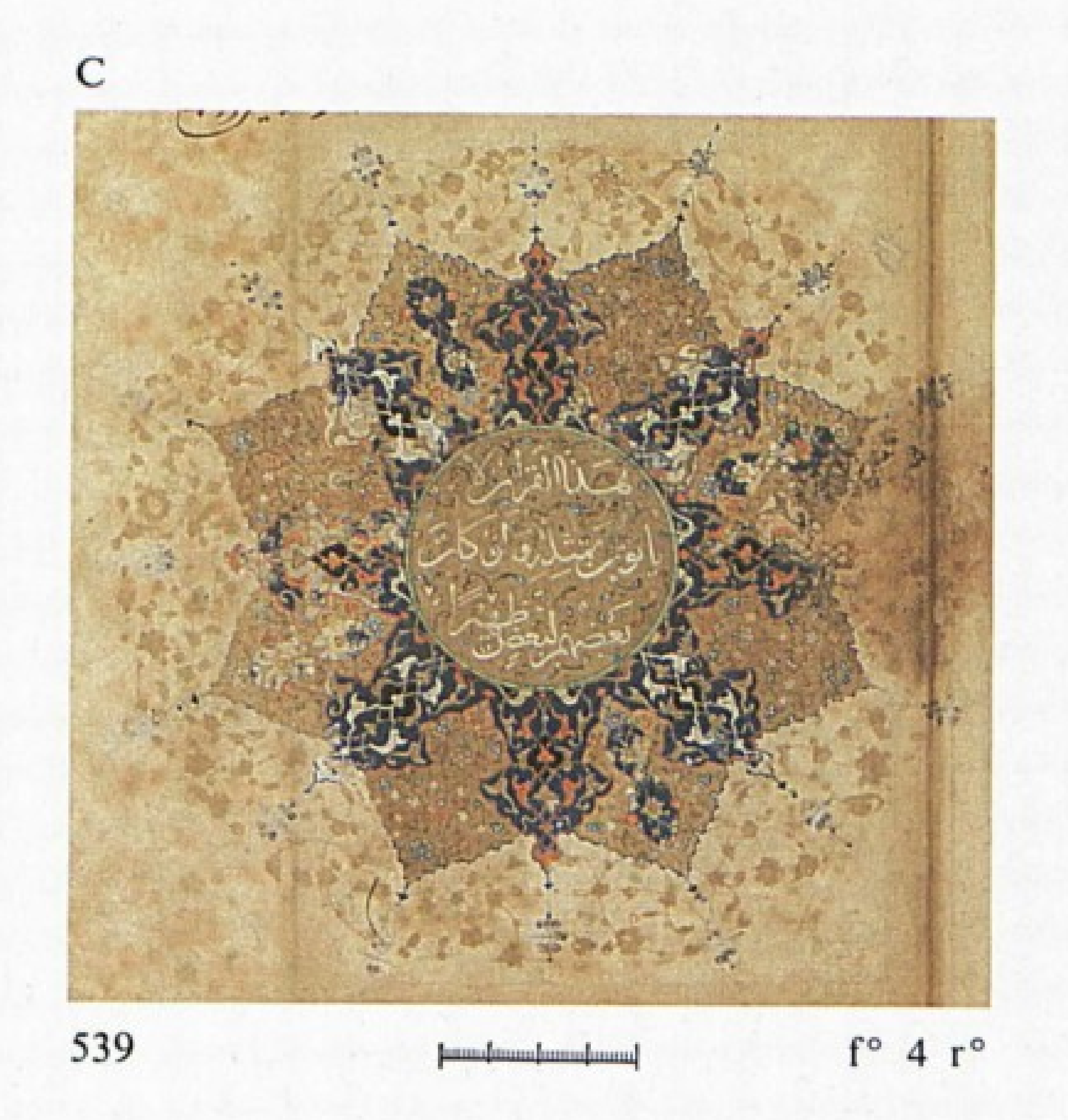
359

B



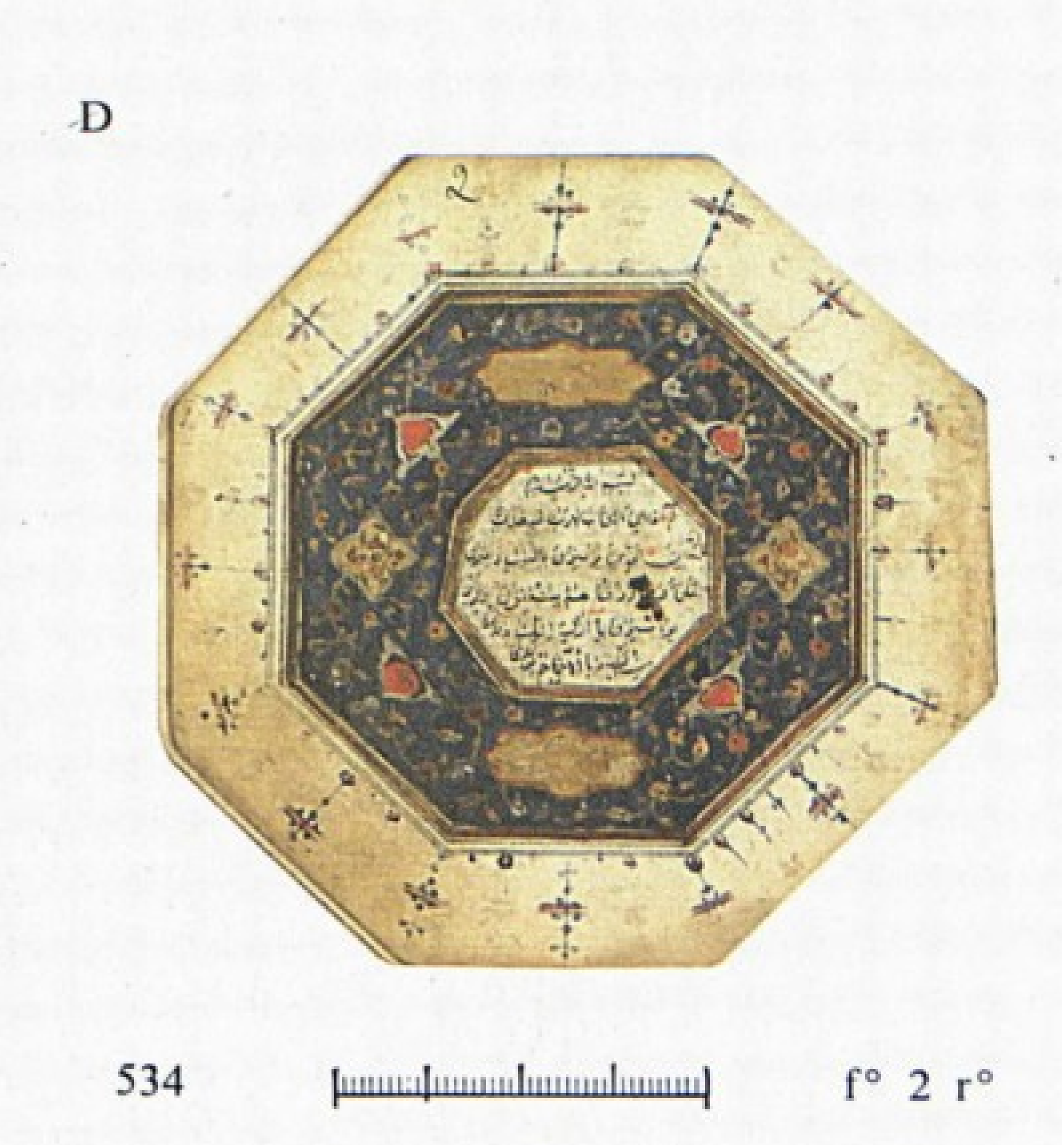
536 f° 2 r°

C



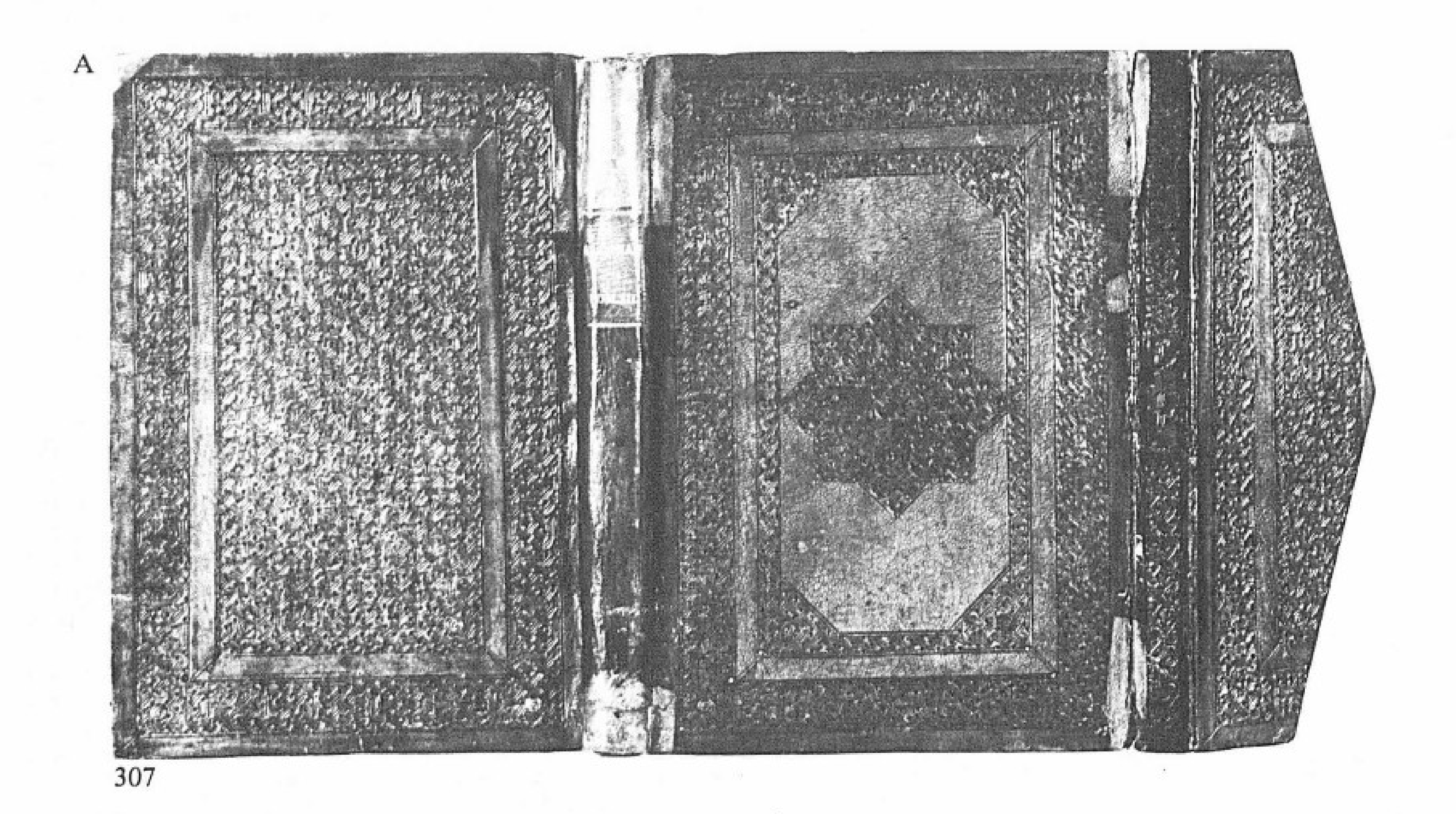
539 f° 4 r°

D



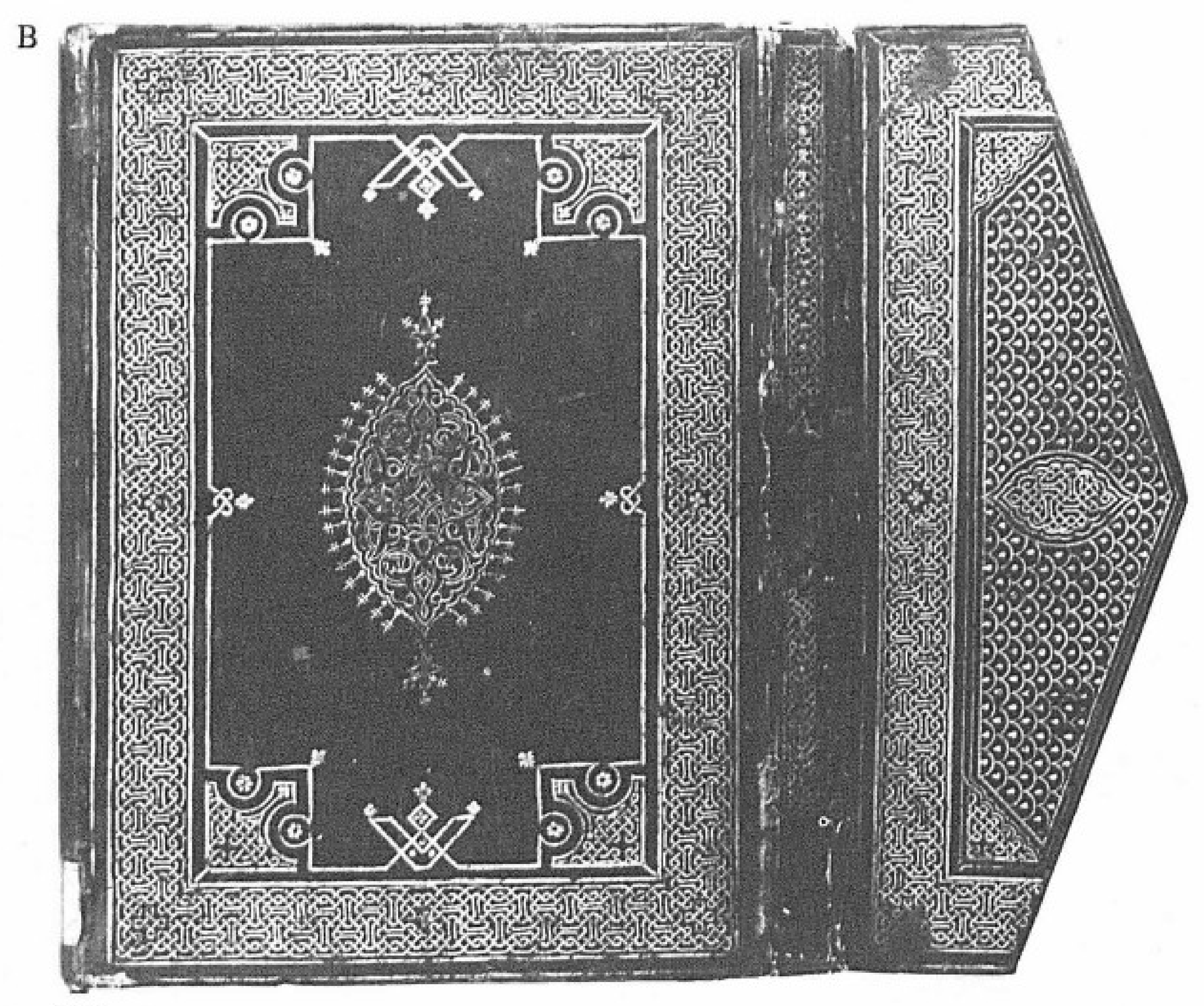
534 f° 2 r°

A



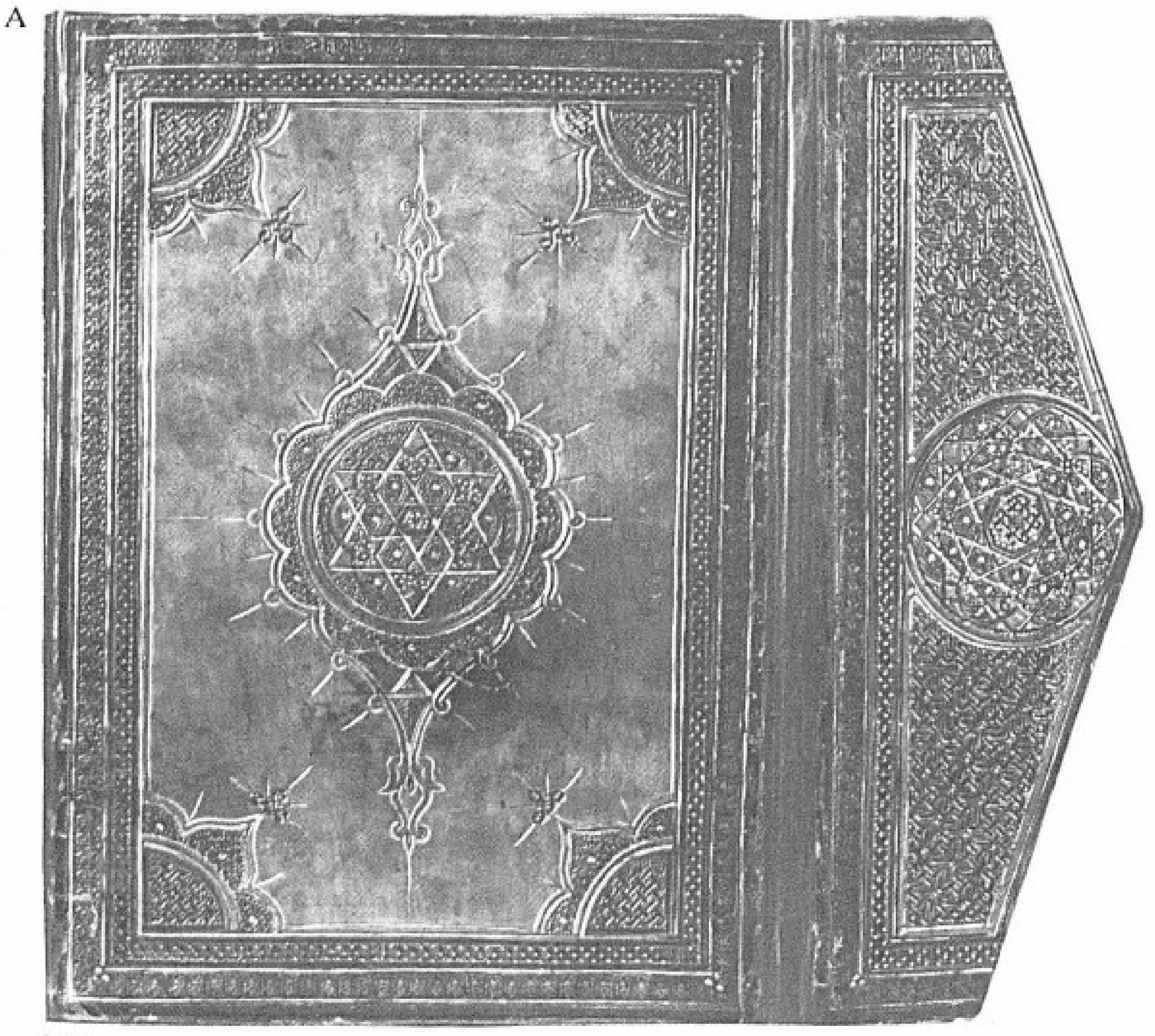
307

B



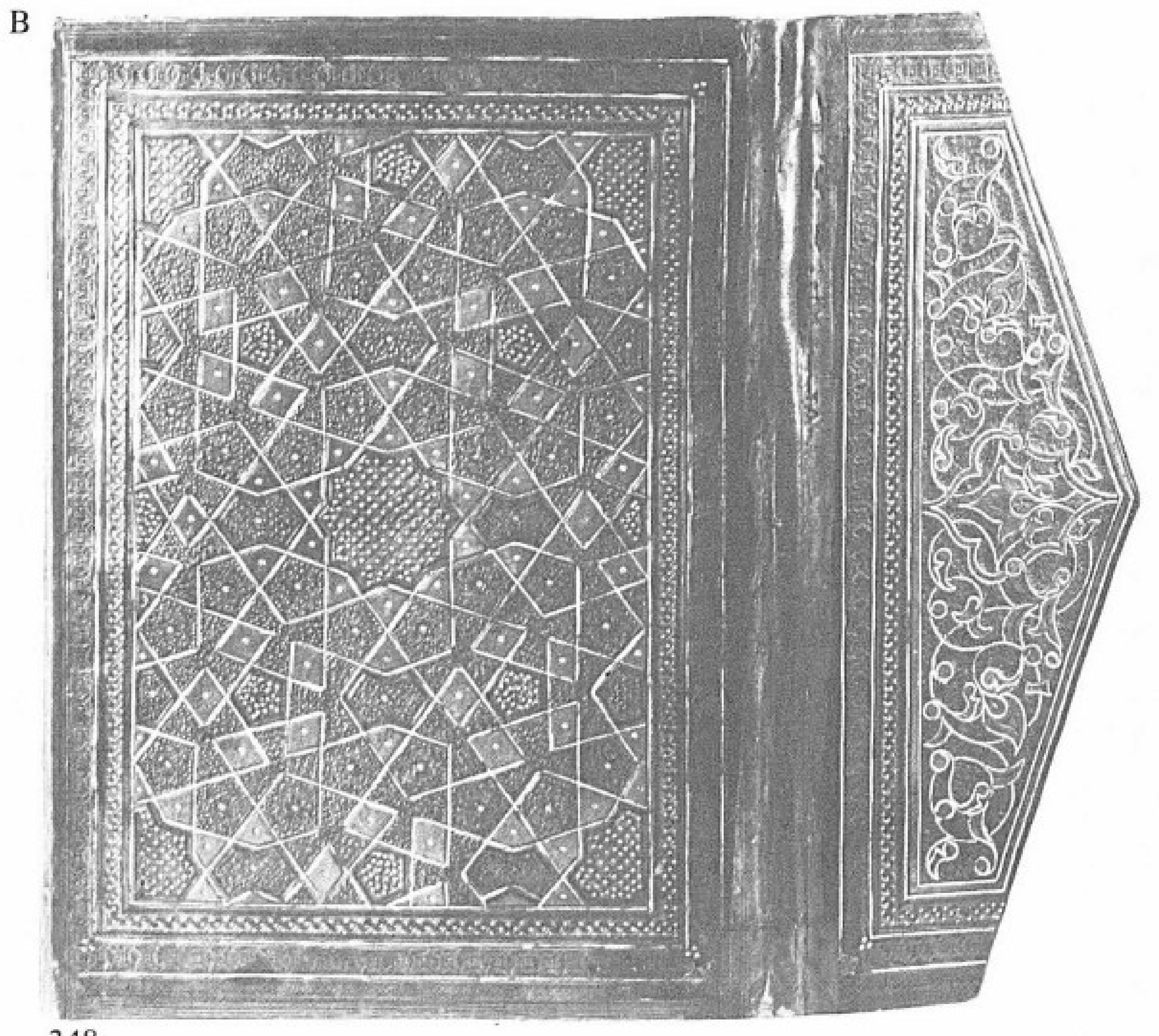
310

A



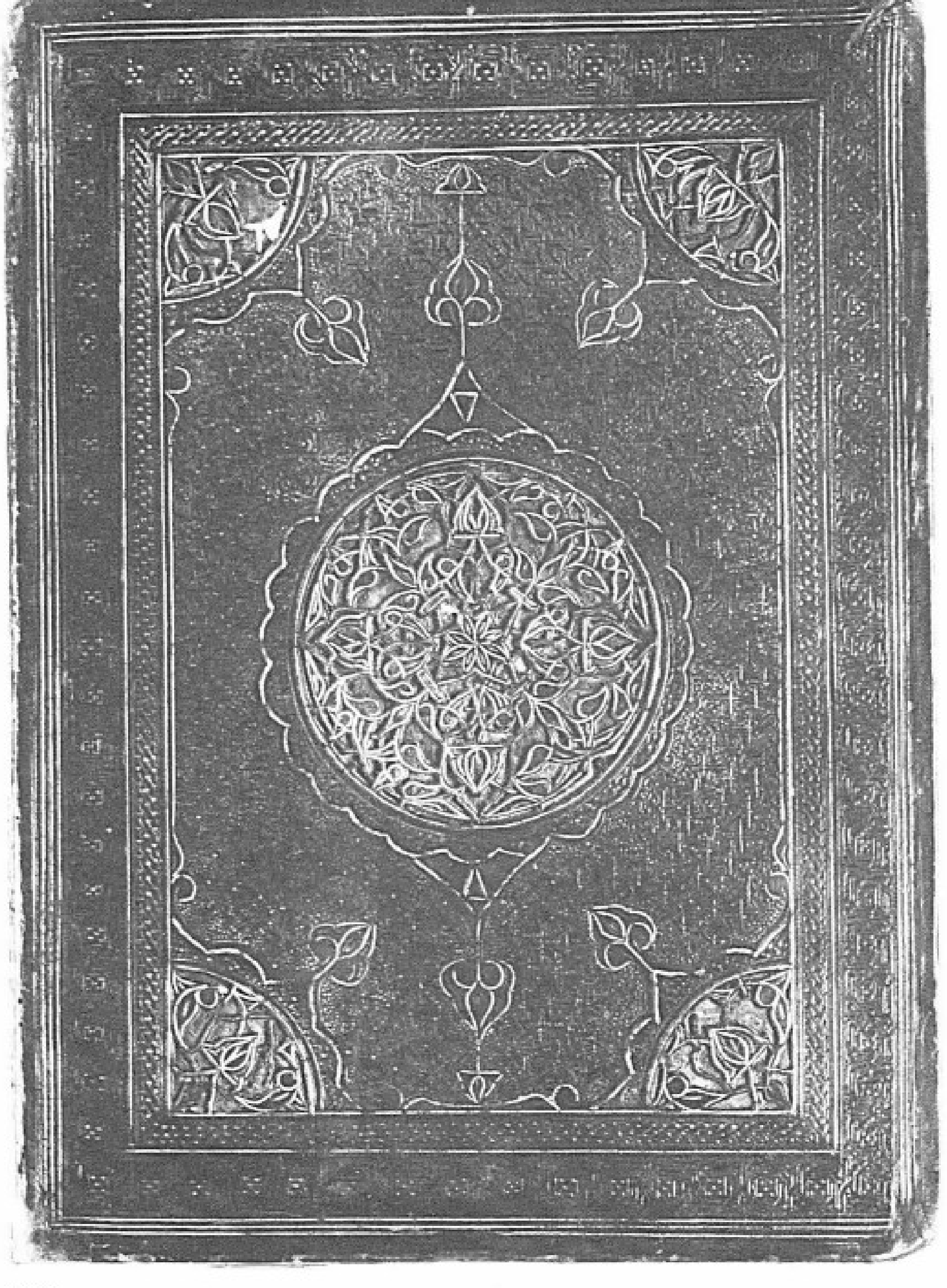
345

B



348

A



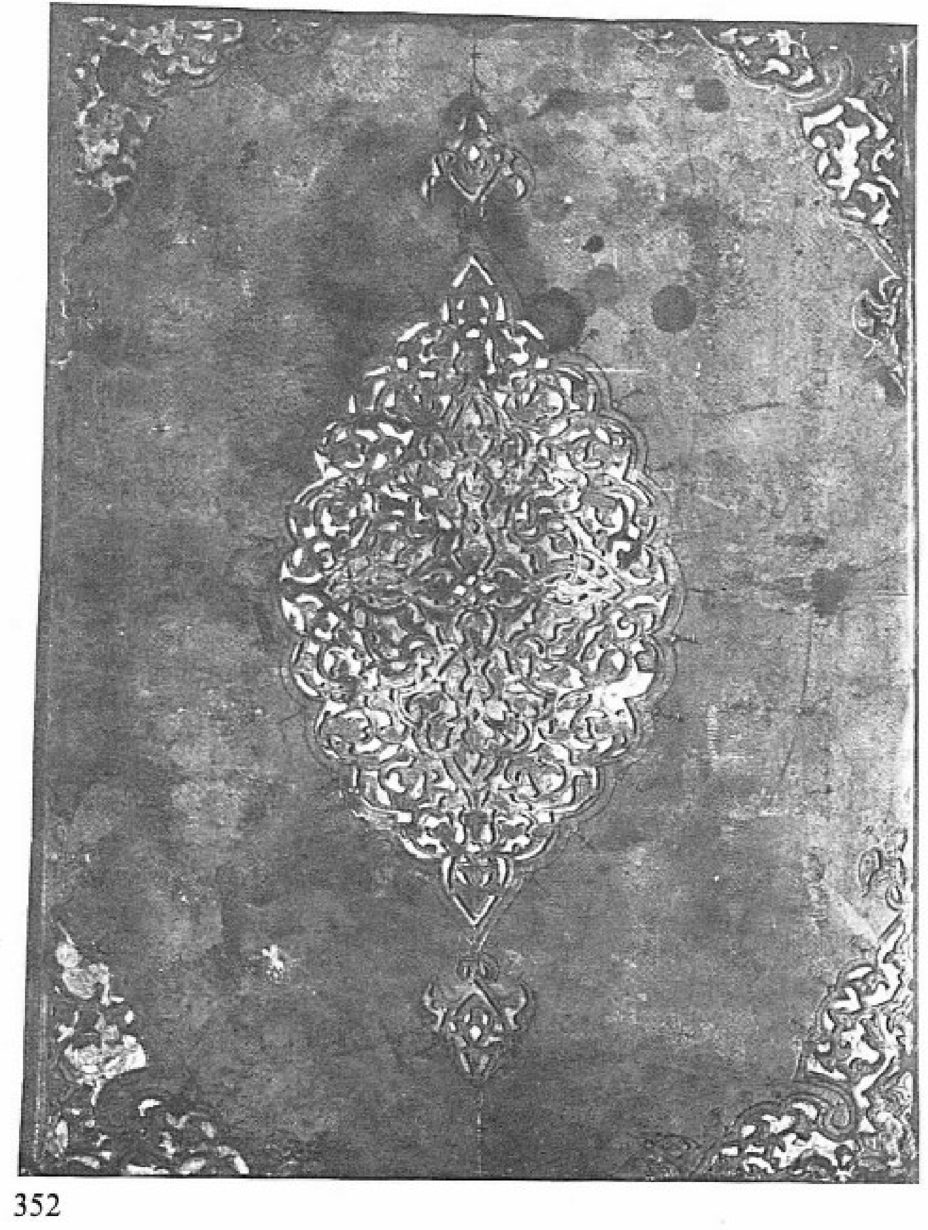
346

B



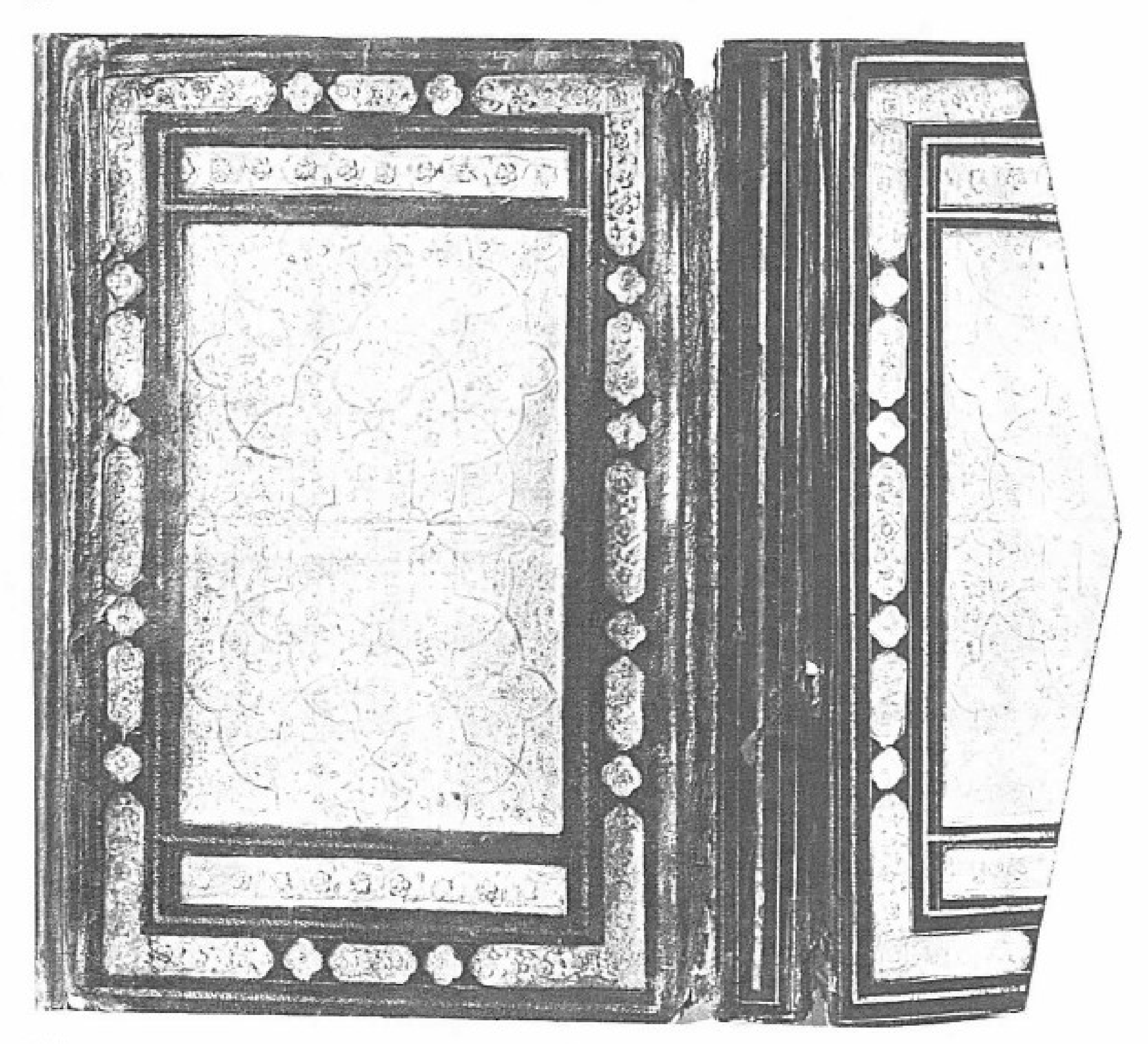
350

A



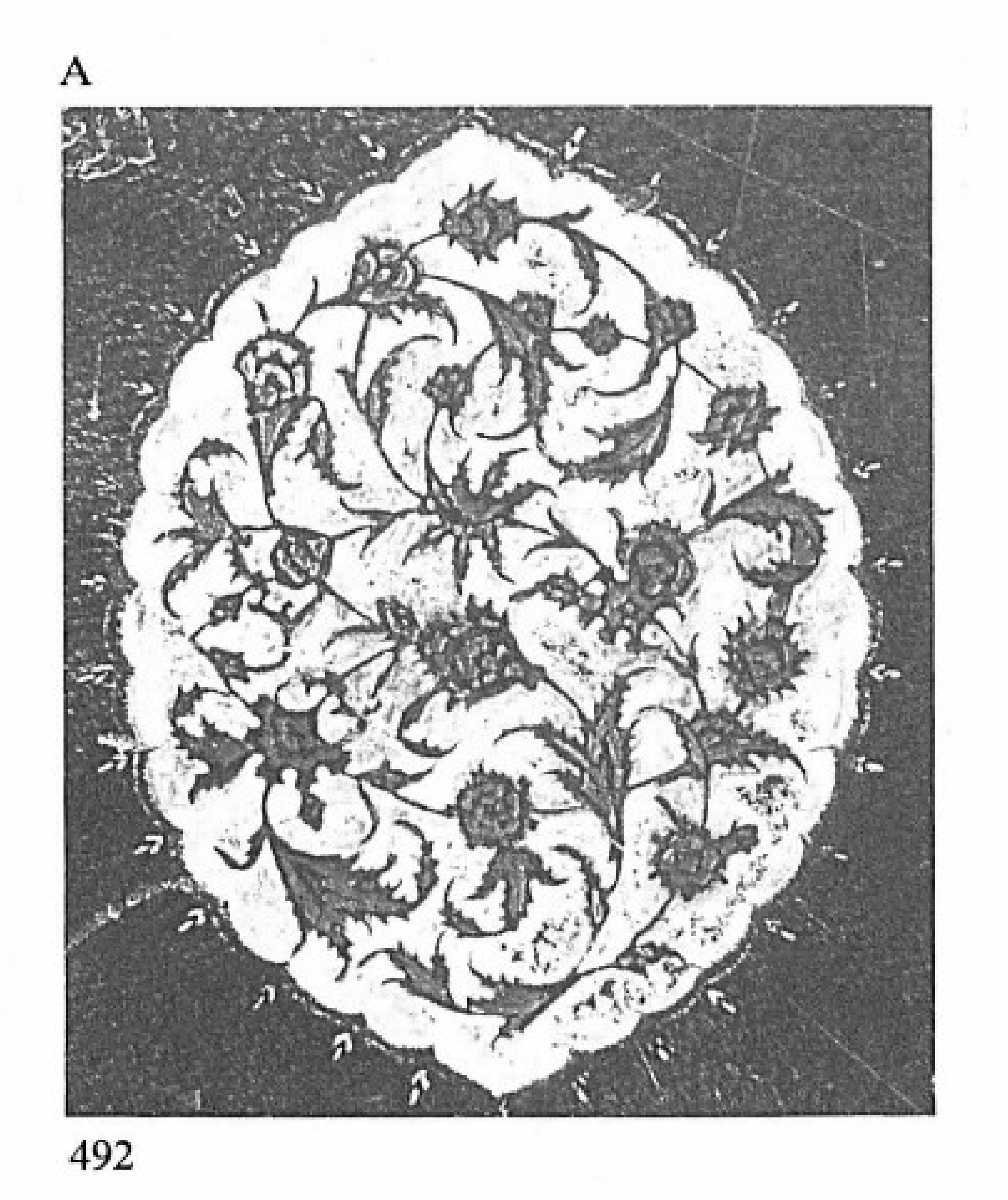
352

B



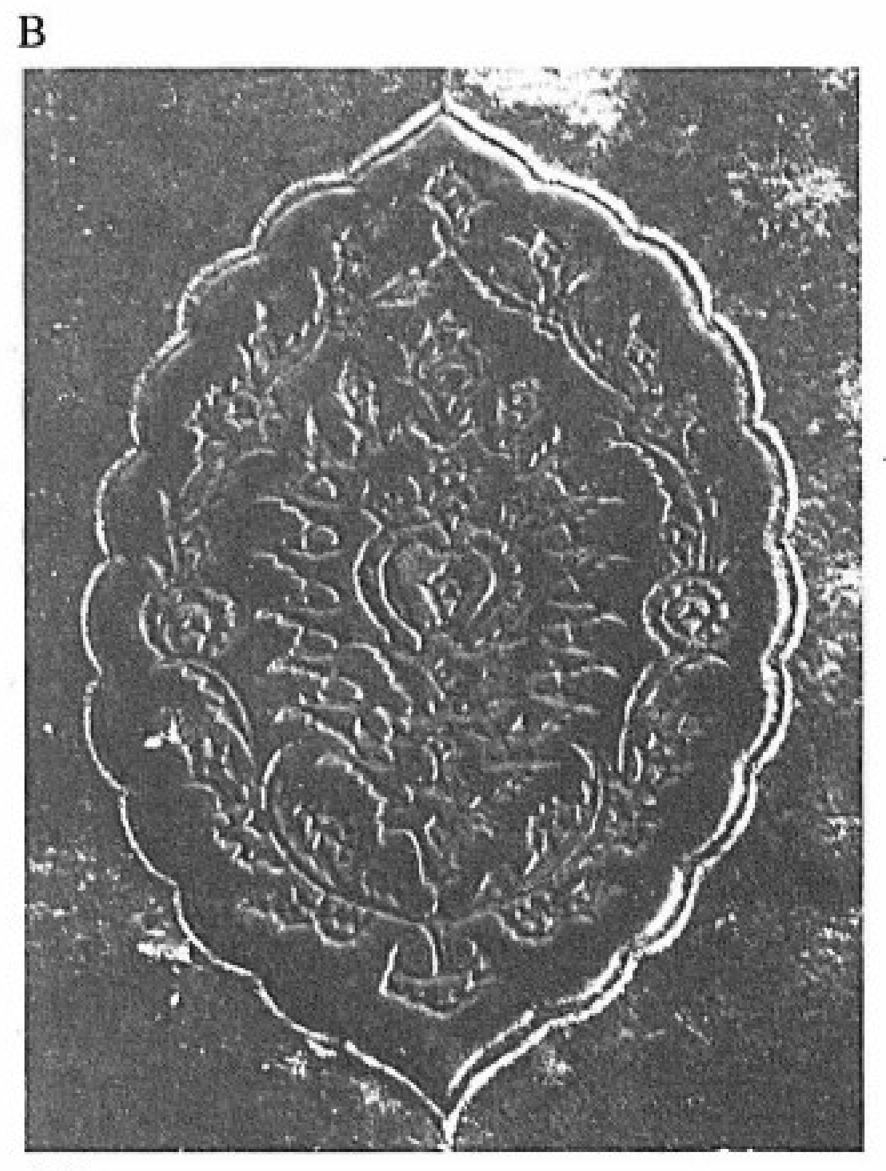
541

A



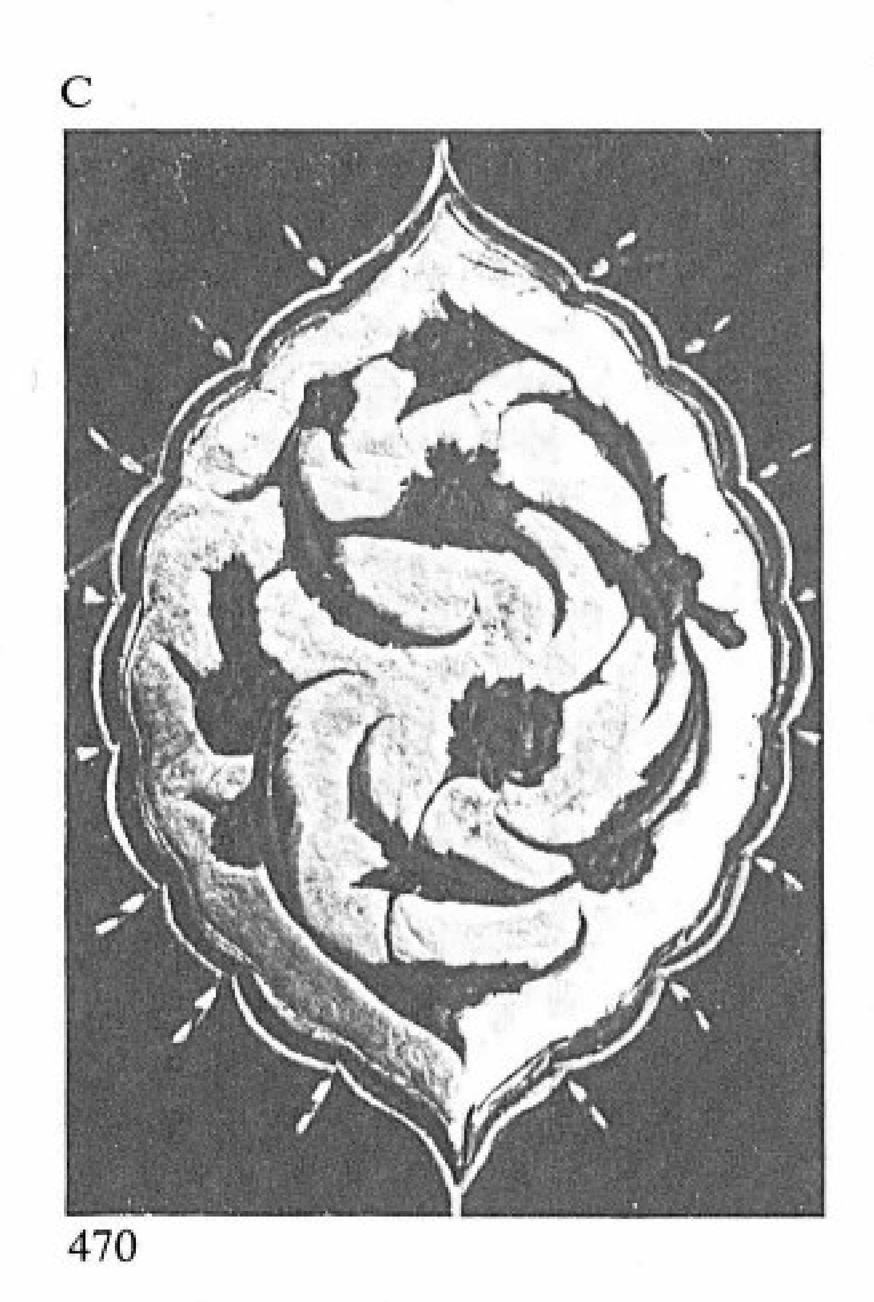
492

B



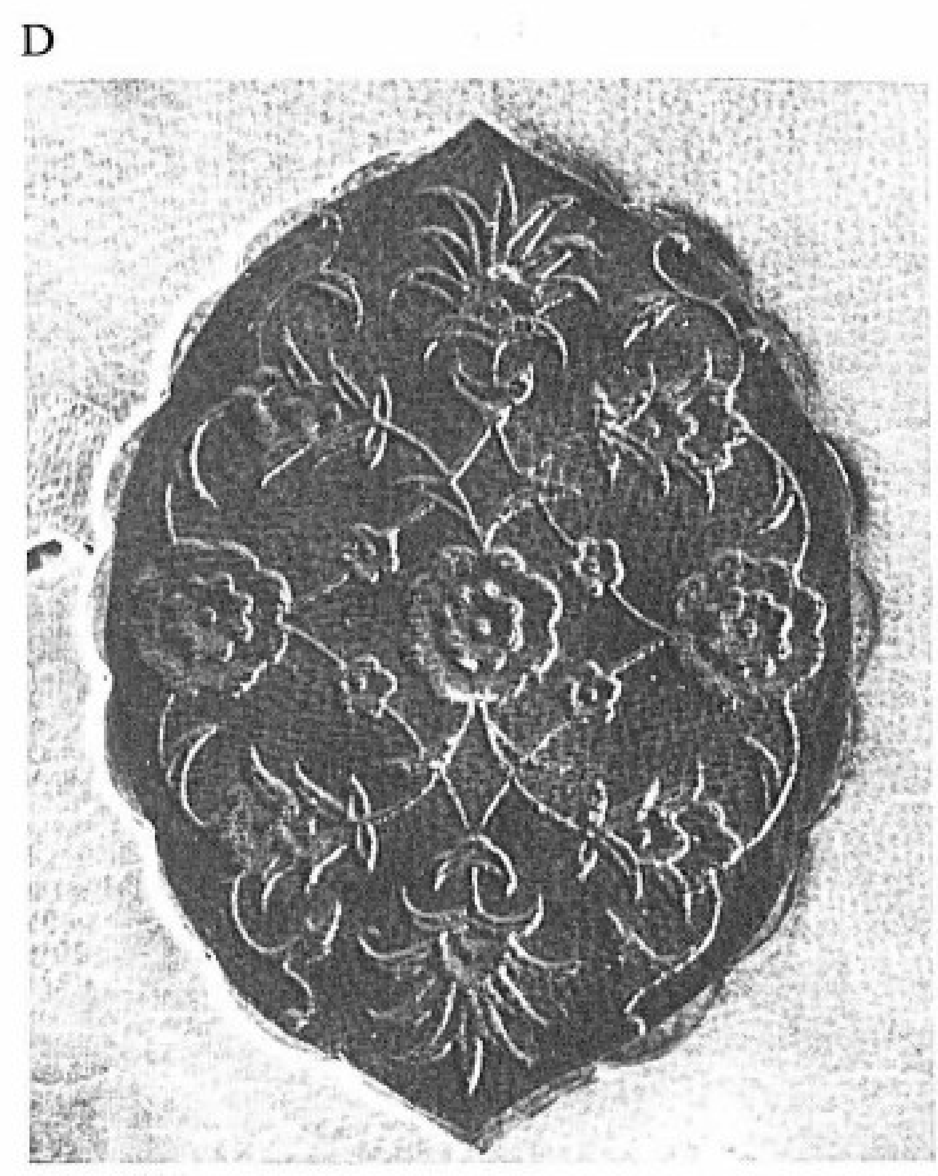
463

C



470

D



Ar. 941

A

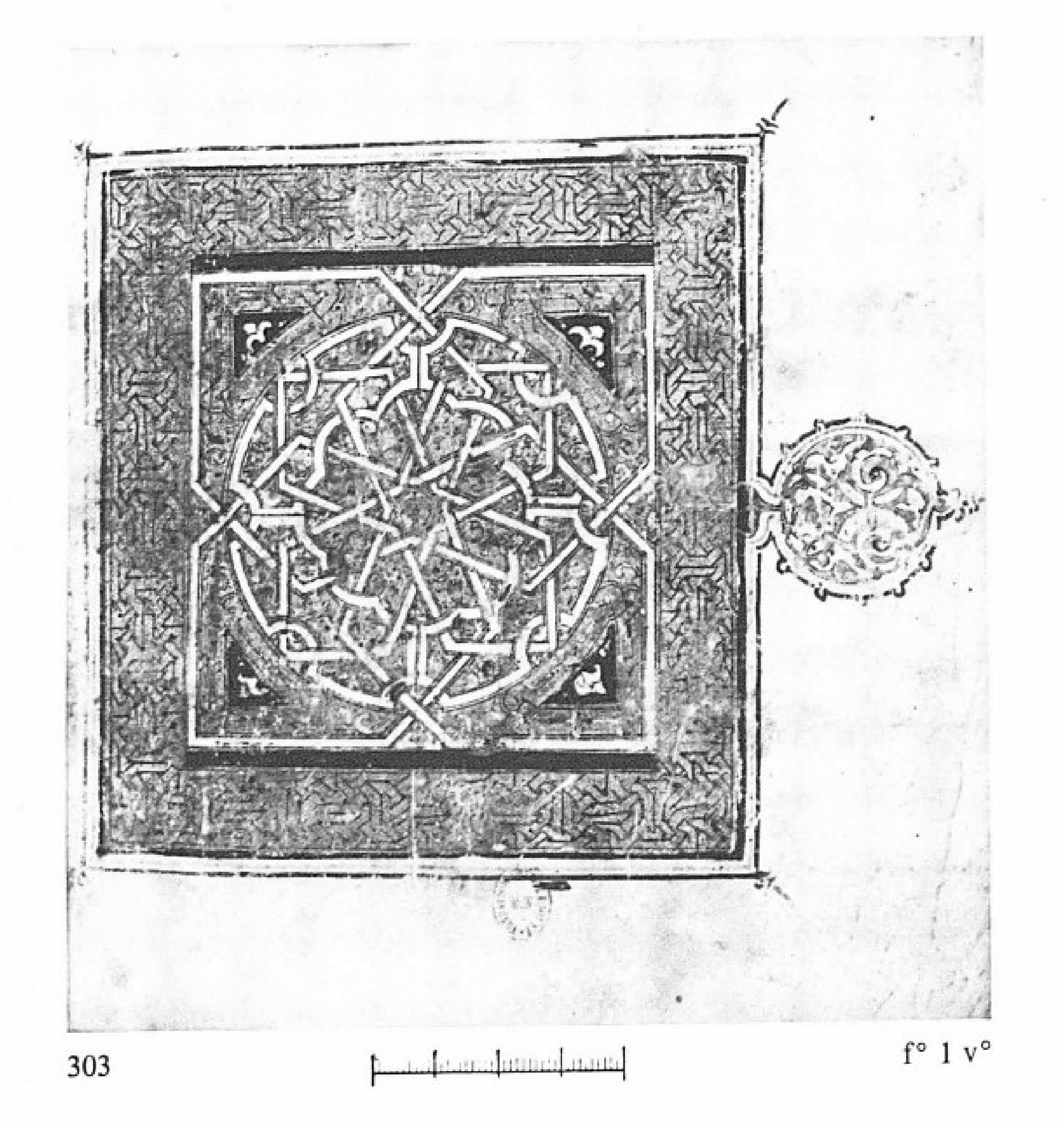
عليكم ان هدلكم للايمن
ان كنتم صدقين ان الله
يعلم غيب السموت والارض
والله بصير بما تعملون
بسم الله الرحمن الرحيم
ق والقران المجيد بل عجبوا

302 — f° 76 r°

B

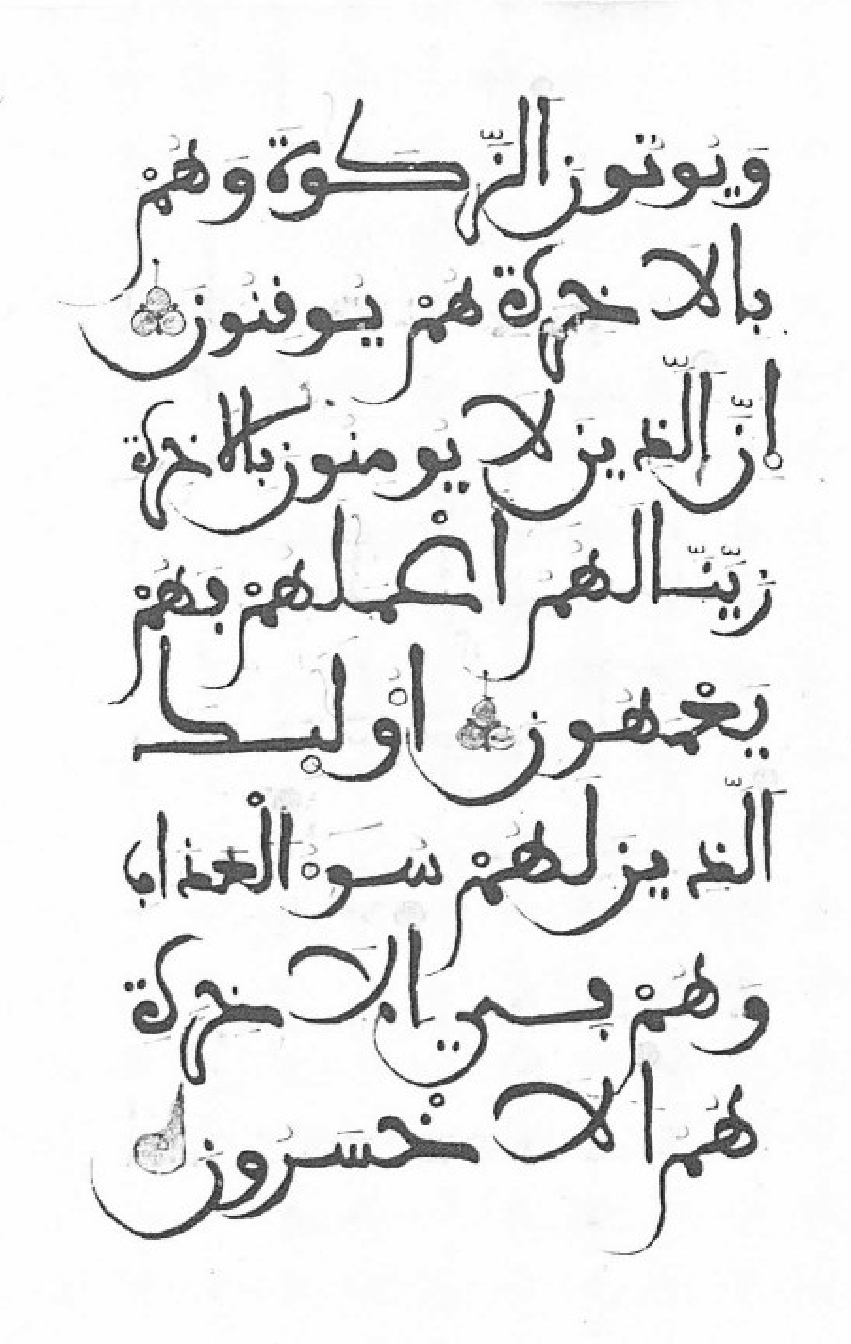
296 — f° 122 v°

A



303 f° 1 v°

B



ويوتون الزكوة وهم
بالاخرة هم يوقنون
ان الذين لا يومنون بالاخرة
زينا لهم اعملهم فهم
يعمهون اولئك
الذين لهم سوء العذاب
وهم في الاخرة
هم الاخسرون

311 f° 2 r°

A

المولى ونعم النصير

سورة قد افلح مكية

بسم الله الرحمن الرحيم

قد افلح المومنون الذين هم في صلاتهم

خشعون والذين هم عن اللغو معرضون

والذين هم للزكوة فعلون والذين

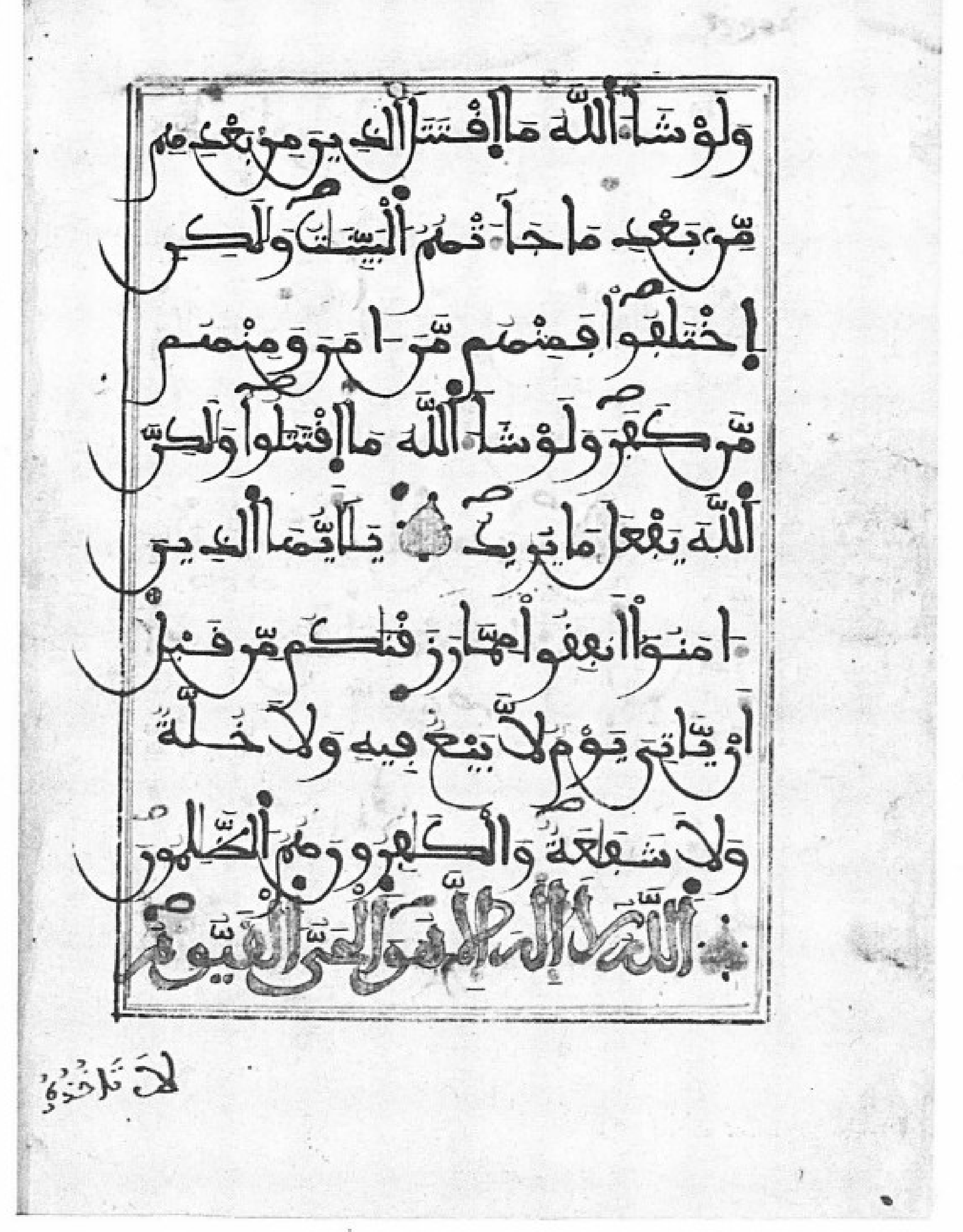
هم لفروجهم حفظون الا على

ازوجهم او ما ملكت ايمنهم فانهم

غير ملومين فمن ابتغى وراء ذلك

332 f° 14 v°

B



ولو شاء الله ما اقتتل الذين من بعدهم

من بعد ما جاءتهم البينت ولكن

اختلفوا فمنهم من ءامن ومنهم

من كفر ولو شاء الله ما اقتتلوا ولكن

الله يفعل ما يريد يا أيها الذين

ءامنوا انفقوا مما رزقنكم من قبل

ان يأتي يوم لا بيع فيه ولا خلة

ولا شفعة والكفرون هم الظلمون

الله لا إله إلا هو الحي القيوم

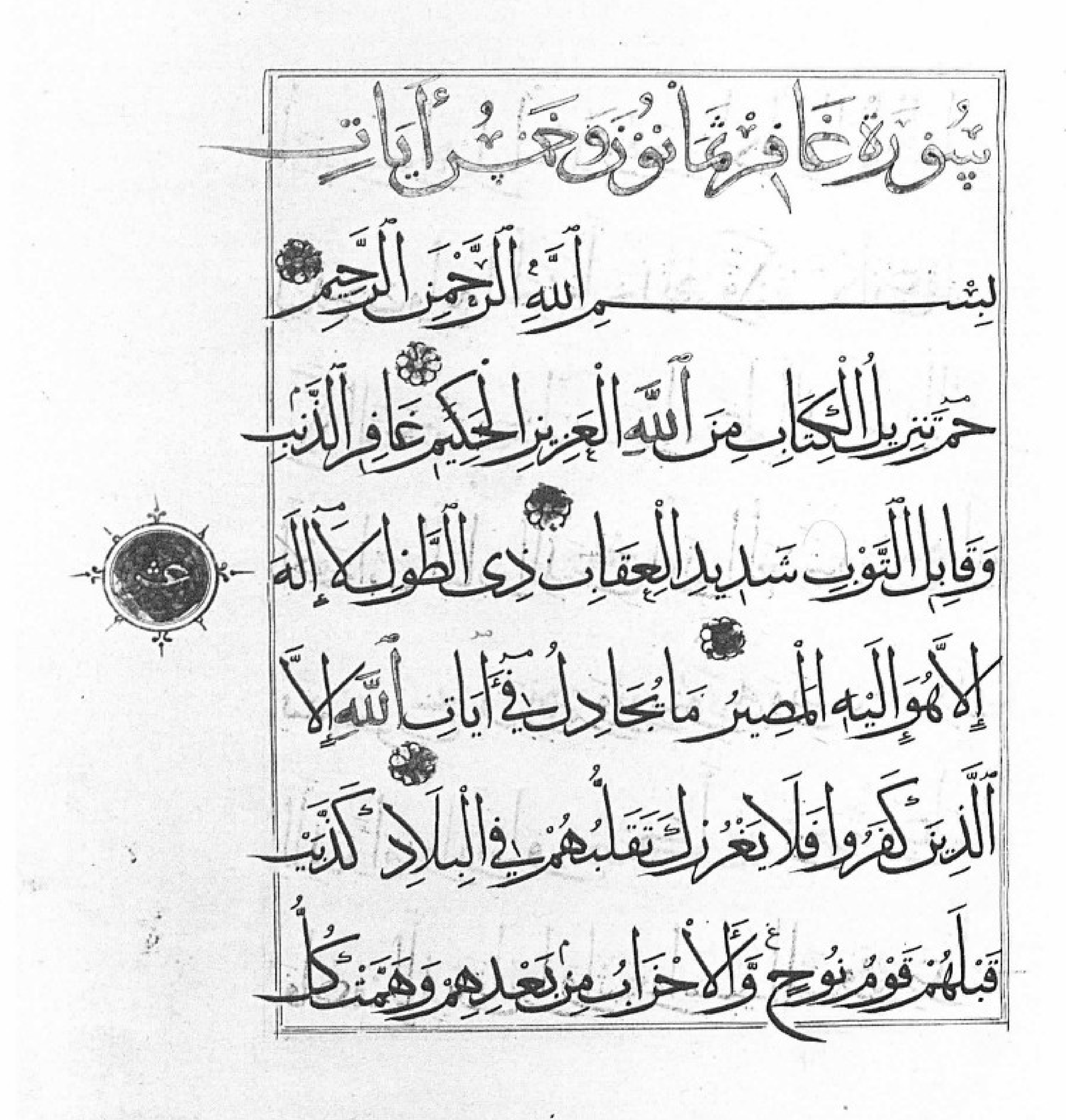
لا تأخذه

333 f° 50 v°

XXIII

الصالحين قال رب اني يكون لي ولد ولم يمسسني بشر قال كذلك
الله يخلق ما يشا اذا قضى امرا فانما يقول له كن فيكون ويعلمه
الكتاب والحكمة والتورية والانجيل ورسولا الى بني اسرايل
اني قد جيتكم باية من ربكم اني اخلق من الطين كهية الطير
فانفخ فيه فيكون طيرا باذن الله وابري الاكمه والابرص
واحيي الموتى باذن الله وانبيكم بما تاكلون وما تدخرون في
بيوتكم ان في ذلك لاية لكم ان كنتم مومنين ومصدقا لما
بين يدي من التورية ولاحل لكم بعض الذي حرم عليكم وجيتكم
باية من ربكم فاتقوا الله واطيعون ۞ ان الله ربي وربكم
فاعبدوه هذا صراط مستقيم فلما احس عيسى منهم الكفر
قال من انصاري الى الله قال الحواريون نحن انصار الله امنا بالله
واشهد بانا مسلمون ربنا امنا بما انزلت واتبعنا الرسول
فاكتبنا مع الشاهدين ومكروا ومكر الله والله خير
الماكرين اذ قال الله يا عيسى اني متوفيك ورافعك
الي ومطهرك من الذين كفروا وجاعل الذين اتبعوك
فوق الذين كفروا الى يوم القيامة ثم الي مرجعكم
فاحكم بينكم فيما كنتم فيه تختلفون فاما الذين كفروا

[illegible]



سورة غافر ثمانون وخمس آيات

بسم الله الرحمن الرحيم

حم تنزيل الكتاب من الله العزيز الحكيم غافر الذنب

وقابل التوب شديد العقاب ذي الطول لا إله

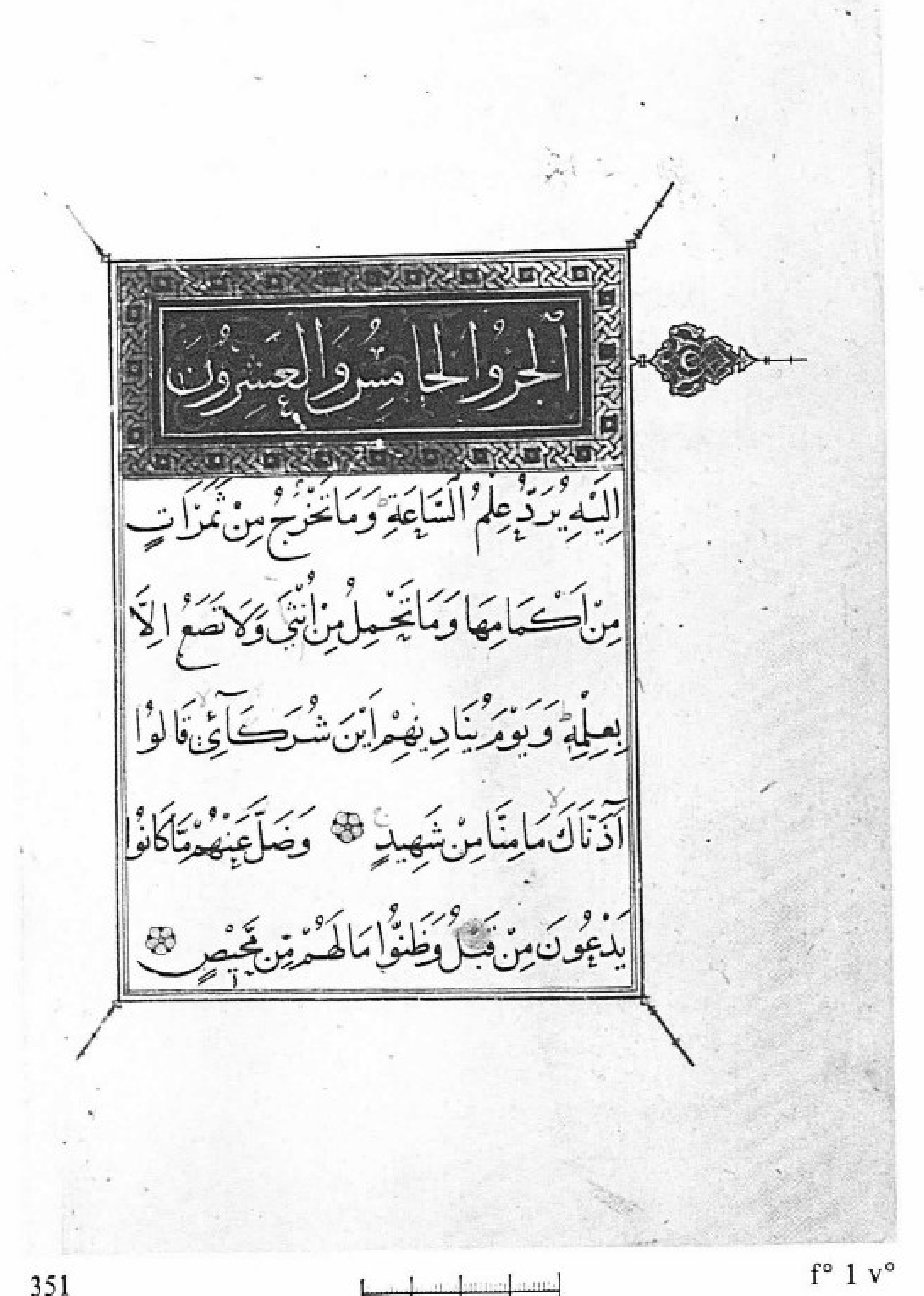
إلا هو إليه المصير ما يجادل في آيات الله إلا

الذين كفروا فلا يغررك تقلبهم في البلاد كذبت

قبلهم قوم نوح والأحزاب من بعدهم وهمت كل

f° 8 r°

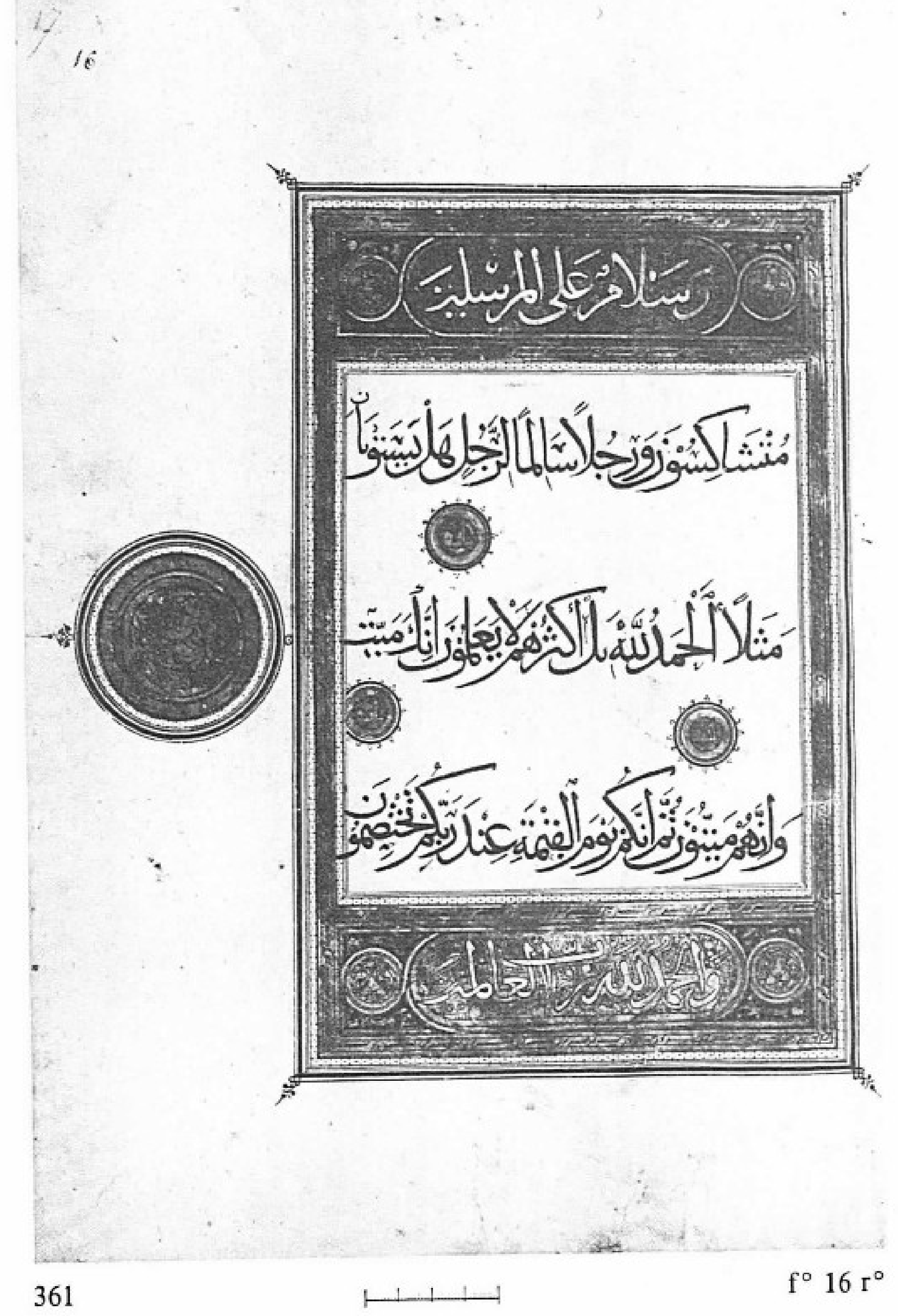
A


الجزء الخامس والعشرون

إليه يرد علم الساعة وما تخرج من ثمرات
من أكمامها وما تحمل من أنثى ولا تضع إلا
بعلمه ويوم يناديهم أين شركائي قالوا
آذناك ما منا من شهيد وضل عنهم ما كانوا
يدعون من قبل وظنوا ما لهم من محيص

351 f° 1 v°

B


وسلام على المرسلين

متشاكسون ورجلا سلما لرجل هل يستويان
مثلا الحمد لله بل أكثرهم لا يعلمون إنك ميت
وإنهم ميتون ثم إنكم يوم القيامة عند ربكم تختصمون

والحمد لله رب العالمين

361 f° 16 r°

A

28

فإن كن نساء فوق اثنتين
فلهن ثلثا ما ترك
وإن كانت واحدة فلها
النصف ولأبويه لكل
واحد منهما السدس مما ترك
إن كان له ولد فإن لم يكن
له ولد وورثه أبواه
فلأمه الثلث فإن كان
له إخوة فلأمه السدس من بعد

377 f° 28 r°

B


بسم الله الرحمن الرحيم
الم ذلك الكتاب لا ريب فيه
هدى للمتقين الذين يؤمنون بالغيب
ويقيمون الصلوة ومما رزقناهم ينفقون
والذين يؤمنون بما أنزل إليك وما أنزل
من قبلك وبالآخرة هم يوقنون
أولئك

452 f° 2 r°



وارجلهم من خلاف او ينفوا من الارض

ذلك لهم خزي في الدنيا ولهم في الآخرة عذاب عظيم ❀ الا الذين تابوا

من قبل ان تقدروا عليهم فاعلموا ان الله غفور رحيم ❀ يايها الذين

آمنوا اتقوا الله وابتغوا اليه الوسيلة وجاهدوا في سبيله لعلكم تفلحون

ان الذين كفروا لو ان لهم ما في الارض جميعا ومثله معه ليفتدوا به من عذاب

يوم القيامة ما تقبل منهم ولهم عذاب اليم ❀ يريدون ان يخرجوا من النار

وما هم بخارجين منها ولهم عذاب مقيم ❀ والسارق و

السارقة فاقطعوا ايديهما جزاء بما كسبا نكالا من الله والله عزيز

حكيم ❀ فمن تاب من بعد ظلمه واصلح فان الله يتوب عليه ان الله

غفور رحيم ❀ الم تعلم ان الله له ملك السماوات والارض يعذب من يشاء

ويغفر لمن يشاء والله على كل شيء قدير ❀ يايها الرسول لا يحزنك الذين

يسارعون في الكفر من الذين قالوا آمنا بافواههم ولم تؤمن قلوبهم

ومن الذين هادوا سماعون

f° 53 v°

A

والله جعل لكم الارض بساطا ۝ لتسلكوا منها سبلا فجاجا ۝
قال نوح رب انهم عصوني واتبعوا من لم يزده ماله
وولده الا خسارا ۝ ومكروا مكرا كبارا ۝
وقالوا لا تذرن آلهتكم ولا تذرن ودا ولا سواعا ولا يغوث
ويعوق ونسرا ۝ وقد اضلوا كثيرا ولا تزد الظالمين الا ضلالا ۝
مما خطيئاتهم اغرقوا فادخلوا نارا فلم يجدوا لهم من دون الله
انصارا ۝ وقال نوح رب لا تذر على الارض من الكافرين
ديارا ۝ انك ان تذرهم يضلوا عبادك ولا يلدوا الا فاجرا
كفارا ۝ رب اغفر لي ولوالدي ولمن دخل بيتي مؤمنا وللمؤمنين
والمؤمنات ولا تزد الظالمين الا تبارا ۝

سورة الجن عشرون وثمان ايات

بسم الله الرحمن الرحيم

قل اوحي الي انه استمع نفر من الجن فقالوا انا سمعنا قرآنا

عجبا

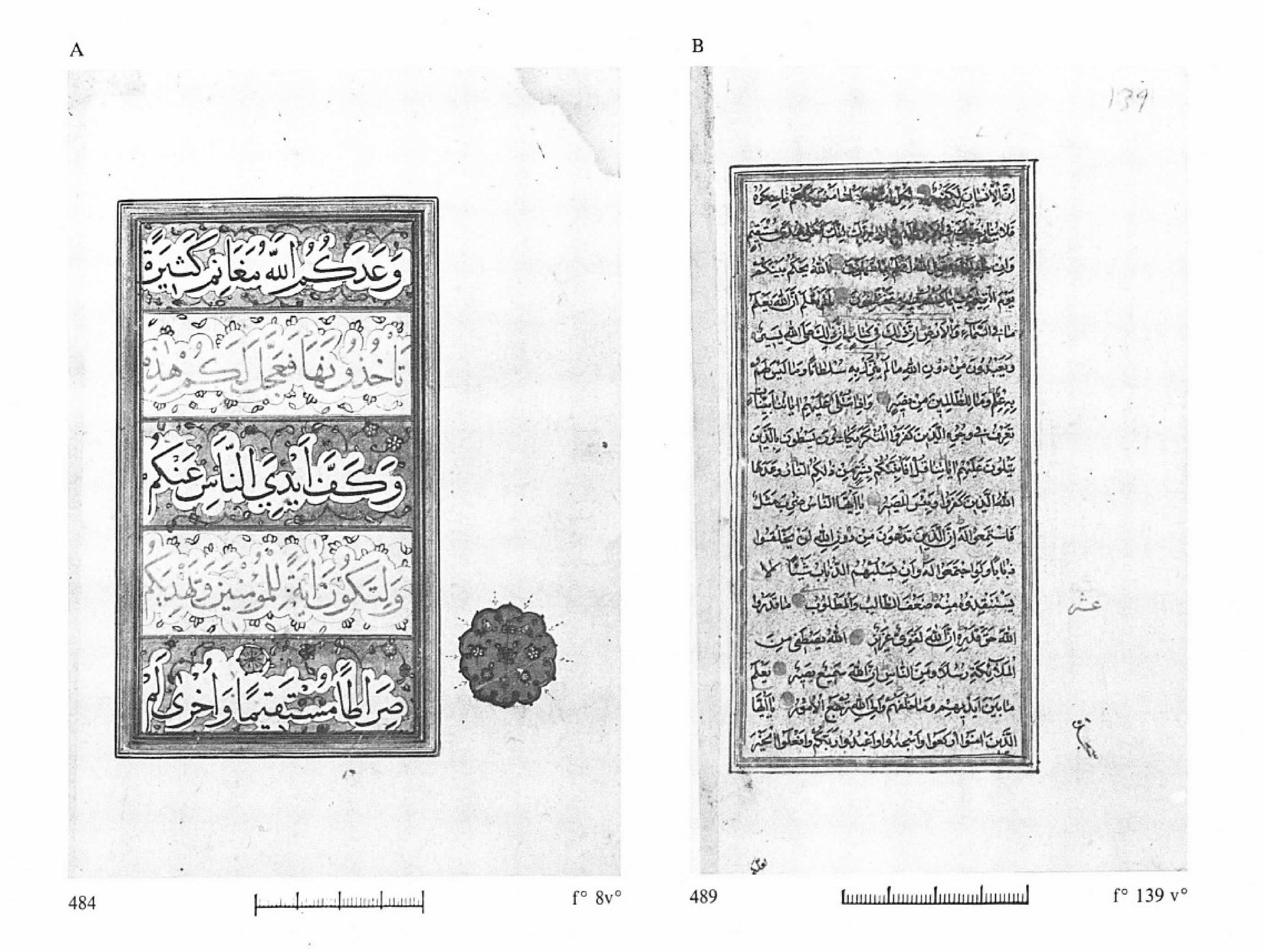
B

235

نجزي المحسنين ۝ انه من عبادنا المؤمنين ۝ ثم اغرقنا
الآخرين ۝ وان من شيعته لابراهيم ۝ اذ جاء ربه بقلب
سليم ۝ اذ قال لابيه وقومه ماذا تعبدون ۝ ائفكا آلهة
دون الله تريدون ۝ فما ظنكم برب العالمين ۝ فنظر
نظرة في النجوم ۝ فقال اني سقيم ۝ فتولوا عنه مدبرين ۝
فراغ الى آلهتهم فقال الا تأكلون ۝ ما لكم لا تنطقون ۝
فراغ عليهم ضربا باليمين ۝ فاقبلوا اليه يزفون ۝ قال
اتعبدون ما تنحتون ۝ والله خلقكم وما تعملون ۝ قالوا
ابنوا له بنيانا فالقوه في الجحيم ۝ فارادوا به كيدا فجعلنا
هم الاسفلين ۝ وقال اني ذاهب الى ربي سيهدين ۝
رب هب لي من الصالحين ۝ فبشرناه بغلام حليم ۝ فلما
بلغ معه السعي قال يا بني اني ارى في المنام اني اذبحك
فانظر ماذا ترى قال يا ابت افعل ما تؤمر ستجدني ان شاء الله

A

B



484 f° 8v°

489 f° 139 v°

A

B

508 f° 228 r°

518 f° 1 v°

A


خلق الله السموات والارض بالحق ان في
ذلك لاية للمومنين اتل ما اوحي اليك
من الكتاب واقم الصلوة ان الصلوة تنهى
عن الفحشا والمنكر ولذكر الله اكبر
والله يعلم ما تصنعون ولا تجادلوا اهل
الكتاب الا بالتي هي احسن الا الذين ظلموا
منهم وقولوا امنا بالذي انزل الينا وانزل

522 f° 84 v°

B


27
فاعبده وتوكل عليه وما ربك
بغافل عما يعملون
يوسف مايه واحد عشرة
بسم الله الرحمن الرحيم
الر تلك آيات الكتاب المبين انا
انزلناه قرانا عربيا لعلكم تعقلون

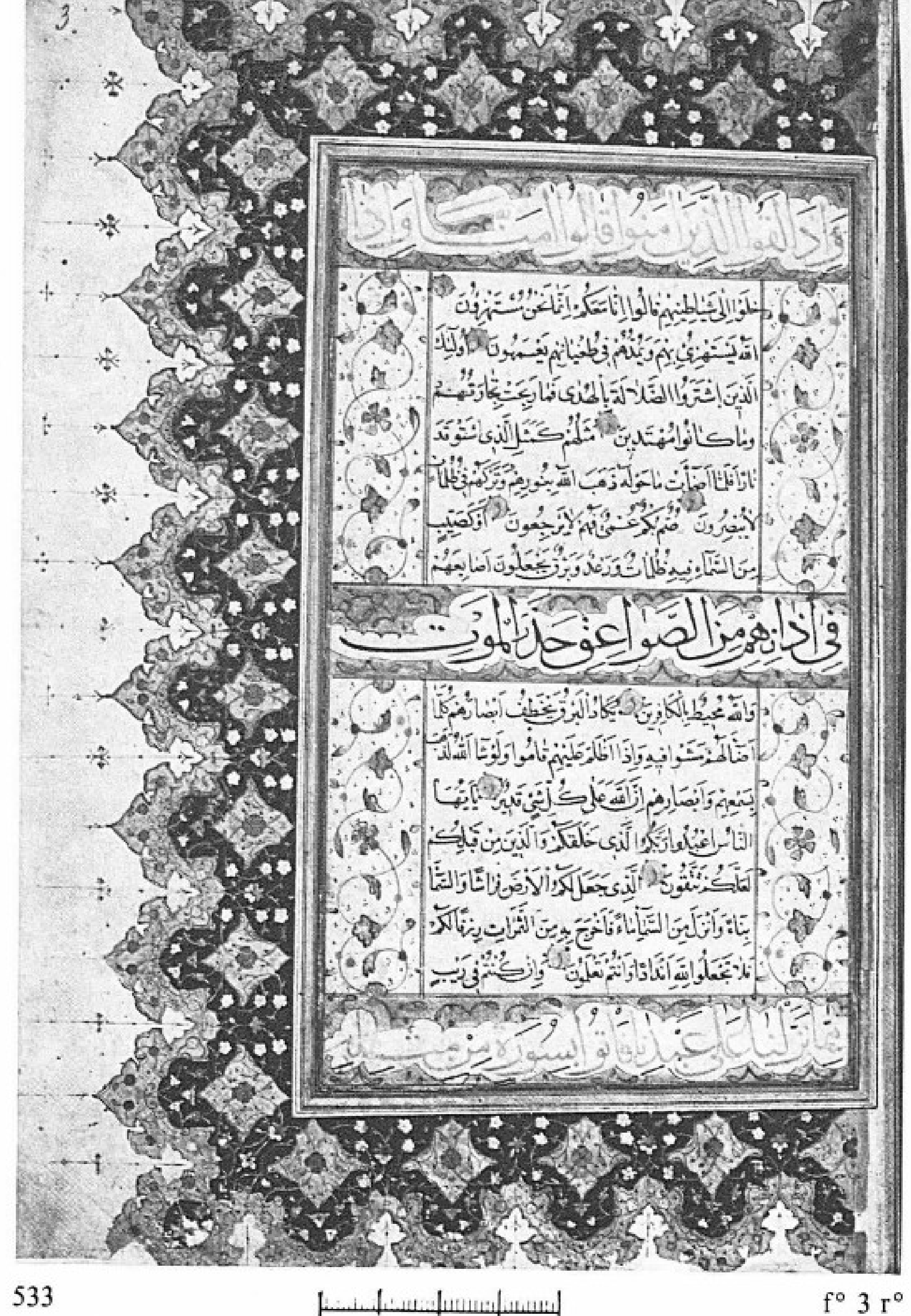
524 f° 27 r°

A

523

f° 25 r°

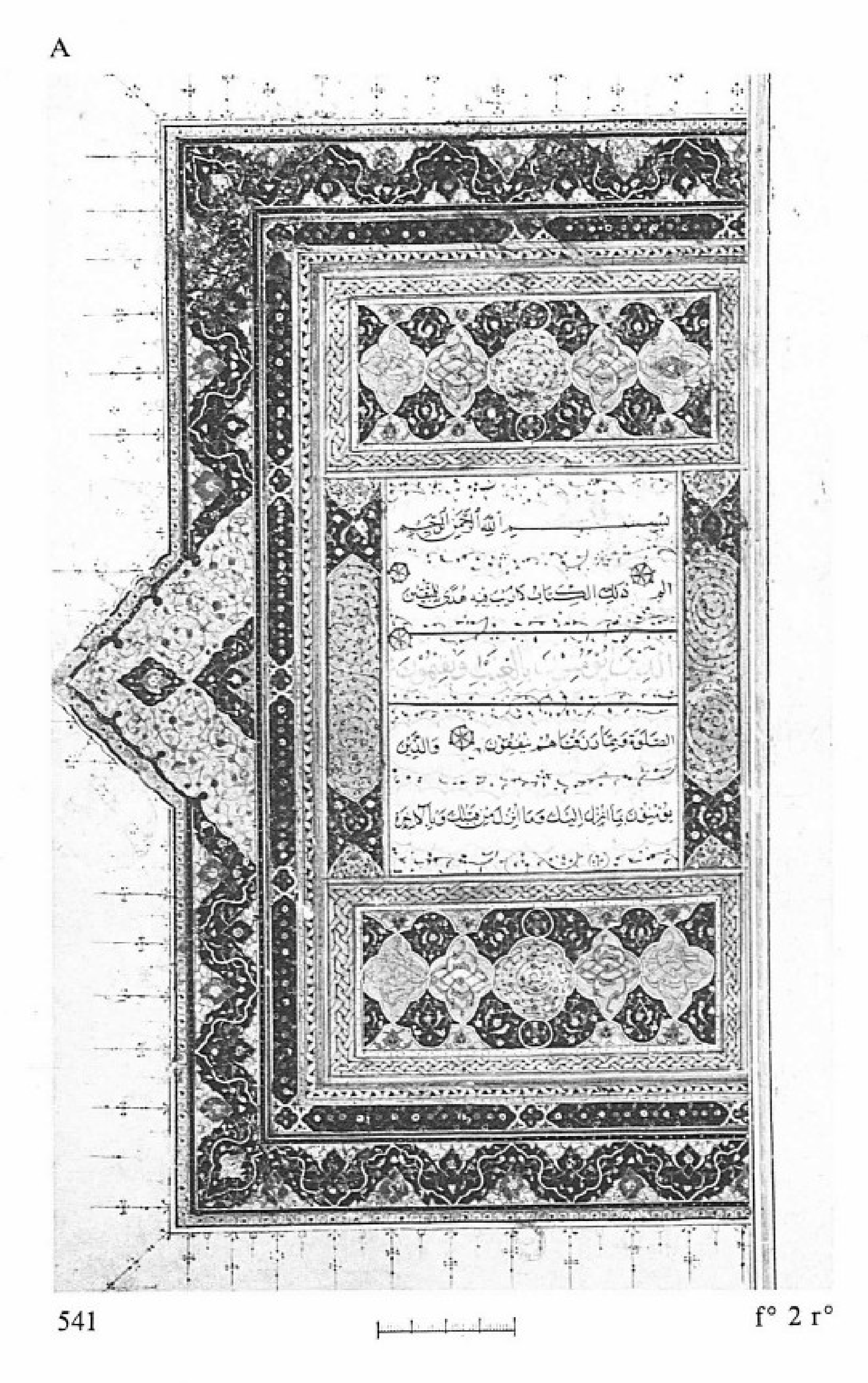
B



533

f° 3 r°

A



بسم الله الرحمن الرحيم

الم ذلك الكتاب لا ريب فيه هدى للمتقين

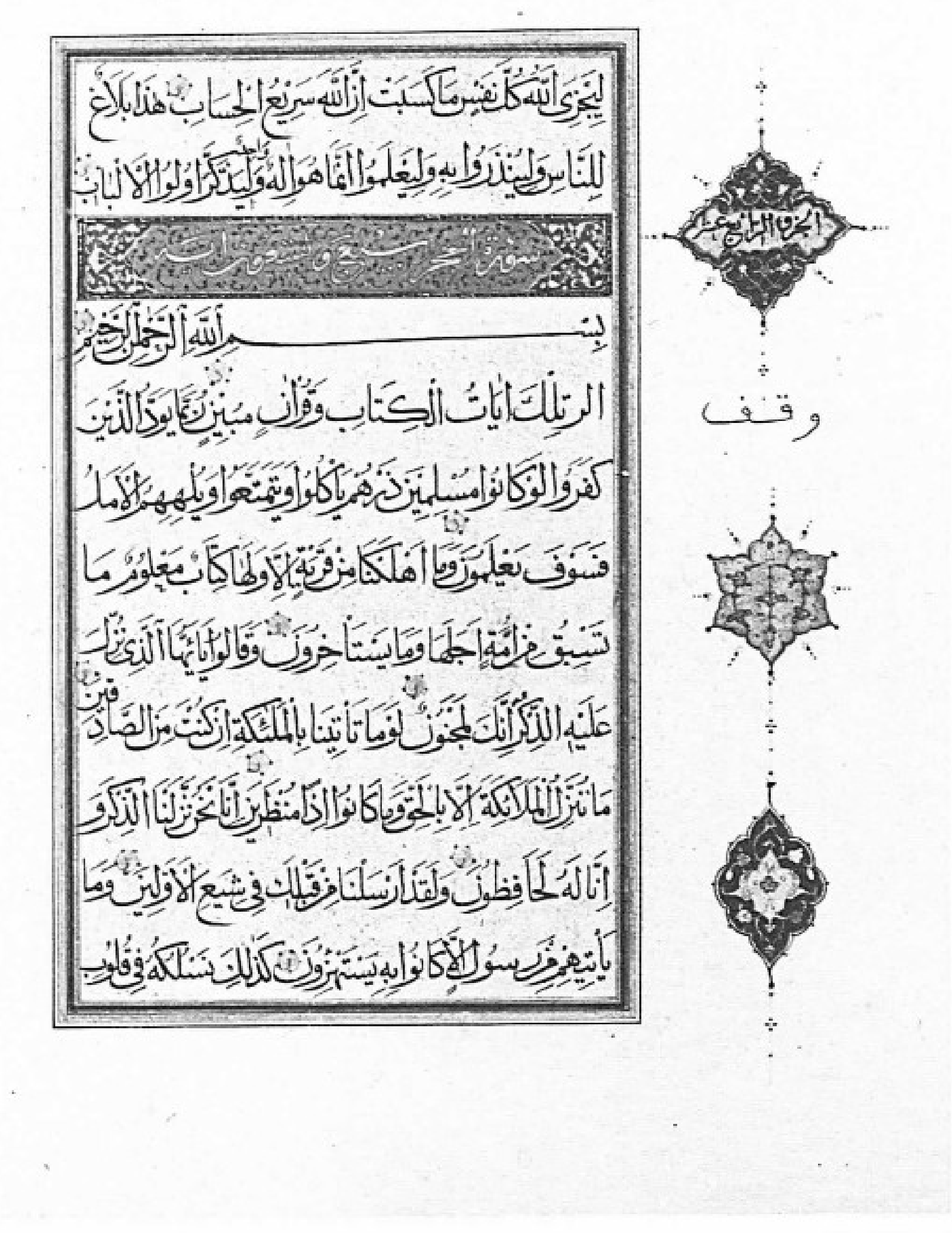
الذين يؤمنون بالغيب ويقيمون

الصلوة ومما رزقناهم ينفقون والذين

يؤمنون بما انزل اليك وما انزل من قبلك وبالآخرة

541 — f° 2 r°

B



ليجزي الله كل نفس ما كسبت إن الله سريع الحساب هذا بلاغ

للناس ولينذروا به وليعلموا انما هو اله واحد وليذكر اولوا الالباب

سورة الحجر تسع وتسعون آيات

بسم الله الرحمن الرحيم

الر تلك آيات الكتاب وقرآن مبين ربما يود الذين

كفروا لو كانوا مسلمين ذرهم يأكلوا ويتمتعوا ويلههم الامل

فسوف يعلمون وما اهلكنا من قرية الا ولها كتاب معلوم ما

تسبق من امة اجلها وما يستأخرون وقالوا يا ايها الذي نزل

عليه الذكر انك لمجنون لو ما تأتينا بالملئكة ان كنت من الصادقين

ما ننزل الملائكة الا بالحق وما كانوا اذا منظرين انا نحن نزلنا الذكر و

انا له لحافظون ولقد ارسلنا من قبلك في شيع الاولين وما

يأتيهم من رسول الا كانوا به يستهزءون كذلك نسلكه في قلوب

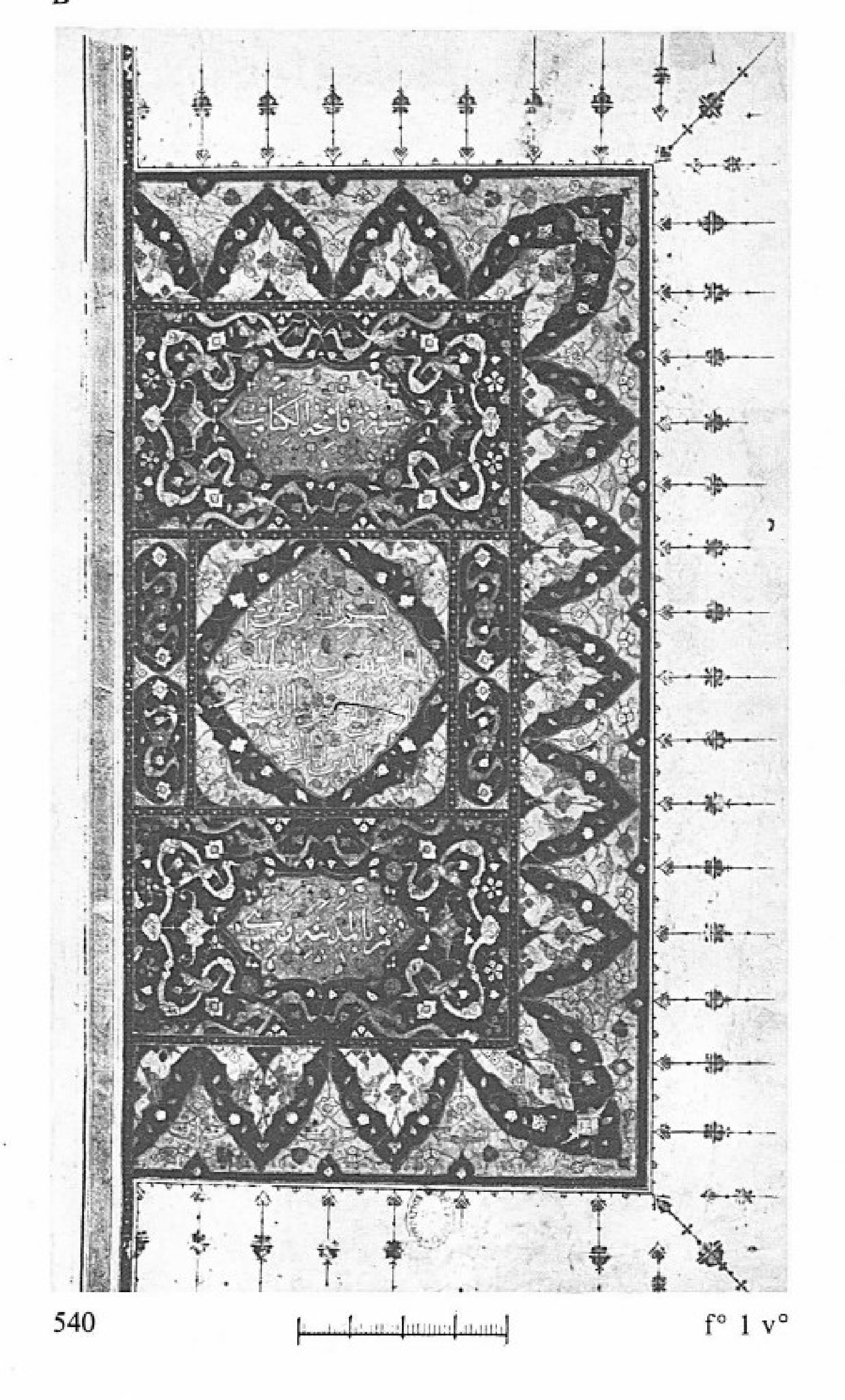
539 — f° 136 v°

A



540 f° 283 v°

B

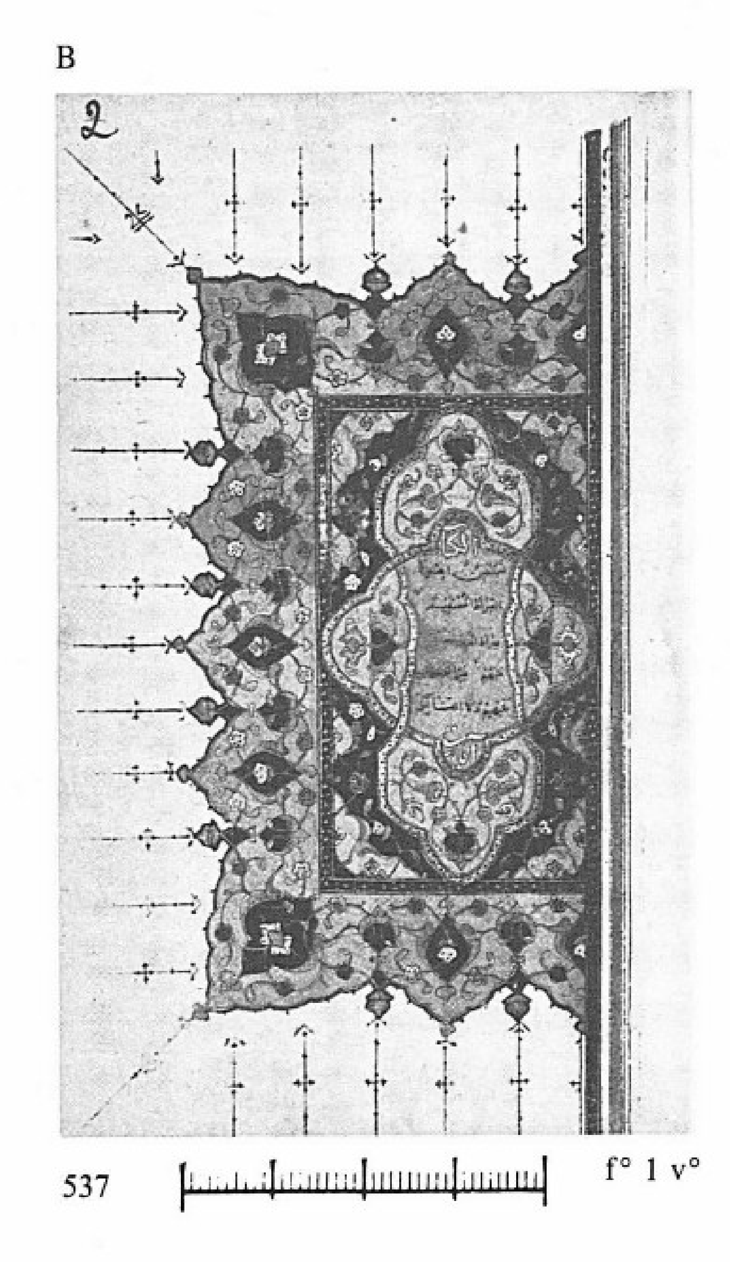


540 f° 1 v°

A

537 contreplat

B



537 f° 1 v°

A



549 f° 1 v°

B



550 f° 67 v°

A

557 ff° 238 v°-239 r°

B

563 ff° 310 v°-311 r°

ACHEVÉ D'IMPRIMER
EN MAI 1985
PAR L'IMPRIMERIE F. PAILLART
ABBEVILLE

N° d'impression : 6121.
Dépôt légal : 2e trimestre 1985.
Imprimé en France.